Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15769 – 7 F

SAMEDI 7 OCTOBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les incertitudes politiques provoquent une forte chute du franc

LA DÉGRADATION du climat économique et politique provoquait, vendredi 6 octobre en début de journée, une crise sur les marchés financiers français. Le franc faisait l'objet d'attaques massives. Après être descendu jeudi de 3,45 francs pour un mark à 3,47 francs, il atteignait 3,49 francs. La Bourse de Paris ouvrait en baisse de 1 % et cédait quelques minutes plus tard 2,50 %. Les marchés de taux n'étaient pas épargnés par la vague de défiance à l'égard des valeurs françaises et les rendements à trois mois remontaient à près de 7 %. Les opérateurs redoutent que la Banque de France ne choisisse de durcir sa politique monétaire pour enrayer la dépréciation de sa devise. Ils sanctionnent également les menaces qui pèsent sur le gouvernement Juppé, notamment après la publication de sondages indiquant une forte baisse de la popularité du premier ministre et du président de la République.

Le sort de M. Juppé ajoute à ces incertitudes. Le parquet de Paris a sollicité, jeudi 5 octobre, le concours de la police judiciaire pour établir les conditions dans lesquelles l'ancien adjoint aux finances à la mairie de Paris bénéficie d'un loyer à prix réduit pour son appartement loué à la Ville.

Lire pages 17, 18, 19 et 30

Le témoignage retrouvé de Khaled Kelkal

En 1992, il racontait sa vie en banlieue à un universitaire allemand

LE 3 OCTOBRE 1992, à Vaulx-en-Velin, Khaled Kelkal avait accepté un long entretien avec un chercheur allemand en sciences sociales et politiques, Dietmar Loch, enseignant à l'université de Bielefeld (Rhénanie du Nord-Westphalie). *Le Monde* publie la transcription de cet entretien dans sa quasi-intégralité.

Khaled Kelkal, principal suspect dans l'enquête sur la vague d'attentats de l'été, tué par des gendarmes parachutistes de l'EPIGN le 29 septembre à Vaugneray (Rhône), avait vingt-deux ans au moment où il a rencontré Dietmar Loch. Dans sa conversation avec le chercheur, le jeune homme raconte sa scolarité réussie jusqu'à la troisième, puis son entrée dans un lycée de Lyon où il ne *« trouvait pas sa place »*, phrase qui revient sur beaucoup d'autres sujets. C'est alors, explique-t-il, qu'il est *« parti de travers »*, passant de petits vols aux casses à la voiture-bélier, puis à la prison. Le jeune homme parle de son amour pour sa famille, des discriminations sociales et raciales que ses amis et lui ont vécues, de l'*« énorme mur »* qui sépare la banlieue et la ville de Lyon, de sa redécouverte, en prison, de l'islam. *« Je ne suis ni Arabe ni Français, je suis musulman »*, dit-il. Khaled Kelkal raconte également comment *« l'association mosquée »* est, à Vaulx-en-Velin, le seul point de rencontre pour bon nombre de jeunes. La religion, dit-il, *« est une grande chose dans la vie »*. Ses amis et lui s'en nourrissaient à l'aide de cassettes *« avec des grands savants de l'islam »*.

Khaled Kelkal explique comment l'administration pénitentiaire lui a trouvé, en 1992, un stage de formation et détaille ses difficultés à trouver un emploi qui lui convienne. Il évoque ensuite son avenir et rêve, après avoir qualifié d'impossible une *« intégration totale »*, de retourner en Algérie : *« Moi, j'aimerais faire une chose : quitter la France entière. Oui, pour toujours. Aller où ? Ben, retourner chez moi, en Algérie. J'ai pas ma place ici. »* Les obsèques de Khaled Kelkal ont eu lieu vendredi 6 octobre en fin de matinée, au carré musulman de Rillieux-la-Pape, près de Lyon. La famille avait demandé, la veille, que soit préservée l'intimité de cette cérémonie.

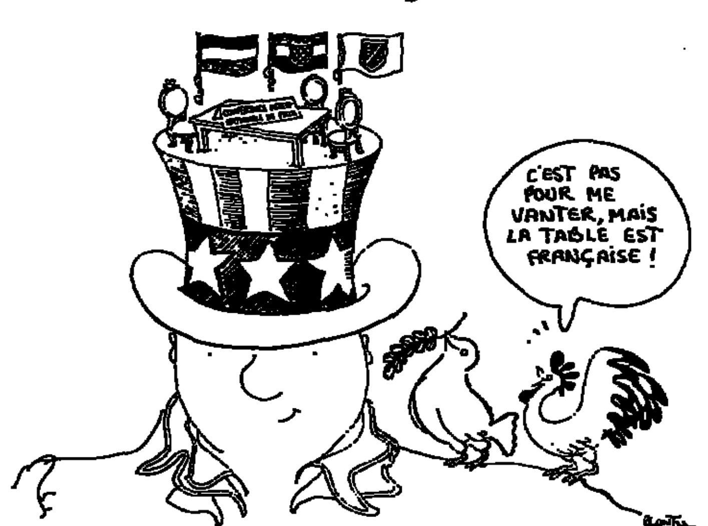
Dietmar Loch présente, dans nos colonnes, le travail qu'il a effectué en 1992 avec des jeunes de la banlieue lyonnaise. Selon lui, *« Khaled Kelkal parle pour la jeunesse de Vaulx-en-Velin. Khaled Kelkal était un Franco-Maghrébin qui cherchait la reconnaissance et la dignité et ne les a pas trouvées »*. L'universitaire allemand remarque qu'en 1992 Vaulx-en-Velin apparaissait *« comme un modèle de la politique française de la ville »*.

Par ailleurs, Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, a annoncé, jeudi 5 octobre, que 150 millions de francs seront consacrés, dans un premier temps, au *« programme national d'intégration urbaine »*. Une première version du *« plan Marshall pour les banlieues »*, promis par Jacques Chirac, vient de lui être adressée par deux préfets, Francis Idrac et Jean-Pierre Duport. Les deux auteurs plaident pour un retour en force de l'Etat dans les quartiers en difficulté.

Lire pages 10 à 12
nos informations page 9
et notre éditorial page 14

Le cessez-le-feu en Bosnie renforce le processus de paix

M. Clinton invite les trois belligérants aux Etats-Unis



SI LE CESSEZ-LE-FEU général en Bosnie, annoncé jeudi 5 octobre, entre en vigueur comme prévu, des négociations pour un règlement de paix devraient s'ouvrir vers le 25 octobre aux Etats-Unis. Elles réuniront, quelque part en Amérique, les présidents de Bosnie, Alija Izetbegovic, de Croatie, Franjo Tudjman, et de Serbie, Slobodan Milosevic, pour des conversations, directes ou indirectes, sur les termes de la paix. Ils donneront l'impulsion aux travaux des diplomates, chargés d'imaginer la Bosnie du futur, avant que Paris n'accueille une *« conférence internationale »* au cours de laquelle sera signé *« un traité de paix »*. Tout au long de ce processus, les belligérants bénéficieront d'une double médiation : celle de l'Américain Richard Holbrooke et, pour l'Union européenne, du Suédois Carl Bildt. Mais c'est bien grâce au coup de collier final de l'obstiné Richard Holbrooke que le président Bill Clinton a pu annoncer jeudi la conclusion de l'accord de cessez-le-feu permettant le déroulement de ces négociations. Les combats doivent s'arrêter le 10 octobre, à 00 h 01 locale ; Sarajevo doit être réalimenté en gaz et en électricité ; un accès à l'enclave musulmane de Gorazde doit être ouvert.

Lire page 2
et notre éditorial page 14

Les Britanniques ne supportent plus leurs mendiants

LONDRES
correspondance

« Avez-vous un peu de monnaie ? » : les voyageurs qui s'engouffrent dans la station de métro Tottenham-Court-Road ne prêtent guère attention au jeune punk assis sur une couverture sale à proximité... d'un panneau du London Underground, la RATP londonienne, mettant en garde les usagers contre *« les mendiants professionnels qui font de cette activité un métier très lucratif »*. Les bobbies de la Transport Police ne se retournent pas, indifférents au jeune clochard. La législation punit pourtant la mendicité de lourdes amendes – *jusqu'à 1 000 livres (8 000 francs)* et quatre mois d'emprisonnement – en cas de récidive.

Alarmés par l'image déplorable, notamment auprès des touristes, de cette « armée de gueux », le gouvernement conservateur envisage de doter la police de nouveaux pouvoirs d'intervention pour faire disparaître des *rues* une clochardisation très embarrassante et voyante.

Tout en excluant ce qu'il a appelé la solution française, à savoir *« chasser les mendiants à l'aide de lances d'eau »*, le secrétaire d'Etat au logement, David Curry, affirme vouloir leur trouver une existence *« structurée et sûre »*, en les contraignant à entrer dans des centres d'hébergement.

« Les sans-abri doivent être logés et non pas enfermés dans une cellule de commissariat en attendant de trouver une place dans un centre. Ce projet est une honte », s'est insurgé un porte-parole de l'association Shelter, qui aide les SDF. L'âpreté du débat autour de documents consultatifs, publiés le 3 octobre, témoigne du développement de la misère multiforme en Grande-Bretagne depuis l'arrivée au pouvoir de la droite, il y a seize ans.

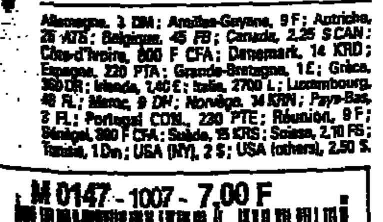
A en croire les experts, l'accroissement de la mendicité au cours de ces dernières années serait le résultat conjugué du retrait des indemnités sociales aux jeunes de seize à dix-huit ans, la libération par des établissements psychiatriques de malades mentaux « légers » venus échouer sur le trottoir et de difficultés d'intégration dans la vie civile d'anciens militaires. *« Les mendiants sont choquants et doivent être signalés à la police... »* : si les propos très durs, tenus par le premier ministre, John Major, dans une interview parue en mai 1994, avaient provoqué la colère des associations caritatives et de l'Eglise anglicane, ils avaient reçu l'assentiment tacite de nombreux Britanniques appartenant à la classe moyenne, en particulier les personnes âgées et les parents d'enfants qui se sentent vulnérables face à ceux qui font la manche.

Se voulant lui aussi le champion de la défense de la loi et de l'ordre, le Parti travailliste a emboîté le pas aux tories sur ce terrain, comme l'atteste la condamnation par le responsable de l'intérieur au sein du cabinet-fantôme, Jacques Straw, de la *« mendicité agressive des alcoolos, des drogués et des utilisateurs de raclettes »*, c'est-à-dire des jeunes qui, aux feux de signalisation, proposent aux automobilistes de nettoyer leur pare-brise.

Marc Roche

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Dn ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1007 - 7,00 F



Avis de gros temps sur la planète

LA SAISON CYCLONIQUE 1995 a d'ores et déjà tenu ses promesses. On l'annonçait vigoureuse (*Le Monde* du 13 septembre), elle s'avère implacable. Aux quatre coins de la planète, ouragans, typhons, hurricanes et willys-willys ont battu les records de l'année dernière qui constituait, déjà, un millésime exceptionnel.

Dans le seul Atlantique nord, on compte à ce jour (la saison ne s'achève qu'en novembre) une quinzaine de tempêtes extrêmes – la dernière, Opal, vient de s'abattre sur la Floride – alors que la demi-douzaine constitue la moyenne annuelle habituelle.

Parallèlement, le cycle des sécheresses et des inondations bat la chamade. Alors qu'un ciel de plomb avait détruit une grande partie de ses récoltes, le Maroc a dû faire soudainement face à des précipitations catastrophiques. A quelques dizaines de kilomètres de là, il ne pleut toujours pas sur le sud de l'Espagne, pour la cinquième année consécutive.

Ailleurs, et la liste est loin d'être exhaustive, la Corée du Nord est dévastée par des inondations qui touchent le quart de la population tandis que, selon la Croix-Rouge, 114 millions de Chinois (!) souffrent du même mal dans le nord du pays. Même phénomène en Inde, au Bangladesh, en Thaïlande, au Cambodge.

Soit il pleut trop, soit il ne pleut pas assez, et chaque fois on impute au phénomène un caractère « exceptionnel ».

Et si l'exception devenait la règle ? Les catastrophes naturelles constituent un des gènes essentiels de l'histoire : celui qui instaure en tragédie le face-à-face de l'homme et de la nature. Mais l'humanité a tellement démontré ses capacités à s'adapter au pire que la perception des désastres a tendance à se banaliser, au rayon des faits divers.

Cependant, ces dernières années, la succession des catastrophes a quelque chose de trop répétitif et de trop systématique pour ne pas inquiéter. N'est-il pas temps de se demander si, vraiment, le phénomène est strictement naturel, donc inévitable ?

L'accélération et l'approfondissement de celui-ci sont en tout cas inscrits dans les chiffres.

Jean-Paul Besset

Lire la suite page 14

Un Nobel pour l'Irlande



SEAMUS HEANEY

***POUR MARY ROBINSON**, le* chef de l'Etat, c'est un *« grand honneur pour l'Irlande »*. Pour John Hume, le chef du Parti travailliste et social-démocrate d'Irlande du Nord, c'est *« une fabuleuse nouvelle qui traversera tout le pays, au nord comme au sud »*. Des universitaires qui l'ont côtoyé à Belfast aux buveurs de bière du Scruffy Murphy, l'un de ses pubs favoris de Dublin, *toute l'Irlande salue* le poète Seamus Heaney – cinquante-six ans –, enfant catholique de Mossbawn, un village du comté de Derry, dans le nord de l'île, qui s'est vu décerner, jeudi 12 septembre, le prix Nobel de littérature. Celui qui, encore étudiant, signait ses premiers poèmes sous le pseudonyme d'Incertus, a mené en parallèle une brillante carrière universitaire. Après avoir été professeur de poétique à Oxford, il est, depuis 1982, professeur de rhétorique associé à l'université Harvard, aux Etats-Unis, et développe une activité soutenue d'écrivain et d'essayiste.

Lire page 25

EX-YOUGOSLAVIE Les belligérants ont accepté, jeudi 5 octobre, un cessez-le-feu de soixante jours sur l'ensemble de leur territoire, aux termes d'un accord obtenu par Washington. Son entrée en vigueur est fixée au 10 octobre. Sa durée initiale de deux mois pourra, éventuellement, être étendue. ● LES NÉGOCIATIONS entre les présidents de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et de Serbie devraient commencer vers le 25 octobre aux Etats-Unis. Elles pourraient se poursuivre pendant une quinzaine de jours pour se terminer à Paris lors d'une « conférence internationale sur la paix ». *« Nous avons franchi un nouveau pas important sur la route difficile mais prometteuse de la paix en Bosnie »*, a déclaré le président Bill Clinton. ● A SARAJEVO, malgré plusieurs brèches, le siège, qui dure depuis trois ans et demi, n'est pas encore totalement levé *(lire notre éditorial page 14).*

Le cessez-le-feu en Bosnie ouvre la voie à une vraie négociation

L'accord, annoncé par Bill Clinton, devrait entrer en vigueur le 10 octobre sur l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine. Il donne le signal de départ d'un processus d'entretiens, qui pourrait se conclure à Paris lors d'une « conférence internationale sur la paix »

SARAJEVO
de notre correspondant

Le cessez-le-feu, annoncé par le président américain Bill Clinton, doit entrer en vigueur mardi 10 octobre sur l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine. Sa durée a été fixée à soixante jours. La trêve doit permettre la tenue d'*« entretiens indirects »* puis – espère Washington – directs entre les belligérants, à partir du 25 octobre aux Etats-Unis, qui seront suivis d'une « conférence internationale de paix » à Paris. La seule condition préalable à l'application du cessez-le-feu est l'alimentation de Sarajevo en gaz et en électricité. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a estimé, jeudi, que cet accord de cessez-le-feu était *« un accord sérieux »*. *« Nous le respecterons, et je pense que la partie serbe aura également intérêt à le respecter »*, a-t-il ajouté. Le leader serbe Radovan Karadzic a déclaré que le cessez-le-feu signifiait *« le commencement de la fin de la guerre »*.

L'accord prévoit, outre la suspension des opérations militaires, l'ouverture de deux routes vers l'enclave de Gorazde, et l'échange des prisonniers de guerre. Gorazde devra être accessible non seulement aux convois de l'ONU, mais aussi à des convois bosniaques non militaires. Ce sera, si l'accord est appliqué, la première fois depuis le début de la guerre que Gorazde sera relié au monde extérieur par une « route bleue » ouverte au trafic civil, du même type que celle dont bénéficie actuellement la capitale bosniaque.

> Si un plan de paix définitif paraît encore improbable, il n'y a jamais eu, depuis trois ans, autant de chances de parvenir à une solution de la crise bosniaque

L'accord stipule que les convois de la Forpronu pourront rejoindre Gorazde depuis Sarajevo ou depuis Belgrade.

Le président Izetbegovic a, par ailleurs, rappelé que la levée du siège de Sarajevo était garantie par les promesses formulées par l'ONU et l'OTAN après le massacre du marché de Markale, et qu'elle n'avait donc pas à figurer dans l'accord de cessez-le-feu. Le président bosniaque a obtenu que le médiateur américain, Richard Holbrooke, signe, au nom de Bill Clinton, un engagement solennel à reprendre les raids aériens au cas où les Serbes ne se plieraient pas aux conditions occidentales, notamment l'ouverture aux civils de la route directe qui relie Sarajevo à la Bosnie centrale. Ce texte précise que les Américains considéreront également comme une *« violation délibérée »* toute coupure de gaz ou d'électricité dans la ville de Sarajevo.

Le secrétaire d'Etat adjoint, Richard Holbrooke, qui a obtenu la signature de l'accord au terme d'incessantes navettes entre les capitales de la région, a reconnu : *« Les progrès accomplis sont très limités en comparaison de l'énorme fossé »* qui sépare encore les Serbes et la Fédération croato-bosniaque. Le médiateur américain, qui construit semaine après semaine un fragile édifice devant aboutir à un accord de paix, sait que son chemin sera semé d'embûches : *« Il y aura des hauts et des bas*, a-t-il déclaré. *Il y aura des crises. »*

Bosniaques, Serbes et Croates, en signant un cessez-le-feu, ont, en fait, accepté de donner le signal de départ d'un véritable processus de négociations. Jusqu'à présent, les accords obtenus par M. Holbrooke à Genève et à New York étaient surtout destinés à cerner le problème et non à le résoudre.

Deux mois de ballet diplomatique

L'accord de cessez-le-feu en Bosnie ouvre la voie à des négociations directes entre les trois parties du conflit, pendant la durée de soixante jours prévue dans le compromis. Pour la première fois depuis le début de la guerre en 1991, les présidents de Croatie, Franjo Tudjan, de Bosnie-Herzégovine, Alija Izetbegovic, et de Serbie, Slobodan Milosevic, devraient se retrouver aux Etats-Unis pour des pourparlers qui débuteront vers le 25 octobre.

Selon le conseiller du président Clinton pour les affaires européennes, Alexander Vershbow, ces discussions ne devraient pas dépasser deux semaines. Elles seraient ensuite suivies, dès que possible, par une « conférence internationale sur la paix » qui se tiendrait à Paris, avec, pour terminer, la signature d'un traité de paix « global », lors d'un sommet au niveau des chefs d'Etat. L'édifice reste dépendant de la solidité du cessez-le-feu, qui doit entrer en vigueur le 10 octobre. – *(AFP.)*

Cette fois, les présidents serbe, bosniaque et croate ont accepté la tenue de discussions concrètes, qui auront lieu à la fin du mois d'octobre. Le cessez-le-feu apportera la garantie que les pourparlers se dérouleront dans un contexte serein et que les interlocuteurs ne seront pas soumis à une pression militaire sur le terrain. Si un plan de paix définitif paraît encore improbable, il n'y a jamais eu, depuis trois ans, autant de chances de parvenir à une solution à la crise bosniaque. Les trois hommes devront tenter de s'entendre sur la future organisation de l'Etat bosniaque divisé en deux entités et, surtout, sur la carte de partage du pays.

« En ce moment, j'évalue les chances de parvenir à un accord global à 50/50 », a commenté Alija Izetbegovic. Le président bosniaque a évoqué, en souriant, l'*« optimisme »* de Richard Holbrooke concernant ces négociations prochaines, précisant que le médiateur américain *« en savait peut-être plus sur les Serbes »* que lui-même. M. Izetbegovic a sous-entendu que, puisque les Américains paraissaient croire à leur initiative de paix, les Bosniaques ne pouvaient pas s'opposer actuellement aux efforts de Washington.

Le gouvernement de Sarajevo avait le sentiment que son intérêt immédiat était désormais la signature d'une trêve. Après les spectaculaires victoires militaires du mois de septembre, qui ont permis aux forces croato-bosniaques de récupérer 20 % du pays, *« l'heure est à la digestion »*, selon l'expression d'un diplomate occidental. L'armée serbe est en train de reprendre ses esprits et de contre-attaquer dans le nord de la Bosnie. Les Serbes ont annoncé, jeudi soir, la reconquête de la ville stratégique de Klujc. L'armée bosniaque, encore extrêmement fragile, devrait profiter du cessez-le-feu pour consolider ses nouvelles lignes de défense, tenter de « digérer » et de conserver ses conquêtes et offrir à ses soldats, dans l'attente du résultat des négociations, un repos *qui* pourrait être hivernal.

Rémy Ourdan

Les effectifs de la Forpronu seront réduits d'un tiers

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Poussé par des considérations financières et politiques, le secrétaire général de l'ONU a annoncé, jeudi 5 octobre, la réduction d'un tiers des effectifs de la Forpronu en Bosnie. Ce resserrement ne nécessite pas de décision du Conseil de sécurité, et ce n'est donc qu'à titre d'*« information »* que les pays contributeurs de troupes ont reçu une lettre du secrétariat à ce sujet.

Forte de plus de 30 000 soldats, la Forpronu sera réduite de 6 000 « casques bleus » et de 3 000 soldats appartenant aux unités britanniques de la Force de réaction rapide. Les pays directement concernés par la réduction ou le rapatriement des contingents seront le Bangladesh, le Canada, les Pays-Bas, le Pakistan, la Malaisie, certains pays scandinaves, l'Espagne et la Turquie. Les 3 000 Britanniques de la 24e brigade aérienne mobile seront en alerte dans leur pays.

« Il ne s'agit que d'un exercice de bon sens, explique un des porte-parole de l'ONU, Fred Eckhart ; *la nouvelle donne en Bosnie oblige à repenser la configuration de nos forces. »* D'un point de vue financier, expliquent les experts au secrétariat, cette réduction économisera un peu moins de 1 million de dollars par jour sur le budget des opérations de maintien de la paix. Le coût mensuel, qui est actuellement de l'ordre de 77 millions de dollars, sera diminué de 26 millions, s'établissant à 51 millions.

PAS D'OBJECTION

D'un point de vue militaire, disent ces experts, la chute de deux enclaves orientales (Srebrenica et Zepa) et la stabilisation d'une troisième (Bihac), avec l'aide de l'armée croate, ont eu pour résultat une modification importante du paysage à la fois militaire et politique en Bosnie, supprimant désormais la nécessité de la présence de la plupart des soldats dans ces zones.

Selon des diplomates, la décision d'allégement, qui a été prise en juillet 1995 en consultation avec le général Janvier, commandant des forces de l'ONU dans la région, a été retardée à cause des frappes aériennes de l'OTAN et des réticences américaines.

Dans un communiqué de presse publié jeudi 5 octobre, le secrétaire général explique que les quelque 21 000 « casques bleus » toujours sur le terrain y resteront *« jusqu'au déploiement d'une nouvelle force multinationale... »*. *« Les Etats-Unis souhaitent intégrer plusieurs milliers des soldats déjà en Bosnie à la force multinationale »*, indiquait un diplomate à l'ONU.

Les membres du Conseil de sécurité, informés de la décision de M. Boutros-Ghali mercredi, n'ont pas émis d'objection. Selon un diplomate, la seule préoccupation des pays fournisseurs de troupes était d'*« être perçus comme ceux qui abandonnent les Bosniaques à leur sort »*.

Afsané Bassir Pour

L'OTAN examine les modalités pratiques d'une force de paix

LES ÉTATS-MAJORS de l'OTAN ont présenté, jeudi 5 octobre, à Williamsburg (Etats-Unis), aux seize ministres de la défense de l'Alliance atlantique (dont le ministre français accompagné, pour la première fois depuis 1966, de son chef d'état-major des armées) une première étude sur l'envoi d'une force de paix (*« implementation force »* ou IFOR) en Bosnie.

Il s'agira d'une unité multinationale, probablement inférieure en effectifs aux 50 000 hommes primitivement annoncés, dont la mission et la composition n'ont pas fait l'unanimité lors de cette réunion informelle. Les divergences portent essentiellement sur le rôle de l'ONU et la place à donner à la Russie dans cette configuration.

Les Américains ont insisté pour mettre l'ensemble de ce dispositif sous *« un commandement et un contrôle unique »* par l'OTAN. Ils acceptent qu'il y ait une légitimité donnée à l'action de l'OTAN par l'ONU – selon la formule, par exemple, du vote d'une résolution par les Nations unies –, alors que les Français souhaitent la désignation d'un représentant de l'ONU qui supervise les activités civiles et militaires.

De même, à Washington, le département d'Etat a considéré que les forces de l'OTAN et des unités russes ne pouvaient pas être *« mélangées »* et il a proposé que ce soient *« des éléments séparés dans le cadre d'un effort global »*. La France, de son côté, a imaginé d'associer une division française – quelque 12 500 hommes, au lieu des 7 500 déjà sur place en Bosnie dans le cadre de la Forpronu – à une brigade russe, *« sans que la Russie*, a précisé Charles Millon, *ait ni droit de veto ni droit d'intervention dans les directives appliquées sur le terrain »*.

Concernant l'éventualité de cette participation russe, les Américains et les Français étudient la possibilité de demander à Moscou de se charger d'une partie de la reconstruction du pays, en zone serbe.

D'une manière générale, les Américains et les Européens sont restés sur leurs positions respectives à propos de l'idée, avancée par Washington, de profiter de l'envoi de l'IFOR pour reconstituer l'armée bosniaque.

Dans les milieux militaires, on indique que, aussitôt après la conclusion d'un accord de paix, l'OTAN prélèverait sa chaîne de commandement de l'IFOR dans les états-majors du corps de réaction rapide (à Heidelberg, en Allemagne). Les militaires de l'organisation atlantique souhaitent prépositionner, le plus tôt possible, en Croatie, des détachements logistiques pour préparer le déploiement de l'IFOR. Enfin, l'OTAN étudie comment accueillir un officier général russe de liaison à Mons (Belgique), où siège le commandement suprême des forces alliées en Europe, et des officiers de liaison russes à chaque niveau de l'opération de paix lorsqu'elle se mettra en place en Bosnie.

J. I.

La Macédoine change de drapeau

Le Parlement de l'ex-République yougoslave de Macédoine (Fyrom) a voté, jeudi 5 octobre, une loi modifiant le drapeau national, conformément à l'accord gréco-macédonien conclu sous l'égide des Nations unies. La modification de l'emblème national, le « soleil de Vergina », dont la Grèce affirme qu'il appartient à son patrimoine historique, fait partie de l'accord intérimaire de normalisation des relations gréco-macédoniennes conclu le 13 septembre à New York (*Le Monde* du 15 septembre).

Ce compromis prévoit la levée, à partir du 14 octobre, de l'embargo commercial imposé par la Grèce à la Fyrom en février 1994, en échange de la modification du drapeau et de la Constitution du pays. La session du Parlement s'est tenue deux jours après l'attentat à la voiture piégée dont a été victime le président Kiro Gligorov. Selon les informations données par le ministre bulgare de l'intérieur, Lubomir Natchev, l'état de santé du chef de l'Etat s'est *« aggravé »*, et *« le pire est à craindre »*. – *(AFP).*

Sarajevo : trois ans de siège et de multiples mensonges

SARAJEVO
de notre correspondant

Les Occidentaux prétendent avoir obtenu la levée du siège de Sarajevo. Les Serbes affirment avoir obéi à l'ultimatum international. Et les Bosniaques continuent d'accuser les Serbes de maintenir la pression sur la ville. Les trois ont sans doute un peu raison. Mais surtout, Occidentaux, Serbes et Bosniaques mentent, par omission ou par mauvaise foi. Le siège de Sarajevo, qui dure depuis trois ans et demi, ne fut presque jamais total. L'encerclement ne fut pas parfait, puisque l'armée bosniaque contrôle le mont Igman. Le blocus ne fut pas parfait, puisque la Forpronu est parvenue, tant bien que mal, à ravitailler la ville.

L'horreur du siège de Sarajevo est due, tout d'abord, aux bombardements serbes qui ensanglantent la capitale depuis le printemps 1992, hormis deux ou trois « trêves ». L'armée serbe, munie des canons de l'ex-armée yougoslave, a maintenu la ville sous une pression intense, notamment jusqu'à la fin de l'hiver 1994. Pour les habitants, outre les bombardements, le siège de Sarajevo a une signification extrêmement simple : ils ne sont pas libres d'aller et de venir à leur guise, de sortir de la ville s'ils le désirent. De cette situation, les Serbes ne sont pas les uniques responsables.

Depuis longtemps, l'armée bosniaque peut circuler hors de Sarajevo, par un étroit tunnel creusé sous l'aéroport, puis emprunter la piste du mont Igman. C'est par ce canal que les militaires reçoivent les armes et les munitions nécessaires à leur défense. Le gouvernement a fait le choix de contrôler sévèrement l'emploi de ce tunnel et de la route. Accorder la priorité à l'armée semble naturel, mais les Sarajeviens reprochent à leurs propres autorités de ne pas les autoriser à voyager. Un officiel bosniaque explique que, *« si les civils partaient, les soldats n'auraient plus la volonté de se battre »*. Un bon combattant est celui qui, lorsqu'il rentre du front, retrouve les gens qu'il aime. Si ceux-ci partent à l'étranger, le soldat aura pour unique objectif de les rejoindre, au lieu de se consacrer à la libération de la ville.

L'ONU et l'OTAN, emmenées par les Etats-Unis et la France, ont récemment obtenu des résultats spectaculaires : les canons serbes ont reculé à 20 kilomètres, l'aéroport est rouvert aux vols humanitaires, les convois d'aide internationale arrivent en ville et les camions bosniaques peuvent circuler librement par les « routes bleues » qui relient la capitale au mont Igman, sans traverser le territoire serbe.

> « Je serai libre le jour où l'armée serbe aura définitivement quitté les collines »

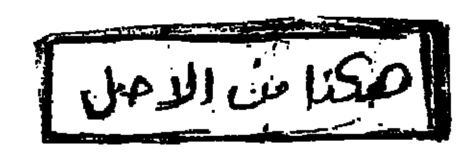
Mais cela ne signifie rien pour les Sarajeviens, qui ont toujours considéré que cette perfusion était vicieuse. *« L'Occident nous laisse mourir le ventre plein »* est une phrase souvent répétée depuis trois ans. En revanche, l'ouverture des « routes bleues » est véritablement un événement : les étals des marchés se remplissent et les prix baissent. Les Sarajeviens en profitent pour acheter les produits frais et les objets utiles que la Forpronu n'a jamais apportés : vêtements, réchauds, ampoules, bouteilles de gaz... De plus, puisque les camions franchissent sans encombre l'aéroport, les habitants espèrent faire de même.

C'est là que l'armée bosniaque, mandatée par le gouvernement, intervient. Pour ressortir de la capitale, les chauffeurs de ces convois doivent être munis d'autorisations spéciales. Si un Sarajevien désire partir, il doit réunir tant de papiers officiels que les démarches durent souvent plus d'un an... et les routes sont à nouveau closes. Les jeunes filles y parviennent parfois, à l'invitation d'universités étrangères. Pour les hommes, qui sont obligés de servir au sein de l'armée, la fuite est quasiment impossible. *« C'est la guerre... »*, commente placidement un officiel bosniaque.

Les Serbes, qui nient assiéger la ville depuis 1992 et expliquent que *« le hasard veut que Sarajevo soit entouré de villages peuplés de Serbes depuis plusieurs siècles »*, ont évidemment l'écrasante responsabilité de l'existence de cet immense camp de prisonniers. Si les Serbes n'avaient pas déclenché la guerre en Bosnie-Herzégovine, s'ils n'avaient pas attaqué et assiégé la capitale, les Sarajeviens seraient libres. Les habitants maugréent donc contre les consignes de leur gouvernement, mais accusent les Serbes de maintenir le siège.

Car, malgré le recul des canons serbes, malgré l'ouverture des « routes bleues », le siège de Sarajevo n'est pas levé. L'armée serbe encercle toujours la ville – les Occidentaux ne lui ont d'ailleurs jamais demandé de retirer ses hommes – et conserve les moyens militaires de s'opposer à une offensive bosniaque. Le fait de faire entrer des convois humanitaires, avec souvent le consentement des Serbes, ne constituera jamais une levée du siège de la ville. Une brèche existe, à travers le mont Igman, en territoire tenu par les Bosniaques. Jusqu'à présent, le gouvernement de Sarajevo estime qu'il est trop tôt pour autoriser les habitants à l'emprunter, de peur qu'un exode ait lieu. Le siège de Sarajevo, parfois ambigu, se poursuit donc. *« Vous pouvez nous donner de la nourriture et provoquer l'arrêt des bombardements*, dit une femme, *je ne me sentirai pas libre. Je serai libre le jour où l'armée serbe aura définitivement quitté les collines. Je serai libre le jour où, sereine, je pourrai m'asseoir au volant de ma voiture et aller voir la mer. »*

R. O.



L'union douanière avec l'Europe est la priorité du nouveau gouvernement turc

Le soutien de l'extrême droite rendra difficile la stratégie du premier ministre, Mme Tansu Ciller

Grâce notamment au soutien d'un petit parti ultranationaliste, Mme Tansu Ciller, qui a formé un gouvernement minoritaire, devrait réussir à obtenir la confiance du Parlement turc. Les relations avec l'Union européenne et les négociations avec les syndicats devraient conditionner *la survie du nouveau cabinet, vulnérable face à une opposition galvanisée par la faiblesse apparente de Mme Ciller.*

ISTANBUL
de notre correspondante

A l'issue de deux semaines de tension et d'incertitude, le premier ministre turc, Mme Tansu Ciller, est finalement parvenu, jeudi 5 octobre, à former un gouvernement minoritaire, qui bénéficiera du soutien, de l'extérieur, du Parti d'action nationale (MHP, extrême droite), dirigé par Alparslan Türkes, et du Parti démocratique de gauche (DSP), de Bülent Ecevit.

Mme Ciller a soumis la liste du nouveau cabinet à l'approbation du président Suleyman Demirel, tard dans la soirée de jeudi. Composé de trente ministres du DYP, le nouveau gouvernement devra également être présenté à l'Assemblée nationale, où il devrait obtenir, sauf surprise de dernière minute, un vote de confiance.

La formation du 51e gouvernement de la République turque représente une semi-victoire pour Mme Ciller, dont la carrière politique semblait dangereusement à la dérive au cours des derniers jours, alors que, dans les coulisses, ses opposants aiguisaient leurs couteaux. Mais le prix à payer pour le soutien de deux « vieux loups » de la politique turque, en particulier pour celui d'Alparslan Türkes, dont les vues ultranationalistes vont à l'encontre de la démocratisation et de l'ouverture vers l'Europe désirée par Mme Ciller, pourrait être lourd. Récemment, la presse turque avait ainsi révélé les excès de brutalité de certains membres des forces de sécurité, apparemment liés au MHP, dans la province de Tunceli, dans le Sud-Est anatolien. Jeudi, Alparslan Türkes a sévèrement condamné le célèbre industriel Sakip Sabanci, qui avait suggéré une solution politique au problème kurde lors d'une visite à Diyarbakir.

Agé de 78 ans, M. Türkes était un des auteurs du coup d'Etat militaire de 1960. Dans les années 1970, les combats entre les groupes paramilitaires fascistes, proches de son parti, et les groupes d'extrême gauche avaient causé le chaos en Turquie, forçant l'intervention de l'armée en 1980. Cette période avait également été caractérisée par la rivalité entre Bülent Ecevit, le dirigeant de gauche, et Suleyman Demirel, aujourd'hui président de la République.

Pour résoudre la crise gouvernementale engendrée par l'éclatement, le 20 septembre dernier, de la précédente coalition (avec les sociaux-démocrates), les milieux d'affaires, les diplomates et une large partie de la population auraient souhaité une alliance entre le DYP et le Parti de la mère patrie (ANAP) de Mesut Yilmaz, deux partis à l'idéologie similaire, dont l'union aurait permis la création d'un gouvernement solide. Les poignées de main et les sourires échangés devant les caméras par Mme Ciller et M. Yilmaz au cours d'une brève période de flirt n'ont pas réussi à prendre le pas sur l'animosité personnelle qui oppose deux personnalités aspirant à prendre la direction de la droite turque.

IMPORTANTES CONCESSIONS

Mme Ciller, déterminée à arriver aux prochaines élections à la tête du gouvernement, avait d'emblée préféré la solution d'un gouvernement minoritaire qui devait lui permettre de contrôler tous les ministères. En réalité, les négociations avec ses partenaires se sont révélées plus difficiles que prévu et Mme Ciller a été forcée de faire des concessions importantes pour se maintenir au pouvoir.

Si la formation du gouvernement a été accueillie avec soulagement, les diplomates européens craignent qu'une telle structure ne soit « *un gouvernement à incidents* », vulnérable face à une opposition galvanisée par la faiblesse apparente de Mme Ciller.

La première tâche du cabinet sera de résoudre le conflit l'opposant aux travailleurs du secteur public, une condition *sine qua non* pour garder le soutien du MHP et du DSP. Courtisés par les divers partis d'opposition au cours de cette période de confusion, les syndicats sont devenus un élément-clé du jeu politique et continueront d'exercer leur pouvoir dans les mois à venir. Les travailleurs réclament des augmentations de salaire substantielles pour mettre fin à une grève qui paralyse le pays depuis plus de deux semaines.

Autre sujet prioritaire : la mise en œuvre d'une union douanière entre la Turquie et l'Europe. Le premier ministre n'a jamais caché que son but prioritaire était de garantir l'entrée en vigueur au 1er janvier 1996 de ce traité, essentiellement économique, qui est devenu un véritable symbole de la modernisation en Turquie. « *Le gouvernement minoritaire est un arrangement à court terme* », explique un collaborateur de Mme Ciller. « *L'ancrage à l'Europe sauvera la Turquie du radicalisme, et du nationalisme excessif.* »

La plupart des analystes prédisent des élections anticipées au printemps, si l'union douanière est acceptée. Mais, pour obtenir l'aval du Parlement européen, préoccupé par les violations répétées des droits de l'homme, la révision de l'article 8 de la loi antiterroriste – qui limite la liberté d'expression – est indispensable. Mme Ciller devra essayer de convaincre ses nouveaux partenaires, qui se sont jusqu'à présent montrés opposés à toute modification, de l'importance cruciale d'une telle démarche.

Nicole Pope

Les principaux membres du nouveau gouvernement

- **Premier ministre :** Mme Tansu Ciller.
- **Ministre des affaires étrangères :** M. Coskun Kirca.
- **Ministre de la justice :** M. Bekir Sami Dace.
- **Ministre de la défense :** M. Vefa Tanir.
- **Ministre de l'intérieur :** M. Nahit Mentese.
- **Ministre des finances :** M. Ismet Atilla.
- **Ministre de l'éducation nationale :** M. Turhan Taylan.
- **Ministre du logement et de la construction :** M. Tunc Bilget.
- **Ministre de la culture :** M. Koksal Toptan.

Jean Paul II invite l'ONU à élaborer un « droit des nations »

NEW YORK
de notre envoyé spécial

C'est un cours de morale politique que le pape a prononcé, jeudi 5 octobre, à l'assemblée générale de l'ONU, où sa précédente visite remontait à 1979. Il est temps, a-t-il affirmé, d'envisager « *un accord international analogue* [à la Déclaration des droits de l'homme de 1948], *qui traite des droits des nations dans leur ensemble* ». Un tel projet se justifie si l'on veut mettre en place un « *monde juste* ». Pour lui, le monde actuel se caractérise par « *une accélération extraordinaire de la recherche de la liberté* », mais aussi par la peur de l'avenir. Convaincu qu'il existe une « *loi morale universelle* », le pape insiste sur la nécessité de substituer à un « *siècle des contraintes* » un « *siècle de la persuasion* ». Certes, dans le monde, « *certains nient l'universalité des droits humains* », mais le chef de l'Eglise catholique voit un exemple de courage dans les « *révolutions non violentes de 1989* ». L'un des principaux défis contemporains est constitué par la question des nationalités, qui est « *une exigence impérieuse d'identité et de survie, comme une sorte de contrepoids aux tendances à l'uniformisation* ».

ÉTHIQUE DE LA SOLIDARITÉ

Développant ce concept de « *droit des nations* », le pape souligne que ni un Etat, ni une autre nation, ni une organisation internationale, « *n'est jamais fondé à considérer qu'une nation déterminée ne serait pas digne d'exister* », même si ce « *droit fondamental à l'existence* » ne suppose pas nécessairement une « *souveraineté étatique* ». Il implique, en revanche, pour toute nation, le droit de conserver sa propre langue et sa culture, par lesquelles un peuple défend « *sa souveraineté spirituelle originelle* ». Bien que pouvant être facilement transposé au problème palestinien et à celui de l'ex-Yougoslavie, le modèle proposé par Jean Paul II reste assez flou. Il ne précise pas à partir de quel stade une entité culturelle ou ethnique, qui revendique une autonomie propre, pourrait accéder au rang d'une nation.

En contrepartie, ces exigences vitales de la « *particularité* » doivent se concilier avec celle de l'« *universalité* », c'est-à-dire du devoir de toutes les nations de vivre « *dans une disposition pacifique, respectueuse et solidaire à l'égard des autres nations* ». Devoir d'autant plus impérieux que la peur de la différence peut mener à « *nier l'humanité même de l'autre* », comme le montrent les souffrances des populations de Bosnie.

Un autre thème développé par Jean Paul II est celui de la liberté. Pour lui, elle n'est pas uniquement l'absence de tyrannie et d'oppression. Elle se réalise « *dans la recherche et la mise en œuvre de la vérité* ». De ce point de vue, Jean Paul II estime que l'« *utilitarisme, cette doctrine qui ne définit pas la moralité à partir de ce qui est bon, mais à partir de ce qui est profitable* », est une menace « *pour la liberté des individus et des nations* ». Pour lutter contre cette tendance, il faut qu'une « *éthique de la solidarité* » s'impose sur la scène internationale. A cet égard, les Nations unies ont une responsabilité particulière. L'ONU, a souligné le pape, doit s'élever toujours plus du « *stade d'une froide institution de type administratif à celui de centre moral, où toutes les nations se sentent chez elles, développant la conscience commune d'être une « famille des nations »* ».

Laurent Zecchini

Le pape jette l'anathème sur l'avortement

Jean Paul II a jeté une nouvelle fois l'anathème sur la légalisation de l'avortement, en déclarant, dans une homélie prononcée jeudi 5 octobre au Giants Stadium d'East Rutherford, dans le New Jersey, qu'elle avait souillé la tradition américaine de tolérance et de liberté. « *Quand l'enfant à naître n'est plus sous la protection de la société, les plus profondes traditions de l'Amérique sont gravement atteintes et menacées, et une souillure morale pèse sur la société* », a-t-il affirmé. Jean Paul II a déclaré que les fœtus étaient « *une nouvelle classe* » sociale exclue des droits accordés à tout individu et il a comparé la campagne des adversaires de l'avortement à la lutte contre la discrimination raciale.

Les militants anti-IVG mènent des campagnes de plus en plus violentes aux Etats-Unis pour réclamer la révision d'une décision de la Cour suprême, qui a légalisé en 1973 l'interruption volontaire de grossesse au cours des trois premiers mois de grossesse. – *(Reuter.)*

COMMENTAIRE

LA NATION, SANS LE NATIONALISME

« *Je suis fils d'une nation que ses voisins ont condamnée à mort à plusieurs reprises, mais qui a survécu (...) grâce aux ressources de sa culture* », affirmait Jean Paul II en 1980 à l'Unesco. Ce « droit des nations », qu'il vient, pour la première fois explicitement, de revendiquer à la tribune de l'ONU, trouve sa source dans son expérience polonaise. Pour Karol Wojtyla, la nation est la garantie de l'identité d'un peuple et de sa permanence à travers l'histoire.

C'est en affirmant les droits de la culture et de la nation face à l'Etat totalitaire que le pape avait contribué, hier, par ses voyages en Pologne et leurs répercussions dans les pays voisins, à la chute du communisme. On l'avait entendu, en 1991 à Budapest, prendre la défense des minorités hongroises de l'étranger, et le Vatican avait été l'un des premiers à reconnaître l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie.

Mais la méthode, qui consistait hier à exalter les droits de la nation et des minorités contre le joug totalitaire, risque de ne plus être comprise aujourd'hui. Des Etats plurinationaux, ethniques ou religieux sont devenus des poudrières. Le pape prendrait-il le risque d'y cautionner de nouveaux affrontements ? Il répond dans son discours de l'ONU. Le « droit des nations » n'a rien à voir avec le patriotisme exacerbé, le rejet de l'étranger, l'exclusivisme religieux, et c'est parce qu'elle est un obstacle à l'« *éthique de la solidarité* » que l'idéologie nationaliste doit être dénoncée. Le pape entendait par là signifier que s'enfermer dans un nationalisme étroit, c'est se fermer aux valeurs de l'universel et que là réside le plus grand péril pour le monde. Au risque d'apparaître en parfaite contradiction avec ce propos, quelques heures plus tard, en semblant encourager l'intolérance des commandos anti-avortement aux Etats-Unis.

H. T.

Les familles des disparus en Casamance dénoncent le silence des autorités

DAKAR. Six mois jour pour jour après la disparition de quatre touristes français en Casamance (Sénégal), leurs familles et l'association qui les soutient ont dénoncé, dans un communiqué publié vendredi 6 octobre, « *le silence* » qui entoure l'affaire « *malgré* [les] *nombreuses démarches* » effectuées tant auprès des autorités françaises que sénégalaises. Il faut « *tout faire pour que la vérité éclate* », indique le communiqué. En fait, selon les milieux français proches de l'enquête, la vérité serait connue depuis longtemps : les quatre touristes ont été tués par des indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) venus se réfugier dans la forêt après un coup de main contre une unité de l'armée sénégalaise. « *L'identité des assassins est connue. On sait où ils se trouvent, comme on sait dans quel périmètre les corps des quatre Français ont été enterrés* », assure un haut responsable. Mais l'armée sénégalaise contrôle mal cette région et c'est ce qui expliquerait, selon ce dernier, que les corps n'aient pas été retrouvés.

Les experts craignent « un accident nucléaire grave » en Bulgarie

SOFIA. Le réacteur numéro 1 de la centrale nucléaire bulgare de Kozloduy a redémarré mercredi 4 octobre. L'Institut (français) de protection et de sûreté nucléaires (IPSN) et son homologue allemand GRS déplorent, dans un communiqué commun, publié jeudi, cette décision prise par le gouvernement de Sofia en dépit des avertissements des experts occidentaux et d'une démarche officielle des sept pays les plus industrialisés (*Le Monde* du 25 septembre). L'IPSN et le GRS, qui participent depuis 1991 à un programme européen d'assistance pour l'amélioration de la sûreté à Kozolduy et dont les experts connaissent parfaitement la centrale, sont formels : « *Un accident grave lié à une rupture de la cuve* [du réacteur] *ne peut pas être exclu.* » Les Bulgares ont, en effet, négligé de procéder, avant le redémarrage, aux vérifications – demandées par les experts occidentaux – de soudures « *critiques* » parce que particulièrement soumises au rayonnement. Or, souligne un technicien de l'IPSN, l'acier utilisé par les Russes pour fabriquer la cuve de ce réacteur, le plus ancien de la centrale, est d'une qualité particulièrement mauvaise.

EUROPE

■ **ESPAGNE : le Congrès des députés s'est prononcé,** jeudi 5 octobre, à une courte majorité (176 voix contre 161 et 3 bulletins nuls), contre la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire des escadrons de la mort anti-basques (GAL). La mise en place de cette commission avait été proposée par le Parti populaire (conservateur). – *(AFP.)*

■ **LETTONIE : les formations de « gauche » récemment élues au Parlement** ont annoncé, jeudi 5 octobre, leur intention de former une coalition avec l'ultraconservateur et anticommuniste germano-letton, Joachim Siegerist, qui avait réalisé une percée inattendue lors des élections législatives du 1er octobre. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le congrès du Parti travailliste a créé la surprise** en votant, jeudi 5 octobre, en faveur de la poursuite du programme de sous-marins nucléaires Trident. Le leader du parti, Tony Blair, réussit là où son prédécesseur, John Smith, avait échoué, les militants travaillistes étant traditionnellement favorables au désarmement nucléaire unilatéral. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE : l'Union européenne va livrer 160 000 tonnes de céréales** à l'Arménie qui couvriront 40 % des besoins annuels du pays, aux termes d'un accord signé, mercredi 4 octobre à Erevan, entre le gouvernement arménien et le commissaire européen aux relations extérieures, Hans Van den Broek. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI-LANKA : les « Tigres » tamouls ont reconnu,** jeudi 5 octobre, avoir perdu 150 hommes lors de l'offensive lancée par les gouvernementaux, l'avant-veille, dans la péninsule de Jaffna, au nord de l'île. Selon un porte-parole militaire, les rebelles, en lutte depuis douze ans contre Colombo, ont eu plus de 300 tués et 250 blessés. – *(AFP.)*

■ **JAPON : les essais nucléaires de la France et de la Chine** sont jugés « *impardonnables* » par 84 % des personnes interrogées lors d'un sondage publié, vendredi 6 octobre, dans le quotidien *Yomiuri.* 61,8 % des sondés pensent que le boycottage des produits français est « *une réaction normale* ». – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton** devait annoncer, vendredi 6 octobre, la levée de certaines restrictions contre Cuba, ouvrant la voie à l'établissement de liens avec le peuple cubain. Les mesures devraient porter sur l'ouverture mutuelle de bureaux d'organes de presse dans les deux pays et sur des échanges universitaires. – *(Reuter.)*

■ **Le Texas a exécuté,** mercredi 4 octobre, son 100e condamné à mort depuis que cet Etat américain a rétabli la peine de mort en 1982. 44 condamnés à mort ont été exécutés cette année aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ ***GUATEMALA* : au moins huit paysans ont été tués,** jeudi 5 octobre, à Chisec dans le nord du Guatemala et quinze autres blessés lors d'une attaque perpétrée par un commando armé. « *C'est un massacre et l'armée est responsable* », a déclaré Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la Paix en 1992, tandis que le ministre de la défense a reconnu que des soldats avaient ouvert le feu mais en « *état de légitime défense* ». – *(AP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : neuf personnes ont été tuées et dix-neuf autres blessées,** jeudi 5 octobre, par l'explosion d'une voiture piégée à Drâa ben Khedda, près de Tizi-Ouzou. Les groupes islamistes armés ont récemment multiplié les attentats pour empêcher le déroulement de l'élection présidentielle du 16 novembre. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : la majorité présidentielle veut organiser son autodéfense,** en appelant ses militants à « *se mobiliser pour assurer leur sécurité* », a déclaré, jeudi 5 octobre, Laurent Dona Fologo, le secrétaire général du Parti démocratique (PDCI), l'ancien parti unique. Cet appel fait suite aux manifestations de l'opposition contre le code électoral, qui ont fait cinq morts lundi. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GUINÉE : la première session de l'Assemblée nationale** s'est ouverte, jeudi 5 octobre, à Conakry. Après avoir envisagé le boycottage, les partis d'opposition, qui ont obtenu des députés lors des élections législatives, participeront aux travaux législatifs. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : un conflit oppose les responsables politiques druzes** conduits par Walid Joumblatt au chef spirituel de cette communauté arabophone. Destitué, jeudi 5 octobre, par M. Joumblatt, qui a obtenu l'aval de trois religieux considérés comme des références spirituelles de cette secte musulmane, le cheikh Bahjat Ghaith a refusé d'obtempérer. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **MEXIQUE : le président Ernesto Zedillo a annoncé,** jeudi 5 octobre, au président américain Bill Clinton qu'il avait décidé de rembourser par anticipation 700 millions de dollars sur les 12,5 milliards avancés cette année par les Etats-Unis pour aider le pays à sortir de la crise financière. La somme a été obtenue par un emprunt sur les marchés internationaux libellé en marks. Le Mexique devait rembourser aux Etats-Unis 2 milliards de dollars le 30 octobre. L'annonce, destinée à rassurer les marchés financiers et les investisseurs internationaux, après la baisse de la Bourse mexicaine ces derniers jours, a été bien accueillie à Mexico : les actions mexicaines ont monté de 3,1 % et le peso a remonté à 6,35 pour un dollar.

A Tunis, Jacques Chirac rend un hommage appuyé au président Ben Ali

Alors que le chef de l'État français, en visite pour deux jours dans le pays, vante la « démocratisation » de la politique tunisienne, l'opposition dénonce le caractère « hégémonique et dominateur du régime »

Jacques Chirac devait achever, vendredi 6 octobre, une visite d'Etat de quarante-huit heures en Tunisie par une excursion à Kairouan. Jeudi, à Tunis, le chef de l'Etat français a rendu hommage à Zine El Abidine Ben Ali, son homologue tunisien, en soulignant que ce dernier avait engagé son pays sur *« la voie de la modernisation, de la démocratisation et de la paix sociale »*. M. Chirac a annoncé une forte augmentation du montant de l'aide financière française. Quelques contentieux ont été examinés, concernant notamment la diffusion des émissions de France 2 dans le pays par voie hertzienne, ou le sort des enfants de couples franco-tunisiens séparés. Quelques jours avant la visite du président français, le principal parti d'une opposition tunisienne réduite à la portion congrue au Parlement, le Mouvement démocrate-socialiste, avait adressé à M. Ben Ali un mémorandum dénonçant *« l'obsession sécuritaire »* et le caractère *« hégémonique et dominateur »* du pouvoir.

TUNIS
de notre envoyé spécial

Le parti unique a encore de si beaux restes en Tunisie que Zine el Abidine Ben Ali, qui cumule les fonctions de chef de l'Etat et de président du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), la formation au pouvoir, n'a pas eu grand mal à organiser, en l'honneur de Jacques Chirac, sur l'avenue Bourguiba, les « Champs-Elysées de Tunis », un *« accueil populaire »*, mais sans spontanéité. Sur banderoles et calicots se répétaient les mots presque magiques *« de tolérance, d'ouverture, de dialogue, de démocratie »*, mots pourtant bien galvaudés dans la Tunisie d'aujourd'hui, en la matière pas beaucoup plus *« nouvelle »* que l'ancienne.

A qui s'adressait le *« message d'amitié de la France »* apporté par M. Chirac ? D'abord à *« l'ami cher »*, *« l'homme d'Etat qui incarne* [depuis huit ans] *la Tunisie nouvelle »* qu'il a engagée sur *« la voie de la modernisation, de la démocratisation et de la paix sociale »*. Ensuite – hommage plus inattendu – au père de l'indépendance, Habib Bourguiba, officiellement âgé de quatre-vingt-douze ans, *« homme d'Etat prestigieux »*, sous le règne duquel le pays a fait *« d'immenses progrès »* et qui, destitué pour *« sénilité »*, vit en reclus à Monastir, privé de visites autres que celles de son proche entourage.

En proie aux tracasseries d'un pouvoir dominateur, l'opposition ne méritait-elle pas d'être entendue ?

La France entend adapter les modalités de sa coopération au *« choix lucide et courageux »* que la Tunisie a fait en signant, le 17 juillet – avant le Maroc – un accord de partenariat avec l'Union européenne. Cet hommage appuyé rendu à la réussite économique du pays s'est accompagné de l'annonce d'un quasi doublement du montant de l'aide financière bilatérale en 1995 : 1 milliard de francs au lieu de 594 millions, l'année précédente, essentiellement sous forme de crédits en faveur de la modernisation de l'outil industriel et du développement rural.

Cette visite d'Etat a aussi permis d'apurer certains contentieux en souffrance. C'est ainsi qu'a été signé un accord qui permettra de prolonger la diffusion de France 2 par voie hertzienne sur l'ensemble du territoire tunisien, et que sera construit un espace culturel français, au cœur de Tunis, dans les locaux de l'ex-lycée Carnot. Paris espère de *« nouveaux progrès »* pour régler deux dossiers : l'un sur le sort des enfants d'une vingtaine de couples franco-tunisiens séparés, l'autre sur les biens immobiliers de plusieurs centaines de Français.

Des progrès, M. Chirac s'est bien gardé d'en souhaiter en matière de démocratie et de droits de l'homme, alors que s'affiche le caractère de plus en plus autocratique du pouvoir de M. Ben Ali, comme vient de le dénoncer un mémorandum du Mouvement démocrate-socialiste (MDS).

Le chef de l'Etat français s'est au contraire félicité que les Tunisiens soient désormais en mesure de *« s'exprimer davantage dans le cadre du pluralisme politique »*. Et s'il a jugé que *« la réforme économique, la justice sociale et l'ouverture politique constituent les meilleures ripostes »* pour *« éviter toute dérive vers le fanatisme, l'extrémisme et l'intégrisme, d'où qu'ils viennent »*, ce fut pour ajouter aussitôt que, *« en ce sens, l'expérience tunisienne a su apporter des réponses adaptées »*.

Dans ces conditions cela valait-il la peine que M. Chirac perde son temps à écouter les doléances de ceux qui ne militent pas dans le parti du président ? *« Lors de sa récente visite au Maroc, il a accueilli à sa table tous les chefs des grandes formations*, constate avec amertume un dirigeant du MDS. *M. Mitterrand, lors de son voyage officiel, s'était mieux comporté à notre égard, en recevant non seulement les responsables de l'opposition parlementaire mais encore le président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme. »*

Jacques Chirac aurait-il voulu ménager les susceptibilités du président tunisien ? *« Nous n'avons pas reçu de demandes d'audience de la part de l'opposition »*, réplique-t-on du côté français, où l'on s'interroge cependant sur la *« représentativité »* de cette opposition à laquelle ont été concédés dix-neuf sièges. Justement, parce qu'elle est encore faible, divisée, et en proie à mille et une tracasseries de la part d'un pouvoir dominateur, ne méritait-elle pas d'être entendue par le chef de l'Etat français ? Manière peut-être trop iconoclaste de montrer que la *« Tunisie nouvelle »* ne s'incarne pas dans un seul homme.

Jacques de Barrin

« L'obsession sécuritaire »

Dans un mémorandum de dix pages adressé le 21 septembre à M. Ben Ali, le bureau politique du Mouvement démocrate socialiste (MDS), qui dispose de dix sièges de députés sur les dix-neuf réservés aux partis de l'opposition légale, prend à témoin le chef de l'Etat sur les dérives du régime et l'invite à agir pour revenir aux *« valeurs »* du 7 novembre 1987, date de son accession au pouvoir.

Tout en faisant son autocritique, le MDS dénonce le caractère *« hégémonique et dominateur »* du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), la formation au pouvoir. Il regrette que se soit créé *« un gouffre entre le discours officiel et la pratique »* et déplore *« le quadrillage de la société plus systématique que sous le précédent régime »*. Le MDS insiste sur la nécessité de sortir le pays de *« l'obsession sécuritaire »* et souhaite que le souci de sécurité s'inscrive dans une perspective politique.

Le Parlement israélien a approuvé l'accord avec l'OLP sur la Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les quelques milliers de colons et militants juifs du « Grand Israël » qui ont marché sur la Knesset, jeudi soir 5 octobre, pour perturber le déroulement du vote, n'ont finalement rien changé au résultat. Comme prévu, c'est par deux courtes voix de majorité – 61 pour, 59 contre –, que le Parlement israélien a entériné l'accord signé le 28 septembre, à Washington, par Itzhak Rabin et Yasser Arafat.

Acquis au petit matin, à l'issue d'une longue et ennuyeuse suite de discours prononcés devant des bancs aux trois quarts déserts, ce vote va permettre, dans les six mois, d'étendre à six grandes villes arabes de Cisjordanie l'autonomie palestinienne limitée jusqu'ici aux seules enclaves de Gaza et de Jéricho. A Hébron, le retrait des forces d'occupation ne sera que partiel et n'aura lieu qu'à la fin mars 1996. Ce n'est cependant pas le 8 octobre, comme le réclamait Yasser Arafat, que le *« redéploiement »* militaire israélien commencera, mais le 19 novembre, à Djénine, même si Israël a accepté de présenter la fermeture d'une dizaine de bureaux de l'administration militaire comme le début du redéploiement...

ITZHAK RABIN SUR LA DÉFENSIVE

Jeudi, devant les députés, Itzhak Rabin a rompu avec les discours offensifs qui sont sa marque habituelle. Prenant apparemment au sérieux les derniers sondages très serrés qui le placent à égalité avec le chef de l'opposition, à un an des prochaines élections générales, prévues pour novembre 1996, il s'est délibérément placé dans une position défensive qui lui a permis de répondre aux accusations, mille fois répétées par la droite, de *« brader le pays »*.

S'en prenant, au passage, à l'un des mythes fondateurs du sionisme – *« un peuple sans terre pour une terre sans peuple »* –, M. Rabin a rappelé cette évidence : *« le retour des juifs en Israël »*, après deux mille ans d'exil, ne s'est pas effectué *« sur une terre vide »*. *« Il y avait là des Palestiniens qui se sont battus contre nous pendant une centaine d'années sauvages et sanglantes (...). » « Nous pouvons continuer à nous battre, à tuer et à être tué*, s'est-il écrié sous les lazzis de la droite, *mais nous pouvons aussi donner une chance à la paix. »*

M. Rabin a répété ensuite les termes du dilemme auquel Israël est confronté depuis au moins vingt-huit ans : constituer un *« Etat binational »* sur la totalité du territoire de l'ancienne Palestine mandataire britannique, avec 4,5 millions de juifs et au moins 4 millions de Palestiniens, ou bien former *« un Etat juif avec un peu moins de territoire mais dont la population, comme c'est le cas aujourd'hui, sera à 80 % juive »*.

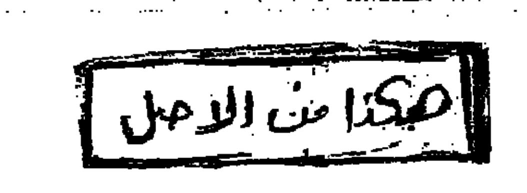
Rappelant à son auditoire les termes des accords de Taba, le premier ministre a souligné qu'au total *« plus de 70 % de la Cisjordanie restent sous le contrôle de notre armée »*. Le dernier quart de la Palestine mandataire sur lequel les Arabes palestiniens souhaitent établir leur propre Etat, demeure – à l'exception de Gaza – largement contrôlé par Israël. Certes, au-delà de la première phase de redéploiement militaire, l'Etat juif s'est engagé à procéder à de nouveaux retraits au rythme d'un tous les six mois après l'inauguration du Conseil palestinien qui devrait être élu en avril 1996. Mais M. Rabin a répété avec insistance qu'Israël ne s'est pas engagé *« sur l'ampleur du redéploiement lors de chaque étape »*.

« Nous nous sommes engagés à ne pas démanteler une seule colonie dans la période intérimaire [jusqu'en mai 1999] *et à ne pas geler non plus les constructions nécessaires à leur développement naturel »*, a enfin ajouté le premier ministre à l'attention des colons et de leurs représentants parlementaires. Les accords de Taba sont bien l'esquisse d'un éventuel règlement pacifique du conflit israélo-palestinien, mais ils ne sont pas encore la paix.

Patrice Claude

Les futures frontières de l'Etat juif

***« Les frontières d'Israël, lors du statut définitif des territoires, iront au-delà des lignes qui existaient avant la guerre de six jours »*, en 1967, a déclaré Itzhak Rabin à la Knesset. *« La frontière orientale sera (...) située dans la vallée du Jourdain »*, en Cisjordanie occupée. La *« capitale unifiée »*, Jérusalem, *« inclura »*, outre la partie orientale arabe déjà annexée, les colonies juives périphériques de Gilo, Maale Adoumim et Givat Zeev. En Cisjordanie, les colonies de Goush Etzion, Betar et Efrat, près de Bethléem, seront aussi *« incluses »* dans Israël. M. Rabin souhaite également que *« des blocs de colonies »* soient constitués en Cisjordanie, *« sur le modèle de celui de Goush Katif, à Gaza »*.**



Londres cherche à apaiser Pékin sur la question de Hongkong

Les démocrates de la colonie sont déçus

LONDRES
de notre correspondant

La visite, longtemps attendue, du ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen, a détendu l'atmosphère entre Londres et Pékin, longtemps chargée à propos de Hongkong. A l'issue des entretiens, mardi 3 octobre, dans la capitale britannique entre M. Qian, le premier ministre, John Major, et le nouveau secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, les deux pays sont parvenus à des accords symboliques sur le retour de la colonie sous souveraineté chinoise dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 1997, au lendemain des prochaines élections en Grande-Bretagne. Mais, sur le fond, Pékin n'a pas réduit son opposition intransigeante au processus de démocratisation à Hongkong.

MM. Qian et Rifkind se sont mis d'accord pour permettre des contacts formels entre fonctionnaires chinois et de Hongkong, afin de discuter de questions pratiques ; ce qui devrait permettre aux responsables de la colonie d'être rassurés quant aux intentions de Pékin à leur égard, une fois l'Union Jack amené, et d'assurer la continuité du fonctionnement de l'administration pour le plus grand bien des affaires. Enfin, Pékin a accepté un crédit de 100 millions de livres (environ 750 millions de francs) pour importer des produits britanniques.

C'est un premier pas, si l'on se souvient de la tension qui a régné entre les deux pays et des épithètes lancées par Pékin au gouverneur britannique de la colonie, Chris Patten, ancien chef du Parti conservateur et proche de M. Major. Mais ce premier pas paraît avoir été surtout obtenu parce que les deux parties ont évité de débattre de l'essentiel. C'est-à-dire de la démocratisation entamée – tardivement – par M. Patten contre le souhait de Pékin, qui réclame le maintien d'un *statu quo* qui lui permettra de reprendre en main le territoire dans moins de deux ans.

Dès la fin des entretiens, M. Qian a mis les points sur les i. A sa sortie du *Foreign Office* comme dans une réunion à l'Institut royal des affaires internationales, il a rappelé la position de son pays à propos du sort du Conseil législatif – ou Legco –, qui vient d'être élu pour la première fois, le 17 septembre, selon une procédure qui accorde une plus large place au suffrage universel. Un scrutin qui a vu la déroute des partisans de Pékin et le triomphe de ceux de la démocratie menés par l'avocat Martin Lee et le syndicaliste Szeto Hwa. Il n'est pas question que cette assemblée continue d'exister après le 1er juillet 1997, a affirmé le ministre chinois. *« La question a déjà été réglée* [par Pékin] (...), a-t-il précisé. *Le Legco ne représente pas les forces démocratiques (...), et je ne crois pas que les élections aient été honnêtes. »*

CHRIS PATTEN AFFAIBLI

A la grande déception des démocrates de la colonie, la rencontre s'est donc achevée par un nouveau succès de Pékin face à un gouvernement britannique désireux d'apaiser la controverse et de repartir à la conquête de nouveaux contrats avec les Chinois. Au risque d'affaiblir la position de M. Patten. Le gouverneur a eu beau se réjouir des conversations de Londres, elles ne font que lui rogner un peu plus les ailes dans son difficile dialogue avec Pékin. Et ce quelques jours après la polémique qui l'a opposé à Michael Whitehall, ministre de l'intérieur, à propos du droit des Hongkongais à obtenir un passeport britannique les autorisant à résider au Royaume-Uni.

M. Patten avait, en effet, demandé, le 23 septembre, que la moitié des 6 millions de ressortissants du territoire, dont on connaît le dynamisme commercial, obtiennent l'autorisation de s'installer en Angleterre au lieu des 50 000 familles prévues. Il s'est vu répondre par le Foreign Office qu'il n'était pas question de changer de politique à cet égard.

Patrice de Beer

Les militaires français commencent à quitter les Comores après la reddition des putschistes

Bob Denard a été emmené à la Réunion et présenté au procureur de la République

Certains éléments des forces françaises de l'opération « Azalée » devaient quitter les Comores, vendredi 6 octobre. Dans la matinée, des militaires français sont montés à bord du bateau qui a amené les mercenaires et y ont arrêté un Européen. La veille, les putschistes – mercenaires et rebelles comoriens – s'étaient rendus. L'intervention française aurait fait quatre morts chez les rebelles, et au moins trois victimes civiles.

MORONI
de notre envoyé spécial

Il est sorti du camp Kandani comme d'une scène de théâtre, très digne, à grandes enjambées – malgré sa jambe raide –, encadré de ses deux lieutenants. Sous une pluie battante, *« comme en 1989 »* (lors de son expulsion des Comores par les soldats français), fait-il remarquer aux journalistes. A 15 heures (heure locale), jeudi 5 octobre, Bob Denard se présente à l'entrée du camp, où l'attend un impressionnant déploiement de forces françaises. On lui remet un bout de papier, porteur d'un message, qu'il glisse dans sa poche.

DÉPART EN HÉLICOPTÈRE

Il est fouillé rapidement, échange quelques mots avec le général Dellenbach, commandant de l'opération « Azalée », qui supervise en personne sa reddition. Il est poussé, seul, dans une voiture qui démarre aussitôt et que personne n'est autorisé à suivre. Une heure plus tard, des témoins le voient monter à bord d'un hélicoptère sur l'aérodrome désaffecté de Moroni-Iconi. En fin de soirée, il arrive à la Réunion, où il est présenté au procureur de la République.

Au camp des putschistes, c'est au tour des quelque trois cent cinquante soldats comoriens de se rendre. Le « colonel Bob » a bien tenté de négocier une sortie honorable pour eux, mais ils se font fouiller un par un, minutieusement et sans ménagement. Les soldats français les serrent de près et suivent chacun de leurs mouvements de leurs armes pointées sur eux à bout portant. Ce sont maintenant les vingt-quatre mercenaires qui doivent subir l'humiliation de la fouille. Tous sont embarqués ensuite par petits groupes à bord de minibus, escortés par les commandos français qui les déposeront à l'Ecole nationale de gendarmerie. Les gendarmes sont les seuls membres des forces comoriennes a avoir refusé de se soumettre aux putschistes. Plusieurs d'entre eux assistent les Français devant Kandani. Ils viennent de sortir du camp en soutenant un homme hirsute et clignant des yeux qui a passé huit jours dans une cellule avec d'autres soldats loyalistes. *« Nous étions dix-sept à être emprisonnés par les putschistes »*, affirme-t-il.

Entre rebelles, les derniers adieux se sont résumés à de grands signes et à quelques acclamations, mais le cœur n'y était pas. La veille, le capitaine Saïd Mohamed, dit *« Lava »* (Le Grand), l'officier qui avait la plus grande autorité morale sur la troupe rebelle, avait rassemblé ses hommes dans la cour de la caserne pour leur expliquer qu'il fallait se rendre aux Français et ne pas *« cavaler »*. *« Moi-même, je ne suis pas prêt à reprendre le maquis »*, déclarait celui qui avait passé trois ans dans la brousse de Grande-Comore avant de rejoindre Bob Denard, voilà sept jours.

RETOUR À LA NORMALE

Plus tard, les mercenaires ont, chacun, réuni les unités qu'ils commandaient pour leur dire : *« Au revoir et bonne chance. »* Ils semblaient découragés mais insistaient bien sur le fait qu'ils ne *« partaient pas la tête basse »*.

De ces huit jours de crise, il ne reste que quelques graffitis sur les murs de Moroni, un véhicule militaire ensanglanté dans un fossé près de l'aéroport d'Hamaya (là où les mercenaires sont tombés dans une embuscade) et du verre brisé sur l'asphalte devant l'entrée de l'aérodrome d'Iconi où trois civils (au moins) ont été abattus par les forces françaises. Le chauffeur d'un photographe a ainsi été tué d'une balle dans la gorge alors que les deux hommes s'approchaient à moto de l'aéroport. Les commandos français ont ouvert le feu sans sommation sur tout ce qui bougeait alors que les rebelles avaient déjà abandonné la partie.

L'opération « Azalée » touche à sa fin, et les quelque six cents soldats français qui ont débarqué vont commencer à quitter l'île. Moroni respire, comme soulagée du départ de Bob Denard. Signe indubitable du retour à la normale sur l'archipel : l'Ecole française rouvrait ses portes, vendredi matin.

Jean Hélène

Un « affreux » sentimental

Quelques instants avant de se rendre aux forces françaises, Bob Denard, qui avoue être *« sentimental et émotif »*, a parlé encore une fois à la presse, justifiant sa dernière aventure aux Comores : *« Je suis venu d'abord pour libérer ceux à qui j'avais donné ma parole et ensuite aider un pouvoir politique à remettre de l'ordre dans ce pays. Mais je dois m'incliner devant la force. »*

L'ancien *« affreux »* refuse de parler de reddition : *« La France estime qu'elle a perdu la face, et je n'ai pas voulu poser de conditions parce que je ne veux pas que mon pays perde la face. »* Sa tentative aurait-elle eu initialement le soutien tacite de la France ? *« Non,* répond-il, *la France ne m'a pas lâché, et c'est bien là le problème, je crois qu'elle va encore me tenir quelque temps. »*

Le Kenya s'oppose à l'enquête sur le génocide au Rwanda

LES ENQUÊTEURS du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) seront arrêtés à leur arrivée au Kenya, a annoncé le président Daniel arap Moi, dans un discours prononcé mercredi 4 octobre à Nairobi. Le président kenyan estime que les travaux du tribunal, mis en place par les Nations unies pour rechercher et juger les instigateurs du génocide rwandais de 1994, ne seront pas légitimes tant que les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie aux présidents rwandais et burundais, Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira, n'auront pas été jugés. *« Le reste vient après »*, a déclaré M. Moi.

Le 25 avril 1994, cet attentat avait déclenché le génocide perpétré par les extrémistes hutus rwandais contre les Tutsis – et des Hutus modérés – dont le bilan dépasse les 500 000 morts. Plusieurs responsables de l'ancien régime rwandais, susceptibles d'être inculpés par le TPR, se trouvent sur le territoire kényan.

M. Moi, qui était un ami du président Habiarimana, a réitéré, jeudi, ses propos devant la presse. Le procureur du TPR, le Sud-Africain Richard Goldstone, lui a écrit pour demander des éclarcissements. Pour M. Goldstone, un refus de coopération de la part du Kenya *« constituerait un sérieux revers pour le travail de ses collaborateurs et contreviendrait aux obligations du Kenya en matière de droit international »*.

A Kigali, le président rwandais Pasteur Bizimungu a déclaré à l'adresse du Kenya que *« les criminels ne doivent pas se voir accorder le statut de réfugié »*. Les deux gouvernements entretiennent de mauvaises relations. M. Moi a fait expulser la représentation rwandaise à Nairobi et tient Kigali pour un régime à la solde de l'Ouganda, le principal rival du Kenya dans la région.

COÏNCIDENCE

A Nairobi, même la principale organisation de réfugiés rwandais, le Rassemblement pour le retour de la démocratie (RDR), a accueilli avec réserve les propos du président kényan. Tout en se félicitant de l'intérêt accordé à l'enquête sur la mort de M. Habyarimana, le RDR estime que les criminels doivent être jugés.

Jeudi, M. Moi a reçu le président burundais, Sylvestre Ntibantunganya. La coïncidence entre cette rencontre et les déclarations de M. Moi a été jugée très sévèrement par l'opposition tutsie à M. Ntibantunganya, un Hutu modéré qui dirige un gouvernement d'union nationale à la cohésion incertaine. – *(AFP, Reuter.)*

Le procès des Frères musulmans lance la campagne législative en Egypte

LE CAIRE
de notre correspondant

Ouvert le 16 septembre, le procès de quarante-neuf personnes accusées d'appartenir à la confrérie des Frères musulmans, interdite depuis 1965 mais tolérée depuis 1976, se transforme en confrontation préélectorale entre l'opposition et le gouvernement. Plusieurs centaines de personnes, représentant les différents courants de l'opposition, ont ainsi assisté à la deuxième session du procès qui vient d'avoir lieu au siège de la Haute Cour militaire, dans la caserne de Haykstep, au nord-est du Caire.

Le plus gros de l'assistance était composé d'avocats – dont quatre membres du barreau britannique –, la direction du conseil de l'ordre étant contrôlée par les Frères musulmans. Des syndicalistes, des représentants d'organisations de défense des droits de l'homme et des membres du Centre de recherches islamiques de la mosquée d'Al Azhar, la « Sorbonne » de l'islam sunnite, étaient aussi présents. Le collectif de la défense, le plus nombreux dans les annales de la justice égyptienne, compte des avocats mandatés par de nombreux partis politiques, de la droite à la gauche, et des islamistes aux laïcs.

Les uns et les autres ont notamment réclamé la libération de trente-six accusés qui seront détenus jusqu'à ce que l'acte d'accusation soit rédigé, et l'examen du recours présenté devant le tribunal administratif du Caire – qui se prononcera le 24 octobre – et qui réclame l'annulation du décret présidentiel traduisant les cadres de la confrérie devant la justice militaire, dont les jugements sont sans appel.

La défense a aussi produit devant le tribunal une déclaration du président Hosni Moubarak affirmant que la loi sur l'état d'urgence, en vertu de laquelle les Frères musulmans ont été arrêtés, ne sera appliquée qu'aux *« terroristes »*. Le procureur militaire a accusé les membres de la confrérie de *« soutien aux extrémistes musulmans »*, et non de participation directe à des actes de terrorisme.

La prochaine audience a été fixée au 14 octobre. Cette lenteur inhabituelle pour une cour militaire laisse supposer que le procès pourrait s'achever après les élections législatives prévues pour novembre et auxquelles les Frères musulmans devraient participer à titre individuel.

MENACE CONTRE L'OPPOSITION

Ces derniers jours, les critiques contre le jugement des Frères musulmans par une cour militaire se sont multipliées. Parmi ceux qui s'opposent au procès figurent, outre les Frères musulmans, des partis d'opposition laïques. Pour le parti libéral Wafd, les nassériens et le Parti du rassemblement progressiste, ce procès constitue une menace contre toute l'opposition.

Le Centre d'aide légale aux droits de l'homme a dressé le bilan des dix-neuf procès jugés par les tribunaux militaires de décembre 1992 à mai 1995. Sur les 483 personnes déférées devant la cour militaire, 64 ont été condamnées à mort dont 46 exécutées, 261 à des peines de prison allant jusqu'aux travaux forcés à perpétuité ; 156, déclarées innocentes, sont restées en prison en vertu de la loi sur l'état d'urgence. Seules, deux personnes ont été libérées, 18 autres étant en fuite.

Alexandre Buccianti

GRÈVE La grève générale dans la fonction publique, mardi 10 octobre, décidée par les sept fédérations syndicales de fonctionnaires, devrait provoquer de fortes perturbations, en raison des arrêts de travail décidés dans le secteur public, notamment à La Poste, à la RATP et à la SNCF. ● LES SYNDICATS font porter au gouvernement la responsabilité de ce mouvement, décidé après le gel des augmentations générales dans la fonction publique pour 1996. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, parle de *« sursaut national »* et Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, d'*« avertissement sérieux »*. ● LES FONCTIONNAIRES bénéficient d'une relative bienveillance de l'opinion publique, qui désapprouve les orientations du gouvernement pour la fonction publique. Le ministre Jean Puech continue à affirmer que cette grève n'est *« pas justifiée »*.

M. Juppé est résolu à ne pas céder à la pression salariale des agents de l'Etat

Le premier ministre est confronté, mardi 10 octobre, à la première grève générale dans la fonction publique depuis 1990, présentée par les syndicats comme un « avertissement sérieux ». Le ralliement du secteur public à ce mouvement devrait provoquer de sérieuses perturbations

ALAIN JUPPÉ va connaître sa première grande épreuve sociale, mardi 10 octobre, avec la grève générale dans la fonction publique, lancée par les sept fédérations qui protestent contre l'absence d'augmentations générales en 1996 (*Le Monde* du 23 septembre). Elles ont été rejointes par les syndicats des entreprises publiques (La Poste, France Télécom, EDF-GDF, RATP, SNCF). Ce sont les arrêts de travail dans ces services qui devraient apporter les perturbations les plus visibles : il ne devrait y avoir ni courrier, ni train, ni métro.

Jeudi 5 octobre au soir, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (FO), et Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, sur France 2, ont fait porter au gouvernement la responsabilité de la grève. M. Viannet a parlé de *« grève d'intérêt général »* et de *« sursaut national »*. Auparavant, dans une conférence de presse, M. Blondel avait présenté ce mouvement comme *« une grève d'avertissement sérieuse »*, tout en jugeant utile de préciser qu'elle n'était pas dirigée *« contre le gouvernement »*. Il s'agira de la première grève générale de la fonction publique depuis le 26 avril 1990, sous le gouvernement de Michel Rocard. Depuis, les fonctionnaires ont connu un sort relativement favorable, grâce, notamment, aux effets d'un accord salarial portant sur 1994 et 1995.

Tout avait pourtant bien commencé. Dans sa lettre de mission au ministre de la fonction publique, Jean Puech, le premier ministre lui demandait d'ouvrir, à l'automne, des négociations pour 1996 et 1997. Mais, en juillet, Alain Madelin, en ministre de l'économie soucieux de réduire les déficits publics en 1996, envisageait de mettre à contribution la fonction publique – premier poste de dépenses de l'Etat – en gelant les salaires et en diminuant les effectifs.

ÉCHANGES DE CONCESSIONS

Avec la démission forcée de M. Madelin, le 25 août, les syndicats n'avaient pas pour autant gain de cause. Le 4 septembre, M. Juppé indiquait à M. Blondel qu'il n'y aurait pas de mesures d'augmentations générales en 1996. Les syndicats voyaient immédiatement dans cette décision un *« gel des salaires »*, expression que le gouvernement récuse, en affirmant que la masse salariale augmentera de 3 % en 1996, du fait des augmentations catégorielles et individuelles.

Au lendemain des déclarations du président de la République, Jacques Chirac, le 5 septembre sur France 2, affirmant, à propos des fonctionnaires, que *« la feuille de paie, c'est aussi la feuille d'impôt »*, FO appelait les syndicats à la mobilisation. Le groupe des quatre syndicats modérés (UNSA, CFDT, CFTC et CGC), signataires de l'accord de novembre 1993, demandait, dans une lettre commune, à M. Juppé de ne pas mettre en péril la politique contractuelle. Soucieux de ne pas être considérés comme des « va-t-en-guerre », alors que le gouvernement a pris l'opinion publique à témoin, les quatre fédérations attendaient le résultat d'entretiens sollicités par M. Puech pour fixer la date d'une grève générale.

Lors de ces entretiens, M. Puech a semblé faire des concessions, en proposant l'ouverture de négociations à l'automne prochain, pour 1997 et 1998. De plus, il aura peut-être réussi à faire passer les agents de l'Etat pour des nantis, auprès de l'opinion publique, en rappelant qu'ils bénéficieraient, le 1er novembre, d'une augmentation salariale de 1,4 %, alors que cette hausse est prévue par l'accord de 1993.

Le gouvernement a, en outre, tenté de semer la division entre les syndicats, en proposant, implicitement, d'échanger des concessions sur les salaires contre l'ouverture de chantiers auxquels certains sont très attachés, comme la résorption de la précarité, qui concernerait 85 000 auxiliaires de l'administration et de l'enseignement, ou l'aménagement du temps de travail. M. Puech s'est déclaré favorable à une réduction du temps de travail des fonctionnaires qui accepteraient certaines contraintes horaires pour mieux servir le public. Pour l'instant, aucun syndicat n'a cédé. Mais l'unité reste fragile, comme le montrent les préparatifs de la journée du 10 octobre. Tous les syndicats sont en campagne, des élections professionnelles devant avoir lieu, bientôt, dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière, dès le 19 octobre à EDF-GDF, et le 24 octobre à France Télécom et à La Poste. La CGT a demandé à ouvrir la manifestation régionale à Paris, de la place de la Bastille jusqu'à la place Saint-Augustin. Elle n'a pas obtenu gain de cause, mais elle sera présente en force, puisqu'elle a affrété un grand nombre de cars, avec l'aide de municipalités communistes des départements limitrophes. Les autres syndicats, qui ne disposent pas d'une logistique équivalente, ne dissimulent pas une certaine irritation. Ils craignent de n'être pas suffisamment représentés, dans la mesure où la grève totale, décidée par la CGT à la SNCF et à la RATP, empêchera leurs troupes de monter à Paris.



GEL DES PROCÈS-VERBAUX

La grève s'accompagnera de manifestations à Paris et dans toutes les préfectures de France. Certaines catégories professionnelles lanceront des actions originales. Les policiers n'ayant pas le droit de grève, cinq de leurs syndicats (FO, CFDT, CGT, CFTC, FASP) les appellent à un gel des procès-verbaux. Les cadres, qui, habituellement, ne participent guère aux manifestations, sont invités, par la fédération des cadres CGC du ministère de l'économie et des finances, à ouvrir les portes des trésoreries.

Si les revendications sur les salaires mobilisent moins que d'autres, l'élargissement du mot d'ordre aux retraites, à l'emploi et à la défense du service public pourrait attirer plus de grévistes. Quelle que soit l'ampleur du mouvement, le gouvernement essaiera le plus longtemps possible de rester ferme sur ses positions. Devant l'Association des journalistes de l'information sociale (Ajis), mercredi 4 octobre, Jean Puech a affirmé que la grève n'était *« pas justifiée »*. Les fonctionnaires ne font guère partie de l'électorat traditionnel du RPR. Mais nombre de ceux qui ont voté pour M. Chirac ont désapprouvé l'éviction de M. Madelin et attendent du gouvernement qu'il ne cède pas. M. Juppé n'est cependant pas sûr de bénéficier, sur cet affrontement avec les fonctionnaires, du soutien de l'opinion. Selon un sondage d'Ipsos pour *Le Figaro*, réalisé le 3 octobre auprès de 800 personnes (*Le Monde* du 6 octobre), une majorité de Français (52 %) désapprouvent la décision du gouvernement de ne pas augmenter les salaires des fonctionnaires.

R. Rs.

« Si le gouvernement cherche les fonctionnaires, il va les trouver ! »

CAMBRAI
de notre envoyée spéciale

Les discussions sur les mérites respectifs de la fonction publique et du secteur privé, qui alimentaient les repas en famille dans les années 70, ont pris un tour passionné avec la crise économique. Ceux qui sont menacés par le chômage admettent que d'autres vivent à l'abri des lois de la concurrence, mais à condition qu'ils soient d'irréprochables représentants de l'Etat, ce qui, selon eux, n'est pas toujours le cas. Dans une ville comme Cambrai, dans le Nord, où sévit un taux de chômage de 16 %, les propos d'Alain Juppé sur le salaire et la retraite des fonctionnaires n'ont laissé personne indifférent.

Philippe, PDG d'une petite entreprise de bâtiment, espère que le chef du gouvernement ne reviendra pas sur sa décision de ne pas accorder d'augmentations aux fonctionnaires l'an prochain. *« La France se bat contre la planète pour sauver ses emplois, et ces gens-là déclenchent une grève générale pour qu'on améliore leur pouvoir d'achat ! Ils rêvent ! »*, s'emporte ce petit patron qui a licencié vingt personnes depuis vingt-cinq ans. Reprochant aux fonctionnaires de défendre des « avantages acquis », notamment en matière de retraite, Philippe s'indigne : *« Moi qui travaille dans le bâtiment, j'ai honte lorsque j'envoie un homme de soixante-cinq ans sur un échafaudage, à 20 mètres au-dessus du sol, par moins 10 degrés. Les fonctionnaires, qui font des métiers beaucoup moins fatigants, n'ont aucune raison de partir avant les autres. »*

Cet entrepreneur, qui a voté pour Jacques Chirac en mai, approuve le chef de l'Etat lorsqu'il affirme que, *« s'agissant des fonctionnaires, la feuille d'emploi, c'est aussi la feuille d'impôt »*. *« C'est nous qui les payons ! Or, nous ne sommes pas très contents du service qu'ils rendent »*, ajoute l'homme, qui tient à rester anonyme par peur de *« représailles »*, mais détaille volontiers la liste des fautes commises à son encontre par des agents de l'Etat. *« Au mois d'août,* raconte-t-il par exemple, *mon comptable reçoit un avis de* "dernière mise en demeure avant poursuites" *pour non-paiement de la TVA. Or, non seulement il avait bien payé la TVA, mais il n'avait pas reçu de premier avis. J'appelle la trésorerie, et l'employée remarque que nous sommes une centaine d'entrepreneurs, sur Cambrai, à connaître le même problème. Après enquête, elle s'aperçoit que les chèques ont été perdus par un stagiaire. Personne ne m'a présenté d'excuses pour les tracasseries qu'on nous a fait subir... »*

Philippe juge anormal qu'un concours d'entrée dans la fonction publique donne une *« garantie d'emploi à vie »*, alors que les salariés du privé font l'objet d'une *« perpétuelle remise en question »*. *« Il faudrait que ceux qui travaillent mal soient licenciés »*, juge-t-il. Des sanctions, Alain Gentilini, bijoutier dans le centre-ville de Cambrai, en réclame pour tout le monde. Elevant la voix derrière l'un des présentoirs de son magasin, il *« rouspète »* contre les enseignants, *« qui n'ont plus la vocation »*, les juges, *« qui mettent les entrepreneurs derrière les barreaux »*, et les policiers, *« qui ne peuvent faire leur métier sans prouver leur légitime défense »*. Sans cacher ses sympathies pour le Front national, il demande qu'on *« vire tous les mauvais »* et... qu'on supprime le droit de grève dans la fonction publique.

Un entrepreneur : « La France se bat pour sauver ses emplois, et ces gens-là déclenchent une grève pour qu'on améliore leur pouvoir d'achat ! »

Pour Luc Goglin, menuisier au chômage depuis quelques mois, ceux qui critiquent les fonctionnaires *« n'avaient qu'à faire comme eux »* : passer de difficiles concours et quitter leur ville pour exercer leur métier. C'est ce que son fils vient de faire, et Luc ne dissimule pas sa fierté. Il a débouché le champagne le jour où il a appris que le garçon avait réussi le concours de douanier. Lui-même, âgé de quarante-deux ans, venait d'être licencié de l'entreprise où il travaillait depuis toujours . *« Mon fils est tiré d'affaire, puisqu'il a la garantie de l'emploi ! »*, s'exclame-t-il, alors qu'il doit encore subvenir aux besoins de deux enfants.

Aux yeux de Luc, la fonction publique est une irremplaçable machine de promotion sociale. Ce fils de ferrailleur est le huitième enfant d'une famille qui en comptait neuf, tous ouvriers dans le textile cambraisien ou dans la menuiserie. Luc estime que son fils est *« le seul qui a réussi »*, parce qu'il échappe à la menace du chômage et qu'il a des perspectives de carrière. Ce succès a exigé des sacrifices, admet-il : *« Il a fallu lui interdire les sorties, l'obliger à bosser pour qu'il ait son bac. »* Aujourd'hui encore, Luc pousse son fils à passer le concours de contrôleur pour *« gagner plus »*. *« Sa copine, il verra plus tard, son avenir passe d'abord ! »*, prévient-il fermement.

Ancien délégué CFDT de son entreprise, électeur de gauche, Luc estime que les fonctionnaires n'ont pas de complexes à avoir en matière d'acquis sociaux. *« Tous les avantages ont été obtenus par la lutte, ce n'est pas normal de les reprendre*, juge-t-il. *Moi, j'ai accepté de perdre 10 % de mon salaire pour que mon entreprise sauve des emplois. Résultat, j'ai quand même été licencié, et mes Assedic sont calculées sur une somme moins importante. »* Cependant, une réforme des retraites lui paraîtrait normale, *« pour qu'il n'y ait pas deux poids, deux mesures »*.

Jean-Marie Guisnet, instituteur, vient précisément de prendre sa retraite, après trente-sept ans et demi d'activité. Il ne se sent nullement privilégié. *« Pendant trente ans, j'ai enseigné au cours préparatoire. Apprendre à lire aux enfants, c'était passionnant, mais quand j'avais eu affaire à des petits mioches de six ans toute une journée, je n'avais plus beaucoup de ressort. »* Il touche 75 % de son dernier salaire, soit 10 000 francs par mois. *« Est-ce un revenu de nanti ?*, s'insurge-t-il. *Tout le monde sait que dans la fonction publique on ne fait pas fortune, sauf quand on est trésorier-payeur général ! »* Ancien délégué du personnel, ancien président d'amicales laïques offrant des vacances à bas prix aux enfants, bénévole à la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), Jean-Marie n'a guère consacré de temps à sa vie privée. Il s'indigne lorsqu'il entend dire que les fonctionnaires *« ignorent »* le reste de la société.

Pour lui, le gouvernement cherche à dresser les salariés du privé contre ceux du public qui, traditionnellement, ne font pas partie de son électorat. *« Il est en train de créer une nouvelle fracture sociale, alors qu'il prétend s'y attaquer. Mais s'il cherche les fonctionnaires, il va les trouver ! »*, promet l'instituteur en retraite. Le 10 octobre, c'est dit : il sera à Lille pour manifester.

Rafaële Rivais

Pauline, aide-soignante : « Je me dis que j'ai de la chance »

PAULINE a *« bientôt vingt-six ans »*. Titulaire d'un BEP sanitaire et social et du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignante, elle travaille dans le service de gériatrie d'un hôpital général de la banlieue parisienne. Ses journées commencent à 6 heures et finissent à 13 h 48 précises, depuis que la direction a décidé de réduire le temps de travail de douze minutes par jour. *« Une politique maison pour pouvoir renforcer nos équipes »*, commente Pauline.


PORTRAIT

« Le matin, je me lève à 5 h 30, toujours au dernier moment, je me lave, j'amène mon fils chez la nourrice et je pars au boulot. » Arrivée là, elle enfile sa tenue – *« un pantalon et une tunique, parce que les blouses, ça ne se fait plus »* – et reçoit les informations de l'équipe de nuit autour d'un café. De 6 h 30 à 8 heures, elle fait la toilette de cinq, six ou sept patients, selon les effectifs du jour, puis prépare le petit-déjeuner avec deux de ses collègues. Elle aide ensuite les personnes âgées à s'installer dans la salle à manger commune ; bon nombre d'entre elles resteront dans cette pièce une partie de la matinée. *« Toutes sont dépendantes de nous et certaines n'ont plus leur tête »*, confie la jeune femme.

Pauline déjeune vers 9 h 30. *« On a droit à vingt minutes*, explique-t-elle, *mais souvent, on prend une heure. Comme on est à côté des patients et qu'on peut les surveiller en même temps, la surveillante ne dit rien. »* La matinée se poursuit avec le rangement des chambres. *« Il y a beaucoup de dépassement de tâches*, déplore Pauline. *Théoriquement, je ne dois faire le ménage qu'autour du lit du patient, mais comme nous n'avons que deux chariots de ménage, tout le monde s'y met, les aide-soignantes et les agents de service. »*

« On donne aussi les médicaments, même si c'est complètement interdit, confie la jeune aide-soignante. *Je le fais parce que je suis là depuis cinq ans, mais les nouvelles aides-soignantes diplômées refusent de le faire. Il fut même un temps où nous préparions les médicaments. On le faisait pour aider l'infirmière, pour ne pas la laisser seule avec cent cinquante malades. »* Mais Pauline n'accepte pas de *« faire les piqûres »*. *« On me l'a demandé mais j'ai refusé catégoriquement. Tant que je n'aurais pas une autorisation écrite de la direction me couvrant en cas de problème, je ne le ferai pas. »*

« Nous faisons nous-mêmes nos plannings et choisissons nos jours de repos, se félicite Pauline. *On s'arrange entre nous. »* *« Dans les services, on ne chôme pas »*, assure-t-elle encore.

« IL Y A PLUS MALHEUREUX QUE MOI »

Avec 6 995 francs bruts par mois et cinq semaines de congés par an, sans compter les jours fériés systématiquement récupérés et la *« semaine d'assiduité »* accordée si aucune absence n'a été constatée, Pauline ne se plaint pas. Elle se rattrape avec les dimanches, payés 250 francs, et compte sur les primes. *« Je trouve que je ne suis pas assez payée pour ce que je fais, mais, pour l'instant, je m'en contente plutôt que d'être smicarde*, souligne Pauline. *Je me dis qu'il y a plus malheureux que moi, donc je me résigne. »* Dans son service, quinze personnes sur soixante-dix sont en contrat emploi-solidarité (CES)... Pauline estime que *« très peu sont aussi motivées »* qu'elle et qu'*« il y a beaucoup de râleurs »* dans son hôpital. Il est vrai que l'établissement où elle exerce souffre d'un manque d'équipements et de moyens.

« Moi, je m'implique totalement dans mon travail, explique l'énergique jeune femme. *J'en fais même plus qu'il n'en faudrait, mais c'est dans ma nature. »* Contractuelle la première année en contrat à durée déterminé, puis embauchée comme « stagiaire » et enfin titularisée en 1992, Pauline a *« toujours voulu être fonctionnaire, pour la sécurité de l'emploi »*. *« Je me dis que j'ai de la chance »*, ajoute Pauline, qui hésite à faire grève le 10 octobre.

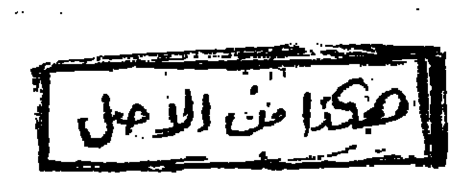
Laurence Folléa

Conditions de travail

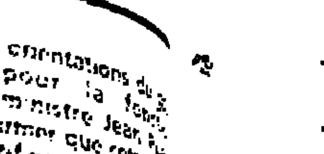
● **Horaires.** Trente-neuf heures par semaine (flexibles).

● **Salaire.** En mai 1990, date du premier contrat : 5 600 francs nets par mois. En septembre 1991 : 6 206 francs nets par mois, primes, dimanches et jours fériés inclus. En août 1995 : 8 381 francs nets par mois, primes, dimanches et jours fériés inclus (salaire brut de base : 6 995 francs).

● **Congés.** Cinq semaines par an, quatorze jours fériés systématiquement récupérés, plus une *« semaine d'assiduité »* si l'employé n'a pas manqué une seule journée dans l'année.







Le débat sur l'« opposition constructive » provoque une crise à la direction du PCF

Les partisans de Robert Hue estiment qu'il a fait l'objet d'un « coup d'Etat manqué »

Secrétaire national du PCF, Robert Hue a été vivement contesté, jeudi 5 octobre, au cours de la première journée du conseil national de son parti. Certains de ses amis ont même estimé qu'un « coup d'Etat » a été tenté contre lui, avec le soutien de M. Marchais. Son souhait d'une « opposition constructive » ayant été contesté, M. Hue devait y répondre, vendredi, par un texte titré « Résolument constructif ».

L'EXPRESSION « opposition constructive » disparaît du vocabulaire du Parti communiste français, au moins officiellement. Mais le débat a été si vif, jeudi 5 octobre, lors de la première journée de la réunion du conseil national du PCF, que certains partisans de Robert Hue n'hésitent pas à parler d'un *« coup d'Etat manqué »* contre le successeur de Georges Marchais, mené justement par ce dernier.

Cette ligne d'« opposition constructive », définie lors d'une réunion du comité national les 22 et 23 juin, peu après l'élection présidentielle, consistait schématiquement à exploiter les contradictions entre le discours du candidat Jacques Chirac, fondé sur l'attente d'un profond changement, et la pratique du gouvernement nommé par le nouveau président de la République. Déformée – parfois délibérément – par certains dirigeants du PCF, cette volonté de ne pas rejeter tout en bloc a semé le trouble dans une partie de l'électorat communiste. A Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), la semaine dernière, des parlementaires communistes s'étaient fait l'écho de cette incompréhension (*Le Monde* des 28 et 29 septembre). Fallait-il en conclure que le secrétaire national, Robert Hue, avait été désavoué ?

Pas du tout ! Tel un avocat commis d'office, le rapporteur du bureau national du PCF, Jean-François Gau, a laborieusement tenté, jeudi 5 octobre, lors du traditionnel point de presse qui accompagne les réunions du comité national du parti, de démontrer qu'il n'y avait eu, à aucun moment, *« un changement de ligne »*. *« L'amourette entre le Parti communiste et Jacques Chirac, c'est fini ! C'est ainsi que les médias, cet été et à la rentrée, ont interprété notre position*, a expliqué M. Gau. *Et quand on a constaté que, bien sûr, nous nous comportions à l'inverse de cette description, on en a déduit qu'il y avait eu changement de ligne. Et même, plus récemment, que Robert Hue avait été désavoué. On a attribué ce haut fait d'armes aux groupes parlementaires communistes, ce qui est tout simplement ridicule. »* Dans *« une mise au point »* on ne peut plus officielle, M. Gau a délibérément dramatisé : *« Les Français doivent savoir que le Parti communiste est très satisfait d'avoir Robert Hue à sa tête. »*

Niant l'évidence, le porte-parole de la direction a même certifié que la formule « opposition constructive » *« n'a pas été employée »*, avant d'indiquer qu'il ne faudrait plus l'utiliser. Comme d'autres responsables du PCF qui estiment que la presse a par trop *« sollicité »* des propos officiels, M. Gau considère que cette *« agitation »* a commencé le 24 août, c'est à dire le jour où *Le Monde*, dans ses éditions du 25 août, a commencé à relever l'ambiguïté de certaines prises de position officielles émanant de quelques-uns des plus hauts responsables du PCF.

N'en déplaise à M. Gau, ancien secrétaire de Georges Marchais, M. Hue avait lui-même parlé, le 22 juin, dans son propre rapport au comité national, d'*« une opposition porteuse de propositions constructives »* ; puis, le 17 septembre à « 7 sur 7 ». sur TF 1, au terme de la Fête de *L'Humanité*, d'*« une opposition constructive »*, et enfin, le 30 août sur France 2, d'*« une opposition qui se veut imaginative, constructive »*, ainsi que le rapportait le quotidien *L'Humanité* daté du 31 août.

« Tout cela donne l'impression que les communistes se battent sur des mots », a déploré M. Gau. Mais, encore une fois, point du tout ! La querelle en cours est autrement plus sérieuse. Des responsables du PCF se sont ainsi empressés de rapporter, après cette conférence de presse, que c'était Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui, le premier, avait lancé la notion d'*« opposition constructive »*, en réponse au discours de politique générale du premier ministre, le 23 mai. Or M. Bocquet, député du Nord, a été aussi le premier à contester ouvertement le bien-fondé de la ligne prônée par M. Hue.

MAUVAISE INTERPRÉTATION

De façon plus inattendue, d'autres cadres du PCF, tel Claude Cabanes, rédacteur en chef de *L'Humanité*, sont rapidement intervenus, jeudi 5 octobre, devant le comité national, pour dire qu'il ne serait pas correct de chercher à déstabiliser le secrétaire national en titre du Parti communiste. M. Cabanes visait là, semble-t-il, directement Georges Marchais, qui, contrairement à ses habitudes, s'était longuement attardé, mardi 3 octobre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, en compagnie de M. Bocquet, précisément, pour rappeler combien il avait joué *« un rôle important »* dans le choix de son successeur. *« Cela nous est déjà arrivé qu'une formule soit mal interprétée »*, avait ajouté l'ancien secrétaire général.

La veille, devant le cercle restreint des membres du bureau national, M. Marchais avait déjà rappelé, en substance, à son successeur : *« Qui t'a fait roi ? »* Pour le « clan Marchais » – ainsi qu'on le dénomme place du Colonel-Fabien –, toute velléité d'ouverture est ressentie comme une critique discrète de la direction passée. De son côté, le « groupe Zarka » – du nom du directeur de *L'Humanité* –, considéré comme gauchiste, s'est employé pendant l'été à surenchérir sur la ligne d'« opposition constructive », en jugeant que, pour la survie du parti, mieux vaut la droite qu'un retour au pouvoir du Parti socialiste en 1998.

Les refondateurs communistes, résolument opposés à l'attitude qui consisterait à *« semer des illusions sur la politique de Jacques Chirac »*, ont eux aussi, à l'occasion, renforcé le camp des opposants à l'actuel secrétaire national. A preuve, l'un d'eux, l'historien Roger Martelli, membre du comité national du PCF, a même reconnu, après coup, dans *Futurs*, l'organe des refondateurs : *« L'opposition constructive est morte ? Tant mieux ! Mais il serait un peu fort de café que ceux qui jouaient, au fond, Chirac-Juppé contre Jospin utilisent ce cafouillage pour régler des comptes avec Robert Hue. Il y a aujourd'hui des repentirs critiques qui laissent pantois, et qui fleurent leur envie que rien ne bouge dans le PCF. »*

Voilà sur quoi surnage M. Hue. Apparemment, il n'entend pas renoncer. Si depuis sa mise en cause il se tait, il devait répondre vendredi à ses détracteurs dans un texte au titre provocateur : « Résolument constructif ».

Jean-Louis Saux

M. Madelin redoute une « crise de régime »

Pour redevenir député, l'ancien ministre de M. Juppé fait appel à la « majorité silencieuse »

BAIN-DE-BRETAGNE (Ille-et-Vilaine)
de notre envoyée spéciale

Faute d'avoir pu se faire entendre de la *« nouvelle aristocratie d'Etat »*, Alain Madelin s'est mis en quête de la *« majorité silencieuse »*. Depuis un mois, l'ancien ministre de l'économie visite une à une les communes de la 4e circonscription d'Ille-et-Vilaine, qui lui a toujours fait confiance depuis 1978 et dont il ne doute pas qu'elle l'élira à nouveau député lors de l'élection législative partielle organisée les 8 et, éventuellement, 15 octobre. L'ancien ministre de l'économie et des finances a une ambition : démontrer à la majorité que, pour avoir vu ses aspirations demeurer *« orphelines »*, un large électorat est mûr pour adhérer à un autre discours.

Dans une France qu'il pressent *« grosse d'un populisme »*, M. Madelin assure que ses formules font mouche. Depuis plusieurs mois, il les a rodées, et les répète inlassablement devant ses auditoires. Elles parlent *« le langage de l'effort »*, parent de toutes les vertus *« ceux qui entreprennent »*, prennent fait et cause pour *« ceux qui travaillent dur contre ceux qui ont un excès de sécurité »* dans une *« société qui a oublié la valeur du travail »*. *« Ras-le-bol de l'assistance »*, s'exclame-t-il en visitant une entreprise d'insertion.

Que l'on n'aille pas croire, pour autant, que M. Madelin considère en bloc les fonctionnaires comme des privilégiés ou voie dans les chômeurs et les RMistes des resquilleurs potentiels. En confiant à trois députés une mission *« anti-triche »* pour *« faire populaire »*, Alain Juppé a *« légèrement mis à coté de la plaque »*, assure-t-il. Ce qu'il faut avant tout, c'est encourager au travail en lui rendant dignité et considération. *« Combien de chômeurs ? »* est la première question qu'il pose aux maires qu'il rencontre. *« Combien de vrais chercheurs d'emploi ? »* est invariablement, toutefois, la seconde qui lui vient aux lèvres.

Que les Français soient prêts à l'effort, à des réformes profondes, à une réduction drastique de la dépense publique, M. Madelin en est convaincu. Il n'est qu'à écouter, assure-t-il, l'écho que rencontre ce langage auprès de *« ceux qui se disent : il y a deux poids deux mesures »*, qui connaissent *« les fins de mois difficiles »*, de ceux qui ont le sentiment d'être victimes de *« petites injustices »*, de ceux enfin *« qui ne font pas grève, ne portent pas de pancarte et ne descendent pas dans la rue »*. Et si la majorité parlementaire y reste sourde, c'est parce que, plaide-t-il au cours de la réunion publique, le fossé continue de s'élargir entre la classe politique et l'opinion.

Les partis politiques sont si bien comptés au nombre de ces instances sclérosées que l'ancien ministre ne manque pas de faire observer à ses électeurs qu'aucun sigle politique ne figure sur ses affiches de campagne. Il lui est ainsi plus aisé de se démarquer de la majorité parlementaire, et plus encore du gouvernement d'Alain Juppé. Prédisant, en cas de renoncement à la réforme, une *« crise de régime »*, il projette d'être, à l'Assemblée nationale, un *« proposant actif »*, de développer son mouvement Idées-Action et de travailler à un livre dont la sortie est prévue pour le mois de novembre.

Cécile Chambraud

Le gouvernement interrompt la modernisation du plateau d'Albion

L'étude commandée par M. Mitterrand a été suspendue

Les études sur la modernisation du plateau d'Albion, engagées sous le précédent septennat, viennent d'être suspendues. En juin, Jacques Chirac avait préconisé la fermeture du plateau. Une étude sur le sort final du site est en cours. Dans ces conditions, indique le ministère de la défense, il eût été illogique de continuer une étude qui anticipe sur les décisions à venir et va à l'encontre des préférences de l'Elysée.

LE GOUVERNEMENT a suspendu les études de modernisation du plateau d'Albion. Ces travaux, que le gouvernement précédent avait engagés à la demande de François Mitterrand, consistaient à adapter les dix-huit silos enterrés en Haute-Provence, qui contiennent des missiles S 3D, au missile M 4, qui est un lanceur destiné initialement au sous-marin stratégique et qui aurait été transformé pour la circonstance.

Arrêtée par Charles Millon dans le cadre de la préparation du budget de la défense pour 1996, cette décision est, à sa façon, une étape dans la réflexion que les autorités politiques et les responsables militaires ont entamée dès juin après l'annonce par Jacques Chirac de son intention de fermer le site.

Déployés entre 1980 et 1983, les missiles S 3D en silos fixes ont une durée de vie opérationnelle de vingt-cinq ans, sans modernisation. Ce qui signifie que leur remplacement était prévu aux alentours de 2005. En juillet 1991, M. Mitterrand avait écarté la solution d'un missile à tir tendu, le S 45, qui aurait pu être rendu déplaçable selon l'évolution d'une crise internationale. En revanche, il avait retenu, dans le cadre des études menées pour rédiger la loi de programmation militaire 1995-2000 adoptée par le Parlement en 1994, l'option qui consistait à enfouir des missiles M 4, prélevés sur les stocks de la marine nationale, dans les dix-huit silos – restés fixes – du plateau d'Albion.

Chacun des cinq sous-marins français est aujourd'hui équipé de seize missiles M 4, un lanceur mer-sol capable d'emporter six têtes nucléaires TN-70 de 150 kilotonnes chacune sur plus de 4 000 kilomètres ou six têtes TN-71, plus légères mais de même puissance, sur 5 000 kilomètres.

En octobre 1991, M. Mitterrand a fait approuver le projet de remplacer progressivement ces cinq sous-marins – au fur et à mesure de leur retrait du service – par quatre unités d'une classe nouvelle, tant pour le bâtiment que pour le missile. Cette décision figure dans la programmation militaire 1995-2000 que le Parlement a adoptée l'an dernier.

Dans un premier temps, ces nouveaux sous-marins embarqueront un missile, le M 45, qui, à partir du même corps de lanceur, offre une portée accrue et une tête considérablement améliorée par rapport au missile M 4. Dans un second temps, vers l'an 2010, ces mêmes sous-marins devaient emporter un nouveau missile, le M 5, aux performances radicalement différentes.

Dans la mesure où le nombre des sous-marins diminuait et où les missiles M 4 étaient retirés du service, ce même texte de loi a entériné le lancement d'une étude qui aurait dû aboutir à récupérer un lot de lanceurs M 4 pour l'adapter aux silos du plateau d'Albion. Le site de Haute-Provence aurait été maintenu en activité, bien au-delà du début du siècle prochain, grâce à cette modernisation de ses silos et des missiles qui y sont enfermés.

L'opération a été évaluée à quelque 10 milliards de francs. Elle est distincte de ce que coûte, chaque année, le maintien en état des installations du site : 342 millions de francs en 1995, soit une dépense en diminution régulière puisque ce coût a été de 434 millions de francs en 1994 et de 511 millions de francs l'année précédente.

M. Mitterrand s'est montré très attaché, personnellement, à ce projet de modernisation du plateau d'Albion par des missiles M 4. C'est sur son insistance, en conseil de défense, auprès du gouvernement Balladur, que ce projet de M 4 en silos fixes a été retenu par la programmation.

Aujourd'hui, l'étude des modalités de cette modernisation vient d'être suspendue. En juin, M. Chirac, en même temps qu'il annonçait la reprise des essais nucléaires, a préconisé la fermeture du plateau d'Albion sans en indiquer la date.

UN MUSÉE DE LA DISSUASION

Au ministère de la défense, on explique qu'une étude sur le sort final du site a été demandée au comité stratégique, créé à la mi-juillet, de façon que le gouvernement arrête, avant le printemps 1996, les grandes orientations de sa future loi de programmation militaire. Dans ces conditions, ajoute-t-on, il eût été inconséquent – dans un climat qui incite l'Etat à réduire son train de vie – de continuer à investir dans une étude qui anticipe sur les décisions à venir et qui va à l'encontre des préférences stratégiques déjà exprimées à l'Elysée.

La suspension des études sur un M 4 « terrestre » a un effet immédiat sur la charge de travail confiée aux industriels qui en ont la responsabilité. C'est le cas notamment de la division Espace-Défense du groupe Aérospatiale, spécialisée dans la conception des missiles. Mais cette décision ne manquera pas de relancer le débat qui oppose partisans et adversaires du plateau d'Albion, même si l'armée de l'air, la semaine dernière, par la voix du général Guy Pouliquen, le nouveau commandant de la région aérienne Méditerranée, vient de faire savoir qu' *« il n'est pas question d'abandonner le site »* et que l'état-major vient de rendre un rapport sur les conséquences de son éventuelle reconversion.

A ceux qui ne voient plus dans le plateau d'Albion qu'*« un musée de la dissuasion »*, les défenseurs du site font valoir que les silos de Haute-Provence constituent pour tout gouvernement le plus sûr, le plus permanent et le plus souple des systèmes d'armes nucléaires existants.

Jacques Isnard

Les sous-marins stratégiques, aussi, sont retardés

Dans le cadre des 20,4 milliards de francs qu'il prévoit de consacrer à l'armement nucléaire en 1996, le gouvernement a décidé d'étaler l'exécution de son programme de sous-marins lance-missiles, dits de nouvelle génération (SNLE-NG). Quatre bâtiments sont prévus, sur le modèle du premier de la série, *Le Triomphant*, qui doit prendre la mer à l'automne 1996 pour sa première patrouille opérationnelle. Le second de la série, *Le Téméraire*, qui aurait dû être prêt pour juillet 1998, ne le sera pas avant 1999. Le troisième, *Le Vigilant*, dont l'entrée en service était programmée pour l'an 2001, sera, lui, franchement *« décalé dans le temps »*, selon une expression du ministre de la défense. Le quatrième, qui n'est pas encore baptisé, devrait être opérationnel en 2005. Le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, a précisé que ce calendrier était susceptible d'être *« ajusté en cas de besoin »*. Il semble que les délais de fabrication des SNLE-NG aient été allongés par mesure d'économies, et aussi pour préserver le plan de charge de l'arsenal de Cherbourg qui les conçoit, et qui souffre d'une non-décision gouvernementale sur le projet de nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque lance-torpilles.

M. Chirac appelle les Français « au sursaut et au dépassement »

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, en déplacement jeudi 5 octobre à Tunis, a une nouvelle fois appelé les Français *« au sursaut, au dépassement »* face aux *« difficultés »* que connaît la France. Evoquant sa *« détermination »* dans la lutte contre la fracture sociale et pour *« l'idéal républicain »*, M. Chirac a déclaré : *« Ne doutez pas de ma détermination. Je ne méconnais pas les difficultés, je sais qu'il faut du temps et, plus que du temps, du caractère. Mais j'ai le temps et j'aurai le caractère ». « J'ai été élu pour mener ce combat. C'est ce combat que je mènerai avec vous »*, a-t-il ajouté.

M. Chirac était entouré de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat aux finances et Christine Chauvet, secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : Deux nouvelles enquêtes d'opinion confirment la chute spectaculaire** de la cote de confiance du premier ministre et, à un moindre degré, du chef de l'Etat. Selon ces sondages, réalisés l'un par la Sofres du 27 au 29 septembre, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, pour *Le Figaro Magazine* (daté du samedi 7 octobre), et l'autre par l'Institut Louis-Harris le 28 septembre auprès d'un échantillon de 1 003 personnes, pour *Valeurs actuelles* daté du vendredi 6 octobre, M. Chirac recueille 54 % (Louis-Harris) et 57 % (Sofres) d'opinions négatives, soit une hausse de 10 et de 13 points en un mois. M. Juppé enregistre une plus forte baisse de popularité avec 57 % (Sofres) et 58 % (Louis-Harris) d'opinions négatives à son égard, soit une progression de 17 et 18 points en un mois.

■ **SÉCURITE SOCIALE : Henri Emmanuelli (PS) craint que le déficit** du régime général ne fournisse au gouvernement *« un mauvais prétexte pour en découdre avec le système »* et a appelé à une *« mobilisation »*. Commentant le discours que Jacques Chirac avait prononcé, mercredi, dans le cadre du 50e anniversaire de la « Sécu » (*Le Monde* du 6 octobre), le premier secrétaire du PS a estimé qu'*« au niveau des grandes orientations les socialistes sont plutôt pour. Le problème, c'est qu'* [elles] *ne semblent pas correspondre aux propositions que fait le gouvernement »*.

■ **SANTÉ : Simone Veil accuse le ministre de la santé, Elisabeth Hubert,** de l'avoir empêchée de prendre des mesures de maîtrise des dépenses, lorsqu'elle était elle-même en charge de ce portefeuille ministériel dans le gouvernement d'Edouard Balladur. *« Elle m'a empêchée vraiment, je le dis très clairement, de prendre des mesures »*, a déclaré l'ancien ministre de la santé, jeudi 5 octobre, au « Grand O » O'FM-*La Croix*. Me Hubert était alors député RPR et secrétaire général adjoint du mouvement gaulliste, et avait contraint Me Veil à recourir au vote bloqué.

■ **SÉNAT : René Monory, président du Sénat, a annoncé,** jeudi 5 octobre, la création d'une commission chargée de préparer la réforme du règlement du Sénat, rendue nécessaire par l'instauration de la session unique. Composée des six vice-présidents du Sénat ainsi que des présidents de groupe, cette commission, qui sera mise en place mercredi 11 octobre, sera présidée par Yves Guéna (RPR, Dordogne). M. Guéna n'avait pas pris part au vote du Congrès sur la révision constitutionnelle.

■ **AÉROPORT : la décision d'agrandissement de Roissy-Charles-de-Gaulle** ou de construction d'un troisième aéroport en région parisienne, ou d'une solution intermédiaire, sera arrêtée *« très prochainement »* par le gouvernement, a déclaré, jeudi 5 octobre, Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports. Une communication de Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, est prévue au conseil des ministres mercredi 11 octobre. Le maire (PS) de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, organise, dimanche 8 octobre, une consultation, avec bulletins de vote, des habitants de sa ville sur l'extension de Roissy.

Le patronat partagé sur la réduction de la durée du travail

LA RENCONTRE entre le patronat et les syndicats sur l'aménagement du temps de travail n'a pas abouti, jeudi 5 octobre, en raison des hésitations patronales. En fait, les points de vue se sont rapprochés. La plupart des syndicats commencent à admettre l'annualisation du temps de travail et les positions ne sont plus éloignées en matière de diminution des heures supplémentaires et de modulation d'horaires. Sur la question symbolique de la réduction de la durée du travail, le CNPF semble acquis à l'idée de faire un geste, et il sait que la diminution doit être significative et rapide pour provoquer des embauches dans les prochains mois. Mais il doit trouver une formule acceptable par tous. Les deux parties doivent parvenir à un texte le 31 octobre, date de leur réunion plénière.

La gestion de l'eau en Ile-de-France sur la sellette

LA COUR DES COMPTES persévère dans sa critique des liens privilégiés qui unissent le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif), présidé depuis 1983 par André Santini, député UDF des Hauts-de-Seine et maire d'Issy-les-Moulineaux, à la Compagnie générale des eaux (CGE). Dans un premier rapport publié en 1983, elle avait relevé que *« l'équilibre entre les intérêts de la compagnie et ceux du syndicat n'était pas assuré de façon satisfaisante »*. Si la convention liant le puissant syndicat, qui regroupe cent quarante-quatre communes, à la CGE a bien été modifiée, en décembre 1985, pour tenir compte de ces critiques, de nouveaux avantages ont été consentis à la compagnie, qui cumule les fonctions de maître d'ouvrage, de maître d'œuvre et d'exécutant des travaux décidés par le syndicat : *« En 1992, c'est un total de plus de 500 millions de francs de travaux qui a ainsi été dévolu à la compagnie (...) sans recours à la concurrence »*, souligne la Cour dans son rapport annuel rendu public mercredi 4 octobre. La Cour ajoute que la part des marchés soumis à la concurrence est faussée dans la mesure où la CGE elle-même assure la préparation des appels d'offres. Cette situation *« crée à tout le moins un doute sur la rigueur de la procédure et l'impartialité des décisions »*.

L'intérêt porté par la Cour des comptes à un syndicat dont les produits financiers annuels dépassent 2 milliards de francs, et dont les investissements approchent le milliard, annonce un passage au crible du système de distribution de l'eau en France, sous les feux d'une actualité judiciaire dont l'épisode le plus spectaculaire est le procès de l'ancien maire RPR de Grenoble, Alain Carignon.

M. Santini, lui, refuse de se laisser entraîner sur ce terrain : il centre son argumentation sur la nature juridique, sujette à controverse doctrinale, de la convention qui lie le Sedif à la CGE depuis 1923 : le régime choisi, dit de régie intéressée, est une rareté juridique, à mi-chemin entre la concession et la régie directe. Faute d'une jurisprudence bien établie, M. Santini a beau jeu d'affirmer que la loi du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique ne lui est pas applicable, contrairement à ce que prétend la Cour des comptes, appuyée par les ministères de l'intérieur et de l'économie et des finances.

POSITION DOMINANTE

Le rapport réclame une modification du mode de gestion, sans attendre la fin du contrat, initialement prévue en 1993 mais reportée à 2010. *« Il ne revient pas à la Cour d'imposer un mode de gestion »*, proteste M. Santini, qui conteste le grief de position économique dominante accordée à la CGE. Selon ses calculs, cette dernière n'a été attributaire, de 1991 à 1994, que de 34 % des marchés soumis à la concurrence, soit 49 % des montants investis. Un des marchés, attribué à une *filiale* de la CGE, est cependant contesté par une entreprise concurrente et fait l'objet d'un recours en annulation, formé par le préfet, devant le Conseil d'Etat : cette filiale a augmenté ses prix de 69 % entre 1983 et 1992.

M. Santini, suivi par l'unanimité du bureau syndical, reste très attaché au système de la régie intéressée, au motif qu'il permet aux élus de conserver un réel pouvoir de décision sur le choix des investissements, l'endettement et le prix de l'eau. Il insiste sur la réduction de l'endettement et les capacités d'autofinancement du syndicat, qui calque l'aumentation du prix de l'eau sur le taux d'inflation. *« Au moment où la concession et l'affermage pâtissent d'une image considérablement dégradée dans l'opinion, qui y voit l'abandon du service public à une certaine forme de mercantilisme, on peut légitimement s'interroger sur les motivations profondes de l'Etat (...) incitant une collectivité publique à (...) aller vers une plus grande privatisation du service public »*, conclut-il – bien que la Cour des comptes n'ait pas formellement pris position en ce sens – en suggérant que le cas du plus important syndicat de distribution des eaux d'Ile-de-France soit soumis à un groupe de travail ministériel.

Pascale Sauvage

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 7 OCTOBRE 1995

VILLE **Une première version du « *plan Marshall* » pour les banlieues, annoncé par Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle, est, depuis le 8 septembre, sur le bureau d'Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion. Rédigé par Francis Idrac, préfet et délégué interministériel à la ville, et Jean-Pierre Duport, préfet de Seine-Saint-Denis, ce rapport plaide pour un net renforcement des pouvoirs de l'Etat. ● CES PROPOSITIONS, qui donneront lieu à une concertation interministérielle et à un projet de loi qui sera discuté au Parlement au printemps prochain, insistent sur la nécessité de recréer de l'emploi ou de l'activité dans les quartiers. ● PLUSIEURS MESURES dérogatoires du droit commun en matière fiscale sont également suggérées. Enfin, certains quartiers pourraient être placés sous administration spéciale.**

Un rapport prône le retour en force de l'Etat dans les banlieues

Deux préfets, Francis Idrac et Jean-Pierre Duport, ont remis à Eric Raoult une première version du « plan national d'intégration urbaine ». Ils plaident pour une présence accrue de la puissance publique et demandent que certaines cités soient placées sous administration spéciale

QUELLE POLITIQUE pour recoudre les villes ? La question figurait parmi les urgences de la campagne électorale présidentielle. Le candidat Jacques Chirac avait alors brandi le slogan ronflant d'un « *plan Marshall pour les banlieues* ». Dès son investiture, Alain Juppé avait traduit la promesse en annonçant l'élaboration rapide d'un « programme national d'intégration urbaine » (PNIU). Les grandes lignes de ce plan se trouvent, depuis le 8 septembre, sur le bureau d'Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion. Rédigé à sa demande, dans le plus grand secret, durant l'été, ce document porte la marque très « étatiste » de ses auteurs, deux préfets, Francis Idrac, délégué interministériel à la ville, et Jean-Pierre Duport, préfet de Seine-Saint-Denis.

C'est sur ce document inédit qu'une concertation interministérielle vient de s'engager, à l'heure où les banlieues, désormais liées dans l'opinion à une nouvelle forme de terrorisme, constituent un sujet plus brûlant que jamais. S'il ne constitue que le canevas de décisions gouvernementales à venir, le « programme » des deux préfets correspond aux projets volontaristes et « gaulliens » exposés par Jacques Chirac et Eric Raoult pendant la campagne électorale. Au nom de l'égalité, l'Etat est placé au centre du dispositif, qui prévoit des procédures dérogatoires du droit commun pour les quartiers les plus abîmés. Certaines zones seraient placées sous administration spéciale de l'Etat et bénéficieraient largement du principe de discrimination positive.

Emploi, logement, démocratie, sécurité. Autour de ces quatre vastes thèmes s'articule un « programme » qui entend répondre au « *défi de société* » que constitue la « *fracture urbaine* » et dessine en creux les insuffisances de la politique de la ville. Les auteurs ne retiennent pas l'expression médiatique de « plan Marshall ». Ils en appellent cependant à « *un effort politique, financier, administratif et humain considérable* », brandissant la menace d'une fracture « *irréversible* ».

Le plan rédigé par les deux préfets entend accorder la « *priorité absolue* » à la « *mise en activité des habitants* ». Le document propose ainsi la création de 100 000 « *emplois d'utilité sociale* » développant des « *services collectifs à la population* » tels que l'accompagnement dans la scolarité et les transports publics, les travaux d'entretien, l'organisation d'activités sportives et culturelles. Ces emplois, dont le principe est défendu depuis longtemps par Pierre Cardo, maire (UDF) de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), auraient la particularité d'être financés par « *la transformation des charges passives du chômage en charges actives* », autrement dit par des ressources provenant de l'Assedic et du RMI. Ils seraient plus généreusement subventionnés dans les « *zones urbaines sensibles* » et leurs bénéficiaires pourraient percevoir environ 4 000 francs mensuels pour trente-deux heures de travail hebdomadaires. Le document propose aussi de mettre à contribution les entreprises qui bénéficient des marchés de réhabilitation des cités ou gèrent les réseaux d'eau, d'assainissement et de transport. Une clause de « mieux-disant social », plus contraignante qu'actuellement, serait systématiquement incluse dans les appels d'offre, prévoyant l'emploi d'habitants sur les chantiers ou des prestations d'insertion professionnelle.

L'idée de discrimination positive est également appliquée pour encourager le maintien et l'implantation d'entreprises et de commerces. Le principe d'avantages fiscaux pour l'implantation d'activités nouvelles dans certains quartiers, prévu dans la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire, n'est pas mis en application, faute d'une délimitation des aires concernées. Le nouveau Plan national d'intégration urbaine envisage de réserver un tel « bonus » à un nombre restreint de « *zones de redynamisation urbaine* » parmi les plus touchées, mais il propose d'en étendre le bénéfice aux commerces existants, souvent menacés de disparition.

Pour traiter les problèmes posés par l'impuissance des municipalités à l'égard des vieux centres commerciaux tombés en décrépitude, des « *établissements d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux* » pourraient être créés, sur le modèle des *Safer agricoles, qui bénéficient* d'un droit de préemption pour le rachat de terres. La nécessité urgente de remodeler profondément certains quartiers suppose aussi, selon le document, le recours à la « grosse artillerie » administrative des « *établissements publics de resructuration urbaine* » correspondant à la douzaine de « *grands projets urbains* » déjà engagés. Ces organismes coordonneraient les démolitions et constructions et pourraient traiter le problème des copropriétés dégradées par suite de l'impécuniosité des propriétaires.

> Ce « programme » entend répondre au « défi de société » que constitue la « fracture urbaine »

La réforme du régime d'attribution des HLM constitue le point central des propositions destinées à « *assurer le logement des plus défavorisés* » tout en encourageant la « *mixité sociale* ». Dans les zones concernées par les « contrats de ville », des commissions d'attribution communes à tous les organismes logeurs seraient instaurées. Le plan propose aussi que les surloyers ne soient pas appliqués aux foyers à revenus moyens qui choisissent de s'installer dans un quartier réputé difficile, tout en les systématisant ailleurs.

Les préfets MM. Duport et Idrac s'inquiètent aussi de la « *désertification démocratique* ». Ils prônent la généralisation des « *médiateurs de quartier* », intermédiaires entre l'administration et les habitants, et surtout des « *conseils de quartier* » élus en même temps que les conseils municipaux. Ces assemblées pourraient gérer certains équipements de proximité et même participer à l'attribution des logements en HLM. Dans le domaine associatif, ils proposent de remédier aux financements incohérents et tardifs dénoncés par la Cour des comptes (*Le Monde* du 5 octobre) par des financements pluriannuels accordés après négociation de contrats d'objectif.

Plus banales sont les suggestions destinées à assurer la présence des services publics dans les quartiers « *difficiles* » par le renforcement des avantages de carrière accordés aux fonctionnaires « *les plus expérimentés* ». Les préfets en appellent surtout à des « *arbitrages volontaristes* » pour que soient affectés dans les cités davantage d'enseignants, de policiers, de magistrats, de travailleurs sociaux, de postiers. Ils suggèrent d'organiser un « *service de santé publique territorialisé* » reliant tous les intervenants afin de « *faciliter l'accès des publics éloignés du système de santé* ».

En matière de sécurité, les deux préfets bousculent un tabou parisien. Ils prônent un rééquilibrage des effectifs de police entre Paris et les sept départements de sa couronne, qui totalisent aujourd'hui le même nombre des fonctionnaires alors que ces derniers concentrent les deux tiers des délits. Pour les « *mineurs multirécidivistes* » qui empoisonnent la vie de certains quartiers, le plan propose des « *centres d'accueil contrôlés* », formule intermédiaire entre la prison et le foyer.

Serviteurs de l'Etat, les auteurs estiment que l'ampleur des tâches dans quelques quartiers nécessite une concentration exceptionnelle des pouvoirs. Au risque de faire hurler les maires, ils proposent, à titre expérimental, de confier aux sous-préfets à la ville des pouvoirs dérogatoires en matière d'attribution des logements, d'animation des services chargés de la formation et de l'emploi et même de gestion des crédits du Fonds d'action sociale (FAS). Dans le même esprit, les préfets, et non plus les maires, géreraient une partie de la dotation de solidarité urbaine versée par les communes riches aux communes pauvres. La lutte contre la « *fracture urbaine* » passerait ainsi par des mesures de recentralisation qu'il reste à faire approuver par les parlementaires, élus locaux pour la plupart.

Philippe Bernard

■ **HOMOSEXUALITÉ : Raymond Barre, maire de Lyon,** a examiné avec l'ensemble des maires d'arrondissement la possibilité de délivrer des certificats de concubinage aux couples d'homosexuels. « *Il a été admis*, indique un communiqué de la mairie de Lyon, *que cette question soulevait, en dehors de son aspect administratif, un certain nombre d'interrogations juridiques, éthiques et politiques* ». L'ensemble des maires d'arrondissement sont convenus de constituer une commission de réflexion sur le sujet, qui établira un rapport d'ici au 15 novembre.

■ **JUSTICE : Le ministre de la justice, Jacques Toubon,** a déclaré, jeudi 5 octobre, qu'il souhaitait mettre à l'étude, pour certains condamnés, un système d'assignation à domicile sous surveillance électronique, tel qu'il en existe en Amérique du Nord (bracelet électronique). Il a précisé que le tribunal de Lille était candidat à cette expérimentation. Selon le garde des sceaux, l'assignation à domicile « *peut être utilisée pour rendre efficace le contrôle judiciaire, soit pour des personnes en fin de peine et libérées sous conditions, soit pour être utilisée comme une véritable peine alternative aux courtes peines d'emprisonnement* ».

■ **SANG CONTAMINÉ : L'ancien premier ministre Laurent Fabius,** mis en examen pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé, a été entendu pendant plus de cinq heures, jeudi 5 octobre, par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République.

■ **RYTHMES SCOLAIRES : Le Syndicat des enseignants (SE-FEN) interpelle** le ministre de l'éducation nationale, après la présentation par Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, de dix-huit expériences d'aménagement des rythmes scolaires. Le SE-FEN juge que ces projets ont une incidence sur le fonctionnement de l'école, sur les contenus de l'enseignement et sur les enseignants eux-mêmes, des sujets « *de la compétence exclusive du ministre de l'éducation nationale* ». Le Snuipp s'insurge, pour sa part, contre ces expériences qui conduiraient « *à une véritable réduction des missions de l'école* ».

■ **HLM : Roger Quilliot, président de l'Union nationale des fédérations et organismes HLM,** réunie en congrès à Montpellier, a vivement critiqué le gouvernement, jeudi 5 octobre, lui reprochant notamment « *un manquement à la continuité de l'Etat* ». L'ancien ministre socialiste du logement s'est insurgé contre la décision d'Alain Juppé de taxer à hauteur de 1 milliard de francs les organismes HLM. Il a rappelé la teneur du protocole d'accord signé le 17 janvier dernier avec le gouvernement Balladur, qui reconnaissait la « *dégradation alarmante* » des comptes des organismes HLM et leur avait permis de gérer à nouveau librement leurs liquidités.

■ **POLICE : Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné, jeudi, à trois ans de prison,** dont dix-huit mois assortis du sursis, un policier reconnu coupable d'abus de confiance et de falsifications de chèques aux dépens d'une personne âgée à qui il avait subtilisé plus de 650 000 francs en l'espace de trois ans. Franck Dinant, adjoint au chef de brigade au commissariat de Sartrouville, avait, en 1988, gagné la confiance de sa voisine en s'engageant à lui rendre « *bénévolement* » de menus services pour la soulager de « *tracasseries administratives* ».

150 millions pour le « plan Marshall » dans un budget ville en stagnation

LE PLAN national d'intégration urbaine (PNIU) cherche encore son financement. Promis par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle, revendiqué par Eric Raoult dès son arrivée au ministère de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, le « *plan Marshall pour les banlieues* », comme on l'appelait alors, peine à vaincre les réticences du ministère des finances. En présentant son budget, jeudi 5 octobre, Eric Raoult n'a pu garantir, pour l'année 1996, qu'une enveloppe de 150 millions de francs. Si son entourage a précisé qu'il ne s'agissait là que de « *moyens provisoires, susceptibles d'amorcer les premières actions avant le vote du projet et de son financement* », cette somme n'en constitue pas moins une première information quant à la confiance dont dispose le plan aux yeux de l'administration du budget.

> 4,5 des 5 milliards d'augmentation sont absorbés par la hausse du RMI

Eric Raoult a tenu à préciser que son projet relevait d'« *une conception plus large qui ne se réduit pas à une logique de crédits : pour résoudre le malaise des banlieues, il ne suffit pas de déverser des flots de subventions* ». Estimant que ce plan serait avant tout « *une méthode, une programmation, une volonté* », il a rappelé les quatre priorités d'ores et déjà retenues – « *restaurer la présence de l'Etat, développer l'activité, diversifier l'habitat et restructurer les quartiers, associer les habitants* » –, en précisant le calendrier retenu.

S'appuyant sur les premières propositions remises par le délégué ministériel à la ville, Francis Idrac, et le préfet de Seine-Saint-Denis, Jean-Pierre Duport (*lire ci-dessus*), il a invité les différents ministères à participer à la concertation qui devrait aboutir, vers le milieu du mois de novembre, à un premier projet. Le définitif devrait être présenté aux parlementaires au printemps prochain. Dans l'entourage de M. Raoult, on précise qu'un volet financier programmant cette action sur plusieurs années devrait alors être adopté. Pour alourdir la petite enveloppe de 1996, le ministre devra donc en passer par la procédure du collectif budgétaire.

Les 150 millions attribués au PNIU sont à l'image d'un budget en stagnation. Le gouvernement assure que l'ensemble des crédits accordés à la ville par tous les ministères passe de 8,3 à 8,84 milliards de francs. Mais, dans son rapport annuel, la Cour des comptes s'est largement étendue sur le peu de signification de ce chiffre d'ensemble, certains ministères passant sous le vocable « ville » des actions dont les liens avec les quartiers en difficulté sont pour le moins ténus. Si le budget « ville » proprement dit affiche une hausse de 4,4 %, celle-ci est due aux autorisations de programme, soit les engagements de l'Etat pour les années postérieures à 1996. Pour l'année à venir, les véritables crédits (dépenses ordinaires et crédits de paiement) passent de 1 324 à 1 311 millions de francs, en recul de 13 millions.

Reste donc le versant « *intégration et lutte contre l'exclusion* ». En passant de 25,2 à 30,1 milliards de francs, il progresse de 19,4 %. Mais 4,5 des 5 milliards d'augmentation sont absorbés par la hausse du revenu minimum d'insertion (RMI). Le ministre a d'ailleurs précisé qu'il n'était « *pas question de* [le] *supprimer* », comme certaines de ses déclarations avaient pu le laisser croire, mais que le gouvernement faisait « *le pari de la stabilisation du RMI* »... En attendant, les services sociaux disposeront de 500 millions de francs supplémentaires, qui seront prioritairement consacrés à l'action en faveur des plus démunis (SAMU sociaux, centres d'accueil de jour, hébergement d'urgence), à une politique en faveur des jeunes et à l'insertion par le travail.

Nathaniel Herzberg

HORIZONS

DOCUMENT

Moi, Khaled Kelkal

LE *Monde* publie le texte d'un entretien avec Khaled Kelkal, réalisé le 3 octobre 1992 à Vaulx-en-Velin par un chercheur allemand en sciences sociales et politiques, Dietmar Loch.

La rédaction en chef du *Monde* a été contactée, le 4 octobre, par Dietmar Loch, enseignant-chercheur à l'université de Bielefeld (Rhénanie du Nord – Westphalie), membre du Groupe de recherches interdisciplinaires sur les conflits multiethniques que dirige le professeur Wilhelm Heitmeyer. La préparation d'une thèse qu'il achève sous la direction du professeur Claus Leggewie (actuellement titulaire de la chaire Max Weber du Center for European Studies de New York) a conduit M. Loch à séjourner durant près d'une année, en 1992, à Lyon et Vaulx-en-Velin pour une étude de terrain et la collecte d'entretiens. Il s'agissait d'une contribution à une recherche plus vaste consacrée aux politiques municipales d'intégration et aux conflits entre communautés d'origines diverses ou entre leurs membres et le reste de la population ou les institutions et autorités.

L'une des tâches que s'était assignées M. Loch consistait à entrer en contact, par l'intermédiaire d'institutions, de travailleurs sociaux, de *« leaders d'opinion »*, ou d'autres jeunes, avec un certain nombre de jeunes gens de Vaulx-en-Velin, tous maghrébins ou français d'origine maghrébine.

C'est dans ce contexte qu'il a été mis en contact avec un jeune homme en liberté conditionnelle, qui non seulement a accepté de parler avec lui mais lui a accordé l'un des plus longs de la trentaine d'entretiens recueillis par M. Loch. Il s'agissait, par le plus grand des hasards bien entendu, de Khaled Kelkal.

M. Loch a autorisé *Le Monde* à publier le texte de l'entretien tel qu'il l'avait lui-même transcrit. Le texte des questions est le plus souvent contracté (par le transcripteur). Le débit des réponses, le style du langage parlé, souvent haché, ont été respectés. Les coupes principales – en général des redites ou propos peu compréhensibles – ont été indiquées. A la demande du *Monde*, Dietmar Loch a rédigé un résumé des conclusions et interrogations auxquelles l'avait conduit sa recherche à Vaulx-en-Velin.

La famille de Khaled Kelkal, contactée dans la soirée du jeudi 5 octobre par la rédaction du *Monde*, a authentifié le document que nous publions aujourd'hui.

Mentionnant la longueur comparativement inusitée de l'entretien, Dietmar Loch nous a indiqué se souvenir que Khaled Kelkal avait manifesté explicitement auprès de lui un souci, assez rarement rencontré par le chercheur, de s'expliquer aussi complètement que possible.

Le document que nous publions se trouve être, de par sa date, l'une des dernières traces publiques laissées par Khaled Kelkal au cours de la première partie de sa vie. S'ouvre peu après une vaste zone d'ombre, que les enquêtes en cours élucideront peut-être et qui conduit à l'été des attentats puis à la mort de Khaled Kelkal, le 29 septembre.

Lire également notre éditorial « Une histoire française » en page 14.

PROPOS RECUEILLIS PAR DIETMAR LOCH
VAUX-EN-VELIN, 3 OCTOBRE 1992

« Je suis né en Algérie. Je suis venu à l'âge de deux ans en France. J'ai vécu à Vaulx-en-Velin, où j'ai passé une bonne école primaire. J'avais des notes raisonnables, on peut même dire bien. Et après, je suis allé au collège Les Noirettes, et c'est là où j'ai commencé à rencontrer les premières bêtises. On était mélangé, des gars de la ZUP, du village, on rigolait. Les premières bêtises, les premiers trafics de carnets dans les cours, système D... On avait une bonne entente, question professeurs-élèves. C'était un groupe homogène, on avait tous la même mentalité, on parlait peu, mais on se comprenait vite et c'était ça qui était bien. Et moi, personnellement, quand j'ai changé d'école, c'était plus ça. Je ne retrouvais plus cette mentalité.

– C'était quoi, exactement, cette mentalité ?

– On travaillait et on rigolait. Et on pouvait se permettre de rigoler puisqu'on avait de bonnes notes, toujours sérieux. Mais quand je suis arrivé au lycée, c'était plus ça, et ça m'a pas plu. J'ai pas tenu.

J'avais les capacités de réussir, mais j'avais pas ma place, parce que je me disais l'intégration totale : c'est impossible ; oublier ma culture, manger du porc, je ne peux pas. Eux, ils n'avaient jamais vu dans leur classe un Arabe, comme ils disent – franchement, tu es le seul Arabe – et, quand ils m'ont connu, ils m'ont dit : « Tu es l'exception ». Eux, ils avaient plus de facilité entre eux à discuter.

» Moi, j'aime bien travailler et rigoler, parce qu'il y a un équilibre. C'est pas toujours sérieux, sérieux. Parce que moi, j'aime bien rigoler, mais je ne trouvais pas ça [au lycée], c'était un peu froid. Même si je parlais, [même si] j'avais une bonne entente avec eux, c'était pas naturel. Ma fierté, elle descendait, ma personnalité, il fallait que je la mette de côté. Je peux pas, et je trouvais pas ma place. Alors, je commençais à faire sauter les cours, une fois, deux fois. C'est un enchaînement, jusqu'au jour où je faisais des rencontres à gauche, à droite. On m'a proposé : « Il y a de belles choses à prendre ». Il y a tout un enchaînement, le déclic il s'est passé là-bas. C'était un lycée bien coté. Il fallait avoir un bon niveau pour entrer. En troisième, j'étais bien. On [avec un ami] est arrivé les premiers de la classe, tout en rigolant. On était sain, tranquille, mais là-bas, non...

– Au collège, il n'y avait pas ces préjugés ?

– Non, rien. Bon, c'est sûr que les Français n'avaient pas les mêmes principes, mais quand même ils s'adaptaient, et nous aussi on s'adaptait, on ne voyait pas trop la différence. Aider, au collège, c'était un plaisir, mais au lycée non. Vous aviez un trou de mémoire, ils vous disent rien, ils cachent. Moi, c'est là-bas où ça a commencé. Je commençais à ne plus aller en cours. L'après-midi, tout le monde allait à l'école, moi je n'avais rien à faire. Et je commence à faire un tour, et on fait des connaissances. Mais c'est des gens bien, même si le mec est un voleur, on ne regarde pas le mec quand on arrive. Quand c'est un copain, c'est un copain, c'est question sentiment, c'est pas le juger de tel acte ou de tel acte. Parce qu'ici, 70 % des jeunes font des vols. Parce que les parents ne peuvent pas se permettre quand il y a six enfants... Le mec veut s'acheter un beau jean comme l'autre, il n'a pas d'argent. Il est obligé de se débrouiller tout seul.

» Alors je commençais à traîner avec eux. On voit la différence entre l'ambiance du lycée et l'ambiance du dehors, des voleurs. On était plus à l'aise, c'est la même mentalité qu'au collège, mais avec des adultes. Et quand vous volez, vous vous sentez libre parce que c'est un jeu. Tant qu'on ne m'attrapera pas, c'est moi qui va gagner. C'est un jeu : ou on perd ou on gagne. Mais c'est vrai, suivre cette route, ça ne mène nulle part.

» Après avoir fait de la prison, j'ai vu que j'étais perdant à cent pour cent. J'ai bien réalisé, mais je me dis que je regrette pas. On peut pas regretter ce qu'on a fait. Moi, je sais qu'en prison j'ai appris beaucoup de choses, surtout question vie, vie en groupe. J'ai même appris ma langue. J'étais avec un musulman en cellule. Là, j'ai appris l'arabe, j'ai bien appris ma religion, l'islam, j'ai appris une grande ouverture d'esprit en connaissant l'islam. Tout s'est écarté. Et je vois la vie.. pas plus simple, mais plus cohérente. Maintenant, quand je vois des choses à la télé, j'ai pas la même réaction qu'avant. Avant, quand je voyais ça, je voulais répondre, mais par la violence, maintenant non. Maintenant, ces gens, j'ai pitié pour eux. Avant, j'étais obligé de... j'étais impulsif.

– Qu'est-ce qui était important avant ?

– La liberté d'être soi-même, la liberté d'être avec un bon ami, la bonne entente, un groupe, bien soudé. C'était surtout ça. On rigolait. Il y avait même un Français avec moi qui avait pris totalement la mentalité. Brave, respectable franchement. Par rapport à d'autres Français, il n'avait rien à voir, ce mec. Il a acquis notre culture, au niveau morale, sans la pratiquer. Ceux qui se respectent soi-même, obligatoirement ils respectent les autres. Il trouvait sa reconnaissance ici.

– Comment ça s'est passé entre élèves et enseignants au collège et au lycée ?

– Au collège, c'était super. Ils savaient qu'on pourrait se permettre de rire parce qu'on travaillait. Ils nous laissaient un peu de liberté, nous exprimer pour cinq minutes en cours, rigoler. Mais quand il fallait bosser, on bossait. Au collège, ils reconnaissaient notre valeur, ils savaient ce qu'on valait et ils connaissaient nos limites. Mais au lycée, moi j'ai cru régresser. Ça, c'est à cause des gens. Il n'y a pas de contacts, même avec les profs.

» Ils arrivent, ils commencent leurs cours, ils s'arrêtent pas jusqu'à la fin. Au revoir ! Au collège, il y avait plus de contacts avec les profs, mais eux c'est le fait d'avoir eu beaucoup d'élèves comme nous. Ils ont vu nos frères, nos sœurs. Ils nous ont suivis, ils nous connaissent. Mais au lycée, ils ne nous connaissent pas, ils nous cataloguent directement. Moi, je ne trouvais pas ma place, j'étais mal. Je suis arrivé au point de me dire : « Qu'est-ce que je fous là ? », au lieu de me dire : « C'est bien, c'est pour toi, c'est pour travailler. » Au lycée, dans ma classe, il y avait que les riches.

– Et tes parents ?

– Mes parents, tous les jours ils me disaient : « Travaille, il faut que tu réussisses. » Ma mère était fière de moi, mais c'était dur. Quand j'ai arrêté l'école, ma mère, toute la famille, m'en a voulu. Ah oui ! Je me sentais totalement coupé de ma famille. Et c'est là que je suis parti vraiment de travers. Je suis même parti de chez moi, un moment, parce que ma mère m'en voulait : « Comment, tu es arrivé jusque-là et maintenant tu ne veux plus aller à l'école ! » Et moi, le fait qu'elle me rabâche tout le temps, je savais que j'avais tort en moi-même. C'est pour ça que je suis parti, parce que je savais que j'avais tort. Mais je ne suis pas parti longtemps. J'ai habité chez un copain pendant une semaine.

– Comment ça se passait avec tes sœurs et tes frères ?

– Chez nous, c'est surtout le père et le frère. Mon frère, il m'a donné des conseils, et le jour où je suis vraiment parti de travers, il m'a pris : « Ça ne va plus ! » Ça m'a touché, aussi ça m'a vexé. C'est là où je suis parti. Alors il fallait que je compte sur moi-même, obligé d'aller voler. Mais c'était surtout une question de vengeance. Vous voulez de la violence, alors on va vous donner de la violence. On parle de nous seulement quand il y a de la violence, alors on fait de la violence. Nous, c'était à l'échelle individuelle. A l'adolescence, on est perdu, on ne sait pas trop où aller. C'est là où il faut faire des choix. Et quand on arrive à la transition du collège ou du lycée, c'est déjà un choix, c'est un changement de mentalité. On a un choix à faire, mais on est jeune. On peut pas dire : « Ça, c'est pas bon. » On n'a pas trop les valeurs d'éthique. Ça fait qu'on est tenté de partir là où on se sent mieux.

» Moi, je répondais par la violence individuelle. Mais là, au Mas du Taureau [en 1990, de violentes émeutes avaient éclaté dans ce quartier de Vaulx-en-Velin], ça a été un regroupement de tous ces jeunes justement. C'est même pas au niveau du meurtre que ça a pété. C'était seulement la poudrière. C'est tous des gens au chômage qui voulaient dire : « Stop ! pensez à nous ! Vous avez l'air de jouer la belle vie en ville, mais regardez un peu ce qui se passe dans l'agglomération, la misère, la drogue. » Vous avez maintenant des jeunes de quatorze-quinze ans, ils volent de grosses voitures pour aller emmerder la société, la police. Il y a un grand ras-le-bol. (...) Ce qu'ils cherchent, les jeunes, c'est du boulot. Pourquoi ils ne donnent pas du boulot aux jeunes pour qu'ils s'arrangent ? C'est seulement après les émeutes qu'ils commencent à comprendre. Mais c'est pas grand-chose, c'est pour dire style « on est là »...

– Y a-t-il des regroupements ethniques dans vos quartiers ?

– C'est vrai que les Noirs sont surtout avec les Noirs. Mais quand le Noir a besoin de quelque chose, il parle super bien avec l'Arabe. Mais sinon, les Noirs traînent ensemble. Les Arabes et les Portugais, ils traînent ensemble aussi.

» Il y a du racisme à Vaulx-en-Velin. Ces gens n'habitent pas dans des ZUP. Ils habitent dans des quartiers assez chics [de Vaulx-en-Velin]. C'est des gens qui travaillent, des gens adaptés comme ils disent. Ces gens, ils sont bien, leurs fils sont bien. Le fils, il vient d'avoir son diplôme, son père lui achète sa voiture, son permis. Il a tout ce qu'il faut. Mais le jeune, quand il voit ça justement, il va en ville. Il voit des jeunes Français avec une belle voiture. Moi, j'ai vingt-deux ans, j'ai même pas le permis. J'ai rien du tout. Ça touche (...).

» Les jeunes qui sont dans l'adolescence, c'est une poudrière parce qu'ils voient plus de choses que nous. Les plus jeunes, maintenant, voient et comprennent vite. Ils sentent déjà, à douze ans. Moi, à douze ans, je ne savais pas ce que ça voulait dire, le système, l'argent, tout ce qui s'ensuit, le système économique. Les jeunes de douze ans, aujourd'hui, ils voient et ils ont une sorte de blocage que nous on avait à l'âge de dix-sept-dix-huit ans. Les gens, ils vont agir plus vite. Là, ils sont en train de former des gangsters. »

> « J'avais les capacités de réussir, mais j'avais pas ma place, parce que je me disais : l'intégration totale, c'est impossible ; oublier ma culture, manger du porc, je ne peux pas. Eux, ils n'avaient jamais vu dans leur classe un Arabe, comme ils disent – franchement, tu es le seul Arabe – et, quand ils m'ont connu, ils m'ont dit : « Tu es l'exception ». Eux, ils avaient plus de facilité entre eux à discuter. »

L'énergie qui émane de l'exclusion...

C'EST en tant qu'étranger que j'ai fait des recherches sur les étrangers en France. J'ai ainsi mené une étude sur la politique d'intégration des Franco-Maghrébins qui m'a conduit dans la banlieue de Lyon. J'ai vécu, en 1992, une année entière à Vaulx-en-Velin. Toujours en tant qu'étranger, j'ai analysé la politique de la ville et le mode de vie des jeunes d'origine nord-africaine. J'en ai retenu deux impressions marquantes.

Premièrement, de l'extérieur, Vaulx-en-Velin apparaît comme un modèle de la politique française de la ville. Il y a de très nombreux exemples d'efforts d'enseignants, de travailleurs sociaux et de tous les représentants des institutions sur le terrain, qui connaissent bien le mode de vie des jeunes de banlieue et des Franco-Maghrébins. Beaucoup de leurs projets ont été couronnés de succès. Mais, de l'intérieur, on a une tout autre image. Il y a un abime entre les ambitions de la politique de la ville et sa perception par la jeunesse des banlieues. Quel jeune connaît le conseil de quartier et toutes les autres nouvelles institutions qui prétendent « intégrer » ?

L'Etat et la société sont plutôt perçus comme « les autres » chez les jeunes marginaux et principalement chez les Franco-Maghrébins. Le dernier contact avec l'Etat se cristallise dans les conflits avec la police. C'était le cas pour Khaled Kelkal.

Deuxièmement, que signifie faire aujourd'hui une étude sur les minorités en France ? Là, l'étranger que je suis deviens schizophrène car il ne se passe pas de jour où les débats nationaux ne soient marqués par les conflits concernant l'identité nationale et les problèmes ethnico-culturels. Il suffit de lire les journaux : Front national, affaire du foulard islamique, intégrisme, etc.

Mais, au sein des institutions, ces thèmes restent tabous. Le représentant des institutions françaises ne connaît que « les jeunes ». Où met-il les Franco-Maghrébins ? Chez les jeunes domine l'idée qu'il y a une similitude d'expérience de vie dans une banlieue pluriethnique. Il reste qu'il y a une particularité des Franco-Maghrébins : ils sont la cible privilégiée de la discrimination xénophobe et raciste. Cette différence, qui est tue dans le discours des représentants d'institutions, apparaît dans des entretiens que l'on peut avoir avec des Franco-Maghrébins, comme je pus le faire, par hasard, avec Khaled Kelkal.

La profondeur de cette discrimination et la fragilité de ces jeunes ne peuvent être perçues que « de l'intérieur », par l'examen de leur discours. En effet, la discrimination commence avec la manière dont cette actualité est traitée par un grand nombre de médias en France. Ceux-ci ne donnent qu'une image négative de la banlieue. Et cette image imprègne l'étranger qui est aussi lecteur de journaux.

Cette image s'est cependant vite dissipée car elle ne correspondait pas à la réalité. Aussi les suites d'une telle pratique journalistique sont-elles évidentes et s'imposent : journalistes et sociologues ne sont pas bien vus par les jeunes de Vaulx-en-Velin. C'est compréhensible : il y a là une question de confiance. On ne peut obtenir la confiance que si on partage, ne serait-ce que provisoirement, la vie de ces jeunes. On doit les écouter. Qui sont ces Franco-Maghrébins ? Est-ce que Khaled Kelkal était un cas particulier ? Le Franco-Maghrébin en tant que tel n'existe pas. Il y a une grande hétérogénéité dans ce groupe. On peut en distinguer deux grandes catégories d'un point de vue socio-économique.

D'un côté, il y a ceux qui « partent bien ». Une grande partie des Franco-Maghrébins à Vaulx-en-Velin ont connu la réussite. Ils démentent l'image négative. Khaled Kelkal aussi, au début, était un bon élève. Mais, plus tard, il n'a pas fait partie de cette majorité qui a connu une ascension sociale et qui a un jour ou l'autre quitté la banlieue, même si cela n'a pas signifié une séparation totale avec le mode de vie banlieusard.

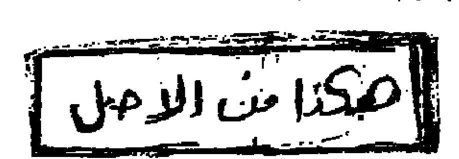
D'un autre côté, il y a ceux qui « partent mal ». Ils dérivent dans la délinquance comme Khaled Kelkal. Les discriminations dans le monde scolaire, dans la recherche du travail et dans les loisirs, y contribuent. De cela, on parle aussi en France, mais qu'en est-il de la discrimination xénophobe et raciste ? Elle continue d'être un sujet tabou. Elle ne concerne pas seulement les exclus. Les différences ethnico-culturelles et religieuses n'apparaissent pas seulement aux marges de la société mais elles se manifestent aussi en son centre. Elles se cristallisent cependant dans la marginalité. L'antiracisme et le combat pour la reconnaissance sont toujours laissés aux organisations d'immigrants, qu'ils soient laïcs comme l'association Agora à Vaulx-en-Velin ou islamo-laïcs comme l'Union des jeunes musulmans à Lyon.

Mais peut-on encore aujourd'hui distinguer entre intégrés et marginalisés ? Le concept de marginalisé a deux faces. Il passe outre les possibilités d'auto-intégration et d'auto-organisation que l'on peut percevoir en banlieue. L'énergie qui émane de l'exclusion se révélait de manière négative chez Khaled Kelkal. N'aurait-elle pas pu être canalisée ? Car il y a dans les banlieues les germes d'une auto-organisation positive et créative dans le domaine économique, politique et culturel. Une nouvelle société qui aurait la capacité de s'intégrer et de s'organiser elle-même ne pourrait-elle pas émerger de la jungle des banlieues ? Y-a-t-il dans la marginalité une association de type politique de la société civile ? Peut-être cette image est-elle trop optimiste...

Le rejet général d'un communautarisme à la française conduit à l'occultation du thème des différences ethnico-culturelles. Il doit y avoir une ouverture plus grande du système politique municipal, afin que les organisations autonomes des groupes ethniques des banlieues puissent se constituer en médiateurs culturels. Si cela ne se produit pas, ce rôle sera assumé par les groupes intégristes qui utiliseront à leur profit ce besoin de reconnaissance.

La biographie de Khaled Kelkal est exemplaire. C'est un exemple du bon départ d'un bon élève qui a échoué face à la discrimination. Un exemple pour la force de l'initiative individuelle qui n'a pas pu trouver sa place et qui a dérivé dans la délinquance, et un exemple en raison de son instrumentalisation ultérieure. Khaled Kelkal ne parle pas « de l'intérieur ». Il parle pour la jeunesse de Vaulx-en-Velin. Terroriste ou miroir pour la société ? Khaled Kelkal était un Franco-Maghrébin qui cherchait la reconnaissance et la dignité et ne les a pas trouvées.

par Dietmar Loch
(Traduit de l'allemand par Luc Rosenzweig)



– Y a-t-il des relations entre les jeunes qui font des études, ceux qui sont au chômage, ceux *qui volent* ?

– Il y a toujours une entraide. On essaie toujours de diriger ou de conseiller une personne... Il y a toujours une écoute entre nous. *Quand personne ne nous écoute*, alors on s'écoute entre nous. Au moins, c'est un respect. Le gars qui touche à la drogue, il va vous écouter. Le mec, tu vas lui parler, il faut qu'il prenne conscience tout seul. Plus il va toucher à la drogue, plus il va partir de travers et moins il aura des relations avec les gens. Il s'embrouille déjà avec son meilleur copain, il commence à faire des escroqueries. C'est des points en moins pour lui, et il sera rejeté. C'est comme une pomme. Vous mettez une pomme pourrie dans un plat où il y a de bonnes pommes...

» Quand je vois un gars de mon quartier toucher à la drogue, je le soigne de force, je l'enferme dans une cave. Je lui porte à manger, à boire. Il faut que l'envie de la came lui passe, même s'il souffre. Moi, j'étais en prison avec un gars qui touchait, je suis resté un an avec lui. Pendant un an, je lui parlais question religion parce que moi j'aime la religion islamique, et je lui parlais de la drogue. Je lui disais : « Il faut pas toucher. Le mec qui veut ton bien, il ne t'emmènerait jamais de la came, alors, il faut les repousser ces gens, il faut plus traîner avec ces gens. Si tu traînes avec les camés, obligatoirement tu toucheras. » On a parlé, on a parlé, jusqu'au jour où il est sorti. Il n'a plus jamais touché. Voilà, on sait s'entraider. Et tout en aidant il y a des sentiments qui se créent, des liens. Après, je peux dire : « Lui, c'est mon frère. »

– Après les *déceptions du lycée*, qu'est-ce qui s'est passé jusqu'à la prison ?

– Au lycée, je ne trouvais pas ma place. Alors ça a commencé. On a volé, on a commencé *à traîner*. On voyait qu'on pouvait, tout en volant, gagner de l'argent. Et, chaque fois, la délinquance grandit. Si pendant ce laps de temps on ne se rattrape pas, le mec devient un gangster. Un an après, il prend les armes. [*Khaled Kelkal raconte sa rencontre avec un jeune Français.*] Un gars, il nous a dit : « *Franchement, j'ai travaillé, mais c'est pas ça. Je sais faire qu'une chose, c'est voler* (...). » On s'estimait entre nous, on a créé notre propre système. Moi, j'étais dans une voiture, je me sentais libre. Flics ou pas, je m'en foutais. Les flics pour moi, c'était rien du tout. S'il y avait des flics derrière moi, accélère et il n'y en avait plus. C'est un délire, c'est un jeu, on était bien.

» Après le lycée, c'était pas ça. c'était pas bon. Le jour où je suis entré en prison – bon, c'est sûr, une mère peut pas abandonner son *fils* –, ma mère est venue me voir. Elle m'a dit : « *T'as vu ? D'accord, il faut avoir des copains dans la vie, mais pense à toi, pense à ton avenir. Maintenant, tu as vingt-deux ans.* » Crois-moi, elle m'a dit : « *A partir de vingt ans, ça passe hyper vite. Je ne vois pas l'avenir que tu as.* » Et vous savez, en prison, on ne peut que gamberger. Et j'ai pu beaucoup gamberger. Je sais, c'est vrai, tout ce que m'a dit ma mère, mon père... Mais on s'en rend compte qu'après, parce que, sur le coup, on est comédien. Et dans la prison on est tout à coup spectateur, on se dit : « On n'est plus dans la vie, qu'est-ce que j'ai fait ? » Et on se remet en question : « Qu'est-ce que je vais faire dans la vie ? », des enchaînements de questions. On arrive à trouver une réponse, mais la réponse ce sera toujours ce que nous ont dit nos parents, parce qu'ils sont déjà passés par là. Ils ont vu, ils connaissent.

– Pourquoi es-tu allé en prison ?

– On cassait les magasins, on faisait ce qu'ils appellent les voitures-béliers. On défonçait les magasins, on prenait tout ce qu'il y avait dedans, on chargeait la voiture, on partait et on vendait. Ils ont attrapé le mec, et le mec – mon pote, hein ! – il nous a tous balancés, le salaud. Pourtant, on était bien, il avait un appartement. Mais je me dis que c'est mieux. Parce que, imagine, je serais pas passé par là [la prison], qu'est-ce que j'aurais fait ? Ça se trouve, je serais en prison pour dix, vingt ans...

– Comment ça s'est passé avec la justice ?

– Franchement, en tant qu'Arabes, la justice ne nous aime pas. Il y a une justice à deux vitesses. Je vais raconter une anecdote. J'étais assis, je passais pour ma conditionnelle. Il y a deux mecs qui étaient tombés pour un cambriolage, un Français et un Arabe. Les deux n'avaient jamais eu de condamnation. Le Français, il est entré, il a frappé la femme, il lui a tout piqué. La voisine l'avait vu, les flics sont arrivés, ils l'ont attrapé. L'Arabe, il a juste voulu pénétrer dans la maison. Le juge a dit que le Français allait prendre deux mois, et l'Arabe – il n'a même pas fracassé la porte – il a pris dix-huit mois. Alors le mec qui voit ça, il se dit : « Comment ? Maintenant, le gars de Vaulx-en-Velin qui se fait attraper, il est sûr de prendre un an et demi de plus que les autres, ça c'est sûr. » Il faut les mettre en prison, ces gens, il faut les calmer, mais ils *[les juges, la société]* ne savent pas que c'est de leur faute. S'ils regardaient un peu ce qui se passe dans les cités, il n'y aurait pas toute cette délinquance. Pour moi, il n'y a pas de justice. Ce qu'ils appellent justice, c'est l'injustice.

– Comment ça se passait en prison ?

– Ça se passait bien (...). Le fait de connaître déjà quelques gens, ça vous met 50 % de moral (...). Moi, personnellement, j'étais avec tout le monde parce que j'aime bien le contact, rigoler. Même si le *mec c'est un enfoiré, je m'en fous.* Bonjour, on rigole, sans plus quoi ! C'est vrai, c'est surtout les jeunes, les jeunes qui entrent en prison, les jeunes qui étaient aux mineurs et qui passent aux majeurs. Chez les mineurs, ils forment un groupe, quand ils entrent aux majeurs, ils se retrouvent tous (...).

» Le mec qui est malin, il se dit : « *Il faut pas que je sois avec eux, si* je veux m'en sortir... » (...) Si le mec il est avec ces gens, il est sûr d'aller voler le jour même où il sort. Si le mec il gamberge un peu, il se dit : « Ah non ! si je veux m'en sortir, il faut pas que je traîne avec ces gens. » Mais ça ne veut pas dire qu'il ne leur dit pas bonjour, qu'il les rejette totalement. Je me suis dit dans ma tête : « Maintenant il faut que je m'en sorte. » Je me suis mis dans un coin tranquille, des voisins tranquilles. [*La conversation revient alors brièvement sur la scolarité de Khaled Kelkal, puis sur la période qui a précédé son emprisonnement.*]

» On m'a mis démissionnaire, comme quoi j'avais démissionné de l'école. Après, j'étais dans la rue, sur une période de deux mois. Après, je me suis fait attraper. Je suis resté en prison. Je suis sorti en provisoire *[conditionnelle]*. J'ai travaillé. Quand j'étais au boulot, bien, j'étais dans la chimie, impeccable. Le contrat était terminé, j'ai retrouvé un boulot. Là aussi, j'avais trois mois, tout en sachant que j'allais retourner en prison. Je savais que le jour où ils m'appellent pour le jugement, je suis sûr d'y aller. J'ai trouvé une bonne place. Je me faisais au moins un million deux par mois. J'étais aussi chimiste. Je me suis dit : « Ça, c'est la chance de ma vie, je travaille. Je *ne demande plus rien à personne*, je donne tant à ma famille, je mets tant de côté, et tant je m'habille, je sors un peu. » J'avais tout, tout était bien géré dans la tête. J'y suis allé pendant une semaine.

» Après, il y a eu le premier jugement. Et comme moi je suis passé en libre *[devant les juges]*, parce que moi j'étais en provisoire, le temps qu'ils délibèrent, je suis parti. J'ai dit : « J'ai pas envie d'aller en prison maintenant. » Alors, ils m'avaient mis une peine, trente mois. Puis après je suis repassé, parce que moi j'ai fait appel. Mais après ils m'ont mis un mandat *d'arrêt – amenez-le en prison ! –* et j'ai fait appel.

Mais les flics sont jamais venus me voir chez moi. Les policiers de Vaulx-en-Velin avaient fait un rapport *comme quoi ils m'auraient* couru après, qu'ils auraient voulu me rattraper, mais ils m'ont pas eu. Mais c'est pas vrai qu'ils seraient venus trois fois pour me *chercher et que je n'aurais pas été* là. C'est pas vrai. Ils font de faux rapports. C'était un mauvais point pour moi. Le juge, hyper-content de me dire : « *Vous avez pris quatre ans ferme.* »

» Je regardais comme ça, il voulait que je sois blessé, que je pleure. Il voulait voir une réaction. Je le regardais comme ça, je lui dis oui, je me suis tourné vers lui, je lui disais au revoir. Et je suis parti. C'est pas parce qu'il a dit quatre ans que je vais me mettre à genoux. Moi, j'ai ma fierté. Vous voulez faire comme ça ? Bon, c'est comme ça. Mais j'avais la haine. *Moi, je voulais pas la montrer.*

» Au total, j'ai eu des grâces présidentielles. Ça m'a fait en tout trois ans, trois ans et demi. Entretemps, j'ai toujours bossé un peu, des petits boulots. J'avais une super bonne place. C'est ça que je voulais : travailler, donner tant à mes parents, mettre de l'argent à côté pour plus tard, accumuler de l'argent, *me marier, avoir des enfants*, avoir une vie comme tout le monde. La vie, c'est quoi ? C'est progéniture, élever des enfants. C'est ça, la vie.

« Franchement, en tant qu'Arabes, la justice ne nous aime pas. Il y a une justice à deux vitesses. Le gars de Vaulx-en-Velin qui se fait attraper, il est sûr de prendre un an et demi de plus que les autres, ça c'est sûr. Pour moi, *il n'y a pas de justice. Ce qu'ils appellent* justice, c'est l'injustice »

– Tu as eu une formation ?

– Non, ça ne me plaît pas. Au lycée, j'étais en chimie. J'avais niveau bac en chimie, mais j'ai quitté avant le bac. J'ai quand même trouvé un boulot parce que j'ai *cherché. J'ai été à gauche, à droite.* Moi, dans la semaine où je suis sorti de prison, je me suis dit : « Il faut que je travaille. »

– Comment s'est passée la recherche du boulot ?

– J'ai transpiré un peu, mais franchement, j'ai cherché, cherché. C'est vrai, au début c'était un petit contrat, mais je me suis dit : « Je m'en fous. J'ai été à la mission locale *[de l'emploi]*. Ils m'ont dit : « *On a un stage.* » J'ai écouté, bon, j'ai compris. Il faut que je me démerde tout seul. Je fais quoi avec un stage ? C'est pas un stage qui m'intéresse – en peinture ou machin – *moi, je m'en fous.* C'est pour faire quoi ? Pour perdre mon temps ? Moi, je ne veux pas perdre mon temps.

» Je les ai mis de côté – mission *locale et tout ce qui s'ensuit* – et je me suis démerdé tout seul. Ils m'ont dit à la mission locale : « *Ecoutez, on n'a rien dans la chimie. Si vous voulez, on peut vous proposer un truc en électricité.* » J'ai dit : « *Je veux continuer ce que je veux, moi.* » Je suis parti. Un rendez-vous, et pas plus. Parce que maintenant les mecs, à la mission locale, ils veulent se débarrasser. Plus ils mettent des gens dans le *machin, mieux ils sont. Ils essaient* pas de voir ce que tu aimes faire. Ils disent : « Essaie autre chose. » Non. Moi, non ! C'est eux qui dirigent et ils n'essaient pas de voir *ce que tu as dans ta tête.*

» Oui, moi j'ai fait un CFI *[contrat de formation individualisé]*. Oui, je le fais pour le moment, mais moi ça ne me plaît pas. C'est pas par la mission locale, c'est directement par la prison. Une femme, une Arabe c'était, je vous jure, hyper bien. Elle s'occupe bien de moi. Elle m'a dit : « *Je peux te trouver quelque chose.* » Bon, c'était de l'électronique, il n'y avait pas autre chose. Alors j'ai dit : « *Pour sortir, je suis obligé.* » Mais ça ne me plaît pas du tout. Pour le moment, je ne peux pas me permettre de quitter le stage pour *tout de suite trouver un autre* boulot, parce que si j'arrête, je suis obligé de travailler de nouveau en prison. Alors je suis obligé de rester, et je perds mon temps (...). C'est mal organisé. En électronique, je suis avec une classe. En anglais, je suis avec d'autres gens, en maths, avec d'autres gens. C'est mal fait. On va à droite, à gauche. Bonjour, ça va, fini.

» L'électronique, je m'en fous. Moi je veux ou biologie ou chimie (...) J'ai vingt-deux ans, je perds mon temps. Je ne peux pas rester toute ma vie dans une formation qui ne me plaît pas. Je veux bien travailler toute ma vie dans un boulot, mais au moins quelque chose qui me plaît.

» Ah ! j'ai oublié... à la fin de la troisième, en sciences, premier de la classe en sciences ! Je fais mon dossier en biologie à la Martinière, à la Duchère [*établissements scolaires lyonnais*]. Ils ont vu mon dossier. Il y avait une fille qui était dans ma classe et qui avait pris la même chose. Elle était moins bonne que moi, c'était une Française. Ils l'ont prise, moi ils ne m'ont pas pris. Déjà, à partir de là, ça m'a cassé. (...)

» *La conditionnelle, ils me l'ont* mise jusqu'en juin 1994, mais je veux faire mon domaine, comme vous qui avez aussi choisi votre domaine. Votre travail *[doctorat en sciences politiques]*, ça débouche sur quoi, ça ? Les jeunes, il faut bien les entourer. Vous les lâchez, ils vont jusqu'au sommet. Il faut pas que le mec qui vient en classe, il dise : « Moi je vaux rien, je ne suis bon à rien. » Le mec qu'on n'aide pas, il ne comprend rien en cours. Il se dit : « Je ne sers à rien. » Il perd toute confiance en lui, et c'est là où, le mec, il abandonne.

– Tes points de repère, c'était quoi ?

– Dans la famille ? Bon, le père, la mère, les parents. Maintenant, je rentre chez moi. Je dis au petit : « *Tu as fait tes devoirs ? Qu'est-ce* que tu as appris ? » J'aide. Mais moi, c'est même pas ça. Moi, j'avais les possibilités, les capacités. Il n'y avait aucune motivation. *Mes parents, ils m'ont aidé dès le* début.

Mais moi je ne pouvais pas dire : « Je ne veux plus aller au lycée. » Alors je ne voulais pas discuter sur mes vrais problèmes. Ma mère me demandait : « Qu'est-ce qui t'arrive ? Du jour au lendemain, je ne te reconnais plus. » Et plus j'avançais dans la délinquance, moins j'avais du contact avec la famille. Ou au contraire, moins j'avais le contact avec la famille, plus j'allais dans la délinquance.

Lire la suite page 12

Suite de la page 11

– Depuis quand tes parents sont-ils en France ?

– Mon père, il vient d'Algérie. On est quatre à être nés là-bas: mon grand frère, un autre frère, ma sœur et moi. Mon père est venu avant pour voir. Il nous a ramenés d'Algérie en 1973. J'avais deux ans, ça s'est bien passé. A l'école primaire, j'ai jamais redoublé. Au collège, première année, j'ai fait le fou, j'ai redoublé. Mais, après, j'ai pris conscience. Mes parents m'ont mis une bonne fessée. J'étais même en prison chez moi. Je devais travailler à la maison. L'école primaire, impeccable, le collège aussi. Même s'il y avait aussi quelques petites affaires...

» Ma sœur, elle a été jusqu'à la fac de médecine. Les filles, c'est pas pareil, elles sont réservées chez nous, elles sont vachement réservées. Mon frère, il a fait son CAP; mon grand frère, il a fait son CAP, il a travaillé pendant dix ans dans la boîte de mon père. Ma petite sœur est hyper bonne à l'école. Les filles, si elles ne réussissent pas, le fait qu'elles se marient, bon c'est une réussite. La femme, même si elle ne travaille pas, elle aura son mari, le mari travaillera. Donc, il y a pas trop ce phénomène chez les femmes. Mais, pour mon petit frère, je fais gaffe : « *Attention que je ne te voie pas traîner avec lui, un voleur !* ».

» Mon père, il est venu tout seul à Saint-Fons, et de là on est venus à Vaulx-en-Velin. Moi, j'ai grandi ici. Non, il n'y a pas de conflit entre frères et sœur. Non, ça va, de petites histoires, quoi... Avec les parents ? Mon père, il sait lire, écrire, il parle hyper bien; quelquefois, il descend même faire un tour et parle avec les jeunes. Il leur fait la morale comme si c'étaient ses fils (...). Oui, dans ma famille, ça s'est arrangé du fait que je suis sorti de prison. J'ai eu une petite discussion avec mon père, avec ma mère. Mon père m'a dit : « *Quel avenir tu as ?* » J'ai compris, quoi. Alors, pour lui, ça allait. Même s'il est un peu méfiant, il se dit : « *Il n'y a pas pire que la prison.* » (...)

– Tu n'as jamais eu de problèmes avec la drogue ?

– En prison, j'ai fumé quelquefois, mais jamais la drogue plus dure, jamais ça. Comme, au départ, j'ai vu les dégâts, j'ai juré que jamais.

– Quelle signification a l'islam pour toi ?

– Franchement, c'est une grande chose dans la vie. Même là, je suis en train de gamberger. Je dis : « *Il faut que je sois dans la religion. Il faut que je prie.* » Tous les trois ou quatre jours, on loue une cassette avec des grands savants de l'islam, avec des Occidentaux, où ils montrent les paroles du Coran. Un des plus grands professeurs en astronomie au Japon a certifié que le Coran est la voix de Dieu. Le plus grand savant de la NASA lui aussi a certifié. Ce qui est dit là, ça ne peut pas être humain, ça ne peut qu'être divin. Après, on peut plus nier. Quand les plus grands savants certifient, on ne peut plus nier.

» C'est très important pour moi. Quand j'étais au collège, je faisais déjà la prière, j'étais hyper bien dans ma peau, j'avais aucun vice. Bien. Au niveau de Dieu, au niveau des gens, bien. On était même arrivés les premiers dans ma classe en faisant la prière et tout. Le jour où j'ai arrêté la prière, c'est le jour où il m'est arrivé toutes les embrouilles. J'ai arrêté de faire le ramadan, la prière, je me suis retrouvé où ? Dans un trou, en prison.

– Pourquoi as-tu arrêté ?

– C'est pareil, c'est les mêmes enchaînements, c'est un cercle vicieux. Mais, même en prison, j'ai pas abandonné. Avant, je ne savais pas écrire, lire l'arabe. Je suis arrivé en prison, je me suis dit : « *Il faut pas que je perde mon temps* – il y avait un frère musulman avec nous – *il faut que j'apprenne l'arabe.* » J'ai appris l'arabe. En une semaine je savais lire. Oui, ça allait vite. C'est parce que j'aime. J'apprends hyper vite. A partir de ce moment-là, j'ai repris la religion. Je vais aller à la mosquée tous les vendredis. Quand je vois les cassettes, quand les savants parlent, on ne peut plus nier. Il y a un Créateur. Il n'y a pas de hasard. Chaque chose est à sa place. Chaque chose a une signification. Je ne peux pas nier.

– La culture d'origine, c'est important pour toi ?

– C'est très important (...). En Algérie, on a des cultures. En Arabie saoudite, vous avez des cultures. Il faut différencier culture et religion. Culture et religion, ça n'a rien à voir (...). Je ne suis ni arabe, ni français, je suis musulman. Je ne fais aucune différence. Si maintenant le Français devient un musulman, il est pareil que moi, on se prosterne nous devant Dieu. Il n'y a plus de races, plus rien, tout s'éteint, c'est l'unicité, on est unis. Maintenant, vous allez à la mosquée, il y a plein de Français. Il n'y a plus de différence de races. Vous entrez à la mosquée, vous êtes à l'aise tout de suite, on vous serre la main, on vous considère comme un ami qu'on connait depuis plus longtemps. Il n'y a pas la méfiance, tous les préjugés. Dans la rue, on dit bonjour à quelqu'un : « *Pourquoi vous dites bonjour ? je ne vous connais pas !* » Moi, je vois un musulman dans la rue: « *Salam aleikoum !* »; il me regarde avec un grand sourire, on s'arrête et on discute. C'est la reconnaissance d'autrui, on est frères même si on ne se connaît pas.

– Il y a aussi des jeunes qui disent : « *Je suis arabe, ni musulman ni français.* »

– Attention, *[certains]* ont formé un racisme des deux côtés. Il y a aussi des Arabes qui sont vachement racistes contre les Français. Ils leur en veulent à mort, c'est obligé. Et c'est vrai, il y en a qui disent : « *Je ne suis pas français, je suis arabe.* » (...) Que tu sois asiatique, noir, rouge, si tu es musulman, on est tous frères. C'est l'unicité. Comme maintenant vous avez l'Europe... Qu'est-ce qu'ils veulent faire ? Ils veulent s'unir. Pourquoi ? Pour former une force, et les musulmans c'est pareil. Le premier pilier de l'islam, c'est l'unicité. J'avais vu une cassette où le mec disait : « *Si le monde entier prenait le premier pilier de l'islam, l'unicité, il n'y aurait pas un misérable sur terre.* »

– Le temps, c'est important pour toi dans tout ce que tu as vécu ?

– Le temps ou l'époque ? C'est vrai, les gens, même les Français, n'osent plus faire des enfants, parce qu'ils ont peur de l'avenir. Ils se disent : « Déjà nous, en tant qu'adultes, on n'arrive pas à se démerder, alors mon enfant, plus tard, comment il va faire ? Il va falloir les nourrir, leur trouver une situation. » Déjà pour eux, ils ne sont pas sûrs. Alors, l'avenir, c'est sûr pour personne (...). C'est comme un papillon, ça vit un jour, mais pour lui c'est toute une vie.

– Quels sont tes loisirs ?

– Nous, on n'a pas de loisirs. Moi, personnellement, maintenant, il ne faut plus me parler de boîtes, machin. Déjà, dans une classe, j'ai pas ma place. Alors imagine dans une boîte ! Je regarde des cassettes. On loue des cassettes, on fait un billard, on va en ville, on fait un petit tour, on drague. On essaie de voir où il y a des gens sympathiques. Moi, personnellement, je ne regarde pas où il y a une concentration. Si le mec dans un bar nous accueille bien, je reviendrai dans deux ou trois jours. Je préfère donner mon argent à quelqu'un qui ne me regarde pas de travers, donc on essaie de trouver un petit bar sympathique.

– Il y a une différence entre Vaulx-en-Velin et Lyon ?

– Ah oui ! Elle est dans la froideur. Je monte dans le métro : il y a quelqu'un qui met son sac à côté. Ça m'énerve, ça, ça m'énerve ! Quand vous allez chercher du boulot, vous dites que vous habitez Vaulx-en-Velin... alors vous ne sortez pas votre nom. C'est vite fait, bien fait.

– La différence entre la ville et la banlieue, c'est important ?

– Oui, il y a trop d'écart, un grand mur, un énorme mur. Ceux qui sortent de la banlieue pour aller en ville, ils essaient de passer à travers, de se faire tout petits. Vous avez une concentration en ville, vous êtes sûr de vous faire remarquer. Vous rentrez nombreux dans un bar... les Français peuvent entrer nombreux dans un bar. Mais nous, si on entre à sept ou huit, il devient fou, le mec. Pour moi, dès que je sors d'ici, je ne suis plus chez moi.

– Tu aimerais quitter Vaulx-en-Velin ?

– Moi, j'aimerais faire une chose : quitter la France entière. Oui, pour toujours. Aller où ? Ben, retourner chez moi, en Algérie. J'ai pas ma place ici. Parce que maintenant il suffit qu'un employeur se renseigne : celui-là a fait de la prison. Il y a un vol dans l'établissement, ça va être moi.

» Des fois, il y avait une calculatrice qui disparaissait dans la classe... J'étais pas un voleur, j'étais rien; mais, en étant le seul Arabe, je me sentais mal en pensant « *Tous les gens doivent penser que c'est moi* ». Et vous avez des regards indiscrets. Je me dis : « *Qu'est-ce que je fous là ? On ne m'accepte pas ici, j'ai rien à faire ici.* »

– Tu crois que tu vas vraiment quitter la France un jour ?

– *Inch Allah*, si Dieu le veut, je vous jure que je quitte la France. *[Suit un dialogue de Khaled Kelkal avec l'un de ses amis sur les activités de la jeunesse à Vaulx-en-Velin. Khaled Kelkal revient sur l'islam à propos de « l'image négative » que s'en font les Occidentaux.]* Ils pensent toujours à l'Iran. Mais c'est un pays qui est à des milliers de kilomètres, qui n'a rien à voir ! Nous, on n'a rien à voir avec l'Iran. Eux, c'est des intégristes, mais à fond ! Et encore, c'est même pas des musulmans parce que, eux, ils ne disent même pas que Mohamed est le Prophète. Ils disent que c'est Ali, le neveu de Mohamed. Ça, c'est faux. C'est dire que Dieu ment. Et même le chiisme a été créé par un juif. Parce qu'à l'époque, les juifs, ils étaient tellement repoussés, ils avaient peur de mourir. Qu'est-ce qu'ils ont créé ? Une sorte de secte, le chiisme, pour pouvoir s'intégrer avec les Arabes. Et à partir de là, eux, ils ne sont plus des musulmans. Les chiites ne sont pas des musulmans, donc instruis-toi, regarde, lis le Coran, comme dans la cassette, le bonhomme le dit, le savant. Dieu dit : « *Celui qui voudra trouver une faille dans le Coran trouvera la faille.* » Je vous jure que le plus grand professeur du Japon a levé le doigt et a dit qu'Allah était Dieu et que Mohamed est son prophète. Pourquoi ? Parce que lui il le sait, il a fait des recherches, et je vous jure que les plus grands savants du monde l'ont dit.

– Y a-t-il des lieux de rencontre pour les jeunes dans le quartier ?

– Il n'y a pas de concentration dans un point précis (...). Les gens, juste le fait de se concentrer, ils se disent : « Regarde – *ils nous voient du mauvais œil* – il y a des concentrations, des Arabes... » Alors nous, on ne peut pas se permettre. Ça serait bien, comme je vois par exemple tous les jeunes de la campagne, ils se trouvent sur la place de la mairie, ça discute, ça gueule, mais les gens ne disent rien, ils s'amusent. Mais nous, si on fait ça, on ne s'amuse pas (...). Aucun type que je connais, de mon âge, n'est dans une association. Aucun de tous les quartiers que je connais. La seule association dont on a entendu parler, c'est la mosquée, c'est l'association mosquée. C'est eux qui viennent jusque dans notre quartier, qui nous parlent. Ils nous proposent ça et ça : « *Je t'oblige pas, moi je t'ai parlé, maintenant c'est à toi de choisir.* » C'est ça l'association, c'est eux qui se déplacent, ils viennent nous chercher. « *Au lieu de rester là, venez à la mosquée, venez apprendre, ce ne sera que pour votre bien.* »

> « Moi, j'aimerais faire une chose : quitter la France entière. Oui, pour toujours. Aller où ? Ben, retourner chez moi, en Algérie. J'ai pas ma place ici. Parce que maintenant il suffit qu'un employeur se renseigne : celui-là a fait de la prison. Il y a un vol dans l'établissement, ça va être moi. « Inch Allah », si Dieu le veut, je vous jure que je quitte la France »

– Qu'est-ce que vous pensez de la politique à Vaulx-en-Velin ?

– Politique hypocrite... La moitié des gens, quand on demande, qu'est-ce qu'une élection cantonale, ils ne savent pas. Election régionale ? Ils ne connaissent pas. Election législative ? Ils ne connaissent pas. Ben, comment le jeune il peut aller voter ? Il voit que dans sa ville, déjà, le maire c'est un enfoiré. Comment un mec qui ne le connaît même pas il va voter pour lui ? (...). C'est surtout les commerçants qui tiennent Vaulx-en-Velin. Ils tiennent la police. On a entendu parler d'une milice des commerçants (...). Les flics, ils ont dit : « *Si vous vous défendez, défendez-vous, tirez sur eux, nous on s'en fout.* »

» Moi, j'étais intéressé à la politique, j'ai suivi la politique, mais c'est de la connerie. Bien sûr, je m'intéresse à la vie de Vaulx-en-Velin, mais je vois que le maire, c'est que l'image de marque, c'est son image de marque qu'il préserve, c'est tout. Vaulx-en-Velin est toujours dans la misère. Quand ils disent : « *On a refait le Mas du Taureau, c'est une image de marque.* » Il s'occupe de quoi ? De questions matérielles. Discussion avec les jeunes ? Le maire, il dit : « *Tous les vendredis après-midi, les jeunes ont le droit de venir me voir.* » Les jeunes, ils viennent, mais le maire n'est jamais là. Reprenez rendez-vous... Les mecs, s'ils viennent deux, trois fois, ils en ont marre. Ils disent c'est un menteur, ce type (...). Si maintenant, moi, je veux prendre un appartement à Vaulx, c'est impossible. Ça dépend si c'est un mec avec des fiches de paie et trois ans de boulot. Un dossier, attendre un an ou plus... Tandis que les couples français, ils passent avant, ça c'est sûr et certain. Ils préfèrent mettre des populations comme ça que des Arabes (...).

» Moi, j'ai aucun droit. Moi, maintenant, je suis dans la rue, on m'agresse, je me défends, c'est lui qui a raison, c'est moi qui a tort. Ça, c'est sûr et certain. Vu que moi, j'ai déjà fait de la prison. Même une bande de skins, ils m'agressent, je me défends légitimement, c'est moi qui prends (...).

– Comment tu éduquerais tes propres enfants ?

– Pour moi, les Occidentaux ils ont aucun respect. Jamais je pouvais fumer devant mon grand frère, j'ai honte de fumer, c'est le respect. Jamais je pourrai sortir avec une femme, je l'amène chez moi et je l'embrasse devant mes parents, ça serait impossible. Le mec qui baise sa femme devant ses parents, c'est de la liberté ? Non, c'est un manque de respect. Il y en a même qui regardent des films pornographiques avec leurs parents. C'est une honte, un manque de respect. Ils insultent la religion. Pour moi, musulman, la religion chrétienne, c'est une fausse religion, parce que tous les ans vous avez une nouvelle version de la Bible (...). Moi, je ne peux pas élever mes enfants comme je vois que les gens le font. C'est impossible. Nos parents nous ont donné une éducation, mais en parallèle les Français nous ont donné une autre éducation, leur éducation. Il n'y a pas de cohérence. Il y a un petit peu de ça, un petit peu de ça, un petit peu de ça. Non, moi, personnellement, il faut qu'il y ait des principes et des respects. S'il n'y a pas ça, tout s'écroule.

– Comment vois-tu l'avenir de ton quartier ?

– Je pense aux Etats-Unis. C'est que le commencement. Ça va tellement chauffer et ce sera trop tard. J'ai un mec qui vient de sortir d'un bac professionnel, c'est un bon travailleur, il est vachement motivé. Il vient de sortir de l'école et il est au chômage. Il dit : « *Je veux travailler dans ma branche.* » On lui propose quoi ? des boulots... Charger des camions. J'ai pas fait des études pour charger des camions. J'ai vu un type, il était en BTS en chaudronnerie, il a eu son BTS, et pas de boulot. Il m'a dit : « *Mon diplôme, il sert à rien.* » Il a été voler, il a pris de la prison, deux ans. Pourquoi ? Parce qu'il n'avait pas de boulot. La reconnaissance...

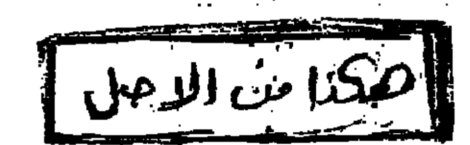
– Tu as des projets ?

– Moi, j'espère, *Inch Allah*, retourner dans mon pays et monter quelque chose. Travailler un peu et mettre un peu d'argent à côté. Je ne veux pas vivre, je ne veux pas dépendre de ces gens. Quand j'aurai assez d'argent pour pouvoir ouvrir un petit commerce, quelque chose à moi... Si je travaille, je mange. Si je travaille pas, je crève. C'est tout, ça dépendra de moi et pas de quelqu'un d'autre. »

Propos recueillis par Dietmar Loch

Chronologie

- **1971.** Naissance à Mostaganem (Algérie) de Khaled Kelkal. Il est le quatrième enfant (une sœur et deux frères aînés). Il aura six frères et sœurs cadets, nés en France.
- **1973.** Khaled Kelkal arrive en France. Le père, qui travaillait en France depuis 1969 et a vécu un temps à Saint-Fons, installe sa famille dans une cité de petits immeubles, allée des Cerisiers, non loin de l'ancien village de Vaulx-en-Velin.
- **Au début des années 90,** le père de Khaled Kelkal est licencié de l'entreprise qui l'employait depuis vingt ans et où travaille aussi son fils aîné. Peu avant, l'autre frère aîné de Khaled Kelkal avait été arrêté pour une attaque à main armée et condamné à une peine de sept ans de prison.
- **1990.** Khaled Kelkal est élève de première – en section chimie – au lycée La Martinière de Lyon et prépare un bac technologique.
- **Juin 1990.** Le jeune homme est interpellé, soupçonné d'avoir participé à trois reprises à des casses à la voiture-bélier. Il est inculpé, puis incarcéré pendant six mois. Niant les faits, il est remis en liberté sous contrôle judiciaire en novembre. Il ne peut alors se réinscrire au lycée.
- **1991.** Khaled Kelkal est condamné par le tribunal correctionnel à deux ans et demi de prison. Il conteste ce jugement en appel. La cour le condamne alors à quatre ans de prison ferme.
- **Automne 1992.** Détenu modèle, remarqué par les services sociaux de la prison Saint-Paul, Khaled Kelkal est placé en « chantier extérieur » sur décision du juge d'application des peines. Il suit une formation dans une entreprise de bureautique puis est placé en liberté conditionnelle.
- **1993.** Après un séjour en Algérie avec sa mère, Khaled Kelkal, de retour à Vaulx-en-Velin, aurait vécu la vie désœuvrée d'un jeune chômeur de banlieue.
- **15 juillet 1995.** Une voiture Seat-Ibiza force un contrôle routier près de Bron. Lors d'une course-poursuite avec la police, les occupants du véhicule tirent et blessent trois de leurs poursuivants. La voiture avait appartenu à un petit délinquant de Vaulx-en-Velin qui venait de la vendre à Khaled Kelkal. L'identité des personnes présentes dans le véhicule n'a jamais été formellement établie.
- **26 août.** Tentative d'attentat sur la voie du TGV Paris-Lyon. Les enquêteurs retrouveront sur le ruban adhésif entourant la bonbonne de gaz piégée les empreintes de Khaled Kelkal.
- **13 septembre.** La photographie de Khaled Kelkal, devenu le principal suspect des attentats de l'été, est diffusée à 170 000 exemplaires sur l'ensemble du territoire.
- **27 septembre.** La police manque de peu l'arrestation du jeune homme, caché dans les bois aux environs du col de Malval, à 25 kilomètres de Lyon.
- **29 septembre.** Khaled Kelkal est interpellé à Vaugneray (Rhône), au lieu-dit la Maison-Blanche. Armé, le jeune homme ouvre le feu. Une fusillade éclate et il est tué de onze balles par les parachutistes de l'EPIGN. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, déclare que le « *groupe Kelkal* » est impliqué dans l'assassinat de l'imam Sahraoui et dans tous les attentats de l'été 1995.



La responsabilité de l'avenir

par Yvon Bourges

LA décision du président de la République d'effectuer d'ici le mois de mai 1996 plusieurs essais nucléaires sur l'atoll de Mururoa soulève une vaste polémique animée par des oppositions systématiques, des intérêts politiques qui ne s'avouent pas toujours ou des craintes qu'inspire tout ce qui relève de l'énergie nucléaire. Et l'on voit qu'en France même cette décision n'est pas exactement comprise. Je voudrais donc, ayant été pendant près de six années ministre de la défense, l'expliciter.

C'est d'abord, comme il est du devoir de sa charge, l'intérêt national qui a guidé Jacques Chirac. La France a consenti depuis quarante années un effort considérable pour disposer des armes de la dissuasion, propres à éviter toute agression d'une puissance nucléaire. Il serait paradoxal et inadmissible que ne soit pas assurée la pérennité de cette position, liée en outre au statut international de la France, faute des quelques essais encore nécessaires, non pas pour nous doter d'un armement nucléaire nouveau ou supplémentaire mais pour assurer la sécurité de nos armes dans leur vieillissement et mettre au point les procédés propres à leur assurer les évolutions nécessaires par simulation et non plus en recourant à de nouveaux essais. Dès l'annonce de sa décision, le président a clairement indiqué l'objectif et ses limites.

Rien ne permet de supposer que toute menace nucléaire ait disparu pour toujours

La France entend signer le traité d'interdiction des essais nucléaires prévu à l'automne 1996 et participer activement à sa mise en œuvre. C'est justement pour pouvoir assumer cet engagement que le chef de l'Etat a tenu à achever aussi rapidement que possible les expérimentations nécessaires à la sauvegarde de notre capacité de dissuasion.

Si M. Mitterrand avait attendu, en 1992, que ces expériences soient accomplies pour annoncer la renonciation aux essais nucléaires, cela n'aurait eu alors aucune incidence sur le plan international et aurait évité au pays le battage largement artificiel qui s'est développé ces dernières semaines.

Mais la décision de notre président ne répond pas seulement à un impératif national, elle concerne aussi nos partenaires de l'Union européenne dans la garantie de notre sécurité commune.

Si la menace que faisait peser directement sur l'Europe occidentale l'Union soviétique avec son arsenal nucléaire n'existe plus aujourd'hui, rien ne permet de supposer que toute menace nucléaire ait disparu pour toujours. On ne voit que trop les dangers potentiels qui demeurent et peuvent apparaître avec une intensité redoutable de la part de certains Etats que ne guide pas un idéal démocratique ou la recherche de la paix. Et même l'interdiction des essais nucléaires que les pays responsables respecteront peut ne pas avoir la même obligation contraignante à l'égard de tous. Au plan de la sécurité des pays européens, l'avenir demeure incertain et le fait que la France dispose toujours demain d'armes propres à dissuader une agression est du plus réel intérêt pour les Etats de notre Vieux Continent. Les armes nucléaires que la France a forgées seule sont indépendantes de toute pression extérieure ; la sécurité de notre pays ne peut être dissociée de celle de nos partenaires et, dans l'appréciation de la situation politique et stratégique, demain sans doute encore plus qu'aujourd'hui, c'est une vision solidaire qui dictera la conduite des responsables nationaux.

C'est donc bien avec le sens des responsabilités pour l'avenir, tant pour le destin national que pour la sécurité de l'Europe, que le président de la République a pris sa décision avec lucidité et courage.

Je n'entrerai pas dans la discussion de la nécessité ou non de ces derniers essais, ne possédant pas plus que beaucoup d'autres les éléments suffisants d'appréciation. Je connais assez la compétence, l'honnêteté intellectuelle et la valeur morale de nos cadres scientifiques et militaires pour ne pas mettre en doute leurs conclusions et je fais confiance au président de la République dont on voit bien depuis son installation qu'il est seulement préoccupé par l'intérêt de la nation et la situation des Français.

Demeurent les critiques sur les dangers que feraient courir ces essais pour l'environnement ou la santé. Je sais que nous avons toujours été exemplaires par le souci et la volonté d'assurer la sécurité la plus totale possible dans l'utilisation de l'atome, tant au plan civil que militaire. Un demi-siècle de travaux et de réalisations du Commissariat à l'énergie atomique en apporte la preuve. J'étais ministre de la défense quand, en 1975, a eu lieu la première expérimentaiton souterraine. Assistant à un tir à Mururoa je me suis baigné dans le lagon avec mes accompagnateurs dans la demi-heure qui a suivi l'explosion, geste qui fut repris par quelques-uns de mes successeurs. C'est le souci de la sécurité la plus absolue qui a fait prendre, sous mon autorité, la décision de transférer les essais dans le lagon même, sans qu'aucun incident ait jamais été constaté dans la structure du massif.

Les nombreuses missions, notamment scientifiques ont pu, en toute indépendance, en Polynésie – et pas seulement à Mururoa – connaître des contrôles nombreux et permanents que nous effectuons pour nous assurer de l'innocuité des essais. Le récent rapport établi par des savants australiens et néo-zélandais en apporte, s'il en était besoin, une nouvelle preuve.

Ces considérations devraient rassurer ceux qui, de bonne foi, s'interrogent sur les essais nucléaires des prochains mois et, en particulier, nos concitoyens.

Sans doute est-il plus facile d'affirmer que la paix sera assurée par le consentement de tous les pays. L'on ne voit pas qu'un tel consensus soit proche. Et le devoir des responsables du destin de leurs peuples n'est-il pas d'abord de prévoir les dangers qui peuvent survenir et de prendre les mesures pour y faire face ?

***Yvon Bourges**, sénateur (RPR) d'Ille-et-Vilaine, est ancien ministre de la défense (de janvier 1975 à octobre 1980).*

AU COURRIER DU MONDE

ENTRE RADBURY ET KAFKA

Je suis certifié d'histoire et géographie depuis un an. Je viens donc d'être titularisé et d'effectuer ma première véritable rentrée. J'ai, conformément à mes vœux, été affecté par le ministère dans l'académie de Créteil. Or, je me retrouve en L. E. P. à enseigner du français, et assez peu d'histoire-géographie (ces derniers cours représentent un cinquième de mon temps d'enseignement).

L'on voit ici l'absurdité de la situation. Non seulement il existe un concours spécifique pour les professeurs de lycée professionnel, mais de plus, je n'ai jamais reçu de formation en français, ni jamais enseigné cette matière.

Beaucoup de questions restent sans réponse. Pourquoi affecter des certifiés en L. E. P. ? Par manque de postes dans l'académie ? Alors, pourquoi les affecter dans cette académie ? Tous ces problèmes qui touchent beaucoup d'enseignants ici et là sont encore très mystérieux.

Mathieu Michot,
Paris

L'affaire Simpson, condensé d'Amérique

par Pierre Guerlain

POUR comprendre la société américaine, le procès Simpson peut servir de fil sociologique conducteur. Dans le jeu social et politique, les cartes sont inégalement réparties et certaines d'entre elles sont des atouts qui peuvent couper les cartes habituellement maîtresses. Jeffrey Abramson (*Le Monde* du 5 octobre) a raison de souligner que la carte de la fortune se révèle plus forte encore que celle de la race. Si le verdict a bien été perçu selon des critères raciaux, il n'en reste pas moins qu'il est surtout un rappel que la justice de classe se porte encore mieux que le préjugé racial.

Ainsi, la carte célébrité gomme la couleur de la peau des accusés. L'Amérique est un des rares pays démocratiques à pratiquer la peine de mort avec entrain ; elle tue des dizaines de condamnés noirs et pauvres, parfois handicapés mentaux, qui ne bénéficient que d'avocats au rabais commis d'office peu de temps avant le début des procès mais, dans le procès Simpson, l'accusation avait décidé dès le début de ne pas rechercher la peine de mort contre un accusé célèbre.

Simpson était accusé par certains Noirs d'être trop proche des Blancs, de n'être noir que de peau (et si peu !) mais blanc dans son être fondamental. Son procès l'a rendu noir à nouveau et son avocat a pu jouer à fond la carte de l'accusation de racisme alors que Simpson était le symbole même de l'intégration par le succès et la fortune.

M. Cochran, cet avocat qui a su emporter la décision du jury, a joué un jeu fort populaire aux Etats-Unis aujourd'hui : transformer tout débat d'idées en attaques *ad hominem*. Le syllogisme qu'il a proposé au jury est le suivant : le témoin central est un policier raciste et manipulateur, il enfonce « O. J. » donc celui-ci est innocent puisque son accusateur est une brute raciste.

Le racisme fait place au contre-racisme, qui n'est pas un dépassement mais la continuation du phénomène sous une forme inversée. Un jury composé de Blancs, qui, scandaleusement, acquitte les policiers ayant tabassé Rodney King, laisse la place à un jury majoritairement noir dans un pays où l'on a coutume de réclamer des représentations raciales fidèles à la répartition des populations. La bizarrerie du contre-racisme se noie dans la peur d'être accusé de racisme.

La plupart des Noirs pensaient que le procès de Simpson n'était pas équitable et la suite a révélé qu'ils se trompaient. Une crainte rationnelle, étant donnée l'histoire de la justice américaine. Les Noirs pauvres, qui savent qu'ils ne pourraient bénéficier d'une défense par une *« équipe de rêve »* payée à prix d'or, ont réagi en fonction de cette longue histoire de l'injustice plutôt qu'en fonction du cas lui-même. L'*identity politics* américaine (communautarisme) renforce ces approches : s'il est un des nôtres, on le défend coûte que coûte. Cela s'applique à tous les groupes et est revendiqué, par exemple, par certaines féministes.

Ce n'est pas un Noir qui a été acquitté mais un homme riche

On voit ainsi des gens qui sont souvent les victimes d'un système socio-économique injuste et brutal se réjouir d'une décision de justice obtenue à la force du dollar parce qu'elle concerne un membre de leur groupe racial. Si la haine raciale du passé, qui n'a pas disparu, explique cette réaction il faut néanmoins noter l'effet de mystification induit par le verdict : ce n'est pas un Noir qui a été acquitté mais un homme riche qui fuyait autant les marques de son ancienne pauvreté que son appartenance raciale.

L'Amérique où le féminisme sait être si radical et médiatique ne s'est pas mobilisée pour dénoncer un mari notoirement violent qu'il est raisonnable, à la vue des *« montagnes de preuves »*, de considérer en son for intérieur comme le meurtrier de sa femme et d'un de ses amis. La carte du féminisme avait été jouée très fort lors de la confirmation du juge Thomas en 1991, mais de façon que l'on peut trouver bizarre, puisqu'il y avait eu double meurtre, elle s'est révélée quasi inexistante dans une affaire où le sexisme a eu des conséquences gravissimes.

La célébrité et l'argent ont sauvé O. J. Simpson. Le verdict met la fracture raciale en évidence, et tout le procès montre les dangers politiques et intellectuels d'une médiatisation télévisuelle à outrance. Ce procès souligne une nouvelle fois que les images d'Epinal ont pris la place du débat politique. Le sentiment de méfiance vis-à-vis du système judiciaire ne peut qu'être renforcé, tout comme l'idée que seul compte qui vous êtes et combien vous pouvez payer pour influencer les jurés.

Là comme ailleurs, la « racisation » de phénomènes politiques ou sociaux permet les mobilisations de foule de l'*identity politics* mais sert de masque aux mécanismes de domination et d'injustice sociale. La Fontaine disait : *« Selon que vous serez puissant ou misérable... »*. L'anglais américain actuel, plus simplement : *money talks*.

***Pierre Guerlain** enseigne la civilisation américaine à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université de Marne-la-Vallée*

Le Monde

La Bosnie de Clinton

Si le médiateur Richard Holbrooke maintient le rythme, un accord de paix pourrait régler les conflits dans l'ex-Yougoslavie d'ici à la fin de l'année. Tel est du moins le souhait de l'administration américaine. Bill Clinton, qui à chaque point marqué par son émissaire court l'annoncer devant les caméras de télévision, aborderait ainsi sa campagne électorale en bien meilleure position.

En quelques semaines, la diplomatie américaine a obtenu dans le conflit bosniaque des résultats que trois années d'efforts des Européens n'avaient jamais permis d'approcher. Pour spectaculaire qu'elle soit, cette démonstration de force appelle toutefois quelques remarques. L'Europe a failli, c'est vrai, par incapacité à agir collectivement. Mais pas la France. L'annonce par Bill Clinton que Paris sera le lieu de la signature officielle d'un futur accord de paix est une forme de reconnaissance du rôle joué par la diplomatie française depuis deux ans et par son armée depuis quelques mois. Les officiels américains le disent et s'en réjouissent : ils ont trouvé en Paris leur meilleur partenaire.

Le poids de l'Amérique est d'autant plus sensible aujourd'hui qu'il avait manqué jusque-là. Les Etats-Unis ne péchaient pas seulement par défaut. Leur va-et-vient entre deux politiques opposées (celle de la négociation, celle d'une solution par les armes) sapait les efforts entrepris, sur la même base que ceux de M. Holbrooke aujourd'hui, par les Européens. Voilà deux années maintenant que la France réclame un engagement de l'Amérique.

Enfin, il ne faut pas se tromper sur la nature de cet engagement : si les Etats-Unis se sont décidés à intervenir, c'est par crainte d'avoir à intervenir davantage, dans l'hypothèse d'un véritable embrasement balkanique. Cette crainte d'être entraînés dans le bourbier bosniaque persiste. On la retrouvera sans doute dans les débats auxquels donnera lieu au Congrès la participation de soldats américains à la force d'interposition chargée de faire appliquer un futur accord de paix. On la perçoit aussi dans le terme que les Etats-Unis assignent déjà à la mission de cette force (un an) et dans la façon dont ils préparent, avant même d'y avoir mis le pied, leur retrait de Bosnie : il faut, disent-ils, armer les Musulmans bosniaques pour qu'ils soient en mesure de se défendre eux-mêmes contre les appétits des Serbes et des Croates.

Quelles qu'en soient les motivations, cette approche a le mérite de tirer avec pragmatisme la leçon de la guerre : seule la force dissuade la force. Les mesures de « désarmement équilibré » n'ont pas de sens dans un pays où deux parties sur trois peuvent toujours, le moment venu, compter sur les renforts d'une république voisine. La France doit le reconnaître, renoncer à la thèse angélique de l'équilibre des forces *« par la baisse »* et ne pas compromettre sur ce point son entente avec les Etats-Unis. Nul ne se fait d'illusion : dans un premier temps, qui risque d'être long, la paix en Bosnie sera une paix armée et séparée.

Une histoire française

KHALED Kelkal, « l'ennemi public numéro 1 », principal suspect dans l'attentat manqué contre le TGV et accusé par le ministre de l'intérieur d'être impliqué dans d'autres actions terroristes, était aussi un jeune homme intelligent et lucide qui avait tenté en vain d'échapper à la délinquance, dont sont menacés les enfants des banlieues. Il s'était longuement confié, il y a trois ans, à un sociologue allemand, Dietmar Loch, qui enquêtait sur la politique française d'intégration des jeunes d'origine maghrébine.

Le document que nous publions est dérangeant. Dérangeant parce qu'il bouscule l'idée que beaucoup se font encore du terrorisme et de ses causes. Dérangeant parce que, face au désordre du monde et aux conflits meurtriers qui le déchirent, il nous renvoie comme en miroir l'image de nos villes. Dérangeant aussi parce qu'il nous montre comment un jeune beur en cours d'intégration, bon élève et désireux de réussir, bascule dans la violence et le désespoir, victime du racisme ordinaire. Comment il découvre dans l'islam, non pas l'intolérance ou le fanatisme, mais au contraire la fraternité et la reconnaissance.

Khaled Kelkal n'était pas un héros : il ne saurait être question de transformer sa brève existence en légende et le récit de son équipée en mythe. *Le Monde* n'ignore pas ce risque. S'il juge utile de porter un tel témoignage à la connaissance de ses lecteurs, c'est qu'il le tient pour représentatif d'un état d'esprit, commun à de nombreux adolescents des quartiers en difficulté. Tous ne deviennent pas des délinquants. Dietmar Loch a raison de nous mettre en garde contre une vision totalement négative des banlieues. Et il serait abusif d'expliquer tous les actes de Khaled Kelkal par son passé. Les propos qu'il tient au sociologue allemand datent de 1992 : depuis cette date, on ne sait rien de lui ni de ses contacts éventuels avec des groupes organisés en France ou à l'étranger.

Il n'empêche que ses déclarations méritent attention à la fois parce qu'elles aident à comprendre l'état réel de la société française et parce qu'elles constituent un avertissement. La situation des banlieues doit inciter les pouvoirs publics à redoubler de volonté. De ce point de vue, si le « progamme national d'intégration urbaine » proposé au gouvernement va dans le bon sens, encore faut-il que soit réellement mis en œuvre l'*« effort politique, financier, administratif et humain considérable »* demandé par les auteurs du rapport.

L'aventure de Khaled Kelkal est l'histoire d'un échec. Celui-ci nous invite à réfléchir une fois de plus sur le droit à la différence et le rejet d'un « communautarisme à la française » jugé contraire à la tradition républicaine : n'est-il pas temps, comme le suggère Dietmar Loch, de sortir de cette alternative pour tenter d'inventer d'autres formes d'intégration ? Et d'être à l'écoute de ces sociologues qui, en cherchant modestement et patiemment sur le terrain, nous font entendre la misère du monde ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

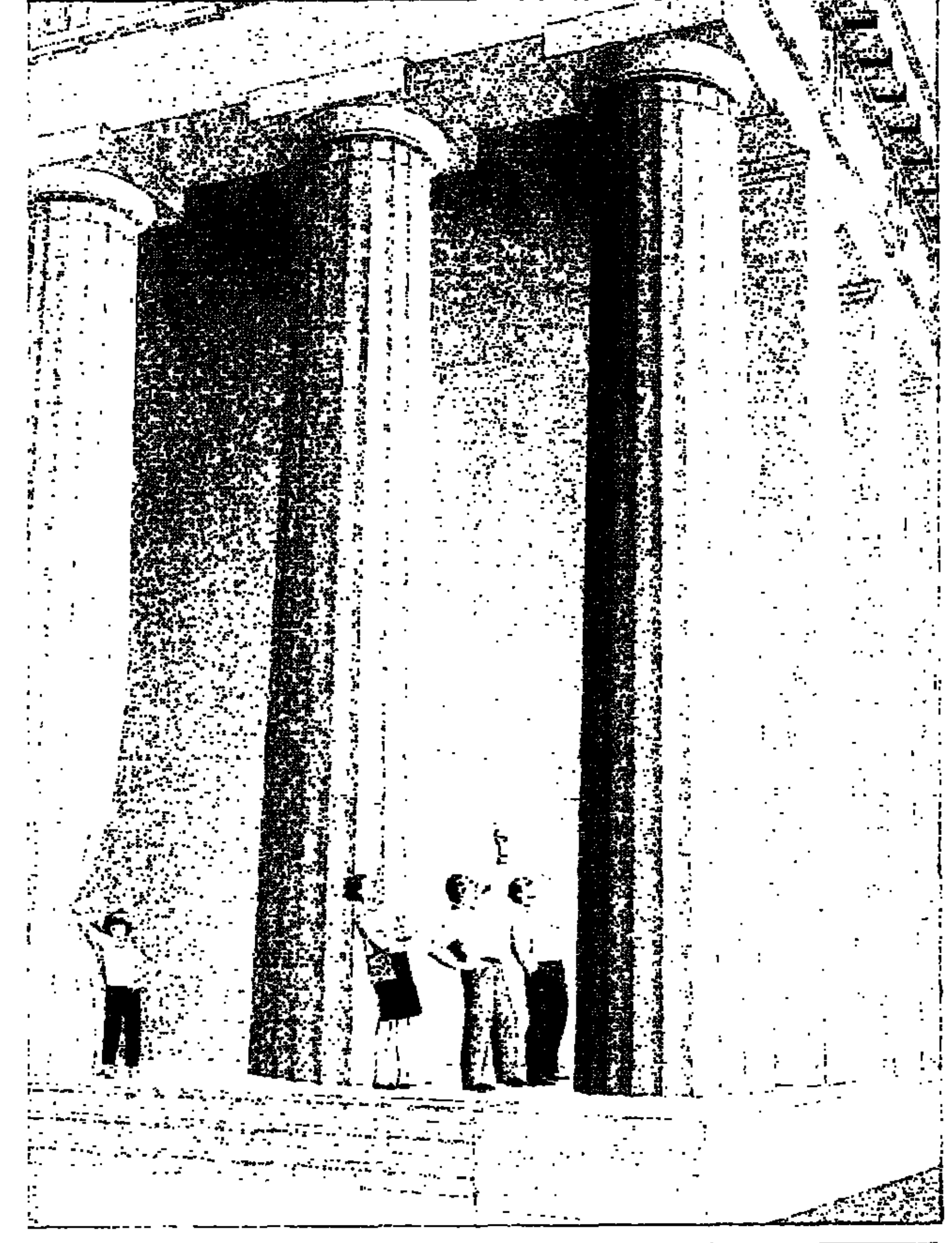
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

REDACTION ET SIEGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Irrévérence
par Guy Billout



Avis de gros temps sur la planète

Suite de la première page

Selon l'Organisation des Nations unies, la fréquence des *« désastres significatifs »* – autrement dit des cyclones, sécheresses, inondations, avalanches, feux de forêts, raz de marée et autres tremblements de terre ayant entraîné des destructions à hauteur, au moins, de 1 % du PIB et provoqué plus de cent décès – a été multipliée par quatre au cours des trente dernières années. Au total, depuis vingt ans, trois millions de personnes sont mortes des conséquences de catastrophes naturelles – 50 % de plus tous les dix ans, depuis 1950, selon la Banque mondiale – et un milliard d'individus se sont retrouvés sans abri, à raison d'un rythme moyen d'augmentation des « personnes affectées » de 6 % par an, trois fois plus que celui de la croissance démographique. La concentration urbaine et la désertification rurale portent d'ailleurs une large part de responsabilité dans ce bilan.

Les coûts économiques directs sont, eux aussi, en expansion constante puisqu'ils ont été multipliés par trois depuis trente ans. Evalués à 44 milliards de dollars (220 milliards de francs environ) à la fin des années 80, ils atteignaient 60 milliards de dollars en 1992, et la courbe de leur progression autorise à pronostiquer un chiffre de 100 milliards pour l'orée du siècle prochain. Selon la grande compagnie allemande d'assurances, Munich Reinsurance Company, les « pertes assurées » ont été multipliées par un coefficient de 4,8 depuis les années 60.

Encore les statistiques ne révèlent-elles que le sommet émergé de l'iceberg. Une faible partie des sinistres est en effet déclarée. A Kobé (Japon) par exemple, le tremblement de terre a coûté 7 milliards de francs aux compagnies d'assurances. Le prix réel pour les habitants et l'économie régionale est beaucoup plus élevé (au moins vingt fois plus). Plus significatif encore : neuf fois sur dix, les catastrophes naturelles se produisent dans les pays dits en voie de développement, c'est-à-dire au sein des plus vulnérables, là où l'Etat est trop pauvre pour compenser les pertes, là où l'assurance est un luxe parmi des populations confrontées aux nécessités de la survie, là où les infrastructures et les bâtiments d'habitation sont les plus fragiles.

Si, au Japon, les catastrophes provoquent 63 morts en moyenne annuelle, elles en font 2 900 au Pérou. Qui a indemnisé les familles des 124 000 victimes du cyclone qui a ravagé le Bangladesh en avril 1991 ? Qui a compensé la baisse de 10 % du PIB qui s'est ensuivie dans ce pays ? Les désastres sont aussi le révélateur de la grande fracture inégalitaire de la planète.

Le fait est là : les catastrophes naturelles sont de plus en plus nombreuses et destructrices. Une question s'impose : ne sont-elles pas de moins en moins l'effet des seuls hasards climatiques ou sismiques ?

Dans ce contexte, les résultats de récents travaux d'évaluation scientifique prennent tout leur sens. C'est ainsi que les experts du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) s'apprêtent à rendre leurs conclusions (*Le Monde* du 23 septembre). Celles-ci établiront deux certitudes : la hausse de la température moyenne du globe et la concentration croissante de gaz à effets de serre due aux activités humaines ; ainsi qu'une « quasi certitude » : celle qui établit le lien entre les deux phénomènes.

SCÉNARIOS NOIRS

Les modes énergivores de production, de consommation et de transport provoquent une rupture des équilibres naturels qui ouvre sur des scénarios noirs. Seule l'échelle de gravité reste incertaine : jusqu'à quel point le régime des pluies sera-t-il redistribué, jusqu'où les zones sèches vont-elles s'étendre vers le Nord, jusqu'à quel niveau les mers envahiront-elles les deltas et les rivages surpeuplés, jusqu'à quel degré les ondes de tempêtes et les canicules augmenteront-elles ? Autre menace globale qu'une autre série d'observations scientifiques vient de confirmer : l'amincissement record de la couche d'ozone qui, dans la haute atmosphère, protège la terre et les humains des rayonnements ultraviolets (*Le Monde* du 16 septembre). L'information est d'autant plus inquiétante que la communauté internationale a pris, avec le protocole de Montréal, des mesures d'interdiction des substances dévoreuses d'ozone, les fameux CFC. Ceux-ci (de même que leurs substituts, les HCFC, et d'autres produits comme le bromure de méthyle, très utilisé en agriculture) n'en continuent pas moins, contrebande et complicité de certains gouvernements aidant, d'être utilisés et d'attaquer la couche protectrice de la stratosphère. Et l'on sait que leurs effets se prolongent sur plusieurs dizaines d'années.

L'ensemble de ces phénomènes redonne vigueur à la thématique de la crise écologique mondiale. Ce retour de la « menace globale », que les partisans du *statu quo* espéraient confinée à la tribu des docteurs Tant-pis et des millénaristes obtus, change la nature des risques qu'on ne définissait jusqu'à présent que par leur caractère naturel. Ils deviennent désormais des risques de société, au même titre que les risques sociaux ou technologiques, et impliquent des réponses politiques en terme de choix de mode de développement. Des choix d'autant plus difficiles à opérer qu'ils ont des conséquences directes sur les comportements et les modes de vie individuels.

Un dernier chiffre, révélé à la conférence sur la désertification qui s'est tenue à la fin du mois d'août à Nairobi, en montre cependant l'urgence : le monde compte aujourd'hui 25 millions de réfugiés d'un nouveau genre, les « réfugiés de l'environnement » qui ont fui la sécheresse ou les inondations. C'est déjà plus que le nombre total de réfugiés « classiques », politiques, sociaux, ethniques ou religieux (18 millions). Avec un rythme d'accroissement d'environ 2 millions par an, ce mouvement implique des risques de déstabilisation économique et sociale à l'intérieur de nombreux pays du Sud et une pression encore plus forte sur les frontières du réduit riche du Nord. Le respect des grands équilibres naturels apparaît ainsi au moins aussi décisif que celui des grands équilibres économiques.

Jean-Paul Besset

AU FIL DES PAGES/International

Les cinq ans de L'Allemagne nouvelle

LES ANNIVERSAIRES sont propices aux bilans. L'année dernière, le cinquième anniversaire de la chute du mur de Berlin avait été l'occasion de mesurer le chemin parcouru en Europe centrale depuis la fin du communisme. Cette année, les cinq ans de l'Allemagne réunifiée sont pour les Allemands et leurs voisins le prétexte d'une sorte d'examen de conscience : quelle place cette nouvelle Allemagne peut-elle occuper en Europe ? Comment a-t-elle surmonté les différences, voire les contradictions, entre une population occidentale comblée depuis des décennies par la société de consommation et les seize millions de *« frères séparés »* de l'Est habitués aux rigueurs de la dictature et aux privations du socialisme *« réel »* ?

Les craintes apparues chez les voisins de l'Allemagne, face à cette masse de 80 millions d'habitants (le même chiffre qu'en 1914), ne se sont pas vérifiées. Les démographes ont beau expliquer que le nombre ne fait pas tout, que le rapport des forces n'est plus celui qu'il était au début du siècle, que la population allemande a vieilli, ces craintes n'ont pas disparu pour autant. L'Allemagne n'a pas les moyens d'un retour à l'hégémonie d'antan, explique Michel Hubert, à cause de *« la gravité de ses problèmes démographiques »*. Son livre, qui étudie en profondeur les trois grands moments de l'évolution démographique allemande depuis 1815, va beaucoup plus loin que la simple conjuration des peurs que l'Allemagne a fait courir chez ses voisins, mais au-delà de ses savantes analyses, il relativise au moins la rude simplicité des chiffres bruts.

L'Allemagne ne devrait plus faire peur, parce qu'elle est devenue *« un pays de rentiers »* intégré à l'Europe. Cet *« ancrage à l'Ouest »* voulu par Adenauer dès les années 50 n'a pas été fondamentalement modifié par la réunification, parce que la vie politique de l'Allemagne unifiée reste dominée par les *Wessis* (les Allemands de l'Ouest). On peut regretter que les *Ossis* (Allemands de l'Est) n'aient pas toute leur place, ni à Bonn ni même dans les Länder orientaux, mais ceux-ci ont largement pratiqué l'*« importation »* des élites de l'Ouest. Pour le meilleur et pour le pire.

S'ils doivent renoncer à un jour de congé, les Allemands choisissent la fête nationale !

Pour comprendre combien il est difficile d'abattre le *« mur dans les têtes »*, il faut lire le livre de Lothar de Maizière, premier et dernier chef du gouvernement de la RDA démocratique. Il est arrivé au pouvoir, comme chef de la démocratie chrétienne de l'Est, après les premières élections libres de mars 1990, et l'a abandonné après la réunification, le 3 octobre de la même année. Ce n'est pas la confession d'un héros de l'anticommunisme ni la justification d'un apparatchik soucieux de se refaire une virginité démocratique ; c'est le témoignage d'un chrétien, descendant de huguenot français, qui n'a pas quitté la RDA quand il en avait la possibilité, par *« loyauté envers le Land de Berlin-Brandebourg qui nous avait jadis accueillis quand nous étions persécutés »*.

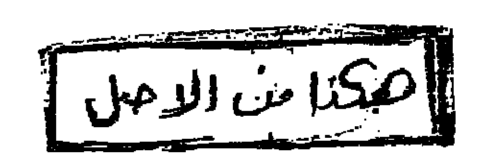
Le témoignage d'un homme qui, comme avocat, a défendu les prisonniers politiques et reconnaît avoir eu, à ce titre, des contacts avec la Stasi, la police politique du régime communiste. Ces contacts seront utilisés pour l'écarter de la vie politique dans l'Allemagne réunifiée et ce ne fut pas la moindre humiliation pour ce premier ministre de la RDA finissante d'avoir dû passer un examen pour continuer à exercer son métier d'avocat dans l'Allemagne nouvelle qu'il n'avait pas peu contribué à unir ! Unité toujours inachevée que Lothar de Maizière résume par une boutade : avant 1989 on disait que les Allemands étaient un seul peuple avec deux Etats, maintenant il y a *« deux peuples dans un seul Etat »*.

Mais unité en formation, car comme le remarque Etienne François, directeur du Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales de Berlin, dans le numéro d'*Autrement* consacré à *L'Autre Allemagne*, ce pays a manifesté *« une capacité d'intégration, une aptitude à faire jouer ensemble les diversités dans une unité non réductrice »*. Le système fédéral y est pour beaucoup, dit-il, et on pourrait ajouter une certaine distance méfiante par rapport à l'idée de nation.

Une anecdote est significative à cet égard : quand on a demandé aux Allemands quel jour de congé ils étaient prêts à sacrifier pour compenser la création de la « prestation autonomie », une majorité a répondu : le 3 octobre. C'est-à-dire le jour de l'unité, celui de la fête nationale. *« Pourriez-vous imaginer que les Français acceptent de renoncer au 14 juillet ? »*, demande Lothar de Maizière en connaissant parfaitement la réponse.

Daniel Vernet

★ ***L'Allemagne en mutation, Histoire de la population allemande depuis 1815***, **par Michel Hubert, Presses de Sciences-Po, 520 pages, 159 F (jusqu'au 31 mars) ;** ***Requiem pour la RDA***, **entretiens de Lothar de Maizière avec Christine de Mazières, Denoël, 332 pages, 120 F ;** ***L'Autre Allemagne***, **Autrement, série Monde, no 89, septembre 1995, 238 pages, 110 F.**



NOMINATIONS

INRA ET CIRAD

Guy Paillotin a été renouvelé dans les fonctions de président de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), pour un mandat de quatre ans, par le conseil des ministres du 4 octobre.

[Né le 1er novembre 1940 à Paris, diplômé de l'Ecole polytechnique, ingénieur général du corps des Mines, Guy Paillotin, après une thèse de sciences physiques (1974), a assuré diverses fonctions au Commissariat à l'énergie atomique, dont celle d'administrateur général adjoint (1989-1992). De 1984 à 1989, il assure la fonction de directeur général adjoint chargé des questions scientifiques de l'INRA, institut qu'il préside depuis 1991. Il est également créateur du Comité national d'évaluation de la recherche (CNER), qu'il a présidé de 1989 à 1991. Il préside aussi le conseil d'administration du Cirad depuis 1992. Guy Paillotin, chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, a été décoré de l'ordre national du Mérite et des Palmes académiques.]

CINÉMA

Jean-François Boyer, qui était conseiller auprès de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, a été nommé directeur général de l'Ifcic (Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles). Cet organisme apporte la garantie des pouvoirs publics aux emprunts bancaires sollicités par les entreprises du cinéma et de l'audiovisuel, permettant un meilleur accès au crédit. Il s'appuie sur un fonds de garantie abondé chaque année par l'Etat.

[Né le 25 juin 1959 à Lyon, M. Boyer a commencé sa carrière comme chef de cabinet d'Alain Carignon au ministère de l'environnement, de mars 1986 à mai 1988. Il est ensuite devenu conseiller de la direction de l'eau à la Lyonnaise des eaux, d'octobre 1988 à septembre 1990, puis a occupé deux postes de directeur commercial (groupe Guerra Tarcy, puis groupe SAE), avant de devenir chargé de mission auprès de Philippe Douste-Blazy au ministère délégué à la santé (avril 1993-mai 1995), puis de l'accompagner rue de Valois.]

DISPARITIONS

■ **LE GÉNÉRAL GUSTAVE LAGER**, compagnon de la Libération et ancien du groupe aérien « Lorraine », est décédé lundi 2 octobre, à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né le 30 mars 1913 à Alger, Gustave Lager appartient à cette génération d'officiers issus de Saint-Cyr qui ont par la suite intégré une armée de l'air naissante. Il entre dans les Forces aériennes françaises libres (FAFL) et, au cours d'une cinquantaine de missions de guerre qui lui valent quelque cent cinquante heures de vol, il participe notamment aux campagnes du Gabon, d'Abyssinie (l'actuelle Ethiopie) et de Libye entre 1940 et 1942. Il est fait compagnon de la Libération le 29 mars 1943, au titre de commandant du groupe « Lorraine », un groupe de bombardement des FAFL où s'est distingué le capitaine Pierre Mendès France.

Après la guerre, Gustave Lager continue à servir dans l'armée de l'air. Il quittera l'uniforme en 1963 – comme général de brigade aérienne à la tête de la base-école de Rochefort – et sera élu conseiller municipal de Biot (Alpes-Maritimes). Titulaire des croix de guerre 1939-1945 et des théâtres d'opérations extérieures (TOE), le général Lager était grand officier de la Légion d'honneur.

■ **FRANZ HOPPICHLER**, ancien entraîneur de l'équipe autrichienne de ski, est mort dans la nuit du 3 octobre, à Innsbruck (Autriche), à l'âge de soixante-quatre ans, des suites d'une maladie cardiaque.

Né le 28 août 1931 à Volders (Tyrol), Franz Hoppichler, surnommé en Autriche *« le pape du ski alpin »*, était devenu professeur de ski alpin en 1952 avant d'être nommé entraîneur en chef de l'équipe nationale de ski alpin de 1966 jusqu'en 1972, année de sa nomination à la direction du centre de formation des moniteurs de ski à Sankt Christoph (Tyrol). Il aura occupé cette fonction jusqu'à sa mort. Franz Hoppichler a présidé, de 1987 à janvier 1995, l'association Interski, une institution internationale pour développer l'enseignement du ski alpin.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Sophie et Clémence
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère,

Antoine,

le 30 septembre 1995, au foyer de

Marie-Hélène et Christian BOSTNAVARON.

11, rue de Bellevue,
92370 Chaville.

Catherine LE BOURLOT
et
Arnaud PIGNOL
ont la très grande joie d'annoncer la venue au monde de

Julie,

le 26 septembre 1995.

Décès

– Annette et Gérard Belguise,
Philippe Bernheim,
Monique Houdart-Bernheim,
Alain et Pascale Belguise,
Sébastien et Julien,
Benoît et Florence Bernheim,
Et Fanny,
Christine Bernheim,
Et Christophe,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BERNHEIM,
officier de la Légion d'honneur,
ingénieur général
des Ponts-et-Chaussées,
président honoraire de la C.F.N.R.,

survenu le 4 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 octobre 1995, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

17, avenue Mary,
92500 Rueil-Malmaison.
5, square Beethoven,
78330 Fontenay-le-Fleury.

– Claude Roques-Carmes,
Sa famille, ses amis,
Françoise Meyer,
Ses amis,
ont la tristesse d'informer du décès de

Pierre CARMES,

survenu le 3 octobre 1995.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Burcy (Seine-et-Marne), le samedi 7 octobre, à 11 h 30, dans l'intimité familiale.

– Fabrice et Irène,
ses enfants,
Jean-Paul et Michel,
ses frères,
Ainsi que tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique GADANT,

survenu le 29 septembre 1995, à Paris.

Une cérémonie sera organisée, samedi 7 octobre, à 8 h 30, au funérarium du cimetière des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

Les funérailles auront lieu, ce même samedi, à 15 heures, à Santenay-les-Bains (Côte-d'Or), cimetière Saint-Jean (Santenay-le-Haut).

– Irène Sokologorsky,
présidente de l'université Paris-VIII,
La direction de l'UFR 4,
Le département de sociologie,
L'institut Maghreb-Europe,
ont la très grande tristesse de faire part du décès accidentel de

Monique GADANT,
agrégée de philosophie,
maître de conférences en anthropologie
au département de sociologie,
codirectrice de l'institut Maghreb-Europe
de l'université Paris-VIII,

survenu le vendredi 29 septembre 1995, à Paris.

La levée du corps aura lieu au funérarium du cimetière des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, le samedi 7 octobre, à 8 h 30.

Les obsèques se dérouleront en Bourgogne, à Santenay-les-Bains (Côte-d'Or), au cimetière Saint-Jean de Santenay-le-Haut, le samedi 7 octobre, à 15 heures.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs très vives condoléances.

(*Le Monde* du 5 octobre.)

– Le 2 octobre 1995, quelques jours avant ses cinquante-cinq ans,

Jean-Pierre FOGACCI

s'en est allé, à la grande douleur de ses proches.

Sa femme,
Ses enfants, Frédéric et Floriane,
Sa belle-mère, Noëlle Fogacci,
Sa famille,
Ses amis.

« Penser à l'avenir, dans l'étreinte de chaque larme, rappelle la vie que nous connaissions. Mais ton ombre, qui se tient au bord de la route, te rappelle sans cesse à notre souvenir. »

Tu es avec nous pour toujours.

– M. Pierre Umbach-Bascone,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre UMBACH-BASCONE,
née Françoise Weiss,

survenu le 4 octobre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 octobre, à 15 heures, en l'église de Heurtevent (Calvados).

– Le docteur et Mme Porot,
ses parents,
Jean-Paul Mougin,
son compagnon,
Et leur fille Maureen,
Ses frères, sa sœur et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès le 24 septembre 1995, de

Anne POROT.

La cérémonie religieuse et les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 28 septembre.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires

– Pour le quatorzième anniversaire de la disparition de

Robert CYPKIN,
médaillé de l'Aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 7 octobre 1993,

Madeleine SILHOUETTE

nous quittait, et rejoignait son mari,

Dominique SILHOUETTE,

décédé le 25 juin 1992.

« L'amour est fort comme la mort. »

Communications diverses

Droits de l'homme
(cours par correspondance)

Renseignements et inscriptions :
C.E.D.I.
Route de Trèves 6
Bâtiment B.
2633 Senningerberg
(Luxembourg).

Soutenance de thèses

– Mostefa Haddad soutiendra sa thèse de doctorat ès lettres « Le Constantinois entre les deux guerres (1919-1939), la métamorphose d'une grande région de l'Algérie », sous la direction de J.-L. Miège, le lundi 9 octobre 1995, à 14 heures, à l'université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, à Aix-en-Provence.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

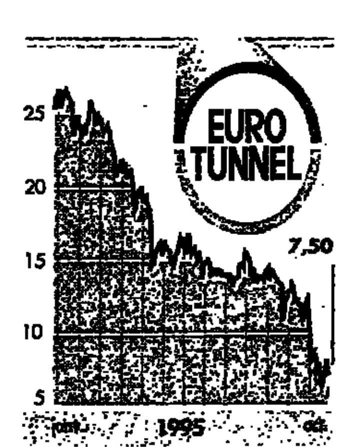
CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94
Télécopieur 45-66-77-13

DÉRAPAGE Eurotunnel devrait afficher pour 1995 une perte de l'ordre de 6 milliards de francs. Le concessionnaire du tunnel sous la Manche, qui a décidé de ne plus payer pendant dix-huit mois les intérêts de sa dette, affiche des performances commerciales décevantes. Même si elle est parvenue à conquérir la moitié du trafic fret et 35 % du trafic tourisme entre Calais et Douvres, la société n'a pas atteint ses objectifs. ● LA GUERRE DES PRIX se traduit par une baisse du tarif des péages, en moyenne de 30 % en un an pour les voitures touristes. ● LA SNCF ne transportera guère plus de 3 millions de passagers *via* l'Eurostar, contre 9 millions prévus en 1994. ● EUROTUNNEL table pour 1996 sur une progression de 50 % à 80 % de son chiffre d'affaires. ● LA SOCIÉTÉ a créé un comité consultatif d'actionnaires et a nommé un de leurs représentants à son conseil d'administration.

Eurotunnel devrait afficher 6 milliards de francs de pertes en 1995

Les performances commerciales de la société concessionnaire du tunnel sous la Manche sont en retrait de 25 % à 50 % par rapport aux prévisions de juin 1994. A cause de la concurrence des ferries, les prix ont baissé et la fréquentation est moins importante que prévu

L'HORIZON s'obscurcit de jour en jour pour Eurotunnel. Moins d'un mois après avoir annoncé qu'elle suspendait pour une période de dix-huit mois le paiement de sa dette, qui atteint 75 milliards de francs (*Le Monde* du 15 septembre), la société concessionnaire du tunnel sous la Manche a rendu publique, dans la matinée du vendredi 6 octobre, ses prévisions pour l'année 1995. Elles sont exécrables. Après avoir affiché au premier semestre 1995 une perte de 3,661 milliards de francs pour un chiffre d'affaires dérisoire de 806 millions de francs, Eurotunnel compte que son chiffre d'affaires restera cette année limité à 2,15 milliards. Bien que la société ne l'ait pas confirmé, Eurotunnel devrait afficher pour l'exercice 1995 une perte colossale, de l'ordre de 6 milliards de francs.



Le cours a atteint un plus bas à 6,55 francs le 28 septembre dernier. Depuis qu'Eurotunnel est en quasi-faillite, les opérateurs n'arrivent pas à trouver réellement un cours d'équilibre.

Cette performance est très inférieure à celle annoncée lors de l'augmentation de capital de juin 1994 : à l'époque, la société prévoyait une perte de 4,73 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 5,25 milliard. Une prévision pourtant beaucoup plus raisonnable que celle indiquée lors de l'augmentation de capital de 1990 : la société tablait alors sur une perte de 1,7 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 7,64 milliards dès sa première année d'exploitation.

Ce résultat est d'une extrême sévérité pour le *« chantier du siècle »*, qui demeure un véritable succès technologique et industriel. Eurotunnel est non seulement un fiasco financier, comme en témoigne le doublement du coût total du projet de 49 milliards à 103 milliards de francs et la défaillance financière de l'entreprise, mais il est aussi en passe de devenir un échec commercial.

Dans l'absolu, les performances de cette société peuvent sembler satisfaisantes. Fin septembre, Eurotunnel est parvenu à conquérir entre 45 et 50 % du trafic de fret entre Calais et Douvres et environ 35 % du trafic de voyageurs. De même, selon Jean Bergougnoux, président de la SNCF, le TGV Eurostar est parvenu à prendre en septembre 40 % du marché du transport de passagers par avion et train entre Paris et Londres, provoquant une baisse de 16 % de la fréquentation aérienne entre les deux capitales au premier semestre 1995. Ces résultats sont bien en deçà des prévisions de 1994.

GUERRE DES TARIFS

Eurotunnel subit le cumul de l'effet volume (le nombre de passagers ou de véhicules transportés est inférieur aux prévisions) et de l'effet prix (les tarifs sont plus faibles que prévu). Pour le transport de fret, le lien fixe enregistre des recettes inférieures de 30 % à ses prévisions : le nombre de clients est en retrait de 15 à 20 %, tandis que le prix du passage est 10 à 15 % moins élevé que prévu. Les performances du transport de véhicules de tourisme via le Shuttle sont inférieures de moitié aux espérances initiales. Eurotunnel accueille un tiers de passagers de moins que prévu, tandis que le prix du péage a baissé depuis l'été 1994 d'environ 30 %. Le succès des chemins de fer n'est pas non plus au rendez-vous des prévisions. En 1994, la société prévoyait que 9,17 millions de passagers emprunteraient l'Eurostar en 1995. La SNCF n'en attend guère plus de 3 millions.

Plusieurs explications sont avancées. D'abord, la mise en service totale du tunnel a été progressive, le transport d'autocars n'étant intervenu que le 26 juin 1995 et celui des caravanes le 30 septembre. Eurotunnel n'avait pas prévu la guerre des tarifs lancée par les ferries : le prix de la traversée a baissé d'un tiers entre l'été 1994 et l'été 1995. Avant son inauguration, le concessionnaire avait annoncé des prix de passage compris entre 1 200 et 2 500 F pour une automobile. La société présidée par Patrick Ponsolle offre aujourd'hui des tarifs promotionnels à 290 F pour un passage de nuit. Les ferries, principalement P & O et Sealink, profitent des bénéfices de leurs ventes hors taxes. *« Lorsqu'une société de ferries fait 100 F de bénéfices, c'est qu'elle fait 150 F de marge sur les ventes en duty-free et 50 F de pertes sur son activité transport »*, commente régulièrement Patrick Ponsolle.

Une montée en puissance plus lente que prévu

Eurotunnel a du mal à s'imposer face aux ferries sur la ligne Calais-Douvres. Sur les neuf premiers mois, selon les calculs de la compagnie de ferries Sealink, sa concurrente P & O détiendrait 49 % de parts de marché du trafic passagers de la ligne, contre 33 % pour Sealink et 18 % pour Eurotunnel. De même, le tunnel sous la Manche ne fait transiter que 28 % du trafic voitures (contre 44 % pour P & O et 28 % pour Sealink) et un minuscule 6 % du trafic autocars, inauguré seulement le 26 juin dernier – contre 59 % de parts de marché pour P & O. En revanche, Eurotunnel gagne des points sur le fret avec 30 % de parts de marché contre 38 % pour P & O et 32 % pour Sealink. En septembre, Eurotunnel dépasse pour la première fois ses concurrents avec 38 000 camions transportés, alors que les navires de P & O n'en accueillent que 37 000 et ceux de Sealink 30 500.

55 % DE BRITANNIQUES

Certaines compagnies proposent des promotions aux passagers piétons à une livre la traversée pour leur permettre d'acheter des produits détaxés. Eurotunnel, qui n'a pas le droit de vendre des produits hors taxes dans ses navettes, a toutefois décidé le 28 septembre de baisser de 33 % les prix de ses vins alcools et tabacs vendus dans les magasins de ses plates-formes terminales.

Enfin, pendant l'été, à cause de la faiblesse de la livre, les Britanniques ont été moins nombreux à venir sur le continent. Le concessionnaire pensait que 70 % de sa clientèle serait britannique ; elle ne l'est qu'à 55 %. Plus fondamentalement, l'avantage temps offert par le tunnel n'est peut-être pas aussi décisif que le croyaient les promoteurs du tunnel, pour des vacanciers qu'une mini-croisière sous la Manche ne gêne pas outre mesure, tandis que la SNCF doit lutter contre la concurrence aérienne.

Eurotunnel, qui a environ 2 milliards de francs de frais d'exploitation par an, espère réaliser en 1996 un chiffre d'affaires en progression de 50 à 80 %. Tout dépendra de l'évolution des tarifs commerciaux. Plus que jamais, actionnaires et banquiers vont devoir faire des sacrifices, même si Patrick Ponsolle a répété son opposition à la conversion d'une partie de la dette en capital. Pour faire comprendre aux petits actionnaires la gravité de la situation, il a nommé à son conseil un administrateur représentatif des petits actionnaires, M. Maurice Le Maire, ancien salarié de Total.

Arnaud Leparmentier

Le succès d'Air Inter Europe impliquera une révolution commerciale

AIR INTER devrait perdre entre 400 et 500 millions de francs en 1995. Air France n'est leader sur aucune ligne européenne au départ de Paris. Les passagers à destination de Londres, Rome, Amsterdam, ou encore Francfort préfèrent dans leur majorité British Airways, Alitalia, KLM et Lufthansa. *« Air France est handicapée en Europe car elle ne maîtrise pas son marché intérieur »*, alors que celui-ci est le plus important d'Europe, estime Jean-Pierre Courcol, directeur général d'Air Inter. Tel est l'argument pour justifier le regroupement sous une même bannière des vols intérieurs d'Air Inter et européens d'Air France. Les longs-courriers quant à eux seront exploités indépendamment. Objectif de l'opération : mettre sur pied pour 1997 une *« grande compagnie aérienne »* qui serait leader en Europe : près de 18 000 salariés s'occuperont alors du transport de quelque 26 millions de passagers à bord de 126 avions.

Une fois ce principe établi, encore fallait-il trouver les moyens de mener à terme une restructuration qui s'apparente pour les salariés d'Air Inter à une véritable révolution. La compagnie intérieure ne devait pas se sentir menacée dans son identité. Cette susceptibilité aura donné du fil à retordre à la direction. C'est pourquoi la future compagnie européenne sera inscrite au registre du commerce sous le nom « Air France Europe », mais volera, aux couleurs d'Air France, sous la marque commerciale d'« Air Inter Europe ».

Autre point-clé de ce projet : l'harmonisation des statuts du personnel Air France et Air Inter. *« Nous entamerons des discussions dès demain avec les personnels navigants techniques (PNT) pour qu'ils acceptent, sans baisser leur salaire, d'accroître le nombre d'étapes quotidiennes et de réduire la durée des repos dus après un vol. Nous devrons trouver un terrain d'entente avant le 1er décembre 1995 »*, souligne Jean-Pierre Courcol, déclenchant les critiques syndicales. En 1996, s'ouvriront des négociations quadripartites plus générales entre Air Inter, Air France et les syndicats des deux compagnies. Dans l'immédiat, cependant, aucun licenciement n'est envisagé. Seules des mesures de départ volontaires sont à l'ordre du jour.

LE CIEL DÉRÉGLEMENTÉ EN 1997

Pourtant, Air Inter Europe va devoir *« se mettre en état de guerre commerciale »* si elle veut gagner son pari. Le 1er avril 1997, le ciel européen sera complètement déréglementé, laissant la possibilité à des compagnies comme British Airways ou Lufthansa de s'octroyer les lignes intérieures hexagonales, parmi lesquelles se trouvent les plus importantes d'Europe après la liaison Paris - Londres. Sans parler de la concurrence croissante du train : d'ici cinq ans, 50 % du marché français sera assuré par des TGV en moins de trois heures. Mais la fidélisation des clients actuels des deux compagnies par l'exploitation commune des deux fichiers, ainsi que le gain de nouveaux passagers, ne pourra suffire à rendre au groupe sa rentabilité. Il lui faudra également réaliser d'importantes économies. *« Nos coûts unitaires devront être comparables à ceux de Lufthansa en 1997 »*, lance Jean-Pierre Courcol.

Dans l'attente de cette échéance, la direction d'Air Inter a mis sur pied un *« plan d'action 1996 »* visant à faire passer la compagnie de *« société de production à une société de services »*. S'inscrivent dans cette logique le lancement en avril 1996 du tarif Air Inter simple sur l'ensemble des lignes de la compagnie, le développement du marketing direct, l'instauration d'une carte de fidélité Fréquence plus commune aux deux compagnies du groupe, une politique commerciale agressive sur la clientèle affaire, l'ouverture de nouvelles lignes, l'attribution de l'intégralité de l'aérogare d'Orly-Ouest au groupe Air France... Air Inter devra enfin économiser 300 millions de francs, grâce entre autres à la création d'un pôle commun avec Air France pour exploiter les Airbus A 300.

Virginie Malingre

COMMENTAIRE

L'ESQUIVE

Pour sa première prestation publique depuis que Christian Blanc, PDG d'Air France et d'Air Inter, lui a confié la direction générale de la compagnie intérieure, Jean-Pierre Courcol a fait preuve d'une incontestable maîtrise dans l'art de l'esquive. Alors que cinq années d'existence d'Air Inter dans le giron d'Air France n'ont pas suffi pour que les deux compagnies apprennent à rationaliser ensemble leur exploitation, il n'a voulu fixer aucun impératif de productivité, ni préciser aucun moyen de parvenir à faire jeu égal avec la compagnie de référence, Lufthansa. Hormis des allusions aux écarts de coût d'exploitation mis en exergue par le cabinet Roland Berger (29 % pour les hôtesses et stewards et 91 % pour les pilotes), il a évité toute déclaration qui eût pu crisper les syndicats.

Comment parvenir à doubler, dans certains cas, la productivité ? Les solutions feraient, à ce jour, trop mal à entendre. Les arbitrages sont renvoyés à l'issue de négociations qui devront aboutir entre avril et octobre 1996 pour les personnels navigants commerciaux et avant septembre 1996 pour les navigants techniques. Enièmes réunions de travail... Les dernières consultations lancées par Michel Bernard, ex-PDG d'Air Inter, étaient sur le point d'aboutir quand il lâcha les commandes de la compagnie. Plus radicale qu'à Air France, l'opposition à Air Inter constitue l'obstacle le plus dur pour la mise en œuvre du plan Blanc. Alors que les syndicats du personnel au sol ont appelé à manifester, en guise d'avertissement, dans le cadre de la grève de la fonction publique du 10 octobre, Jean-Pierre Courcol a choisi de repousser les décisions sociales lourdes et de privilégierl'effort commercial.

Gilles Bridier

AXA aborde une période cruciale de son existence

DIRE QUE CLAUDE BÉBÉAR, président d'AXA, agace ses confrères assureurs est un euphémisme. Non seulement l'avis du « citoyen » Bébéar est sollicité en permanence, que ce soit sur le temps de travail, le CIP, l'assurance-maladie, la CSG, la retraite. Mais en outre, le « patron » parvient à présenter des comptes bien meilleurs qu'eux, comme en atteste une fois de plus ses résultats semestriels présentés jeudi 5 octobre, le groupe, résolument centré sur l'assurance n'ayant pas à éponger les pertes immobilières d'une filiale bancaire, comme c'est le cas pour l'UAP, les AGF et le GAN.

Ce qui paraît le plus injuste aux yeux de certains de ses concurrents, c'est le décalage entre l'image médiatique du patron d'AXA, en perpétuel mouvement, et la fragilité actuelle de son groupe. Frustration de n'être pas soi-même le dirigeant de ce groupe hybride qui, par le double jeu d'un contrôle mutualiste à la tête et d'un comportement capitalistique à la base, a pu tranquillement atteindre sa maturité sans crainte des rôdeurs ? Aigreur d'amis auxquels AXA aurait « soufflé » une bonne affaire ? Il y a de tout cela dans l'irritation de la place.

Il n'en reste pas moins qu'AXA, troisième groupe français d'assurances par la taille, avec un chiffre d'affaires consolidé de 134 milliards de francs, est arrivé à un point crucial de son existence. Pour des raisons qui sont essentiellement liées à sa politique d'internationalisation. Celle-ci a permis à AXA d'atténuer sa sensibilité aux cycles économiques et sa dépendance à l'égard de son marché national, et de se structurer par grands types d'activités. Cette logique de croissance réalisée par endettement arrive à son terme.

Le groupe s'est épanoui sous la protection des Mutuelles AXA, dont le statut interdit toute OPA. Elles contrôlent AXA SA, cotée au règlement mensuel, qui coiffe les activités d'assurances, de réassurances, financières et immobilières, au travers de deux holdings, Finaxa, dont Paribas détient 26,5 %, et Midi Participations, dont l'assureur italien Generali possède 40 %. Pour maintenir le contrôle des mutuelles sur l'ensemble, malgré les augmentations de capital nécessaires au développement du groupe, Claude Bébéar a mis au point un système d'auto-alimentation qui renvoie vers les sociétés faîtières une partie des contrats, produits financiers et plus-values réalisées par les sociétés « du bas ».

FUSIONNER

Cette architecture risque d'être remise en cause par Antoine Bernheim, le nouveau président des Generali, qui entend désormais être un actionnaire actif d'AXA, ainsi qu'il l'a déclaré lors de la présentation de ses comptes semestriels (*Le Monde* du 30 septembre). Sa participation, immobilisée dans une structure non cotée, ne lui permet pas d'avoir voix au chapitre, et les Generali ont dû se contenter depuis 1989 d'« observer » la stratégie de conquête de Claude Bébéar, une position qui ne les satisfait plus. S'il souhaite répondre au souhait d'Antoine Bernheim et ouvrir la voie à des collaborations que tous deux semblent appeller de leur vœu, le patron d'AXA n'aurait alors qu'une solution : fusionner Finaxa et Midi Participations.

Hausse de 24,5 % du résultat

Le groupe d'assurances AXA a affiché un bénéfice net part du groupe en forte hausse de 24,5 % à 1,3 milliard de francs au premier semestre 1995. Cette progression est due à l'amélioration des résultats techniques de l'activité assurances dommages, au très bon résultat d'AXA Réassurance et à la progression aux Etats-Unis de l'activité d'assurance d'Equitable et de Donaldson, Lufkin and Jenrette (DLJ). Les nouvelles règles comptables applicables aux compagnies d'assurance ont conduit Axa à constituer environ 1,03 milliard de francs de provisions pour dépréciations durables d'actifs dont 687 millions pour l'immobilier.

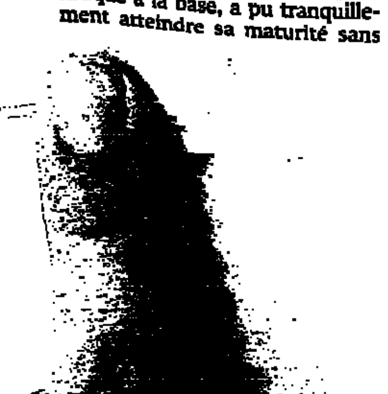
L'autre contrainte forte provient des quelque 10 milliards de francs d'obligations convertibles émises par AXA pour financer ses acquisitions. La décision des souscripteurs de les convertir ou non sera, dans les deux cas, lourde de conséquences. Dans l'affirmative, les mutuelles perdront peu à peu le contrôle du groupe. Cette hypothèse n'inquiète pas Claude Bébéar : *« Nous sommes au stade où nous n'avons pas besoin d'une protection aussi étanche. Aujourd'hui, notre capitalisation avoisine 50 milliards de francs. Une OPA devient plus difficile »*, estime-t-il. Pourtant, si les obligations ne sont pas converties, la situation financière d'AXA, contrainte de les rembourser, risque d'être affectée. Aucun élément ne vient plaider aujourd'hui pour une conversion : ni le cours de Bourse, ni celui de l'obligation, ni le dividende servi par AXA.

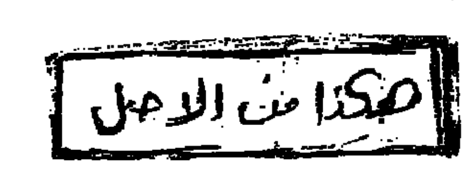
La situation apparaît d'autant plus préoccupante que l'endettement d'AXA – près de 29 milliards de francs – est important au regard de ses 34 milliards de fonds propres. Plus les échéances se rapprocheront, plus les agences de notation regarderont de près les montants qu'AXA sera contraint de rembourser.

L'augmentation de capital, annoncée par AXA pour le courant de 1996, n'en devient que plus urgente. Elle sera réalisée à Wall Street dès que le groupe y sera coté. Il faudra alors convaincre les investisseurs de la rentabilité durable du groupe : près de 50 % du résultat d'Equitable, la filiale américaine, provient des fonds gérés par DLJ (Donaldson Lufkin Jeanrette) dont les activités sont très sensibles à l'évolution des marchés. Quant à l'australien National Mutual, acquis en août, il est encore trop tôt pour juger son impact sur les comptes d'AXA.

Si Claude Bébéar gagne son pari, il aura réussi à créer un groupe totalement international, un Schlumberger de l'assurance et de la finance, une entreprise dans laquelle il a hésité à entrer à sa sortie de Polytechnique, lui préférant finalement la petite mutuelle de Belbeuf.

Babette Stern





La détérioration du climat économique et politique pèse sur le franc

La devise française s'est échangée à 3,50 francs pour un mark

Les remous monétaires observés en France depuis deux semaines prennent de l'ampleur. Les investisseurs internationaux commencent à vendre massivement du franc face au deutschemark. Le repli du franc se traduit par une remontée des taux d'intérêt à court terme. Les taux à trois mois sont remontés à 6,5 %. La Banque de France dispose de moyens limités pour enrayer la baisse du franc

LA TENSION est montée d'un cran, jeudi 5 octobre, sur les marchés financiers français. Le franc est tombé jusqu'à un cours de 3,50 francs pour un deutschemark, son plus bas niveau depuis la fin du mois de juillet face à la monnaie allemande, malgré plusieurs interventions de la Banque de France sur le marché des changes. Pour la première fois depuis le début des remous monétaires, il y a deux semaines, le franc a fait l'objet de véritables attaques. Un grand fonds américain aurait par exemple vendu, jeudi, 8 milliards de francs contre des deutschemarks. Le franc a même cédé du terrain face à des monnaies européennes réputées faibles, comme par exemple la lire italienne et la livre sterling. La méfiance des investisseurs s'est transformée en défiance.

Les raisons « françaises » permettant d'expliquer la baisse du franc ont également pris le pas sur l'environnement international, comme la rechute du dollar et les incertitudes entourant la construction de l'union économique et monétaire.

Certains analystes estiment que les déclarations du premier ministre, évoquant à propos de l'état des finances publiques de la France une situation *« de péril national »*, ont eu pour effet de dramatiser la situation. *« Ou bien nous serons prêts en 1997-1998 à entrer dans l'union économique et monétaire qui soudera l'Union européenne »*, ou bien *« nous ne serons pas prêts et nous décrocherons du peloton de tête et rejoindrons les pays à monnaie faible »*, a ajouté le premier ministre. Les investisseurs ont été d'autant plus sensibles à cette dramatisation qu'ils ont porté un jugement négatif sur le projet de budget pour 1996 : *« Il existe un contraste entre la situation telle que la décrit le gouvernement et les moyens qu'il déploie pour l'assainir »*, observe un économiste.

Aux yeux des opérateurs des marchés financiers, le projet de loi de finances pèche d'abord par des prévisions de croissance trop optimistes. Le gouvernement mise sur une progression de 2,8 % du produit intérieur brut alors que les instituts de conjoncture parient en moyenne sur une hausse de 2,5 %. Dans ces conditions, les créations d'emplois seraient moins nombreuses qu'attendu et les recettes fiscales seraient moindres. Les opérateurs des marchés financiers reprochent également au gouvernement d'avoir utilisé la voie de la hausse des recettes – et non celle de la réduction des dépenses – pour tenter de réduire les déficits publics. Ils attendent enfin de connaître le détail des mesures envisagées pour mettre un terme au dérapage des comptes sociaux.

Faiblesse du franc

3,42 · 3,44 · 3,40 · 3,48 · 3,50 · 3,52 · 3,54 · 3,56 · 3,58

Source : Bloomberg

Le franc est tombé à son plus bas niveau depuis la fin du mois de juillet.

La situation des finances publiques ne suffit toutefois pas à expliquer la faiblesse du franc. Les investisseurs craignent aussi que la grève organisée dans la fonction publique rencontre un grand succès et constitue le prélude à des confits sociaux de grande ampleur.

La chute spectaculaire de la cote de popularité d'Alain Juppé dans les sondages est enfin perçue avec inquiétude par les opérateurs internationaux. Elle signifie pour eux le retour de l'incertitude politique en France. *« Les gérants internationaux suivent avec intérêt les suites de l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé »*, confirme un professionnel des marchés financiers.

Dans un tel environnement, les moyens dont dispose la Banque de France pour tenter de limiter la dépréciation du franc apparaissent limités. Les opérateurs sont unanimes à dire qu'une hausse des taux directeurs de l'institut d'émission constituerait un remède pire que le mal. Un durcissement de la politique monétaire ne manquerait pas de provoquer un tollé dans la classe politique alors même que la croissance économique donne des signes d'essoufflement. *« Cela reviendrait à agiter le chiffon rouge devant les marchés »*, ajoute un analyste. Le franc apparaît d'autant plus vulnérable que la France ne pourra guère compter, cette fois, sur le soutien de l'Allemagne. Plusieurs responsables économiques et monétaires allemands ont publiquement émis des critiques sur la politique économique conduite par le gouvernement.

P.-A. D.

La Générale des eaux pourrait reprendre le groupe George V

LA GÉNÉRALE DES EAUX a reconnu, jeudi 5 octobre, avoir engagé des discussions *« préliminaires »* avec le groupe George V (ex-Férinel), la société immobilière du groupe de Bernard Arnault. Dans un communiqué, la Générale rappelle sa volonté de *« réorganiser l'ensemble de ses activités immobilières »* et affirme que peut se révéler utile *« l'appui d'équipes professionnelles extérieures »*. Aucune décision *« n'a été prise à ce jour, tant en ce qui concerne les structures que les hommes »*. *Le Nouvel Économiste* affirme dans son numéro daté du 5 octobre que la Générale des eaux devrait se prononcer sur ce projet le 20 octobre, et porter à la présidence de son pôle immobilier ainsi renforcé Michel Lefebvre, actuel président de George V. M. Arnault deviendrait à l'occasion de cette cession, actionnaire de la Générale des eaux à hauteur de 1 %.

DÉPÊCHES

■ **MICHELIN : le constructeur de pneumatiques** va implanter deux nouvelles usines en France : l'une à Clermont-Ferrand, l'autre à Saint-Priest (Rhône). Ces deux sites seront équipés d'un nouveau procédé de fabrication de pneumatiques pour automobiles.

■ **UTP : l'Union des transports publics (UTP)**, qui réunit 160 entreprises de transport public urbain, a présenté, vendredi 6 octobre, ses résultats 1994. L'usage n'est qu'en très faible progression (+ 0,5 %) et le taux de couverture des dépenses de fonctionnement par les recettes commerciales continue de baisser depuis 1991 (environ 54 %). La branche crée 400 emplois net par an mais elle va demander que les pouvoirs publics financent *« de manière pérenne »* les *« emplois d'ambiance »* qui se développent dans les réseaux urbains.

■ **RHÔNE-POULENC RORER (RPR) : parallèlement au relèvement de son OPA sur Fisons**, le laboratoire pharmaceutique franco-américain a annoncé, le 5 octobre, qu'il allait entamer immédiatement des discussions avec les *« grands actionnaires »* pour les convaincre d'apporter leurs titres à la surenchère. Les neuf principaux actionnaires de Fisons représentent 45 % du capital. De plus, RPR s'est porté acquéreur de titres à la Bourse de Londres.

■ **ALCATEL-ALSTHOM : Serge Tchuruk**, PDG du groupe de télécommunications, de transport et d'énergie, prévoit un retour aux bénéfices dès 1996 et mise sur une rentabilité après impôts de 3 à 5 % en 1998. Ce rebond interviendrait après le vigoureux plan de redressement, entrepris par M. Tchuruk, qui devrait se traduire cette année par une perte d'une *« amplitude »* de 25 milliards de francs, toutes les charges de restructuration et les écarts d'acquisition étant provisionnés sur l'exercice en cours.

■ **EMC : Tessenderlo Chemie, filiale belge du groupe EMC**, a annoncé, le 5 octobre, un accord pour le rachat du groupe Wymar (700 millions de francs belges de chiffre d'affaires), spécialisé dans les profilés de fenêtre en PVC. Tessenderlo réalisera un chiffre d'affaires de près de 2 milliards de francs belges (330 millions de francs) dans les profilés.

Nicholas Clive Worms mis en examen pour délit d'initié

La maison Worms et Cie et sa filiale cotée Worms et Cie vont fusionner

L'INSTRUCTION menée par le juge Eva Joly à la suite du rachat de Ciments belges par les Ciments français vient de franchir une étape d'importance. Nicholas Clive Worms, associé-gérant de Worms et Cie et Claude Pierre-Brossolette, ancien président de la banque Demachy Worms, ont été mis en examen jeudi 5 octobre pour délit d'initié et complicité d'abus de bien sociaux. D'autres mises en examen pourraient suivre, concernant les dirigeants d'autres institutions financières. La COB (Commission des opérations de Bourse) avait transmis le dossier au parquet en mai 1993. On reproche à MM. Clive Worms et Pierre-Brossolette, ancien directeur du Trésor et ancien président du Crédit lyonnais, des opérations sur les titres Ciments belges, dont les Ciments français, alors filiale de Paribas, s'apprêtaient à prendre le contrôle.

L'affaire remonte à 1990. Le président des Ciments français, Pierre Conso, mène alors une stratégie de prises de participations sans en avoir les moyens. M. Conso lorgne notamment sur Ciments belges, mais son endettement de 10 milliards de francs lui interdit de payer les 3,2 milliards nécessaires au rachat. Il obtient alors l'appui de la Banque Demachy Worms, filiale de la maison Worms et Cie et de la Société de banque privée, filiale du groupe Bouygues.

La banque Demachy Worms réalise une opération de portage et acquiert des titres Ciments belges auprès des actionnaires minoritaires alors que Ciments français prend 23,5 % du capital en mai 1990. Ciments français se donne alors le temps de monter un schéma financier lui permettant de racheter l'ensemble du capital des Ciments belges. Le groupe dirigé par M. Conso récupère en décembre 1990 les titres de la banque Demachy Worms avec une plus-value de 110 millions de francs, que se partagent Ciments français, Demachy Worms et des dirigeants des deux groupes. Mais des actionnaires belges minoritaires, se sentant floués, portent plainte. La banque Demachy Worms tente en vain de les amadouer en les indemnisant à hauteur de 70 millions de francs.

Nicholas Clive Worms et Claude Pierre-Brossolette, entendus par la brigade financière et présentés au juge d'instruction à l'issue d'une garde à vue de vingt-quatre heures, se sont vu notifier un contrôle judiciaire. Libérés jeudi soir, ils ont dû verser chacun une caution de 10 millions de francs et s'engager à ne pas rencontrer les autres protagonistes de cette affaire. Dans la procédure en cours, Pierre Conso et Henri Bouvatier, ancien gérant de Demachy Worms, ont déjà été mis en examen pour délit d'initié. M. Conso avait été placé sous mandat de dépôt en août, puis remis en liberté.

COMPTES INEXACTS

M. Conso a déjà été mis en examen en juin 1993 par Mme Eva Joly, pour présentation de comptes sociaux inexacts, dans le cadre d'une instruction ouverte après le rachat de Ciments français par l'italien Italcementi.

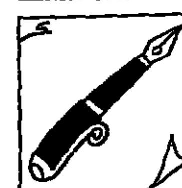
Du côté de Worms et Cie, la mise en examen de Nicholas Clive Worms coïncide avec l'annonce, vendredi 6 octobre, par les conseils de surveillance de Maison Worms et Cie et de Worms et Cie *« d'un projet de rapprochement »*. C'est le prélude à une fusion, annoncée pour 1996, entre les deux entités. Elle aura notamment pour conséquence de réduire dans des proportions importantes le contrôle familial d'un groupe fondé en 1848 par Hippolyte Worms et considéré comme l'un des derniers dinosaures du capitalisme français.

La Maison Worms et Cie est une société en commandite qui détient 37 % de Worms et Cie, la société cotée. Elle est elle-même détenue à hauteur de 34,6 % par les familles Clive Worms dont la part dans l'ensemble du groupe sera fortement diluée après la fusion. Mais l'initiative vient pourtant des familles, qui ont déjà imposé l'introduction en Bourse, sur le marché hors-cote, de la Maison Worms et Cie. Les familles considèrent qu'elles sont *« collées »* dans le capital de Maison Worms et Cie et éprouvent de grandes difficultés pour payer l'impôt sur la fortune.

Eric Leser

Les nouveaux architectes de l'entreprise

PAS À PAS, des économistes, une poignée de sociologues et de juristes jettent les premières fondations d'une analyse scientifique des firmes. Cette nouvelle cité savante montre, comme aurait dit Gaston Bachelard, l'état « préscientifique » des discours sur le management. Ce domaine aurait beaucoup amusé notre grand philospohe des sciences : *« Raisonnement magique, mondanités de galas de gourous, profusions de transparents coloriés à défaut d'idées. »* L'enquête scientifique est assurément *« ennuyeuse »* (Gaston Bachelard), mais les dirigeants, les cadres d'entreprise, les étudiants en gestion ne peuvent ignorer les découvertes de la recherche universitaire. Cette nouvelle intelligence des firmes, des marchés et des interventions publiques prépare à faire face aux turbulences de la « globalisation » et de l'« hyperconcurrence ».



BIBLIOGRAPHIE

L'Economie des relations interprofessionnelles, signée d'un expert lyonnais, Bernard Baudry, offre une bonne synthèse des liens de coopération et de conflits entre les firmes. Quelques concepts et modèles accessibles à tous révèlent les logiques de phénomènes en plein bouillonnement : cotraitance, partenariat, concessions commerciales, firmes-réseaux ou réticulaires... Le titre de l'ouvrage risque de tromper. Bernard Baudry ne s'enlise pas dans une analyse technique. L'enquête constitue ce que les Anglo-Saxons dénomment *« la vie des affaires »*. Certes, le mécanisme de prix joue un rôle dans les rapports acheteur-vendeur, mais, insiste Bernard Baudry, d'autres liens sociaux s'y glissent : l'autorité, la confiance. Toutes ces analyses bien conduites débouchent sur une question essentielle : aujourd'hui et pour l'avenir, qu'est-ce qu'une entreprise ? Les images de la firme se brouillent, ses frontières deviennent poreuses. Ce petit livre de qualité invite à créer de nouvelles architectures d'entreprise.

Jean-Gustave Padioleau

★ *L'Economie des relations interprofessionnelles*, **de Bernard Baudry. Collection « Repères », La Découverte, Paris. 125 p., 45 francs.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance du vendredi 6 octobre en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 1,6 %, *soutenu par des achats de gestionnaires de fonds publics.*

■ **LE GOUVERNEUR** de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé vendredi matin être *« personnellement convaincu que le dollar a un potentiel d'appréciation contre les autres monnaies ».*

■ **L'OR** a ouvert en baisse, vendredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 382,45-382,75 dollars, contre 383,45-383,75 dollars la veille à la clôture.

■ **LE FRANC** restait faible, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4720 francs pour 1 deutschemark, son *plus bas niveau depuis la fin du mois de* juillet.

■ **OTMAR ISSING**, membre du directoire de la Bundesbank, a expliqué que l'utilisation croissante des produits dérivés n'avait qu'un impact limité sur l'évolution des agrégats monétaires.

LES PLACES BOURSIÈRES

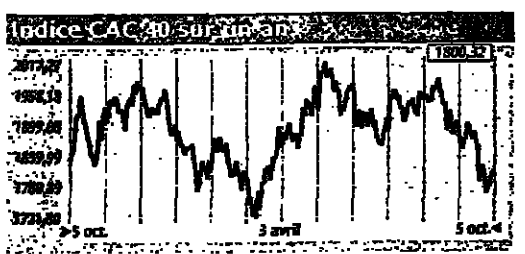


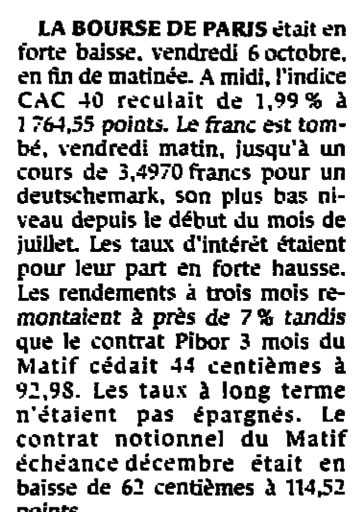


CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Recul à Paris



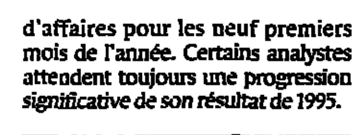
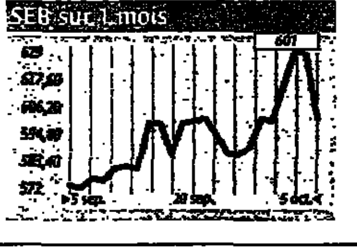


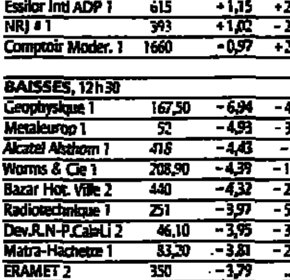
LA BOURSE DE PARIS était en forte baisse, vendredi 6 octobre, en fin de matinée. A midi, l'indice CAC 40 reculait de 1,99 % à 1 764,55 *points. Le franc est tombé*, vendredi matin, jusqu'à un cours de 3,4970 francs pour un deutschemark, son plus bas niveau depuis le début du mois de juillet. Les taux d'intérêt étaient pour leur part en forte hausse. Les rendements à trois mois re*montaient à près de 7 % tandis* que le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait 44 centièmes à 92,98. Les taux à long terme n'étaient pas épargnés. Le contrat notionnel du Matif échéance décembre était en baisse de 62 centièmes à 114,52 points.

Les opérateurs des marchés financiers craignaient que la Banque de France ne choisisse de durcir sa politique monétaire pour tenter d'enrayer la dépréciation du franc. La détérioration du climat économique et politique est à l'origine de la chute du franc. Les investisseurs s'inquiètent de l'état des finances publiques de la France et du ralentissement de la conjoncture économique. L'incertitude politique renforce le mouvement de *défiance des opérateurs. Ces der*niers s'interrogent en particulier sur les suites que pourrait avoir l'enquête préliminaire ouverte sur un éventuel délit d'ingérence du *premier ministre, Alain Juppé.*

SEB, valeur du jour

SEB s'est inscrit parmi les plus fortes baisses de la séance du jeudi 5 octobre à la Bourse de Paris, en *abandonnant 4,3 % à 601 francs*, avec 22 000 titres échangés. Le changement d'appréciation d'une société de Bourse parisienne a été à l'origine de cette chute. Révisant à la baisse les prévisions de résultats pour 1995 du groupe électro-ménager, elle a décidé de le conseiller à la vente, jugeant que la valeur avait *« superformé le marché »*. Seb devrait prochainement rendre public son chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de l'année. Certains analystes attendent toujours une progression *significative de son résultat de 1995.*

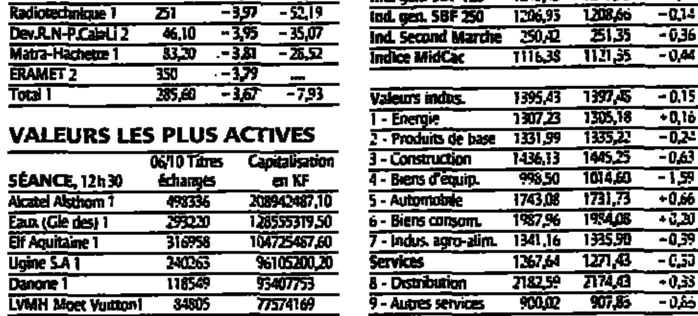


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/10	Var. % 05/10	Var. % 31/12
Immeubl.France 1	232,20	+7,74	−42,66
Comptoir Entrep. 1	9	+4,65	−95,89
Cred.Fon.France 1	95,75	+3,29	−62,65
Salomon (Ly) 1	2665	+2,10	+24,82
Salvepar (Ny) 2	357	+2	−11,34
Klepierre 1	580	+1,39	+5,07
Sidel 1	1630	+1,24	+64,51
Essilor Intl ADP 1	615	+1,15	+24,24
NRJ # 1	393	+1,02	−29,56
Comptoir Moder. 1	1660	−0,97	+23,88
BAISSES, 12h30			
Geophysique 1	167,50	−6,94	−44,53
Metaleurop 1	52	−4,93	−31,75
Alcatel Alsthom 1	*418*	*−4,43*	*−8,33*
Worms & Cie 1	208,90	−4,39	−18,87
Bazar Hot. Ville 2	440	−4,32	−22,80
Radiotechnique 1	251	−3,97	−52,19
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	46,10	−3,95	−35,07
Matra-Hachette 1	83,30	−3,81	−26,52
ERAMET 2	350	−3,79	....
Total 1	285,60	−3,67	−7,93

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	498336	208942487,10
Eaux (Gle des) 1	293220	128555319,50
Elf Aquitaine 1	316958	104725487,60
Ugine S.A 1	240263	96105200,20
Danone 1	118549	93407753
LVMH Moet Vuitton1	84805	77574169
Societe Gale A 1	126474	62917701,90
Carrefour 1	21594	62251447
L'Oreal 1	46426	57842671
Lafarge 1	180048	55974453,60

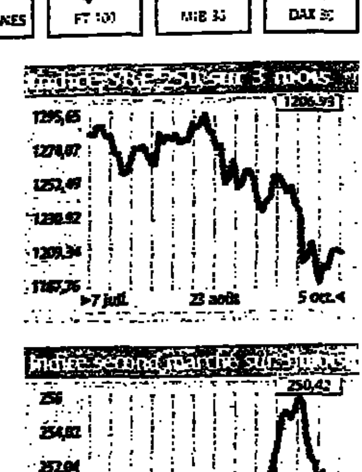


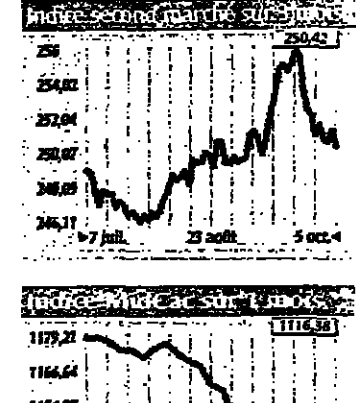
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

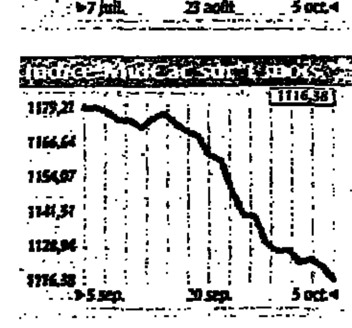
HAUSSES, 12h30	Cours au 06/10	Var. % 05/10	Var. % 31/12
Europ Propulsion 2	309	+8,04	+3,69
G.E.P Pasquier	64,35	+4,97	+12,69
Bourgeois (Ly)	95	+4,97	+17,25
Deville	70	+4,47	−32,62
I.C.C. 2	166	+4,40	−9,28
BAISSES, 12h30			
Meub.Tricoire (Ns)	19,20	−10,48	−27,35
Secundev 2 #	85,10	−8,98	−27,88
Finabail 2	73,15	−5	−45,41
Dapta-Mallinjoud 2	107,50	−4,95	−15,55
Kindy #	157,70	−4,94	−20,75

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/10	04/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1243,45	1245,26	−0,15
Ind. gén. SBF 250	1206,95	1208,66	−0,14
Ind. Second Marché	250,42	251,35	−0,36
Indice MidCac	1116,38	1121,35	−0,44
Valeurs indus.	1395,43	1397,45	−0,15
1 - Energie	1307,23	1305,18	+0,16
2 - Produits de base	1331,99	1335,22	−0,24
3 - Construction	1436,13	1445,25	−0,63
4 - Biens d'équip.	998,50	1014,60	−1,59
5 - Automobile	1743,08	1731,73	+0,66
6 - Biens consom.	1987,96	1984,08	+0,20
7 - Indus. agro-alim.	1341,16	1335,90	−0,39
Services	1267,64	1271,43	−0,30
8 - Distribution	2182,59	2174,43	+0,33
9 - Autres services	900,02	907,86	−0,86
Sociétés financières	901,35	901,50	−0,02
10 - Immobilier	653,01	653,18	−0,03
11 - Services financ.	920,92	921,32	−0,05
12 - Sociétés invest.	1047,39	1046,87	−0,05







Rebond de Tokyo

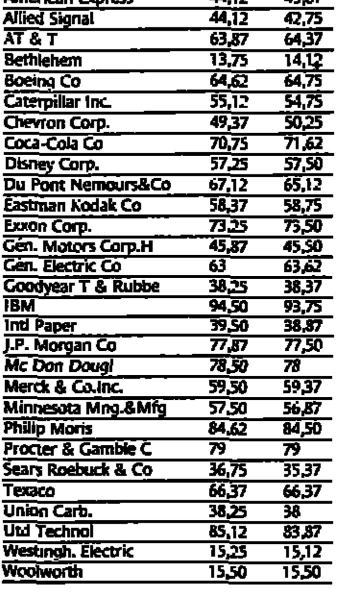
LA BOURSE de Tokyo a enregistré une nette reprise vendredi avec un indicateur en hausse de 1,6 %, soutenu par de nouveaux gains sur le marché à terme et des achats de gestionnaires de fonds publics. L'indice Nikkei a gagné 285,87 points à 18 506,28 points.

Les courtiers ont indiqué que les cours étaient nettement plus élevés, en raison de forts achats sur le marché à terme et d'une demande des investisseurs du secteur public pour les secteurs clés comme les métallurgiques, les électriques et les chantiers navals. Les espoirs mis par les investisseurs dans les résultats de la réunion du G 7, ce week-end, ont également contribué à soutenir le marché à terme. Selon les opérateurs, les gains enregistrés vendredi constituent une bonne indication pour de nouvelles hausses à court terme.

Wall Street est repartie à la hausse jeudi, grâce à une reprise des titres de la haute technologie, principales victimes des dernières séances. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a grimpé de 22,04 points (+ 0,46 %) à 4 762,71 points. Quelque 366 millions de titres ont été échangés. Les investisseurs se sont de nouveau tournés vers les valeurs de la haute technologie, qui selon plusieurs analystes étaient survendues après les importantes liquidations subies ces derniers jours.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/10	Cours au 04/10	Var. en %
Paris CAC 40	1800,32	1803,87	−0,20
New-York/DJ indus.	4741,75	4740,67	+0,02
Tokyo/Nikkei	18220,40	18145,10	+0,41
Londres/FT100	3544,40	3544,10	+0,01
Francfort/Dax 30	*2208,82*	*2217,76*	*−0,40*
Frankfort/Commer.	808,47	812,10	−0,45
Bruxelles/Bel 20	1671,75	1682,02	−0,61
Bruxelles/Général	1441,81	1450,67	−0,61
Milan/MIB 30	982	982	....
Amsterdam/Gé. Cbs	305,90	305,70	+0,07
Madrid/Ibex 35	304,02	302,82	+0,39
Stockholm/Affarsal	1412,95	1430,62	−1,25
Londres FT30	2625,60	2627,50	−0,07
Hong Kong/Hang S.	9888,04	9939,95	−0,52
Singapour/Strait t	2143,56	2127,72	+0,74

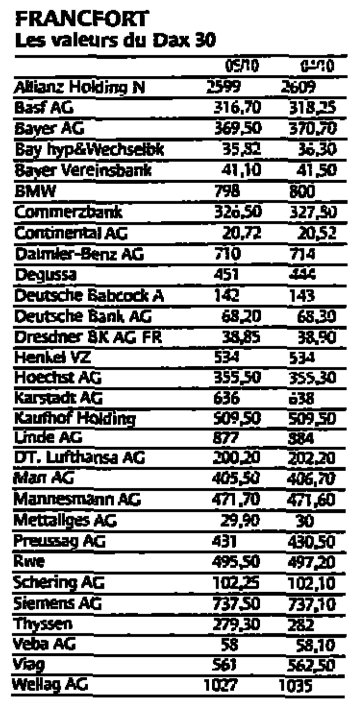


NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/10	04/10
Alcoa	51,50	49,50
American Express	44,12	43,87
Allied Signal	44,12	42,75
AT & T	63,87	64,37
Bethlehem	13,75	14,12
Boeing Co	64,62	64,75
Caterpillar Inc.	55,12	54,75
Chevron Corp.	49,37	50,25
Coca-Cola Co	70,75	71,62
Disney Corp.	57,25	57,50
Du Pont Nemours&Co	67,12	65,12
Eastman Kodak Co	58,37	58,75
Exxon Corp.	73,25	75,50
Gén. Motors Corp.H	45,87	45,50
Gén. Electric Co	63	63,62
Goodyear T & Rubbe	38,25	38,37
IBM	94,50	93,75
Intl Paper	39,50	38,87
J.P. Morgan Co	77,87	77,50
Mc Don Dougl	*78,50*	*78*
Merck & Co.Inc.	59,50	59,37
Minnesota Mng.&Mfg	57,50	56,87
Philip Moris	84,62	84,50
Procter & Gamble C	79	79
Sears Roebuck & Co	36,75	35,37
Texaco	66,37	66,37
Union Carb.	38,25	38
Utd Technol	85,12	83,87
Westingh. Electric	15,25	15,12
Woolworth	15,50	15,50

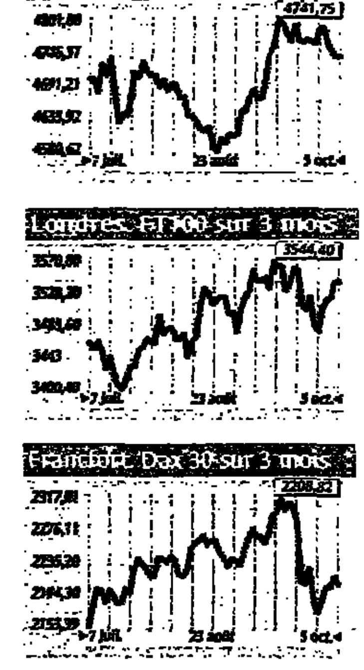
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	05/10	04/10
Allied Lyons	5,26	5,31
Barclays Bank	7,51	7,48
B.A.T. industries	5,44	5,43
British Aerospace	7,52	7,51
British Airways	4,69	4,69
British Gas	2,65	2,65
British Petroleum	4,85	4,79
British Telecom	4	4,01
B.T.R.	3,25	3,26
Cadbury Schweppes	4,99	4,92
Eurotunnel	0,92	0,94
Glaxo	7,77	7,73
Grand Metropolitan	4,33	4,34
Guinness	5,18	5,23
Hanson Plc	2	2,01
Great Ic	5,93	6,02
H.S.B.C.	9,13	9,14
Imperial Chemical	8,33	8,34
Lloyds Bank	7,05	7
Marks and Spencer	*4,23*	*4,27*
National Westminst	6,27	6,25
Peninsular Orienta	4,76	4,81
Reuters	5,53	5,51
Saatchi and Saatch	1,07	1,05
Shell Transport	7,63	7,57
Smithkline Beecham	6,62	6,55
Tate and Lyle	4,48	4,49
Univeler Ltd	12,68	12,66
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,67	11,62



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	05/10	04/10
Allianz Holding N	2599	2609
Basf AG	316,70	318,25
Bayer AG	369,50	370,70
Bay hyp&Wechselbk	35,82	36,30
Bayer Vereinsbank	41,10	41,50
BMW	798	800
Commerzbank	326,50	327,90
Continental AG	20,72	20,52
Daimler-Benz AG	710	714
Degussa	451	444
Deutsche Babcock A	142	143
Deutsche Bank AG	68,20	68,30
Dresdner BK AG FR	38,85	38,90
Henkel VZ	534	534
Hoechst AG	355,50	355,30
Karstadt AG	636	638
Kaufhof Holding	509,50	509,50
Linde AG	877	884
DT. Lufthansa AG	200,20	202,20
Man AG	*405,50*	*406,70*
Mannesmann AG	471,70	471,60
Mettallges AG	29,90	30
Preussag AG	431	430,50
Rwe	495,50	497,20
Schering AG	102,25	102,10
Siemens AG	737,50	737,10
Thyssen	279,30	282
Veba AG	58	58,10
Viag	561	562,50
Wellag AG	1027	1035

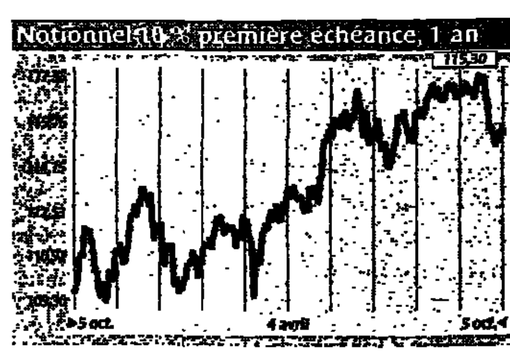


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Vif repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert vendredi 6 octobre en forte baisse. L'échéance décembre était en baisse de 28 centièmes à 114,86 après une demi-heure de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,53 %, soit un écart de 0,94 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La faiblesse du franc se traduisait par une forte remontée des taux d'intérêt à court terme. Les taux à trois mois s'établissaient vendredi matin à 6,5 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait 22 centièmes à 93,20, ce qui correspond à des anticipations de taux à 6,80 % pour la fin du mois de décembre. Les opérateurs craignent que la Banque de France décide de relever ses taux directeurs pour défendre le franc.

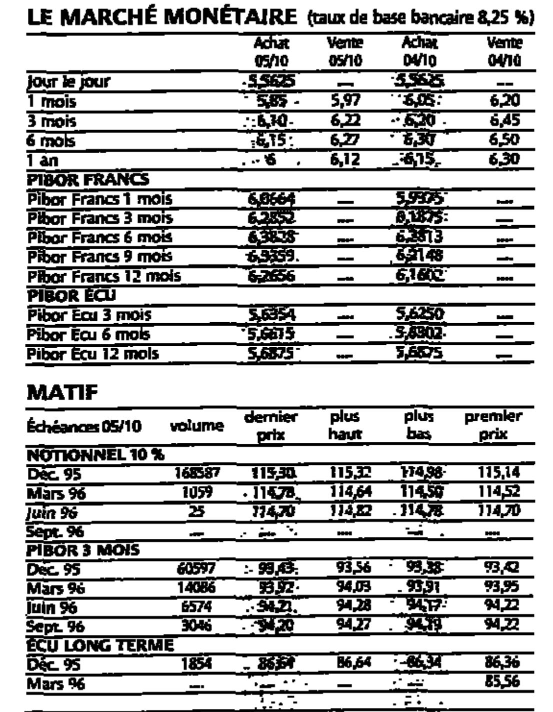


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,50	7,44	8,09	1,99
Allemagne	4,13	6,54	7,33	1,50
Grande-Bretagne	6,75	8,10	8,50	2,60
Italie	10,31	11,8	11,6	3,80
Japon	2,20	2,78	4,75	0,20
États-Unis	6,75	6,13	6,47	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/10	Taux au 04/10	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,65	6,76	104,08
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,89	6,02	104,46
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,32	7,41	105,96
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,52	7,57	109,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,04	8,08	106,25
Obligations françaises	7,66	7,68	105,29
Fonds d'État à TME	−1,10	−1,07	101,38
Fonds d'État à TRE	−0,95	−0,85	101,52
Obligat. franç. à TME	−0,83	−0,81	100,81
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,05	100,47



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 05/10	Vente 05/10	Achat 04/10	Vente 04/10
Jour le jour	5,5625	—	5,5625	—
1 mois	5,85	5,97	6,05	6,20
3 mois	6,10	6,22	6,20	6,45
6 mois	6,15	6,27	6,30	6,50
1 an	6	6,12	6,15	6,30
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,0664	—	5,9375	—
Pibor Francs 3 mois	6,2852	—	6,1875	—
Pibor Francs 6 mois	6,3828	—	6,2813	—
Pibor Francs 9 mois	6,3359	—	6,2148	—
Pibor Francs 12 mois	6,2656	—	6,1602	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,6354	—	5,6250	—
Pibor Écu 6 mois	5,6615	—	5,6302	—
Pibor Écu 12 mois	5,6875	—	5,6875	—

MATIF

Échéances 05/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	168587	115,30	115,32	114,98	115,14
Mars 96	1059	114,78	114,64	114,50	114,52
Juin 96	25	114,70	114,82	114,78	114,70
Sept. 96	—	—	....	—	....
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	60597	93,43	93,56	93,38	93,42
Mars 96	14086	93,92	94,03	93,91	93,95
Juin 96	6574	94,21	94,28	94,17	94,22
Sept. 96	3046	94,20	94,27	94,19	94,22
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1854	86,54	86,64	86,34	86,36
Mars 96	—	—	—	—	85,56

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	16887	1808	1817	1797	1803
Nov. 95	23	1815,50	1822	1815,50	1811,50
Déc. 95	763	1825,50	1834	1818,50	1822
Mars 96	400	1860	1860	1856,50	1849,50

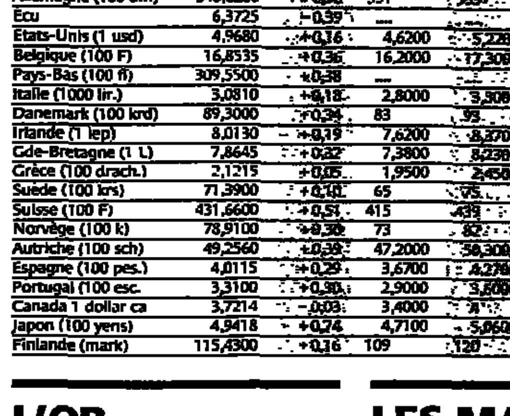
LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9680 | US/DM ↘ 1,4205 | US/Y ↘ 99,5300 | DM/F ↗ 3,4662 | £/F ↗ 7,8645

Faiblesse du franc

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, vendredi 6 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4251 mark, 100,25 yens et 4,9450 francs. La réunion des responsables des sept pays les plus industrialisés (G7), samedi 7 octobre à Washington, se déroulera dans un contexte difficile. Les opérateurs des marchés financiers pourraient ne pas se contenter d'un communiqué évoquant simplement la volonté des autorités monétaires internationales de faire remonter le dollar.

Le billet vert serait également affecté, selon certains analystes, par les attaques dont le franc est victime. Celles-ci se traduisent par un renforcement du deutschemark. Le franc s'échangeait *vendredi matin* à 3,4720 francs pour un mark, malgré des interventions de la Banque de France.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/10	% 04/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,6200	+0,38	331	355
Ecu	6,3725	−0,39	....	
Etats-Unis (1 usd)	4,9680	+0,16	4,6200	5,2280
Belgique (100 F)	16,8535	+0,36	16,2000	17,3080
Pays-Bas (100 fl)	309,5500	+0,38	....	
Italie (1000 lir.)	3,0810	+0,18	2,8000	3,3080
Danemark (100 krd)	89,3000	+0,34	83	93
Irlande (1 iep)	8,0130	+0,19	7,6200	8,3700
Gde-Bretagne (1 L)	7,8645	+0,22	7,3800	8,2380
Grèce (100 drach.)	2,1215	+0,05	1,9500	2,4580
Suède (100 krs)	71,3900	+0,10	65	75
Suisse (100 F)	431,6600	+0,51	415	439
Norvège (100 k)	78,9100	+0,30	73	82
Autriche (100 sch)	49,2560	+0,39	47,2000	50,3000
Espagne (100 pes.)	4,0115	+0,29	3,6700	4,2780
Portugal (100 esc.	3,3100	+0,30	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,7214	−0,03	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,9418	+0,74	4,7100	5,0600
Finlande (mark)	115,4300	+0,16	109	120

PARITES DU DOLLAR	06/10	05/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4205	1,4314	−0,77
TOKYO : USD/Yens	99,5300	100,6600	−1,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,9645	4,9675	4,9420	4,9380
Yen (100)	4,9044	4,9067	4,9337	4,9256
Deutschemark	4,4485	3,4490	3,4478	3,4473
Franc Suisse	4,2761	4,2805	4,2589	4,2518
Lire ital. (1000)	3,0691	3,0710	3,0586	3,0633
Livre sterling	7,8412	7,8486	7,7921	7,7808
Peseta (100)	3,9960	4,0004	3,9218	3,9839
Franc Belge	16,755	16,771	16,758	16,739

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,03	6,22	6,31
Eurodollar	5,81	5,87	5,87
Eurolivre	6,69	6,69	6,75
Eurodeutschemark	4,03	4,03	4

L'OR

	cours 05/10	cours 04/10
Or fin (k. barre)	60600	60800
Or fin (en lingot)	61650	61800
Once d'Or Londres	382,50	383,25
Pièce française(20f)	354	354
Pièce suisse (20f)	352	350
Pièce Union lat(20f)	350	354
Pièce 20 dollars us	2360	2400
Pièce 10 dollars us	1250	1260
Pièce 50 pesos mex.	*2275*	*2285*

LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/10	cours 04/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,03
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/10	04/10
Dow-Jones comptant	215,79	216,25
Dow-Jones à terme	311,14	311,74
Moody's	....	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2886	2857
Cuivre à 3 mois	2860	2840
Aluminium comptant	1747	1746
Aluminium à 3 mois	1778	1775,50
Plomb comptant	602	596
Plomb à 3 mois	611	609
Etain comptant	6295	6260
Étain à 3 mois	6320	6260
Zinc comptant	1003,50	992,50
Zinc à 3 mois	1027	1017
Nickel comptant	7960	7910
Nickel à 3 mois	8080	8045

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,16	5,42
Platine à terme	424	415,70
Palladium	152,75	136
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	—	—
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	192,50
Orge (Londres)	107,60	107,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	2730	2245
Sucre blanc (Paris)	1404,60	1628,37
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,92
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,11

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 6 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ –2,13 % CAC 40 : 1762,06

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7471	7520	+ 0,65	100
B.N.P. (T.P)	956	956	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	871	860	– 1,26	1000
Renault (T.P.)	1925,10	1925	—	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2010	[illegible]	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1140	1135	– 0,43	1000
Thomson S.A (T.P)	1099	1085	– 1,27	1000
Accor 1	577	558	– 3,29	100
Air Liquide 1	790	775	– 1,89	70
Alcatel Alsthom 1	437,40	418	– 4,43	40
Alcatel Cable	286,90	279,90	– 2,43	10
Alspi	315	315	—	50
AGF-Ass.Gen.France	141,10	140,10	– 0,70	30
Axa 1	273,50	268	– 2,01	60
Bail Invest. 1	800	800	—	100
Bancaire (Cie) 1	465	458,70	– 1,35	100
Bazar Hot. Ville 2	459,90	440	– 4,32	50
Bertrand Faure 1	165,50	164	– 0,90	4
BIC 1	457	450	– 1,53	50
BIS 1	505	495	– 1,98	20
B.N.P. 1	196,20	193,70	– 1,27	25
Bollore Techno.1	460	460	—	50
Bongrain 1	2575	2550	– 0,97	50
Bouygues 1	542	528	– 2,58	50
Canal + 1	850	840	– 1,17	20
Cap Gemini Sogeti1	141,50	138,60	– 2,04	40
Carnaudmetalbox 1	207	206	– 0,48	20
Crédit Local Fce 1	394,90	389,40	– 1,39	100
Credit Lyonn.CIP 1	285	278,50	– 2,28	100
Credit National 1	307	300	– 2,28	100
CS(ex.CSEE)1	242	239	– 1,23	100
Damart 1	4945	4876	– 1,39	50
Danone 1	802	787	– 1,87	10
Dassault-Aviation1	373	371	– 0,53	50
Dassault Electro 1	178,50	177	– 0,84	80
De Dietrich 1	2598	2595	– 0,11	250
Degremont 1	447,50	438	– 2,12	50
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	48	46,10	– 3,95	100
DMC (Dollfus Mi)1	257	251,50	– 2,14	75
Docks France 1	775	774	– 0,12	10
Dynaction 1	100,40	99,80	– 0,59	25
Eaux (Cie des) 1	450,50	438,50	– 2,66	100
Ecco 1	837	825	– 1,43	25
Eiffage 1	794	785	– 1,13	50
Elf Aquitaine 1	337,30	330	– 2,16	50
ERAMET 2	363,80	350	– 3,79	20
Eridania Beghin 1	761	758	– 0,39	65
Essilor Intl 1	870	865	– 0,57	20
Essilor Intl ADP 1	608	615	+ 1,15	20
Esso 1	554	548	– 1,08	50
Eurafrance 1	1456	1460	+ 0,27	200
Euro Disney 1	17,30	17,15	– 0,86	5
Euro RSCG W.W 1	487	482,20	– 0,98	50
Europe 1-1	1070	1080	+ 0,93	100
Eurotunnel 1	7,50	7,50	—	[illegible]
Filipacchi Medias1	608	610	+ 0,32	20
Finextel 1	65,30	65,30	—	100
Fives-Lille 1	383	370	– 3,39	50
Fromageries Bel 1	4495	4480	– 0,33	50
Galeries Lafayet.1	1629	1600	– 1,78	100
GAN 1	128	128	—	10
Gascogne (B) 1	469	465	– 0,85	80
Gaz et Eaux 1	1880	1830	– 2,65	50
Geophysique 1	180	167,50	– 6,94	10
G.F.C. 1	342	342	—	100
Groupe Andre S.A.1	390	390	—	50
Groupe De La Cite1	785	780	– 0,63	10
Gr.Zannier #(Ly) 1	59	58,20	– 1,35	10
GTM-Entrepose 1	326,40	323,90	– 0,76	50
Guilbert 1	527	523	– 0,75	10

[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Volkswagen A.G 1#	1595	1586
Volvo (act.B) 1#	116,40	115,40
Western Deep 1	173	168,20
Yamanouchi 1#	107	107,80
Zambia Copper 1	2,25	2,14

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 6 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank.AG	1130	1130
Fiat Ord	17	17
Gevaert	262,20	262,20
Gold Fields South	122,30	122,30
Kubota Corp	29,10	29
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	43	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	182,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 6 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 6 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	150,10	[illegible]
Nobel	◆	153	[illegible]
Mumm	◆	927	[illegible]
Générale Occidentale	◆	46,10	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 5 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Foncier	1151,16	1123,08
Unifrance	579,78	565,64
Uni-Garantie C	1549,94	1521,04
Uni-Garantie D	1345,40	1320,31
Uni Régions	1426,47	1391,58
Univar	291,74	291,74
Univers Actions	1635,49	1595,60
Univers Obligations	2100,77	2064,30
Valorg	2400,65	2398,25
Valreal	33548,27	33531,50
Winterthur St-Honoré	250,74	239,37

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

PROFESSIONNALISME Représentés par Philippe Saint-André, capitaine de l'équipe de France, Laurent Bénézech, Olivier Brouzet et Emile Ntamak, les joueurs français de rugby ont annoncé, mercredi 4 octobre à Paris, la création d'une association destinée à défendre leurs intérêts face à la fédération (FFR) et aux clubs. ● LES INTERNATIONAUX souhaitent notamment voir leur rémunération annuelle passer de 50 000 francs à 320 000 francs, la somme perçue par les joueurs de l'équipe d'Angleterre. La FFR leur présentera des propositions financières dès le 9 octobre. ● LES RÈGLES du professionnalisme ont été ébauchées par l'International Board, les 29 et 30 septembre à Tokyo. Le code définitif, soumis à l'approbation des 71 fédérations affiliées, n'entrera en vigueur qu'après la réunion annuelle de Londres, les 29 et 30 janvier 1996.

Les joueurs font entendre leur voix dans la réforme du rugby français

Tandis que l'International Board ébauche le nouveau cadre réglementaire pour intégrer l'arrivée de joueurs « pros », les rugbymen français de première division annoncent la création d'une association pour défendre leurs intérêts

LES JOUEURS du XV de France s'organisent. Dans la grande refonte du rugby français, ils veulent peser de tout leur poids. Philippe Saint-André, Laurent Bénézech, Emile Ntamack et Olivier Brouzet, leurs quatre représentants, ont annoncé la création d'une association rassemblant tous les joueurs de première division, auxquels un courrier va être adressé dans les prochains jours. Elle aura pour but de représenter et de défendre les intérêts des rugbymen auprès de la Fédération française de rugby (FFR) et de leurs clubs. « *Nous voulons être associés aux grandes décisions qui concernent notre sport*, explique Laurent Bénézech. *Nous souhaitons également être admis dans les commissions fédérales et dans la direction des clubs.* » Avoir son mot à dire, tout simplement : l'ambition, en apparence modeste, du pilier du XV tricolore et du Racing constitue une petite révolution dans le monde du rugby français, où les joueurs étaient les grands muets d'un système tout entier entre les mains de la fédération.

La course à l'argent est à l'origine de cette nouvelle vocation. Philippe Saint-André et ses trois coéquipiers sont sortis plutôt satisfaits de leur première rencontre avec Bernard Lapasset, mercredi 4 octobre. Au programme de la réunion avec le président de la fédération, la rétribution des internationaux. Jusqu'à présent, ils recevaient la somme de 50 000 francs pour la saison. Ils souhaiteraient la voir portée à 320 000 francs, à l'instar de leurs homologues anglais. « *Ils sont pour nous une référence raisonnable*, reprend Laurent Bénézech, *car les grands pays de l'hémisphère Sud sont à part. Ils ont beaucoup plus de moyens. Mais nous n'avons pas voulu séparer la minorité XV de France de l'ensemble des joueurs de haut niveau. D'où l'idée de l'association.* »

Cette discussion était prévue depuis longtemps. Le rugby français a reculé devant le passage pur et simple au professionnalisme (*Le Monde* du 15 septembre), refusant selon Bernard Lapasset d'« *entrer dans un schéma de chèque à la fin du mois* ». Parallèlement, le président de la FFR s'était engagé à revaloriser l'indemnité des internationaux par la prise en compte de « *quatre vecteurs* » : l'importance du statut international du joueur (participation au Tournoi, à la Coupe du monde, etc.), ses résultats au sein de l'équipe de France, sa contribution à la promotion du rugby, et enfin ses projets professionnels. En 1996, la FFR consacrera 20 millions de francs au haut niveau sur un budget total de 140 millions.



Parmi les seize pays qui ont disputé la Coupe du monde en Afrique du Sud, trois d'entre eux passent au professionnalisme pur et simple. Les autres nations rétribuent les joueurs sans les mensualiser. La moyenne des revenus des internationaux dans six des nations majeures du rugby mondial fait apparaître un écart de 1 à 4 entre les "pauvres" gallois et les "riches" néo-zélandais.

Deux points opposent encore les joueurs à Bernard Lapasset : ils veulent une indépendance presque totale dans l'utilisation de leur image, par exemple pour des opérations publicitaires. D'autre part, au lieu d'une indexation de l'indemnité versée aux internationaux en partie sur les résultats, les joueurs préfèrent que des primes à la victoire s'ajoutent à une rémunération de base qui serait l'essentiel de leur revenu.

GARDE-FOUS

Ce débat s'inscrit dans le contexte de la réunion de l'International Board qui s'est tenue les 29 et 30 septembre à Tokyo. Après avoir fait tomber les barrières de l'amateurisme, le Board entend contrôler de près les conditions de l'exercice du professionnalisme qui va entrer en vigueur dans les trois grandes nations de l'hémisphère Sud. Les joueurs, les clubs et les provinces devront donc y respecter les règles fixées dans leurs grandes lignes au Japon.

C'est au premier chef sur la nature des contrats que le Board était attendu. Les membres de l'instance dirigeante du rugby mondial se sont inspirés de ce qui existait déjà dans les autres sports comme le football. Des contrats à temps pourront être signés par les joueurs, mais ils devront obligatoirement être approuvés par la fédération pour entrer en vigueur. Ce dernier point est le pilier du système mis en place. Au sein de chacun des 71 pays affiliés, rien ne pourra se faire sans l'accord de la fédération.

Les dirigeants du rugby ont également voulu mettre des garde-fous au mouvement des joueurs, à qui il sera interdit de pratiquer le rugby douze mois sur douze, en passant d'un hémisphère à l'autre. Des conditions strictes de résidence permettront d'empêcher les transferts vers les pays les plus riches. Toutes ces dispositions, applicables dès à présent, seront soumises à l'appréciation des fédérations pendant une durée de trois mois. La réunion annuelle du Board, les 29 et 30 janvier 1996 à Londres, prendra en compte leurs remarques avant d'entériner un règlement définitif. Pour les Français, l'échéance est plus proche. La FFR présentera dès lundi 9 octobre des propositions financières aux joueurs du XV de France.

Pascal Ceaux

Le Kangchenjunga repousse l'assaut de Benoît Chamoux et Pierre Royer

Le contact a été perdu avec les deux alpinistes français après qu'ils eurent renoncé à quelques dizaines de mètres du sommet

ON ÉTAIT TOUJOURS sans nouvelles, vendredi 6 octobre en fin de matinée, des alpinistes français Benoît Chamoux et Pierre Royer, qui ont abandonné, jeudi 5 octobre, l'ascension sans oxygène du Kangchenjunga. La conquête du troisième sommet du monde, qui culmine à 8 586 mètres d'altitude dans l'Himalaya, à la frontière du Népal, du Sikkim et du Tibet, devait leur permettre d'entrer dans la légende en bouclant la conquête des quatorze plus hauts sommets du monde.

Partie du bivouac du camp 4, situé à 786 mètres du sommet, en même temps que les Suisses Erhard Loretan et Jean Troillet, qui tentaient eux aussi l'ascension, l'équipe française a dû renoncer à sa tentative à 40 mètres du but (*Le Monde* du 6 octobre). Quatre heures avant cet abandon, l'alpiniste suisse était parvenu au sommet du Kangchenjunga, rejoignant dans l'histoire l'Italien Reinhold Messner, puis le Polonais Jerzy Kukuczka, seuls jusqu'ici à avoir vaincu les quatorze montagnes de plus de 8 000 mètres.

Depuis son arrivée sur les pentes du Kangchenjunga, l'expédition de Benoît Chamoux avait souffert de mauvaises conditions météorologiques. Les abondantes chutes de neige – la couche atteignait plus de 1 mètre – et les risques d'avalanches contraignirent l'équipe à une attente forcée au camp de base. Les tentatives faites pour rejoindre le camp 3, installé depuis le 18 septembre à 7 300 mètres, s'étaient soldées par des échecs.

Le vent s'étant levé en altitude à partir des derniers jours de septembre, Benoît Chamoux avait espéré un tassement rapide des couches de neige. L'annonce du « *maintien de bonnes conditions météo, à partir du lundi 2 octobre, pour toute la semaine* » permettait à l'alpiniste de donner le signal du départ du camp de base mardi 3 octobre pour « *tenter le sommet en trois jours d'ascension* ».

La progression se révèle alors particulièrement difficile. Dramatique même puisque, entre les camps 3 et 4, Rikou, le sherpa qui accompagne Benoît Chamoux et le guide chamoniard Pierre Royer, perd l'équilibre et tombe. Sa mort affecte profondément les deux hommes. La rencontre avec les Suisses Ehrard Loretan et Jean Troillet, mercredi 4 octobre, au bivouac installé de façon précaire à 7 800 mètres d'altitude ne leur apporte qu'un faible réconfort.

Ce qui ne devait être qu'un sprint vers le sommet, qu'une rencontre franco-suisse dans une quête de reconnaissance des amoureux de l'altitude, se transforme en épreuve cruelle. La cordée suisse atteint le sommet du Kangchenjunga à 14 h 35 (9 h 50 en France). Mais, derrière, Chamoux et Royer peinent. Le traumatisme provoqué par le décès de leur compagnon népalais s'ajoute à la fatigue et rend leur progression difficile.

DANS LA CLARTÉ DE LA LUNE

A plus de 8 000 mètres, l'air se fait plus rare, la respiration douloureuse et chaque effort nécessite une énergie importante. Engagés sur un itinéraire compliqué, les deux hommes éprouvent de grandes difficultés à progresser alors que le soleil commence à baisser et que le vent est fort. Depuis le camp de base, les observateurs qui suivent leur aventure à la jumelle commencent à s'inquiéter. Ils observent bien que la façon d'avancer des deux hommes n'est plus assurée, ils se doutent que leur fatigue est grande. Un moment, les deux alpinistes ne sont plus visibles du camp de base.

Obligés de contourner un éperon rocheux qui barre leur progression vers le sommet, ils viennent de passer sur le versant du Kangchenjunga qui fait face au Sikkim. Pierre Royer est le premier à renoncer à l'aventure. Il amorce sa redescente alors que la lumière baisse. En dépit de l'obscurité, Benoît Chamoux ne veut pas s'avouer vaincu à une centaine de mètres du sommet. Il continue et tente de mobiliser toute son énergie pour atteindre ce quatorzième sommet qui couronnerait sa carrière d'alpiniste. Dans la faible clarté de la lune, il multiplie les efforts, mais en vain.

Il ne restait plus que 40 mètres à Benoît Chamoux pour parvenir sur le dernier toit du monde manquant à son palmarès quand il prend la décision de tout arrêter. Il est encore suffisamment lucide pour estimer qu'il doit maintenant faire demi-tour. Les observateurs du camp de base comprennent parfaitement cette décision et l'approuvent. Ils tentent de suivre la descente de leurs deux compagnons, mais la visibilité est limitée.

Ils les perdent de vue en même temps que le contact radio est rompu. L'angoisse grandit dans le camp de base lorsqu'on réalise que les deux hommes sont isolés et, surtout, qu'ils n'ont pas rejoint l'abri du camp 4. Pendant des heures, les membres de l'équipe se relaient pour lancer des messages sur les petits postes portables. Mais, vendredi 6 octobre en fin de matinée, ils n'avaient toujours pas rétabli le contact avec les deux hommes.

Serge Bolloch (avec Marie Ameline au camp de base)

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS

2e tour préliminaire retour

Ljubljana (Slo.) - Pau-Orthez (Fra.)	75-96

Pau-Orthez est qualifié

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D 2

14e journée (match en retard)

Nancy-Marseille	2-0

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

6e journée

Betis Séville-Athletic Bilbao	0-0
FC Barcelone-Oviedo	4-1
Valence - Real Madrid	4-3
Compostelle-Rayo Vallecano	1-0
Salamanque-Real Saragosse	0-1
Tenerife-Merida	1-0
Albacete-Valladolid	4-2
Real Sociedad-La Corogne	2-1
Racing Santander-Celta Vigo	2-1
Sporting Gijon-FC Séville	3-1
Atletico Madrid-Espanol Barcelone	2-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 16 pts ; 2. Espanol Barcelone, 15 ; 3. FC Barcelone, 14 ; 4. Saint-Jacques-de-Compostelle, 13 ; 5. Betis Séville, 12 ; 6. Athletic Bilbao, 11 ; 7. Deportivo La Corogne, 10 ; 8. Valence, 10 ; 9. Real Saragosse, 10 ; 10. Sporting Gijon, 9 ; 11. Albacete, 9 ; 12. Tenerife, 8 ; 13. Real Sociedad, 7 ; 14. Oviedo, 7 ; 15. Real Madrid, 5 ; 16. Valladolid, 5 ; 17. FC Séville, 5 ; 18. Celta Vigo, 5 ; 19. Racing Santander, 4 ; 20. Merida, 3.

■ **CYCLISME** : les championnats du monde sur piste seront organisés en France en 1998, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Les Pays-Bas organiseront les épreuves sur route, dans la région de Valkenburg, et le Danemark accueillera le Mondial de cyclo-cross.

■ **FOOTBALL** : les attaquants Marc Keller et Michaël Madar ont été retenus, jeudi 5 octobre, par Aimé Jacquet pour le match Roumanie-France, mercredi 11 octobre à Bucarest, comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe des nations. Les deux joueurs profitent de leur bon début de saison (sept buts avec Strasbourg pour Marc Keller, et six à Monaco pour Michaël Madar), et de l'absence d'attaquant indiscutable. Par ailleurs, le forfait sur blessure du gardien parisien Bernard Lama entraîne le rappel du Monégasque Fabien Barthez, aux côtés du Montpelliérain Bruno Martini.

■ **Coupe du monde** : plus de 150 pays participeront aux éliminatoires du Mondial 1998, ce qui constitue un nouveau record. 144 pays s'étaient engagés dans la course pour la Coupe du monde de 1994. Le tirage au sort des éliminatoires aura lieu, à Paris, le 12 décembre. – (*Reuter*)

■ **La Fédération internationale de football** envisage d'organiser une Coupe du monde des clubs après 1998. Cette compétition, dont les contours restent flous, prendrait la forme d'un tournoi qui rassemblerait seize équipes sur deux semaines, a précisé, lundi 2 octobre à Zurich, Sepp Blatter, secrétaire général de la FIFA. – (*Reuter*)

Japon et Corée du Sud se disputent l'organisation de la Coupe du monde de football en 2002

SÉOUL
de notre envoyé spécial

En plusieurs endroits de Séoul sont déjà apparus de grands panneaux vantant des chances nationales d'emporter la compétition pour accueillir la Coupe du monde de football de 2002. Les deux seuls pays en lice sont la Corée du Sud et le Japon, qui viennent tous deux de déposer leur dossier de candidature auprès de la Fédération internationale de football (FIFA). Le comité exécutif de la FIFA fera connaître son choix le 1er juin 1996.

A la rivalité traditionnelle qui oppose des pays cherchant à obtenir le privilège (et les retombées économiques) d'accueillir de grands événements sportifs s'ajoute, dans le cas de la Corée et du Japon, un antagonisme presque séculaire. En dépit de leur proximité géographique, ces pays restent habités de ressentiments réciproques hérités de l'histoire. Les Coréens gardent une mémoire à vif de l'occupation japonaise (1910-1945) et, sur l'archipel nippon, les résidents coréens souffrent encore d'une discrimination rampante. Les Japonais n'ont jamais tenu en grande estime leurs voisins, bien que leur propre culture leur doive beaucoup (les artisans coréens furent notamment à l'origine de la poterie).

Les atermoiements de Tokyo à admettre la responsabilité du Japon dans la guerre d'agression et des épisodes douloureux (tel que celui des « femmes du réconfort », jeunes femmes asiatiques essentiellement d'origine coréenne, contraintes à se prostituer pour la soldatesque nippone), ravivent périodiquement les sentiments antijaponais des Coréens.

Un projet de « stade virtuel »

La candidature japonaise prévoit la construction de onze nouveaux stades à Sapporo, Aomori, Miyagi, Niigata, Saitama, Chiba, Yokohama, Shizuoka, Aichi, Kyoto et Oita et la rénovation de quatre autres à Ibaraki, Osaka, Kobe et Hiroshima. Les Japonais ont également présenté un projet de « stade virtuel ». Des images en trois dimensions seront projetées sur un écran concave de 80 mètres sur 35, permettant aux spectateurs qui n'ont pu se procurer de place de suivre la partie comme s'ils étaient au centre de l'action. – (*AFP*)

Avec un tel arrière-plan, la rivalité pour accueillir la première Coupe du monde organisée en Asie risque d'aggraver les tensions. La rivalité entre Nagoya et Séoul (qui finalement l'emporta) dans l'organisation des Jeux olympiques de 1988 avait déjà suscité des acrimonies.

Afin d'éviter un dérapage possible à propos d'un sport qui partout excite les sentiments nationalistes et pourrait avoir des effets sur les relations globales nippo-coréennes, le ministre japonais des affaires étrangères, Yohei Kono, avait lancé l'idée d'une organisation commune qui aurait eu une grande portée symbolique et politique. Bien que cette idée ne prît jamais le caractère d'une proposition formelle, elle a été exclue par la FIFA. Les statuts prévoient que la Coupe du monde ne peut être organisée que par un seul pays.

Japon et Corée du Sud ont dans cette compétition des intérêts qui dépassent le prestige national et le sport. La Coupe du monde de 2002 pourrait drainer les plus importants profits de l'histoire du football (près de 80 millions de dollars, avance-t-on à Séoul) et donc largement dépasser les 60 millions de dollars recueillis en 1994 aux Etats-Unis. Les Japonais ont mis la barre très haut en termes d'investissements (5,2 milliards de dollars) tandis que les Coréens prévoient de dépenser 1,3 milliard (il faut tenir compte des différences de coûts de construction, infiniment plus élevés au Japon qu'en Corée).

« BALLON D'OXYGÈNE »

La Corée fait valoir que le football est un sport national depuis des décennies (il fut introduit dans les années 20) et qu'elle a déjà participé à quatre Coupes du monde. Dès 1954, en dépit du marasme du lendemain de la guerre civile dans la péninsule, elle était présente en Suisse. Au Japon, le football professionnel est un phénomène récent et l'archipel n'a jamais été qualifié pour une Coupe du monde.

Lorsque la Japan League fut créée, en 1993, le football professionnel suscitait de grands espoirs. Les stades se multipliaient et les équipes débauchaient pour des salaires faramineux des joueurs étrangers afin de relever un niveau technique médiocre. Les deux défaites du Japon lors de la Coupe intercontinentale disputée en Arabie saoudite en janvier 1995 ont confirmé cette faiblesse.

Soutenu par une énorme campagne publicitaire, le football a connu un départ foudroyant dans l'archipel. Trois ans plus tard, la baudruche semble se dégonfler. Selon le journal économique *Nihon Keizai*, le football est en train de perdre du terrain sur tous les fronts : diminution du nombre des spectateurs et des ventes des produits portant l'emblème des équipes et, plus grave, chute de l'audience à la télévision (de 14 % en 1994, le taux d'écoute est passé à 8 % au cours de la première moitié de 1995). Remporter la compétition pour l'organisation de la Coupe du monde serait un « ballon d'oxygène » pour le football nippon.

Philippe Pons

Plongée au cœur du cybermonde et des univers virtuels

LES AVENTURIERS du cybermonde n'ont pas grand-chose à voir avec les pionniers de l'informatique. A la fin des années 70, les Steve Jobs (Apple) et autres Bill Gates (Microsoft) inventaient l'ordinateur personnel. Les nouveaux héros, eux, s'intéressent moins aux composants électroniques et aux systèmes d'exploitation qu'à l'exploration des nouvelles voies de création ouvertes par les techniques multimédias. Livres électroniques, jeux interactifs ou services en ligne sont au cœur de la course que se livrent les *« conquérants du cybermonde »*, dont Dominique Nora propose un portrait.



L'auteur, grand reporter au *Nouvel Observateur*, mêle la vulgarisation technologique (CD-ROM, télévision numérique, Internet...), les anecdotes retraçant le parcours individuel des pionniers et l'analyse des stratégies industrielles. En voulant tout dire, Dominique Nora prend le risque de noyer le lecteur sous un déferlement d'informations. Le bouillonnement enthousiaste ne faiblit pas au long de ce livre complété, en annexe, par une description des cents principaux acteurs du multimédia et par un glossaire. Le style journalistique efficace et vivant tient le lecteur en haleine. Il découvre ainsi Robert Stein, l'éditeur de CD-ROM dont le parcours évoque celui d'un *« Serge July américain »* et dont l'entreprise, Voyager, est peu à peu grignotée par les partenaires financiers. Knowledge Adventure, la société créée par Bill Gross, rencontre les mêmes difficultés. Pourtant, elle s'est montrée capable de damer le pion au géant Microsoft pour exploiter la mode des dinosaures lors de la sortie de *Jurassic Park*. Son CD-ROM *« s'est vendu trois fois mieux que le titre de Microsoft ! »*, s'exclame Dominique Nora.

On côtoie ensuite les *« cyberpunks »* qui harcèlent les amoureux des animaux sur un forum de discussion d'Internet. On suit pas à pas l'entreprise de Steve Case, cofondateur d'America Online. Pas un gourou n'échappe à Dominique Nora. Le parcours de Jim Clark, fondateur de Silicon Graphics et de Netscape, est présenté comme celui d'un *« navigateur au long cours »*, qui se distingue des autres *« conquérants »* par le fait qu'il a *« les moyens de financer ses intuitions »*. De fait, il *« met 3 millions de dollars sur la table »* pour fonder l'entreprise qui allait devenir, quelques mois plus tard, Netscape Communications.

LA « SOCIÉTÉ ARBORESCENTE »

Avec la *« télévision à la carte »*, on abandonne les pionniers isolés pour entrer dans le territoire des poids lourds de l'industrie. Time Warner y cotoie TCI et les « baby » Bell. Après un détour par Hollywood et les jeux vidéo, Dominique Nora décrit le futur *« bureau nomade »*, ce qui lui permet de faire le portrait de General Magic, l'entreprise qui a conçu une machine capable de *« satisfaire avec intelligence les trois besoins vitaux du citoyen moderne : se souvenir, savoir, et communiquer »*.

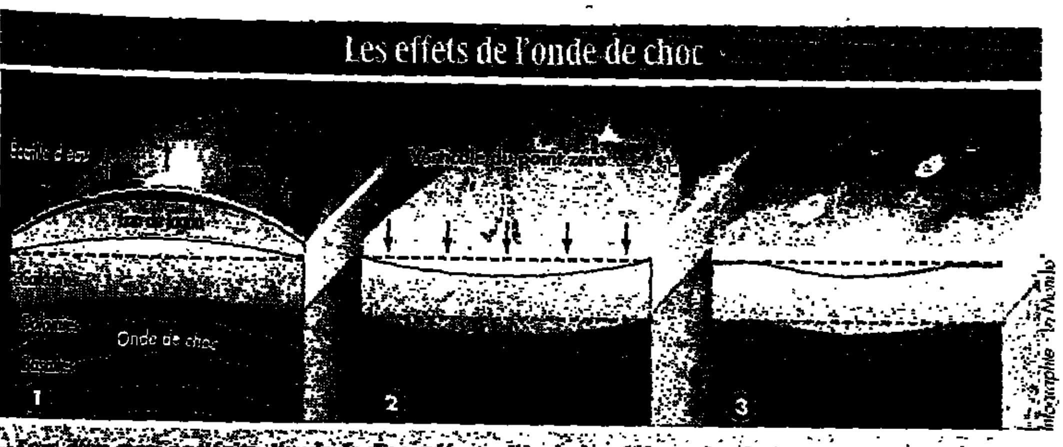
Ce tour du cybermonde s'achève par une réflexion sur la *« société arborescente »*. Jean Baudrillard, Sven Birkerts ou l'astronome Clifford Stoll, qui ne sont pas tendres avec les mondes virtuels, sont mis à contribution. L'auteur ne tranche pas. *« Je ne crois pour ma part ni au cauchemar orwellien ni à l'absolue neutralité des outils. »* Mais, ajoute-t-elle, optimiste, *« nous réussirons à domestiquer ces techniques quand les concepteurs de réseaux, les créateurs de CD-ROM ou d'applications interactives, ayant dépassé leur fascination pour la technologie elle-même, en maîtriseront à ce point le langage, qu'ils pourront se le réapproprier pour le mettre au service de la culture »*.

Michel Alberganti

★ *Les Conquérants du cybermonde*, de Dominique Nora. Ed. Calmann-Lévy. 440 p., 140 F.

Pourquoi les tirs nucléaires font-ils blanchir la surface des lagons ?

Devant ce phénomène extrêmement rapide, l'œil ne retient que l'« effet de mousse » et les projections d'eau qui suivent l'explosion



Lors d'un essai nucléaire, l'onde de choc créée par l'explosion déforme localement le fond du lagon et soulève une mince pellicule d'eau ①. Cette écaille blanchâtre, composée de liquide et de bulles de gaz, forme en retombant des geysers d'eau qui peuvent atteindre une hauteur de plusieurs mètres ②. Puis ceux-ci retombent à leur tour, laissant quelques instants la trace de leur existence éphémère à la surface des eaux du lagon ③.

POURQUOI la surface de la mer des lagons de Mururoa et Fangataufa se met-elle à blanchir juste après le tir d'un engin nucléaire ? Ce phénomène spectaculaire est en fait moins simple qu'il n'y paraît. Du fait de son extrême rapidité, l'œil ne retient que l'« effet de mousse » et les projections d'eau qui suivent l'explosion. En effet, le profane ne prête pas attention à ce que le spécialiste distingue aussitôt : la mer change de couleur et devient plus sombre en une fraction de seconde sous l'action du tout premier effet de l'onde de choc engendrée par l'explosion.

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'après avoir traversé les basaltes qui servent de socle au volcan éteint de l'atoll (130 km de long sur 20 de large pour Mururoa et 20 km de diamètre pour Fangataufa), puis les roches calcaires du massif corallien, cette onde puissante parvient dans l'eau du lagon qu'elle comprime brutalement. La densité du milieu liquide augmente alors localement, ce qui modifie ses caractéristiques optiques et donne naissance à une tache de couleur bleu foncé centrée autour du point zéro.

Au cours de cette phase très éphémère, une tranche d'eau superficielle est littéralement arrachée à la surface de la mer. Cette « écaille » liquide est alors le siège de rapides variations de pression qui créent au sein de l'eau (phénomène de cavitation) des bulles de vapeur analogues à celles produites par les hélices de bateaux.

L'eau semble alors blanchir tandis que l'écaille s'élève jusqu'à une hauteur qui, à l'épicentre de l'explosion, peut atteindre 1 à 2 mètres. Quelques dixièmes de seconde plus tard, cette tranche d'eau en « vol balistique », comme le disent les spécialistes, commence à retomber. D'abord les zones périphériques, puis les zones plus centrales, ce qui a pour effet de « refermer » l'écaille et de créer par un phénomène de focalisation une sorte de geyser central dont la hauteur peut atteindre la dizaine de mètres. Du fait de l'inhomogénéité des terrains traversés par l'onde de choc et des irrégularités de profondeur du fond du lagon, on assiste aussi à la création de gerbes d'eau secondaires, en général moins puissantes. Quelques secondes après l'explosion, le lagon redevient calme et ne subsistent à la surface des eaux que des traces d'écume à l'emplacement des projections d'eau les plus hautes.

Jean-François Augereau

La démence sénile pourrait ne pas être une fatalité liée à l'âge

Une étude franco-australienne met à mal ce lieu commun

UNE ÉTUDE épidémiologique franco-australienne publiée dans le numéro de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* daté du 7 octobre fournit un nouvel éclairage sur les mécanismes physiopathologiques impliqués dans l'apparition des démences séniles. On tient généralement pour acquis que ces altérations importantes des fonctions cognitives fréquemment observées chez les personnes âgées sont, d'une certaine façon, l'expression « normale » du vieillissement cérébral, le risque d'être atteint augmentant proportionnellement avec la durée de la vie. C'est ce lieu commun qui est mis à mal avec les résultats de l'étude franco-australienne.

Ce travail, signé Karen Ritchie (équipe vieillissement cognitif Inserm, Montpellier) et Daniel Kildea (Royal Melbourne Institute of Technology), est une méta-analyse de neuf grandes études épidémiologiques sur la démence sénile ayant utilisé pour l'établissement du diagnostic les critères, internationalement reconnus, du DSMIII. *« Il existait de nombreuses études sur la fréquence des démences séniles dans les populations âgées. Nous avons travaillé sur les études les plus récentes qui intègrent un nombre suffisamment élevé, pour des études statistiques, de personnes de 90 ans »*, nous a expliqué Mme Ritchie.

DEUX APPROCHES

La principale donnée de cette étude est que, s'il existe bien un accroissement exponentiel de la prévalence (cas nouveaux et anciens) des démences séniles en fonction de l'âge, cet accroissement se réduit à partir de 85 ans et se stabilise à partir de 90 ans. Il apparaît en d'autres termes que le risque de survenue de cette affection ne grandit que jusqu'à 85 ans pour ralentir – et peut-être diminuer – ensuite. Cette observation est d'une grande importance en termes de physiopathologie du vieillissement mais aussi en termes de santé publique. *« On peut dire schématiquement qu'il existe deux approches opposées de la démence sénile*, fait valoir Mme Ritchie. *Pour certains, il ne faut voir là que l'un des effets du vieillissement cérébral, un processus inéluctable, une forme de fatalité qui ne peut trouver d'autres réponses médicales que celle des soins palliatifs. A l'inverse, d'autres estiment que la démence sénile doit être perçue comme un processus pathologique, comme une véritable maladie pour laquelle on pourrait développer une thérapeutique. C'est notre hypothèse. »* Faut-il, en d'autres termes, parler de démences *« dues à l'âge »* ou de démences qui apparaissent plutôt à un âge donné ?

L'étude du *Lancet* plaide clairement en faveur de cette dernière proposition même si elle ne fournit pas des résultats définitifs. On peut notamment regretter – comme le font les auteurs – que l'approche chiffrée de la méta-analyse ne permette pas de faire la part entre les démences séniles de type Alzheimer et les démences supposées d'origine vasculaire. Une telle distinction permettrait pourtant une analyse plus fine. Avant même d'envisager des perspectives thérapeutiques préventives ou curatives, elle permettrait notamment de situer la période de la vie durant laquelle le risque d'expression des démences à substrat génétique est le plus grand.

Ces nouveaux acquis s'inscrivent dans le contexte plus général du vieillissement croissant de la population des pays industrialisés et ce que l'on tenait jusqu'à présent pour son inquiétant corollaire : l'augmentation proportionnelle de la fréquence des démences séniles (*Le Monde* du 29 septembre). Faut-il, à la lumière de la publication franco-australienne, nourrir quelques relatifs espoirs et réduire à la baisse les projections concernant le poids croissant de cette pathologie sur les systèmes de protection sociale ?

Jean-Yves Nau

CD : la guerre des normes n'aura pas lieu

LE FUTUR CD HAUTE DENSITÉ – qui doit remplacer les CD-ROM, CD-I et CD Vidéo actuel – devrait être à double face, selon Jean-Claude Larue, directeur général de Philips Média France. Pour connaître les caractéristiques du nouveau format de disque compact, capable de stocker de 4 à 10 milliards d'octets (contre 650 millions aujourd'hui), il faut attendre l'issue des négociations que mènent d'un côté Philips et Sony et, de l'autre, un consortium rassemblant une vingtaine d'entreprises autour de Toshiba et Matsushita (*Le Monde* du 7 juin).
Récemment, ces deux pôles ont pris la décision d'adopter un format unique. Mais il reste à définir la technologie et à répartir les royalties. Selon Philips, le futur CD haute densité aura deux faces collées dos à dos. Il s'agit de la solution défendue par Toshiba. Elle s'oppose à celle de Sony-Philips qui ont conçu un système de lecture de deux faces collées l'une sur l'autre et lues du même côté du disque. La solution à deux faces imposerait, en principe, un doublement des têtes de lecture et un prix de vente plus élevé. La sortie du CD devrait avoir lieu en 1997.

■ **ESPACE : l'avenir de l'Europe spatiale** va se jouer à Toulouse les 18, 19 et 20 octobre. Le problème est de savoir comment les ministres européens vont concilier leurs ambitions spatiales et les contraintes budgétaires auxquelles ils sont soumis. La France devrait arrêter sa position jeudi 12 octobre après analyse d'un plan relatif aux moyens dont le Centre national d'études spatiales pourrait disposer jusqu'en 2002. L'un des points critiques de cette négociation concerne le niveau de participation de la France au laboratoire habité COF qui doit se greffer sur la station russo-américaine Alpha et au véhicule de transfert automatique ATV, un programme de 2 800 millions d'unités de compte (18 milliards de francs) pour la période 1996-2003.
■ **LUNE : notre satellite naturel est doté d'une atmosphère** extrêmement ténue et essentiellement constituée d'ions sodium provenant des roches de surface. De nouvelles observations effectuées par des astronomes de l'université de Boston (Massachusetts) montrent que cette atmosphère est beaucoup plus étendue que ce qui était admis : elle constituerait un « manteau » de 15 000 kilomètres d'épaisseur. La formation de cette atmosphère n'aurait pas pour origine l'impact de micrométéorites, mais probablement la chaleur du rayonnement solaire. Ce qui suggère que celui-ci pourrait avoir contribué à la formation de l'atmosphère d'autres corps célestes du système solaire, tel que Mercure. – (*Nature*.)
■ **PALÉONTOLOGIE : « L'enfant de Taung » a sans doute été dévoré par un aigle.** Le crâne de cet enfant de trois à quatre ans, vivant il y a environ 2,5 millions d'années, avait été découvert en 1924 en Afrique du Sud dans ce que les chercheurs pensaient être une grotte ayant servi d'habitation à des hominidés. Mais ils ne comprenaient pas pourquoi ce « gisement » contenant des milliers d'ossements d'animaux ne comportait qu'un seul fossile d'hominidé. Se fondant sur la comparaison de ces ossements avec ceux trouvés dans des nids d'aigles contemporains, deux paléontologues sud-africains affirment aujourd'hui que la grotte était, en fait, le repère d'un grand oiseau de proie. – (*Science*.)

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 885

HORIZONTALEMENT

I. Sartre l'aurait-il appelé « l'idiot de la famille » ? – II. Accompagne la vierge. Sentiment. – III. Copie. Tout le monde y est invité. – IV. Jeu. Laborieusement déchiffrés. – V. Pour des prunes. Rend clairvoyant, curieusement. Lettre grecque. – VI. Dans le reliquat. Participe. – VII. Au bord du Gers. Heureux ceux qui sont mûrs... – VIII. Fait peur. Mis en place. – IX. Suit la mode. Réunit le voisinage. Nouveau pauvre. – X. Fin de délai. Dans la mode. – XI Nées d'une imagination fertile.

VERTICALEMENT

1. On peut les préférer aux dictatures. – 2. Mis au placard. Mal conçu. – 3. Adverbe. Fit des sacrifices pour se nourrir. Dans les moteurs. – 4. Citoyens modèles. On vient de le dépouiller. – 5. Bien intégriste. Leurre. – 6. Mirent en fûts. – 7. Vint du Mans recevoir la couronne. For intérieur. – 8. Joue pour le match. Prévoit une restitution. – 9. A gardé sa cathédrale. Pour le contenu comme pour le contenant. – 10. N'a pas choisi. Pronom. Annonce une suite. – 11. Roue. On y traita de la Hongrie. – 12. Heureusement amendées.

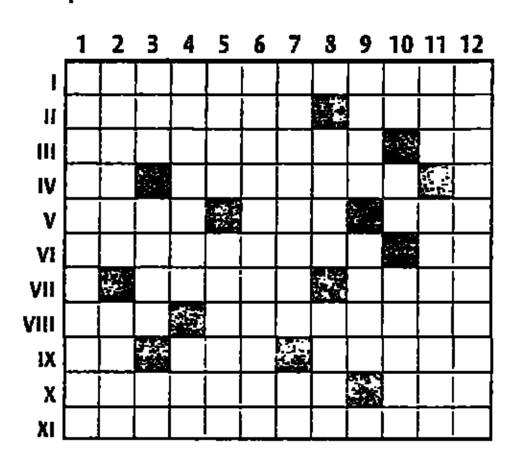
SOLUTION DU N° 884
Horizontalement

I. Informaticien. – II. Normaux. Nanti. – III. Vue. Prieuré. – IV. Evictions. Dpe. – V. Néné. Emeutier. – VI. Taëls. Ere. Tri. – VII. Au. Eta. Glissa. – VIII. Ite. Eglise. An. – IX. Résiliée. Dune. – X. Esthétisantes.

Verticalement

1. Inventaire. – 2. Nouveautés. – 3. Freine. Est. – 4. OM. Cèle. Ih. – 5. Rapt. Stèle. – 6. Mûrie. Agit. – 7. Axiome. Lei. – 8. Energies. – 9. Inusuels. – 10. Car. Iedn. – 11. Inédits. Ut. – 12. Et. Persane. – 13. Nigérianes.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 886

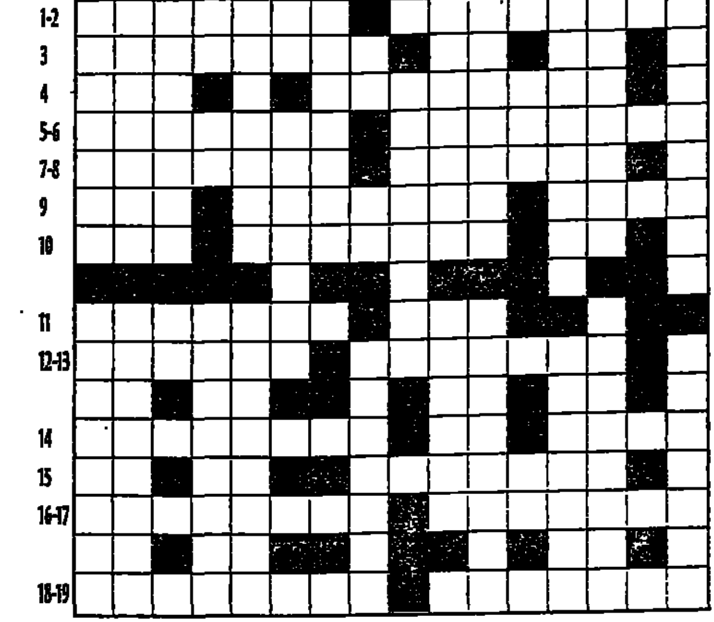
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AELPSTU. – 2. AABCEMRS (+ 2). – 3. AAAELNPT. – 4. CEINRSUV. – 5. AEELRSS (+ 1). – 6. AEEIMTUZ (+ 1). – 7. EIINSUV. – 8. AEILNP (+ 5). – 9. EEEGNNO. – 10. EEENNOY. – 11. EOPRTUU. – 12. NNOORS. – 13. AEGRTUU. – 14. AILLRSTU. – 15. DEIMNSU (+ 2). – 16. AIMNSSTU. – 17. AEINOST (+ 2). – 18. AEEILRST (+ 8). – 19. EELOPRT (+ 2).

VERTICALEMENT

20. EELOPSS. – 21. ADEIOPRT (+ 3). – 22. AEENPTT (+ 2). – 23. AEILORRS. – 24. AEENSSS (+ 1). – 25. EELNOSTU. – 26. EEINRTU. – 27. AINNSSTU. – 28. AEINRSV (+ 6). – 29. EIILNOS. – 30. AEINRST (+ 17). – 31. AACEEPRY. – 32. AEILMNU. – 33. AADEGN. – 34. ACEEENR. – 35. AEINPRSU (+ 1). – 36. AABDERTU. – 37. EIMNNTU. – 38. EEILLRS (+ 1). – 39. EEEMNOPR. – 40. EEEIIMSZ. – 41. ACENNOZ.



SOLUTION DU N° 885

1. CORRIGE. – 2. SCAPHITE (CHIPATES PASTICHE PISTACHE). – 3. IVOIRIN. – 4. HEROIDES (RHODIEES). – 5. GATTANT, v. tr. : manquer l'école. – 6. IRRITEES. – 7. GRINÇAS. – 8. GIROLLE (GORILLE). – 9. EMPOIGNE. – 10. ENZOOTIE, épidémie animale. – 11. RUSSULE. – 12. DISTAL. – 13. GISELLE. – 14. AVARIAI. – 15. OSSEUX. – 16. EDIFICE. – 17. SUBSUME, v. tr. : considérer un individu. – 18. CHANTRE (CHANTER CHERANT TRANCHE). – 19. BANLIEUE. – 20. EVOLUEE. – 21. GRANITO (AGIRONT IGNORAT ROGNAIT). – 22. CIGOGNES. – 23. GRISBIS. – 24. OVARIEN (AVOINER NOVERAI RENOVAI). – 25. ROTEREZ. – 26. DAUBEES. – 27. ORTIVES, amplitudes ortives : arcs de l'horizon entre la direction de l'Est et celle d'une etoile à son lever. – 28. GINGLETS. – 29. TREMBLE. – 30. ENTREMIS (ENTRISME...). – 31. AIDEUX, pièces de bois dans un châssis. – 32. PEUPLAI. – 33. SHINTO. – 34. CERCAIRE, larve de certains vers. – 35. ARRANGE (RANGERA). – 36. PIOCHEUR. – 37. AISSEAU, planchette sur un toit. – 38. SELLEES. – 39. IOULENT (ELUTION TONLIEU). – 40. TEENAGER (ARGENTEE RENEGATE). – 41. LUIRONT. – 42. ESSORONS. – 43. EXTENSO.

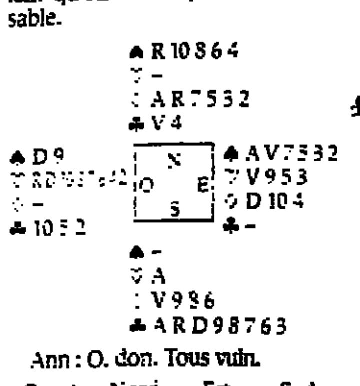
Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème n° 1654

UN MONDE DE TRENTE ANS

Voici la chronique qui avait paru dans *Le Monde* du 16 octobre 1964 et qui donnait la solution du problème du 9 octobre.

Dans son livre *Play Bridge with Reese*, le grand champion anglais Terence Reese montre son raisonnement pour réussir un grand chelem qu'on aurait pu croire infaisable.



Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3 ♡	4 ♡	6 ♡	7 ♣
passe	passe	contre	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, *comment Reese a-t-il joué* pour gagner le GRAND CHELEM A TRÈFLE quelle que soit la défense ?

Réponse

« Même sans partage à Carreau, écrit Reese, il doit y avoir un moyen de gagner le contrat... En tout cas, il ne coûte rien de couper ce Cœur (bien que j'aie l'As) et de jouer *un petit Pique* du mort. L'adversaire peut faire une faute... Est, après avoir regardé longuement ce Pique, prend la bonne décision de mettre petit. » Reese coupe, bien entendu ; et, lorsqu'il voit tomber le 9, il cherche à reconstituer la distribution des Piques de la main. Il monte au mort avec le Valet de Trèfle (sur lequel Est jette un Cœur) et joue le *Roi de Pique*. Est couvre, Sud coupe, et la Dame de Pique d'Ouest tombe... Alors, après trois coups d'atout, il aboutit à cet imparable « squeeze par la coupe » où sur le 9 de Trèfle on défausse automatiquement le 7 de Carreau :

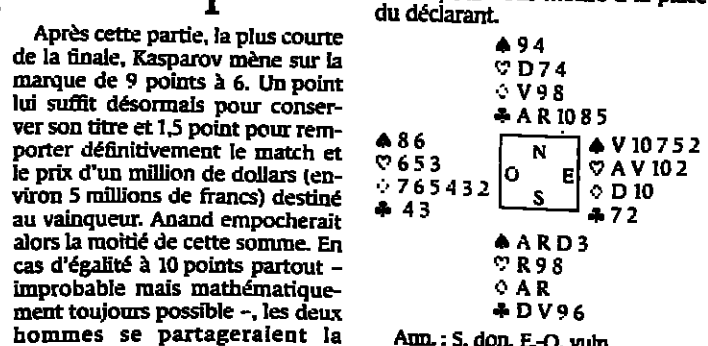
♠ 10 8 5 ◇ A R 7 / ◇ V 9 8 6 ♣ 9 8 — ♠ V 7 5 ◇ D 10 4

Est défausse un Pique. Reese joue Carreau, et Ouest, comme il était prévisible, ne fournit pas. Reese joue alors le *10 de Pique* sur lequel Est met... le 7 de Pique ! « C'est le moment décisif », écrit Reese... En effet, il semble impossible de savoir si Ouest avait D 9 de Pique (auquel cas il faut jeter un Carreau de la main) ou D V 9 de Pique (auquel cas le Valet de Pique est sec et il faut couper pour affranchir le 8 de Pique). Finalement, Reese estime que, d'après les annonces et aussi d'après la façon dont Est jouait à Pique, Est avait six Piques. Reese *décida donc de ne pas couper* le 10 de Pique, et il réalisa treize levées en rejouant Pique, qu'il coupa cette fois...

UN VOYAGE EN CHINE

Chaque année, des milliers de Chinois participent au Tournoi simultané mondial. En 1990, Wang Li avait terminé deuxième de cette épreuve au cent mille participants. Voici une des donnes ayant contribué à ce résultat.

Cachez au début les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.



Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 SA	passe	6 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau pour le 8 du mort et le 10 d'Est, *quel plan de jeu Sud doit-il adopter* pour gagner le PETIT CHELEM A SANS ATOUT ? Comment le coup s'est-il déroulé pour que Wang Li fasse *treize* levées ?

Note sur les enchères

Ces enchères ont le grand mérite de la simplicité, et elles sont valables *en tournoi par paires* alors qu'en tournoi par quatre il faudrait jouer le chelem à Trèfle, qui permet de faire douze levées sans difficulté en coupant le troisième Carreau avec un atout de Sud.

Philippe Brugnon

SCRABBLE (R)
Problème n° 482

ON BRADE !

Cette semaine, vous aurez deux chroniques pour le prix d'une. En effet, non content de vous offrir les mots nouveaux du Petit Larousse illustré 1996, tout au moins ceux qui, présents dans l'*Officiel du Scrabble (ODS)*, sont déjà jouables, nous vous soldons en prime ceux de l'an passé. Les mots de 1995 sont suivis d'un astérisque, ceux de 1996 de deux.

Commençons par les mots qui féminisent des entrées déjà existantes : BANQUIÈRE* – BEURETTE** – KIRGHIZ, E*, *d'un Etat de l'Asie centrale qui jouxte la Chine* – SÉRAPHIN, E**, déjà présent dans le sens d'*ange de la première hiérarchie*, est maintenant un *avare* (Québ.). Quatre apocopes : BIO*, *biographie ou biologie* – HOMO*, *homosexuel* – RESTO* – TÉLÉCOMS**, sans compter l'acronyme informatique MIPS*, *million d'instructions par seconde.*

Certaines nouveautés pallient, en fait, des omissions : APIVORE*, *qui mange des abeilles* – PÉDILUVE**, *bain de pieds* – TEXTO**, adv. D'autres sont d'authentiques néologismes : ORBITER**, v. intr., *graviter* – PLANTAGE*, *erreur, échec* – REFONDER**, verbe qui s'est imposé bien qu'il soit une « contradiction in terms », comme disent les Anglais – SPEEDER** ; Larousse ne lui connaît que le sens de *foncer*, alors que l'*ODS* le rend transitif grâce à l'acceptation *droguer* – BIPER*, *appeler à l'aide d'un appareil émettant des bips.*

Les Québécois, excellents clients de Larousse, sont *minouchés* (caressés, amadoués) par de nombreux mots de leur terroir : GENTILÉ**, *nom d'un habitant d'un lieu* – CAUCUS**, *réunion de stratégie des parlementaires d'un même parti* – PLACOTER*, v. intr., *bavarder*, mot qui est peut-être une métathèse de CLAPOTER – ARÉNA*, *patinoire* – MAGANER*, *user, détériorer.*

Il nous reste à évoquer les emprunts non francophones : JAZZY*, inv. – ECSTASY*, *drogue aphrodisiaque* – HOLSTER**, *étui pour revolver placé sous l'épaule* – PITBULL* (le « pit » est l'arène où se battaient les chiens de cette race) – TACO*, *galette mexicaine de maïs fourrée de mets pimentés* – TIRAMISU**, *gâteau italien.* Ce mot, qui signifie *relève-moi*, a fait naguère son apparition dans les stations de ski italiennes. Grâce au marasquin qu'elle contient, cette pâtisserie est censée faire office de remontant (elle connote remonte-pentes et virilité).

Michel Charlemagne

Bagnols-sur-Cèze (Gard), 22 août 1995.
Tournois au centre culturel le mardi et le vendredi à 14 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ESEUWCS			
2	EECS+ALN	WUS	H 7	24
3	IIETASM	ELANCES	1 9	66
4	EERRAMD	ESTIMAIS	15 H	149
5	EELSO?R	DEMARRES	O 8	83
6	FVUQILE	SOLEA(I)RE	11 E	78
7	-ERMTJFA	FLIQUÉE	L 6	36
8	FT+KCUAT	MAJORE	F 8	30
9	-ZENNIAO	FACTUM	8 A	39
10	LHIKOEY	NEONAZI (a)	14 A	166
11	HLOY+VU?	KINE	A 12	69
12	-NBVOAAG	HOY(A)U	M 3	41
13	NBOG+EXS	KAVA	12 A	32
14	GENOBS+N	XI	G 13	42
15	TILOATE	ENGOBONS	4 H	74
16	VRUPIGS	ETIOLAT	3 B	68
17	PV+IRLUE	SURGI	2 B	31
18	DDBOHNE	PLUVIER	5 B	77
19	DDBNE+TP	OH	5 J	23
		DEBS	O 1	21
				1 171

(a) ZONAIENT, D 1, 104, sauve les meubles.
1. Monique Leroy, 990 ; 2. Véronique Billey, 930 ; 3. Robert Bonljol, 896.

ÉCHECS
Etude n° 1658

CHAMPIONNAT DU MONDE
Neuvième partie
(25 septembre 1995, New York)
Blancs : V. Anand.
Noirs : G. Kasparov.
Défense sicilienne.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	19. Ta-b1 (l)	a×b5 (m)
2. Cf3	d6	20. C×b5	F×b5 (n)
3. d4	ç×d4	21. D×b5!	Ta8 (o)
4. C×d4	Cf6	22. ç4!	é5 (p)
5. Cç3	a6	23. Fb6!	Dç8
6. Fé2	é6 (a)	24. f×é5	d×é5
7. a4	Fé7	25. a5	Ff8
8. 0-0 (b)	0-0	26. h3! (q)	Dé6
9. Fé3	Cç6	27. Td5!! (r)	C×d5
10. f4	Dç7	28. é×d5	Dg6
11. Rh1 (ç)	Té8 (d)	29. ç5	é4
12. Ff3 (é)	Fd7 (f)	30. Fé2	Té5
13. Cb3	Ca5	31. Dd7!	Tg5
14. C×a5	D×a5	32. Tg1!	é3
15. Dd3 (g)	Ta-d8 (h)	33. d6	Tg3
16. Tf-d1 (i)	Fç6 (j)	34. D×b7	Dé6 (s)
17. b4!	Dç7 (k)	35. Rh2 (t)	abandon
18. b5	Fd7		

NOTES

a) Personne, excepté Karpov, ne connait mieux que le champion du monde les subtilités de la variante de Scheveningue, à laquelle il reste fidèle, après avoir écrit une monographie sur elle et après avoir mis à l'épreuve ses analyses théoriques dans d'innombrables parties, notamment dans son match marathon contre Karpov. Pour la cinquième fois à New York, il oppose sa défense préférée aux assauts de son challenger.

b) Ou l'interversion 8. f4, 0-0 ; 9. Rh1, Dç7 ; 10. a4, Cç6 ; 11. Fé3, Té8 comme dans les matchs Karpov-Kasparov.

ç) Il est bon que le R quitte la diagonale dangereuse a7-g1, ce qui permet, en outre, la manœuvre Fé3-g1. D'autres idées, longtemps expérimentées, sont aujourd'hui délaissées : 11. Dé1, C×d4! ou 11. Ff3, Td8! ou 11. Cb3, b6!

d) Une suite chère à Kasparov, pour qui la T-R devient « un ressort comprimé » dont la force sera libérée après C×d4 et é6-é5×f4.

é) Un carrefour critique. Anand joue une nouvelle carte au lieu de 12. Dd2 et de 12. Fd3, et entre dans la suite principale 12. Ff3. D'autres possibilités sont également jouables : 12. g4, 12. f5, 12. Cf3, 12. Dé1, 12. Cb3 et 12. Fg1.

f) Ou 12..., Tb8 ; 13. Dd2, Fd7 (Kamsky-Kasparov, Interpolis, 1991). Ou 12..., Tb8 ; 13. g4 (Tiviakov-Akopian, Linares, 1995).

g) Les Noirs obtinrent un jeu égal après 15. Dd4, é5 ; 16. Dd3, Ta-ç8 ; 17. f5, b6 ; 18. g4, Db4 (Sokolov-Ribli, Belfort, 1988).

h) 15..., Fç6 est erroné : 16. b4!, Dç7 (si 16..., D×b4? ; 17. Tf-d1, Da5 ; 18. Fb6 avec gain de la D) ; 17. b5! avec avantage aux Blancs (Van der Wiel - Kasparov, 1988).

i) Après vingt-cinq minutes de réflexion, Anand renforce sa pression sur le pion d6 au lieu d'attaquer immédiatement par 16. b4.

j) Menace de se libérer brutalement par 17..., d5.

k) La prise du pion b4 coûte toujours la D.

l) Plus fort que 19. Cé2 (Kuypers - De Boer, Hilversum, 1988). Les Blancs menacent 20. b×a6 et 21. Fb6.

m) 19..., Td-ç8 est à envisager ; par exemple, 20. b×a6, b×a6! (et non 20..., D×ç3 ; 21. a×b7, D×d3 ; 22. T×d3, Tb8 ; 23. a5) ; 21. Tb3, Tb8 ou bien 20. Tb3, a×b5.

n) Forcé sinon le pion d6 tombe.

o) Ici, 21..., Tç8, contrôlant la colonne ç, n'a plus le même effet, non pas à cause de 22. Tf-ç1, Dç4! ou de 22. Tb2, Dç4! mais parce qu'après 22. D×b7, D×b7 (si 22..., D×ç2 ; 23. Td-ç1) ; 23. T×b7, T×ç2 ; 24. é5! les Noirs sont au bord du précipice : si 24..., d×é5 (ou 24..., Cd5 ; 25. F×d5, é×d5 ; 26. T×d5 ; d×é5 ; 27. T×é7!) ; 25. f×é5, Cd5 ; 26. T×d5 et les Blancs ont une finale gagnante. D'où le coup du texte qui pare 22. Fb6 mais qui laisse les Noirs dans une infériorité positionnelle grave.

p) Si 22..., Té-ç8 ; 23. D×b7. La réaction des Noirs est douteuse, mais il est déjà difficile de trouver une défense satisfaisante.

q) Une précaution indispensable dans une sorte de zugzwang pour les Noirs.

r) Un superbe sacrifice de qualité, joué sans hésitation, avec la menace 28. Fç7.

s) Ultime tentative.

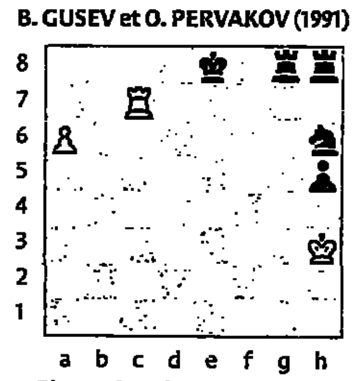
t) Et non 35. D×a8, T×h3+ ; 36. g×h3, D×h3 mat.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1657
V. SMYSLOV (1937)

(Blancs : Rh5, Fd2, Cg6, Pb7, f6, g5. Noirs : Rf7, Fh2, Cd3, Pa3, d4, g7. Nulle.)

1. Ch8+, Rg8! (si 1..., Rf8 ; 2. Cg6+, Rg8 [ou 2..., Ré8 ; 3. f×g7, ou 2..., Rf7, 3. Ch8+] ; 3. Cé7+, Rf7 ; 4. f×g7, R×g7 ; 5. Cf5+ suivi de 6. C×d4 et le pion a est stoppé) : 2. f7+, Rf8 ; 3. Rg6!!, a2 (si 3..., Cé5+ ; 4. Rh7 et le C noir doit revenir sur ses pas en raison de la menace 5. Fb4+ et 5. b8 = D+) : 4. Rh7!, a1 =D ; 5. g6!! avec l'idée du pat survenant après 6. Fb4+, C×b4 ; 7. b8 = D+, F×b8, ou 5..., Dh1 ; 6 Fh6!, Ff4 ; 7. b8 = D+, F×b8. Pat.

PROBLÈME N° 1658
B. GUSEV et O. PERVAKOV (1991)



Blancs (3) : Rh3, Tç7, Pa6.
Noirs (5) : Ré8, Tg8 et h8, Ch6, Ph5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Championnat du monde : nulle rapide dans la quinzième partie

« JE PENSE qu'Anand a probablement abandonné tout espoir de gagner la rencontre », a déclaré Garry Kasparov, jeudi 5 octobre, après la quinzième partie du championnat du monde d'échecs. Les joueurs avaient dû patienter deux heures avant de pouvoir commencer, en raison d'une panne du système de climatisation installé dans la bulle de verre où se déroulent les parties. Ce fut en fait le principal événement de la journée car la partie – où Kasparov reprit la variante du dragon de la défense sicilienne qui lui avait rapporté deux points en deux matches – prit fin au 16e coup, par la nullité. Trente-sept minutes de jeu au total et un manque de combativité d'Anand, qui, avec les Blancs, a proposé l'échange des Dames.

« Je comprends que le public soit déçu par ce résultat, mais nous sommes deux êtres humains », dit le Russe après le match. *« Je ne pense pas que ce soit facile pour quelqu'un qui a passé deux ans de sa vie à escalader et qui s'est retrouvé si près du sommet »*, ajouta-t-il au sujet de son adversaire, qui s'est effondré lors des six dernières rencontres, au cours desquelles il n'a marqué qu'un seul point.

Après cette partie, la plus courte de la finale, Kasparov mène sur la marque de 9 points à 6. Un point lui suffit désormais pour conserver son titre et 1,5 point pour remporter définitivement le match et le prix d'un million de dollars (environ 5 millions de francs) destiné au vainqueur. Anand empocherait alors la moitié de cette somme. En cas d'égalité à 10 points partout – improbable mais mathématiquement toujours possible –, les deux hommes se partageraient la bourse de 1,5 million de dollars dont le match est doté. Prochaine partie : vendredi 6 octobre.

CHAMPIONNAT DU MONDE
(New York, 1995)
Blancs : Anand.
Noirs : Kasparov.
Quinzième partie.
Défense sicilienne, variante du dragon.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	10. 0-0-0	C×d4
2. Cf3	d6	11. F×d4	Da5
3. d4	ç×d4	12. Rb1	Tfç8
4. C×d4	Cf6	13. a3	Tab8
5. Cç3	g6	14. Cd5	D×d2
6. Fé3	Fg7	15. T×d2	C×d5
7. f3	0-0	16. F×g7	Cé3
8. Dd2	Cç6	Nulle	
9. g4	Fé6		

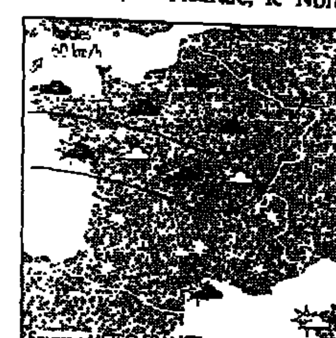
Nette amélioration

LES FORTES PLUIES qui ont affecté le sud-est du pays mercredi et jeudi s'évacuent vers l'Europe centrale. Grâce à une forte hausse de pression, une nette amélioration se produira sur la plus grande partie de la France. Toutefois, une perturbation effleurera un grand quart nord-ouest dans la nuit de vendredi à samedi avant de s'évacuer vers le nord de l'Allemagne.

Samedi, sur la Normandie, l'Ile-de-France, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et la région Champagne-Ardenne, la matinée sera grise et humide avec quelques bruines éparses. Quelques éclaircies se développeront l'après-midi ; elles seront plus nombreuses sur le sud de ces régions. En Bretagne et sur le Maine, on se réveillera sous la grisaille, avec même quelques gouttes possibles sur les Côtes d'Armor. Une nette amélioration se produira par le sud à partir du milieu de matinée. Ainsi, l'après-midi sera agréable avec un soleil bien présent. Après encore quelques rafales atteignant jusqu'à 60 km/h le matin, le vent faiblira progressivement en s'orientant au sud. De la Vendée et la Gironde à l'Alsace, en passant par le Centre et la Bourgogne, le soleil sera encore contrarié par quelques nuages durant la matinée avant de prendre largement le dessus l'après-midi. On se méfiera de bancs de brouillard le matin dans le nord-est. Plus au sud, du Sud-Ouest aux Alpes et sur la Franche-Comté, ce sera une belle journée après dissipation des bancs de brouillard. Sur l'extrême Sud-Est, Var, Côte d'Azur, Corse, le temps sera un peu plus incertain : le soleil sera parfois contrarié par des nuages bourgeonnants.

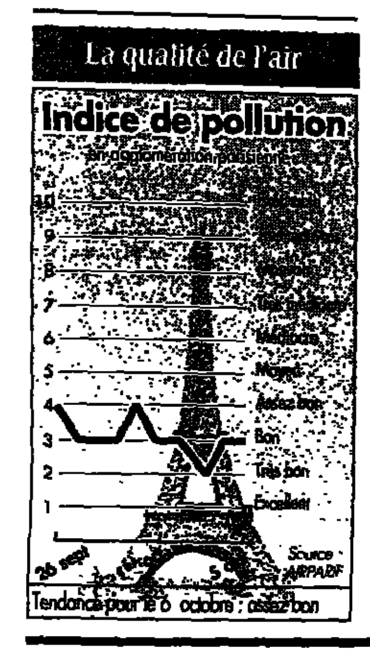
Les températures seront partout légèrement supérieures aux normales : les minimales s'étageront entre 13 et 15 degrés de la Bretagne au Pas-de-Calais ainsi que sur les régions méditerranéennes ; partout ailleurs, elle seront un peu plus fraîches avec 10 à 12 degrés en général, mais parfois seulement 8 degrés. Quant aux maximales, elles seront bien agréables dans le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes avec 23 à 25 degrés. Ailleurs, elles seront comprises entre 20 et 22 degrés sauf sur le Nord-Est où elles ne dépasseront guère 19 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

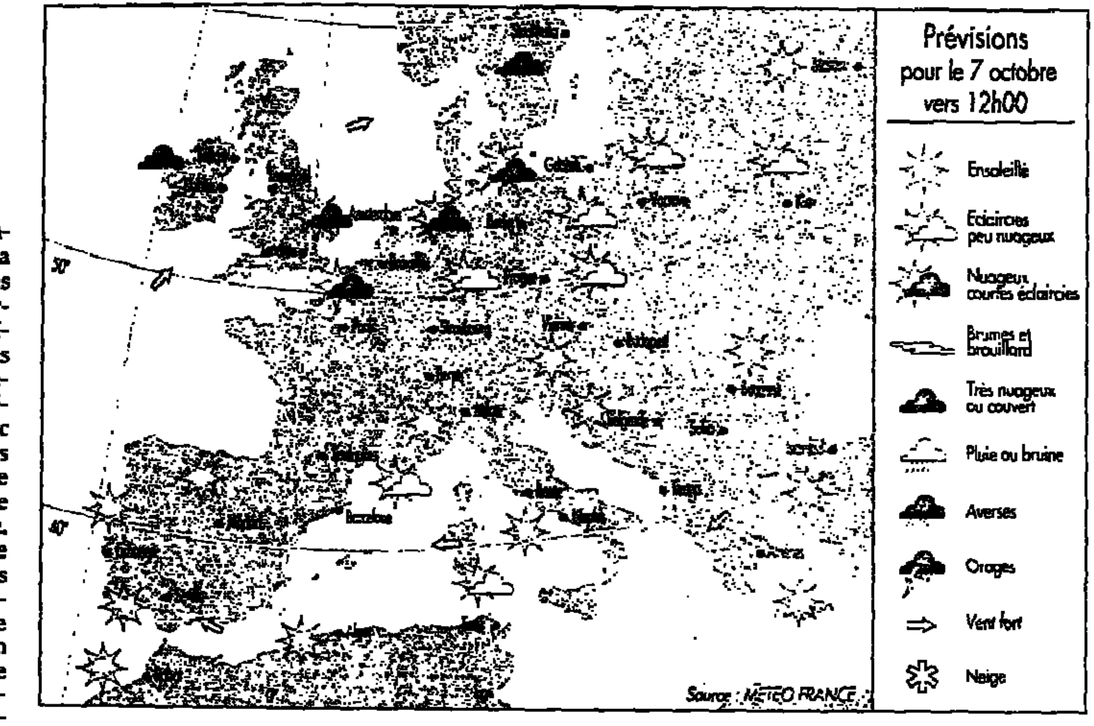


Prévisions pour le 7 octobre vers 12h00

La qualité de l'air

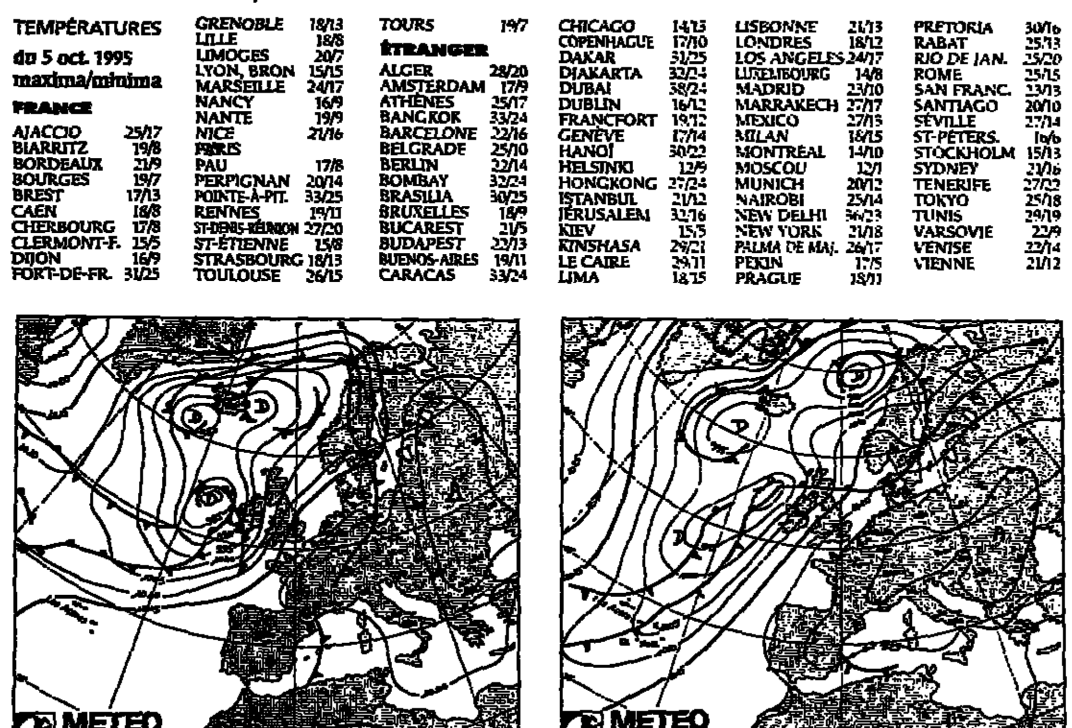


Tendance pour le 6 octobre : assez bon



TEMPÉRATURES du 5 oct. 1995 maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	25/17	GRENOBLE	18/13	ALGER	28/20	CHICAGO	14/15	LISBONNE	21/13	PRETORIA	30/16
BIARRITZ	19/8	LILLE	18/8	AMSTERDAM	17/9	COPENHAGUE	17/10	LONDRES	18/12	RABAT	25/13
BORDEAUX	21/9	LIMOGES	20/7	ATHÈNES	25/17	DAKAR	31/25	LOS ANGELES	24/17	RIO DE JAN.	25/20
BOURGES	19/7	LYON, BRON	15/15	BANGKOK	33/24	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	14/8	ROME	25/15
BREST	17/13	MARSEILLE	24/17	BARCELONE	22/16	DUBAI	38/24	MADRID	23/10	SAN FRANC.	23/13
CAEN	18/8	NANCY	16/9	BELGRADE	25/10	DUBLIN	16/12	MARRAKECH	27/17	SANTIAGO	20/10
CHERBOURG	17/8	NANTE	19/9	BERLIN	22/14	FRANCFORT	19/12	MEXICO	27/13	SÉVILLE	27/14
CLERMONT-F.	15/5	NICE	21/16	BOMBAY	32/24	GENÈVE	17/14	MILAN	18/15	ST-PÉTERS.	16/6
DIJON	16/9	PARIS		BRASILIA	30/25	HANOÏ	30/22	MONTRÉAL	14/10	STOCKHOLM	15/13
FORT-DE-FR.	31/25	PAU	17/8	BRUXELLES	18/9	HELSINKI	12/9	MOSCOU	12/1	SYDNEY	21/16
		PERPIGNAN	20/14	BUCAREST	21/5	HONGKONG	27/24	MUNICH	20/12	TENERIFE	27/22
		POINTE-À-PIT.	33/25	BUDAPEST	22/13	ISTANBUL	21/12	NAIROBI	25/14	TOKYO	25/18
		RENNES	19/11	BUENOS-AIRES	19/11	JÉRUSALEM	32/16	NEW DELHI	36/23	TUNIS	29/19
		ST-DENIS-RÉUNION	27/20	CARACAS	33/24	KIEV	15/5	NEW YORK	21/18	VARSOVIE	22/9
		ST-ÉTIENNE	15/8			KINSHASA	29/21	PALMA DE MAJ.	26/17	VENISE	22/14
		STRASBOURG	18/13			LE CAIRE	29/11	PEKIN	17/5	VIENNE	21/12
		TOULOUSE	26/15			LIMA	18/15	PRAGUE	18/11		
		TOURS	19/7								



Situation le 6 octobre, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 8 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Sur les deux rives du Rhin

SUR UNE RIVE et l'autre du grand fleuve, tantôt en Allemagne, tantôt au milieu des Alsaciens, le général de Gaulle vient de définir la vocation rhénane de la France. Ses compagnons de route, saisis par le caractère d'évidence qui fait la force de son idée principale, ont fait aussi provision d'images tour à tour tragiques et poétiques.

Pour entrevoir la complexe variété de leurs observations, il suffit de connaître les grandes étapes du voyage : Sarrebruck, capitale de la région charbonnière dont les ressources, après avoir tant contribué à la puissance militaire allemande, peuvent apporter à l'Europe pacifique un gage de force et de prospérité ; Trèves, Coblence, Mayence qui, tout imprégnées jadis d'esprit français, viennent de payer par des ravages effroyables l'influence prussienne ; Neustadt, Fribourg, et de nombreuses petites villes où, parmi les ruines, le gouvernement militaire français, au prix de difficultés inouïes, ranime peu à peu la population accablée ; Baden-Baden, où s'organise l'œuvre de nos représentants militaires et civils, sous la direction du général Koenig, commandant en chef en Allemagne, du général de Monsabert, commandant supérieur des troupes, de M. Laffon, administrateur général adjoint pour le gouvernement militaire de la zone française.

Dans une sorte de long dialogue avec les eaux grises du Rhin, avec les vignobles, les forêts, les plaines cultivées attentivement, le cortège interrogeait du regard les visages énigmatiques, mais plus souvent souriants, des femmes, des enfants, des hommes, généralement vieux, qui formaient une double haie dans les villages propres, pavoisés de bannières aux couleurs régionales – jaune et blanc, rouge et bleu.

Raymond Millet
(7-8 octobre 1945.)

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les coûts de construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre le tunnel sous la Manche et Londres seront plus élevés que prévu, le gouvernement ayant accepté des modifications au tracé. Les travaux de cette ligne, longue de 110 kilomètres, qui permettra de relier Londres à Paris en deux heures trente, devraient commencer en 1997 et s'achever en 2002 au plus tôt. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR.** Singapore Airlines, Delta Air Lines et Swissair, associées depuis 1989, ont instauré de nouveaux tarifs, calculés sur la base d'un forfait au kilométrage, pour leurs liaisons autour du monde. – *(AFP.)*

■ **ABOU DHABI.** Gulf Air, qui appartient à Bahreïn, au Qatar, à Oman et aux Emirats arabes unis, compte acquérir six nouveaux appareils pour faire face à l'augmentation de son trafic. Durant le premier semestre, le nombre des passagers de la compagnie a atteint 2,4 millions, ce qui représente une hausse de plus de 4 % par rapport aux six premiers mois de l'année dernière. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Les deux compagnies françaises de ferries opérant dans la Manche, la SNAT, filiale de la SNCF, et Brittany Ferries, ont conclu un accord commercial qui se traduira par des lignes communes et un tarif unique à partir du 1er janvier 1996. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** A partir du 29 octobre, Lufthansa ne desservira plus Sydney et Montréal au départ de Francfort. La compagnie allemande, qui mettra fin, à la même date, à sa coopération avec la compagnie autrichienne Lauda Air sur cinquante-six vols européens au départ de Milan-Malpensa, proposera deux nouvelles liaisons directes : Munich-Birmingham, deux fois par jour, et Hanovre-Milan, une fois par jour. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Les autorités de la ville de Catane ont déconseillé aux touristes de se rendre sur le sommet de l'Etna, où des fumées et de petites coulées de lave ont été repérées. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 8 octobre

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : peintures murales (50 F + prix d'entrée), 10 heures, hall d'entrée du musée (Institut culturel de Paris).

■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** (50 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-Dorée côté escalier roulant (Psalmodi).

■ **DE L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE** au Panthéon (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Etienne-du-Mont (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Découvrir Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS**, 14 h 30 (50 F), sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire) ; 14 h 30 (50 F), sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Isabelle Hauller).

■ **LE BOULEVARD DU CRIME**, de la République à la rue de Richelieu (55 F), 15 heures, angle de la place de la République et du boulevard Saint-Martin (Paris et son histoire).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (37 F), 15 heures, parvis de Notre-Dame côté préfecture de police (Monuments historiques).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** (35 F), 15 heures, devant l'arrêt Place-des-Cinq-Martyrs-du-lycée-Buffon du bus 91 (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LE JARDIN DES CHAMPS-ELYSÉES** (35 F), 15 heures, devant le Théâtre du Rond-Point (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **MARAIS** : les synagogues (37 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Monuments historiques).

■ **LE PANTHÉON** et le quartier du Luxembourg (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la façade du Panthéon (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

■ **LES SALONS DE L'AMBASSADE DE POLOGNE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Tourisme culturel).

Lundi 9 octobre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'art du portrait en France, 11 h 30 ; *Autoportrait de 1660*, de Rembrandt, 12 h 30 ; la peinture hollandaise du XVIIe siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS** et le quartier Saint-Paul (50 F), 14 heures, 99, rue Saint-Antoine (Odyssée).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** et la Nouvelle Athènes (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Institut culturel de Paris).

■ **L'HÔTEL DE CHIMAY** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, 14, rue Bonaparte (Isabelle Hauller).

■ **LA BIÈVRE** et le quartier des teinturiers (40 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Sauvegarde du Paris historique).

■ **DES HALLES** au Palais-Royal, sur les traces de Molière (55 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Eustache côté rue du Jour (Frédérique Jannel).

■ **LE PONT ALEXANDRE-III** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Paris capitale historique).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition Jean de La Fontaine (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

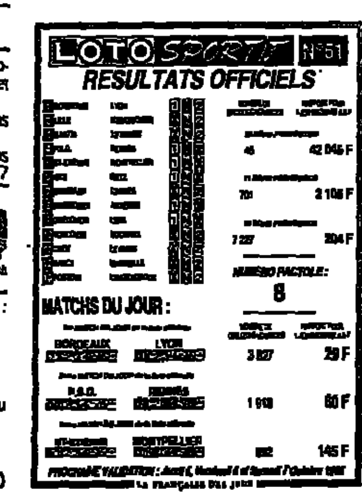
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX



ROCK David Bowie a entamé, le 14 septembre, une tournée aux Etats-Unis avec Nine Inch Nails, groupe vedette de la scène alternative américaine. Cette tournée, qui a fait halte à Philadelphie, accompagne la sortie d'un nouveau disque. Le rocker britannique, à la fois pop star et avant-gardiste, entend, à quarante-huit ans, retrouver une crédibilité gaspillée dans les années 80. ● « OUTSIDE », vingtième album en un quart de siècle, retrouve l'audace de la fin des années 70, en partie grâce à ses retrouvailles avec son vieux complice Brian Eno, et s'affirme comme sa meilleure production en quinze ans. ● DANS UN ENTRETIEN, le musicien qui se produira en Europe aux côtés de Morrissey, confie la nature de son travail avec Brian Eno, son admiration pour Robert Wilson, et explique son attirance pour les formes extrêmes de *body art*, un des thèmes de son nouveau disque.

David Bowie tente de retrouver une crédibilité gaspillée dans les années 80

Un nouveau disque avec son complice Brian Eno, une tournée américaine avec le groupe alternatif Nine Inch Nails, des projets de concerts en Europe, cet hiver, avec Morrissey : à quarante-huit ans, le rocker caméléon offre un énième nouveau visage. Entre pop star et maître de l'avant-garde

PHILADELPHIE
de notre envoyé spécial

Un vent frisquet s'engouffre dans les travées du Blockbuster de Philadelphie (Pennsylvanie), auditorium *géant recouvert aux trois quarts d'une* chappe de béton qui protège de la pluie la plupart des vingt mille spectateurs. Le leader du groupe Nine Inch Nails s'acharne depuis une heure sur son techno-metal quand, dans une soudaine pénombre, le maître rejoint l'élève. David Bowie s'approche aux rythmes reptiliens de *Subterraneans*, titre tiré de *Low*, le premier album de sa trilogie berlinoise, produite par Eno en 1977. Veste et pantalon de plastique noir, tee-shirt sans manches en lamé bleu, ce presque cinquantenaire aux insolentes mèches blondes domine immédiatement la scène d'une élégance glacée. Mais dans la salle, ce sont les fans de Nine Inch Nails qui semblent les plus nombreux...

Quel crédit accorder à l'éternel retour de David Bowie ? Les années 80 ont écorné sa crédibilité. A l'orée des années 90, le rock basique de son nouveau groupe, Tin Machine, n'a pas convaincu. Son précédent album solo, *Black Tie White Noise* (1993), séduisant mais creux, a été un échec. Conscient de sa popularité évanescente, le rocker anglais s'applique aujourd'hui un remède de cheval. Il a convoqué Brian Eno, son cérébral complice de la fin des années 70, pour produire *Outside*, un album conceptuel. Il devrait tourner en Europe, cet hiver, avec Morrissey, idole britannique de la pop littéraire. Et depuis le 14 septembre, il accompagne Nine Inch Nails, groupe vedette de la scène alternative américaine. Le 22 septembre, le tiquet « NIN-DB » faisait halte à Philadelphie, la ville du *Philly sound* – le son langoureux de la *soul music* – où le chanteur était venu se ressourcer avec l'album *Young Americans*, en 1975.



Cette tournée peut-elle annoncer le sursaut d'un artiste majeur ? La présence de Nine Inch Nails n'est pas innocente : une tranche d'âge de 14 à 25 ans a acheté par millions leurs disques qui, pour illustrer l'aliénation et le mal-vivre, ont mêlé la violence du heavy metal à la vigueur abrasive des musiques industrielles. Sur scène, des lumières d'une blancheur aveuglante baignent le déluge sonique. L'androgynie de Trent Reznor, porte-parole torturé, la pâleur de ses traits rendent plus troublante la brutalité de sa musique.

Le sociologue britannique Simon Frith a un jour écrit que Bowie était une toile blanche sur laquelle on dessinait ses rêves. Récemment, plusieurs groupes américains se sont identifiés aux mélodies de l'Anglais aux mille visages. Les Stone Temple Pilots ont repris la chanson *Andy Warhol* ; Dinosaur Jr a régénéré *Quicksand* ; Nirvana, surtout, a donné une version déchirante de *The Man Who Sold The World*.

LES PLAISIRS DE LA DOULEUR

Dans le miroir tendu par la star, Trent Reznor a vu se refléter ses ambiguïtés et désirs d'outrance. Bowie a mimé avec une grâce inouïe le jeu de la décadence et donné de l'émotion à l'artifice. En 1972, les fans de Ziggy Stardust se teignaient les cheveux en roux et se maquillaient de couleurs provocantes. A Philadelphie, ceux de Nine Inch Nails ont peint leurs lèvres en noir et couvert leur visage d'un fond de teint blafard. Sur un *Scary Monsters* échevelé, Reznor martèle son synthétiseur et chante les yeux fermés. Avec un mélange de cruauté et de désinvolture, son aîné fixe la foule, sourire venimeux au coin des lèvres. *Spaceboy*, un des morceaux d'*Outside*, témoigne des influences réciproques. Bowie, éternel récepteur des courants en vogue, a repris sur son nouvel album certains des thèmes chers aux Nine Inch Nails – les plaisirs de la douleur – et leur extrémisme instrumental. Sans cesse, son art va de l'appropriation à la transcendance. Petit à petit, les musiciens de Bowie remplacent ceux du groupe américain. Trent interprète une de ses chansons, *Hurt*, en duo avec le beau David, avant de partir, récompensé.

Si on pouvait reprocher au Bowie des années 80 une tendance au racolage, pour cette tournée commune, il n'a pas choisi la facilité. Face à un public plus intrigué que fervent, il déroule un répertoire constitué essentiellement des titres d'*Outside*, son album le plus ambitieux depuis quinze ans, et de chansons expérimentales de la fin des années 70 (*Breaking Glass, Teenage Wildlife, Joe The Lion*). Les tubes ont été évacués. Seuls rescapés, *Andy Warhol* (peut-être parce qu'il vient de jouer le rôle du plasticien dans un film consacré au peintre Basquiat) et *The Man Who Sold The World* (la moitié du public croit entendre une composition de Kurt Cobain) sont retranscrits en funk froid et décalé.

Son groupe est constitué de musiciens qui l'ont suivi à différentes époques – Reeves Gabrels, George Simms, Mike Garson, Carlos Alomar –, mais le son évoque les jeux intellectuels et musicaux auxquels il se livrait déjà avec Brian Eno à l'époque de *Heroes*. Sur scène, quelques mannequins mutilés illustrent la thématique de son récent *concept album*. Des toiles aux couleurs passées et des rampes de néons valorisent la dimension cérébrale du concert quand la voix du chanteur en assure la sensualité. Rarement on l'aura entendu passer avec autant de maestria de l'accent cockney de ses origines au timbre velouté de l'aristocrate décadent, des pointes sarcastiques à l'emphase irrésistible du crooner existentiel. Il atteint son sommet en interprétant *My Death* (adaptation de *Mes funérailles* de Brel) et *Nite Flights* de Scott Walker avec un lyrisme contenu d'une grande distinction.

Les multiples visages de David Bowie ont traduit souvent une fuite de soi. Souvent, il s'est réfugié dans ses personnages jusqu'à la schizophrénie. Les performances extrêmes de *body art* qu'il décrit dans *Outside* ne font-elles pas, après tout, référence à ses incarnations passées, transformations qui l'ont marqué dans sa chair ? Quand il chante *« I'm deranged »* (je suis fou), on sait qu'il y met plus de distance qu'à l'époque d'*Aladdin Sane* (un jeu de mots sur *a lad insane*, « un garçon malsain ») ou du *Thin White Duke*, le zombie paranoïaque de *Station To Station* (1976). Les contradictions sont nombreuses entre la pop star et ses prétentions avant-gardistes. Mais que serait Bowie sans ces ambiguïtés ?

Stéphane Davet

Des métamorphoses incessantes

Né David Jones en 1947 dans le sud de Londres, David Bowie n'a cessé de se métamorphoser, naviguant au gré du courant. Jeune mod, fan de rhythm'n'blues, puis musicien folk, il devenait tour à tour hippie efféminé, rock star galactique, icône décadente, crooner soul, duc cocaïnomane ou intellectuel berlinois. Certains considèrent ces incarnations comme une imposture. On a pu mettre en avant un don pour anticiper génialement l'avenir du rock, quand d'autres n'y voient qu'une façon de vampiriser des artistes moins connus – Marc Bolan, Iggy Pop, Lou Reed, Scott Walker. Les années 80 lui ont offert son plus gros succès (*Let's Dance*), mais ont tendu le piège de la vulgarisation. Son personnage de play-boy quarantenaire exilé en Suisse, ses tournées à grand spectacle mais sans style, ne faisaient plus rêver et jetaient même une ombre sur une carrière entrée dans la légende.

« Brian Eno m'empêche de laisser mon jugement faussé par l'émotion »

« *Outside* est-il votre disque le plus ambitieux depuis le début des années 80 ?

– Sans doute, mais essentiellement comme auteur. Dans les années 70, je m'identifiais physiquement à un personnage. Aujourd'hui mon point de vue est beaucoup plus extérieur. Cet album met en scène une demi-douzaine de personnages, mais je ne les sens pas proches de moi. Ils ne me possèdent pas, je joue avec eux. Ils appartiennent à une histoire que j'ai volontairement laissée vague. Les interprétations peuvent être multiples. Il s'agissait plus de mettre en place des ambiances qu'une narration.

– Vous avez désiré retravailler avec Brian Eno, qui fut votre producteur entre 1977 et 1979 sur *Low*, *Heroes* et *Lodger*. Qu'est-ce qui vous attire chez lui ?

– Sa façon d'annihiler en studio le poids de l'émotion et de définir très précisément quelles sont vos atouts et vos faiblesses. Il donne d'ailleurs un cours au Collège d'art de Londres sur comment déterminer ce qui est valable ou pas dans une création. Il n'est pas un grand musicien, mais il est inégalable quand il s'agit de formuler un concept et d'évacuer les déchets et les tics qui encombrent une musique. Parfois je n'ai pas assez de recul pour distinguer la valeur de mon travail. Je suis très émotif. Brian m'empêche de laisser mon jugement faussé par l'émotion.

– Ce travail intellectuel ne tue-t-il pas la spontanéité ?

– Au contraire. La première chose que nous avons faite en studio a été de le redécorer pour y créer une atmosphère ludique. L'enregistrement de ce disque a été abordé comme un jeu. Nous avions quelques idées de départ, mais l'essentiel a été improvisé. Pour les textes, comme souvent, j'ai travaillé d'une manière proche du *cut up*. J'ai rentré un certain nombre d'idées sur ordinateur. Un programme aléatoire a généré une « histoire » que j'ai retravaillée par la suite. A leur arrivée en studio, les musiciens recevaient de Brian une petite carte sur laquelle il définissait une espèce de jeu de rôles. Par exemple : *« Vous êtes un guitariste sud-africain, jouez tout ce qui vous a été interdit pendant l'apartheid. »* Nous avons produit un travail extrêmement sérieux tout en nous amusant. J'espère qu'on perçoit sur le disque un certain sens de l'humour, même s'il est parfois terrifiant *(rires)*.

– Dans *Outside*, vous parlez d'une radicalisation du body art. Vous imaginez des performances qui vont jusqu'au meurtre.

– Je suis passionné par les arts plastiques. Le corps est devenu une matière aussi essentielle que l'argile, la pierre, le bois ou la peinture. En ce moment à Philadelphie, un artiste controversé expose des objets qui ont servi de preuve lors d'enquêtes sur des meurtres en série. On y voit des photos de membres amputés. On peut mettre cela en parallèle avec les dessins anatomiques ou les peintures de cadavres de la Renaissance. C'est un peu comme si le 20e siècle redécouvrait les reliques. Il y a à la fois quelque chose de sacramentel et de païen, de tribal dans cet art du sacrifice. Mais je suis suffisamment vieux et sage *(rires)* pour ne pas apporter de conclusion à tout ça. Au début des années 60, Arthur C. Danto suggérait que, à partir du moment où l'oeuvre d'art remet en question sa propre existence, l'art meurt et devient de la philosophie. Je ne suis pas aussi radical, même si je crois que les arts plastiques et la musique ont surtout à voir avec les idées.

– Quel projet suivra *Outside* ?

– J'aimerais prolonger cette expérience et lui donner une suite jusqu'à l'an 2000. Trois ou quatre disques qui chroniqueraient la fin des années 90. Il n'existera pas pour l'instant de version CD-ROM de ce projet. Je ne crois pas que ces techniques offrent autant qu'elles le prétendent. Leur interactivité est en fait réduite. En revanche, ce serait formidable si à la fin du cycle *Outside*, Bob Wilson accepte de le mettre en scène. Pour moi, *Einstein on The Beach* est une des plus belles choses que l'Amérique ait produites. Wilson est méprisé par beaucoup de critiques américains. Une nation dévore ses enfants... Ce côté rebelle me le rend encore plus sympathique. Je crois qu'il travaille d'une façon similaire à la nôtre dans la confusion de la fragmentation. Il peut développer des atmosphères puissantes sans narration linéaire. J'adorerais qu'il adapte *Outside* sous la forme de ses pièces les plus épiques. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

Son meilleur album depuis quinze ans

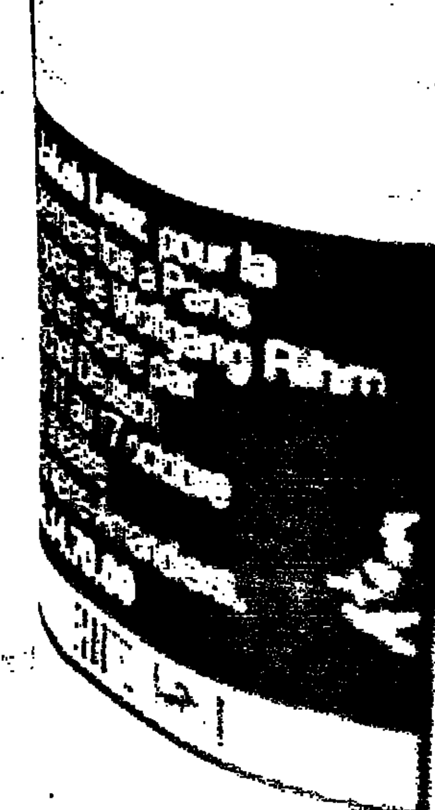
OUTSIDE est un disque ambitieux. Plusieurs écoutes seront nécessaires pour sortir du labyrinthe de ses thèmes et de ses mélodies. Démêler le fil de l'histoire serait compliqué – et finalement inutile. Un détective, Nathan Adler, enquête sur une série de « meurtres artistiques rituels ». Le disque est en partie son journal mais on y croise aussi d'autres personnages comme Algeria Touchshriek, revendeur de drogue et d'empreintes ADN, ou Ramona A. Stone qui transforme des organes humains en bijoux. En fidèle de William Burroughs, Bowie brouille les pistes en fragmentant sa narration au hasard de collages surréalistes. Cet album est celui d'un passionné d'art, peintre à ses heures (il signe la peinture de la pochette) et même critique d'art qu'on entendait récemment disserter avec Balthus à propos de Derain.

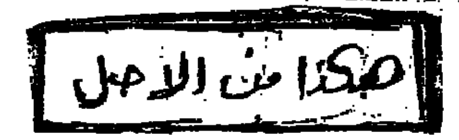
Outside est surtout le disque d'un auteur-compositeur sauvé par ses retrouvailles avec le producteur et musicien Brian Eno. Les complices n'avaient pas travaillé ensemble depuis 1979, alors qu'ils venaient de terminer, avec *Lodger*, cette trilogie berlinoise déterminante pour l'avenir de la new wave, des musiques électroniques et des métissages de la world music. A son habitude, Eno a pris soin de s'éloigner de formats musicaux trop catalogués. Le premier contact n'est pas forcément agréable avec ce qui semble d'abord un magma froid, fortement rythmique, où déflagrations de guitares et martèlement synthétique fonctionnent comme autant de métaphores d'un monde déchiré.

Mais avec un peu d'effort, ces dix-neuf morceaux et soixante-quinze minutes de musique révèlent des trésors (*The Model, Oxford Town, We Prick You* ou *I'm Deranged*) et une mosaïque de références aux mille facettes de David Bowie. Les expériences cérébrales de *Low, Heroes* et *Lodger* y tiennent une place de choix, mais on retrouve aussi le lyrisme de *Ziggy Stardust*, les rêveries lunaires de *Space Oddity*, l'ironie mordante de *Scary Monsters*, le funk « aristo » de *Golden Years*, les frises dodécaphoniques d'*Aladdin Sane* (grâce au retour du pianiste Mike Garson), l'âpreté sonique de Tin Machine. Un dédale que le chanteur survole avec une classe éblouissante. En contrepoids aux expérimentations de son producteur, il traverse cette oppressante chronique fin de siècle avec une humanité qui fait d'*Outside* son meilleur album depuis quinze ans.

S. D.

★ 1 CD EMI, 74321303392.





Seamus Heaney, le « voyeur rusé »

Nouveau Prix Nobel de littérature, le poète irlandais est un archéologue fasciné par les mystères d'une terre natale saturée d'histoire

Le prix Nobel de littérature a été décerné, jeudi 5 octobre, au poète irlandais Seamus Heaney (*Le Monde* du 5 octobre). Agé de cinquante-six ans, il est le quatrième écrivain irlandais – après William Butler Yeats en 1923, George Bernard Shaw en 1925 et Samuel Beckett en 1969 – à être distingué par l'Académie suédoise. Dans ses attendus, celle-ci salue *« une œuvre caractérisée par sa beauté lyrique et sa profondeur éthique qui fait ressortir les miracles du quotidien et le passé vivant »*. Sur tous les registres sensoriels de la nature, Heaney nous invite en terre d'Irlande, à travers les couches d'histoire et de traditions qui la composent. Le lauréat recevra les insignes du prix, accompagnés d'une somme record de 7,2 millions de couronnes suédoises (plus de 5 millions de francs), lors d'une cérémonie à Stockholm le 10 décembre, jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel, en 1896.

L'UNIVERS IMAGINAIRE de Seamus Heaney est animé par une dynamique des affrontements entre contraires de tous ordres : l'eau subit le feu masculin, le Nord s'oppose au Sud, les Vikings à Dante et surtout l'espace au temps. L'Irlande, en effet, est un corps féminin exposé aux assauts de l'histoire qui l'amènent à la prise de parole poétique – dans la langue même des agresseurs anglais.

Les premiers volumes, surtout *Death of a Naturalist* (1966), évoquent le monde rural, les gestes rituels du père *« creusant »* la terre, l'Eden perdu de l'enfance. Tous les registres sensoriels de la nature sont restitués avec une acuité qui trahit l'influence de son contemporain Ted Hughes : pluies d'automne, mottes luisantes, racines de la gadoue, bave épaisse et chaude du frai des grenouilles (ces *« grenades de boue prêtes à éclater »*), fougères, hautes digitales, et puis ces odeurs d'herbes aquatiques, de moisi et de mousse humide. Pourquoi parler alors de « mort d'un naturaliste » ?

A vrai dire, on reste à la surface du réel si l'on n'ajoute pas aux représentations minutieuses, aux descriptions scientifiques, les *« coups de sonde »* du poète. Creuser, labourer, pêcher, plonger le regard au fond des puits en se laissant fasciner par la chute noire de leurs parois, autant de moyens d'accéder au monde de l'en dessous, de pressentir, à travers des peurs enfantines – comme chez Wordsworth –, le mystère des choses, des modes d'être insoupçonnés au sein même de la nature. Même s'il ne rejoint pas l'intuition romantique d'un cosmos un et indivisible, Heaney nous donne le sentiment d'un univers tenu ensemble par de secrètes intentions, manifestant une puissance cachée : c'est pourquoi la poésie est un art de divination et de révélation. Qu'il soit sourcier armé de sa baguette ou forgeron dans son antre obscur, le poète reste toujours l'un de ces pionniers qui continuent de creuser *« vers l'intérieur et vers le bas »*.

S'enfoncer dans la terre d'Irlande, c'est aussi traverser les couches d'histoire, de langage et de traditions qui la composent. Les luttes politiques, les motifs de division entre les deux communautés font l'objet de rappels, directs ou obliques : ainsi se trouvent dénoncés le démantèlement du système social de l'Irlande gaélique lors de la reddition de Hugh O'Neill en 1603, suivie de l'infiltration des colons planteurs (« The Wool Trade »), le génocide perpétré par l'armée de Cromwell, la victoire de Guillaume d'Orange à Boyne (« In Memoriam Francis Ledwige »), les Black and Tans, cette police militarisée fondée en 1921, etc.

TRACES PERDUES

L'attitude de Heaney, son approche de l'histoire, varie selon l'urgence des circonstances : « A Northern Hoard », dans *Wintering Out*, dénonce l'horreur immédiate des troubles à Belfast en 1969 ; *Field Work* (1979) contient deux superbes élégies, dédiées l'une à la mémoire de son cousin Column McCartney, abattu par des activistes protestants (« The Strand at Lough Berg »), l'autre à celle d'un compagnon de pub, un pêcheur catholique tué par une bombe de l'IRA en 1972 (« Casualty »). Mais, au-delà de l'actualité, l'histoire apparaît comme une suite de cycles récurrents, de figures de l'éternel retour.

Le poète archéologue est fasciné par ces terres saturées d'histoire qui recèlent fossiles, débris, ossements. Dans les *Bog Poems*, Heaney exalte la tourbière, paysage-mémoire où la féminité s'allie à la fluidité, tombe-matrice qui abrite les traces perdues des civilisations. La lecture, en 1969, du livre du Danois P. V. Glob – traduit en anglais sous le titre *The Bog People* – a sur l'imagination du poète un effet catalyseur comparable à l'influence de James George Frazer et de J. Weston sur T. S. Eliot : cette œuvre lui révèle l'existence de victimes sacrificielles d'il y a deux mille ans dont les corps ont été retrouvés en état de parfaite conservation dans la tourbe du Jutland au Danemark. Dès lors, le présent peut se déchiffrer à la lumière des exhumations du passé, les rites archaïques deviennent assimilables aux actes de vengeance que les deux communautés, vivant sous la loi du talion, se sont longtemps infligés en Ulster. Les tourbières d'Irlande viennent se confondre avec celles du Danemark, tandis que les victimes expiatoires de jadis rejoignent les victimes des représailles tribales d'aujourd'hui.

Dans ces paysages hantés par des esprits tutélaires, des divinités chtoniennes, humides, nourricières, l'histoire est une configuration et un conflit d'archétypes, un cortège de boucs émissaires sacrifiés à la déesse mère qui préside aux rites de la fécondité, ou alors à celle que l'on appelle Mère Irlande, Kathleen Ni Houlihan. La souveraineté de cette divinité territoriale indigène a été compromise par *« un nouveau culte mâle dont les pères sont Cromwell, Guillaume d'Orange et Edward Carson, et l'histoire d'Irlande est celle d'une lutte dans une province entre une piété territoriale et un pouvoir impérial incarné par un Rex ou César résidant dans un palais de Londres. » (Preoccupations.)*

AMBIVALENCES

A vrai dire, Heaney se sent être l'enjeu d'un conflit entre un humanisme rationnel et un atavisme religieux, fort bien illustré par la reprise de la légende d'Hercule et d'Antée dans *North* (1975). Il ne s'agit pas là du simple triomphe d'une raison baignant dans la lumière grecque sur un inconscient mythico-religieux lié à un obscurantisme fanatique. Plus qu'à un partage tranché des valeurs, Heaney nous invite à épouser la dialectique d'une expérience où transparaissent ses propres ambivalences. Les rusés et les naïfs de la politique ont reproché son engagement tardif, *« timide et circonspect »*, à ce poète qui a toujours voulu rester au près de sa vérité traversée de tensions et de contradictions. Désireux, tel Hercule, d'être à *« la hauteur de toute résistance et des forces noires que nourrit le territoire »*, il se sent aussi proche d'Antée, *« l'embrasseur de terre »*.

S'il récuse toutes les formes aliénantes et mystifiantes de la transcendance, s'il veut être cet *« aiguillon de lumière »* qui anime le juste regard critique, il reste aussi hanté par des nostalgies tribales et son attachement à une fidélité primitive l'emporte *« dans un rêve de perte et d'origines »*. *« Emigré de l'intérieur »* ou *« voyeur rusé »*, Heaney a surtout voulu se tenir à l'écart des simplifications du politicien, de l'activiste et du militant. Dans *Station Island* (1984), dominé par l'influence de Dante, il fait état de ses vacillations yeatsiennes entre la contemplation d'un point immobile (celui-là même autour duquel le monde inquiet tourbillonne et dont parlait déjà Eliot dans *Four Quartets*) et le désir de participer activement à l'histoire.

Aux antipodes des slogans, des tracts et de la propagande, la poésie est pour Heaney un mystère, un cadavre sorti intact de la tourbière, un chuchotement montant des profondeurs de l'être, un don de la déesse. Comme Yeats, dont sa poétique est proche, Heaney sait que des querelles avec les autres ne peut naître que la rhétorique et que la poésie surgit de la querelle avec nous-même.

L'un et l'autre ont su lier l'écriture à un hédonisme tranquille : *« Ce qui compte le plus, c'est d'écrire pour la joie qu'on en a. »* La foi du poète, c'est d'abord sans doute sa foi dans les ressources du langage, son assomption jubilatoire. Attentif avant tout aux propriétés sensibles des mots, à la plastique comme à la musique du signifiant, Heaney taille chaque poème dans une texture verbale appropriée qui lui permet de réduire la disconvenance des sonorités et des significations. Rêvant sur les noms de lieux – Anahorish, Toome, Broagh, Moyola –, il parvient à créer cette harmonie indéfinissable dont parlait Mallarmé entre ce que les *« mots disent et ce qu'ils sont »*. Le poète s'arme de son stylo, semblable au *« pistolet »*, comme son père d'une bêche, pour creuser le réel. Privé de tout reflet de lui-même, plongé dans les fracas énigmatiques de l'histoire, Heaney *« rime pour se voir, pour que le noir résonne d'échos » (Personal Helicon)*. Il *« mange »* le quotidien résolument, y compris toutes ses violences, pour que sa saveur le vivifie en *« verbe, pur verbe »*.

Bernard Brugière

Entre l'Ulster et Dublin

Né en 1939, à Mossbawn, dans le comté de Derry, en Irlande du Nord, de parents catholiques, Seamus Heaney a enseigné les lettres modernes à l'université de Belfast, puis à Oxford. Depuis 1982, il est professeur associé à l'université Harvard (Etats-Unis). Au début des années 70, il a quitté l'Irlande du Nord pour s'installer en République d'Irlande et vit à Dublin depuis 1976.

Membre de l'Irish Academy of Letters, Seamus Heaney est l'auteur d'une dizaine de recueils poétiques (tous édités chez Faber and Faber), ainsi que de cinq essais. En français, ont été traduits des *Poèmes 1966-1984* (Gallimard, coll. « Du monde entier », 1988) et *Les Errances de Sweeney* (Le Passeur, dist. Distique, 1994).

« Le poète en tant que témoin », solidaire de son époque

DANS SON ESSAI The Government of the Tongue (Le gouvernement de la langue, 1988), *Seamus Heaney tente de répondre à la question* : « Comment la poésie peut-elle se justifier face au bruit et à la fureur de l'histoire ? »

Wilfrid Owen et d'autres qui, comme lui, ont vécu les tranchées des Flandres sont parmi les premiers représentants de cette sorte de poètes progressivement apparus dans les annales de la littérature du XX[e] siècle et qui planent comme des ombres tutélaires au-dessus de chaque auteur d'une œuvre conséquente.

Le terme que nous avons adopté pour définir cet archétype est « le poète en tant que témoin » ; il représente la solidarité du poète avec tous ceux qui sont sacrifiés, dépossédés, victimes, déshérités. *Le témoin est ce personnage pour lequel l'irrépressible envie de dire la vérité et de s'identifier avec les opprimés devient inséparable de l'acte même d'écrire.*

Bien entendu, cela a été le destin tragique de nombreux écrivains d'Union soviétique et des pays du bloc de l'Est que de ressentir cet *« appel à témoin »* de façon *plus extrême encore* que bien d'autres. Cependant, il nous suffit de penser au poète gaélique écossais Sorley MacLean – qui, dans les années 30, était en proie à de terribles crises de conscience en se demandant s'il devait ou non, en tant que socialiste et en tant que poète, se battre en Espagne avec les Brigades internationales – pour nous rendre compte qu'aucun poète n'échappe, en conscience, à l'exemple de ces vies édifiantes.

Rien, pas même le fait de résider dans cette contrée isolée que sont les Hébrides ou de parler une langue minoritaire, ne peut protéger le poète des exigences de l'époque.

La remorque de la discorde à Carpentras

COMME PRÉVU, la remorque de camion de 3,5 tonnes était installée, après moult prouesses, dans la chapelle du collège, au cœur de Carpentras. Onze photographies représentant d'élégants cyprès attendaient d'être accrochées pour accompagner cette installation artistique. Deux cents posters étaient imprimés. Quatre mille cartons d'invitation reproduisant ce qui allait devenir la remorque de la discorde étaient envoyés pour le vernissage. Des rencontres entre l'artiste et une dizaine d'enseignants étaient programmées, tout comme une conférence. Bref, tout était en place pour la fête. Et, brutalement, mardi 3 octobre, trois jours avant l'inauguration, le maire de la cité vauclusienne a décidé d'annuler l'exposition de Jean-Marc Bustamante, un artiste pourtant chevronné.

« C'est un acte de censure », dénonce Jamy Bourdais, directeur du Centre d'art du Crestet, à l'origine de cette exposition. Au ministère de la culture, on se dit *« atterré »*. Quant à l'artiste, qui s'apprêtait à installer des copeaux de bois blanc et frais sur le plateau de la remorque, il se dit *« très déçu et indigné »*. Et ne comprend pas : *« Ce n'est vraiment pas une installation provocante, mais méditative. La lumière devait tomber du plafond sur le plateau de copeaux, devenant une sorte de cheval de Troie. L'adjoint à la culture m'a dit que la remorque est une présence agressive dans une ville qu'il souhaite paisible. »*

Censure ? *« Il faut voir les choses plus simplement »*, répond le maire, Jean-Claude Andrieu, (UDF), qui n'a pas daigné rencontrer l'artiste. Mais il se montre embarrassé : *« Je ne savais pas qu'il était question d'installer un semi-remorque dans une chapelle classée. Quand je l'ai vu, je me suis dit que ce n'était pas le bon lieu. Nous avons alors proposé un gymnase à ce monsieur dont le talent n'est pas en cause. Mais il a refusé. »* L'exposition Bustamante était pourtant prévue depuis juillet. La décision d'installer la remorque a été prise par arrêté municipal. Il a fallu faire appel à un spécialiste pour la faire entrer en la basculant car elle était plus large que la porte. *« La municipalité avait tous les éléments pour juger »*, précise Jamy Bourdais. Quant à ladite chapelle, elle est désaffectée depuis 1926...

VIOLENTES RÉACTIONS

Comment justifier qu'une ville qui a entièrement financé un projet complexe (50 000 francs) se déjuge ? Manifestement, le maire a eu peur d'une opinion conservatrice, nombre de commerçants ayant refusé de scotcher dans leurs vitrines les affiches de Jean-Marc Bustamante. L'exposition précédente avait suscité des réactions violentes, et pourtant se trouvaient au mur des peintures de Tàpies et de Soulages, deux artistes mondialement reconnus. *« Lisez le livre d'or, ce n'est pas triste »*, clame le maire, qui demande *« des choses plus conventionnelles »*. Dans un entretien au *Provençal*, du 4 octobre, l'adjoint à la culture, Bernard Autric, va dans le sens du vent : *« Je voudrais renouer avec les Carpentrassiens qui boudent un peu les expositions d'un art trop contemporain dans le sens où il reste hermétique. »* D'où l'inquiétude de Jamy Bourdais : *« C'est une attaque contre l'art d'aujourd'hui. Une de plus. »*

Michel Guerrin









« Brèves rencontres », le nouvel album de Jacques Dutronc, était attendu

Le chanteur dénie l'événement paresseusement

Jacques Dutronc met un terme à huit ans de silence discographique : son précédent album, *CQF Dutronc*, avait paru en 1987. En 1992, le chanteur-acteur était revenu à la scène, après vingt ans d'absence, suscitant l'impatience de ceux qui tiennent l'interprète de *Et moi et moi et moi* pour l'un des meilleurs chanteurs français.

DEUX FIANCÉS avaient, après une soirée d'été bien arrosée, pris le lit de leur hôte pour un trampoline. Emportés par leur élan, leurs rires et la sensation grisante du saut sur le matelas, ils passèrent d'un bond par la fenêtre du cinquième étage. Un mort, une infirme. C'est un de ces incroyables faits-divers qui rendent la vie surprenante par son anarchie, sa profusion chaotique.

A ses côtés, Linda Lê, auteur de romans cruels et de trois des chansons de l'album *Brèves rencontres*. Une fois contée la triste histoire du trampoline, la jeune femme sort d'un long mutisme pour évoquer la course folle de Florence Rey, rebelle sans cause, accusée du meurtre de policiers et, depuis, enfermée dans un silence buté.

Les faits sont connus : Dutronc passe le plus clair de son temps en Corse, il est l'époux de Françoise Hardy, fume des cigares cubains, porte des Ray-Ban et a les yeux bleus.

Il a un penchant affirmé pour l'ironie et la morgue, le dédain et la désespérance, tout cela produisant les conditions nécessaires à un humour grinçant, jusqu'à la cruauté. Depuis *CQF Dutronc*, paru en 1987, Dutronc n'avait pas enregistré d'album. *Brèves rencontres*, qui vient de paraître, était donc attendu.

Le chanteur dénie l'événement paresseusement, façon Gainsbourg, façon « *la chanson est un art mineur* », tout en le fêtant. A cette occasion (la « promo »), il se montrera tel qu'en lui-même, sans économie de temps, aux représentants de la presse. Avec son fils, ses amis, les amis de son fils, dans une atmosphère doucement paternaliste. Pour revenir à l'esprit de famille, « *celle du cinéma* », pour oublier la mise en scène fébrile du show-biz par lui-même au premier prétexte venu, la sortie d'un disque promis au succès par exemple.

C'est une rupture de style : en 1992, au Casino de Paris, puis pendant la tournée, les journalistes candidats à l'interview (« *Etes-vous poujadiste ?* » ; « *Et le sida ?* » ; « *Et la Corse ?* ») devaient monter en scène, accepter leur propre mise à mort par un public enamouré, outré de l'ingérence d'un critique dans leur plaisir, alors que Dutronc, prophète sans but avoué, avait déserté les salles de spectacle depuis vingt ans.

PAPA JACQUES

« *Je suis resté longtemps sans faire d'album, c'est à double tranchant : les gens attendent un truc magnifique et ils sont déçus. Mais de ça, ah non, je n'ai pas peur, il y a des choses plus graves. Quand j'allume la télé, je peux me trouver des raisons d'avoir peur à long terme : la guerre, le nucléaire... Je ne connais que les essais au cinéma. Les autres, je suis contre, étant un primaire de base. D'ailleurs, personne ne m'a donné d'explications valables sur les armes atomiques, à part servir à donner sur la gueule du premier pékin venu.* » *Brèves rencontres* est terminé ; lui, a accompli son devoir, dit-il.

Un autre album suivra, à réaliser avant 1996, selon les termes de son contrat avec Columbia. Mais demain est un autre jour. Pour l'heure, jean, T-shirt, boots, M. Jacques est content. *Brèves rencontre* aura au moins été l'occasion de se rapprocher du fils, Thomas, qui signe avec Arnaud Garoux, un garçon aussi frais que lui, trois chansons de l'album, dont *A part ça*, titre choisi par la maison de disques pour occuper le premier la case Dutronc sur les ondes radiophoniques. « *Pendant qu'un minimonde tourne en rond, au p'tit salon des grandes opinions, j'ai demandé l'heure pour un vague à l'âme.* » Fond rock musclé.

Du cabinet (à cigares), Dutronc sort un nouvel échantillon de cubanité non bagué. « *Arnaud, eine Bier bitte* » : Papa Jacques, le barreau de chaise aux lèvres, demande une « mousse tchécoslovaque », à l'ami du fils. Dutronc l'acteur vient d'achever le tournage d'un film, *Le Maître des éléphants*, de Patrick Granperret, et s'apprête à commencer un deuxième, adapté d'un roman de Boileau-Narcejac, *Les Victimes*, avec Granperret encore. « *Nous en sommes à la visite médicale, pour les assurances, c'est avec le docteur Zucarelli. Mais en tout cas, je récidive, je n'attends pas le chiffre des entrées du précédent pour confirmer mon amitié avec Granperret.* »

Pour *Le Maître des éléphants* (sortie le 13 décembre), Dutronc, l'inoubliable Van Gogh de Maurice Pialat, est allé en Afrique et ne tarit point d'anecdotes sur le sujet. Il en a ramené des statuettes – les trois singes se masquant les yeux, les oreilles et la bouche, agrémenté d'un quatrième, invention anti-sidaïste, les mains posées devant le sexe. Dutronc admire.

La Corse est une île pacifique, où vivent Jacques et ses amis (François, le boucher du village et Fanfan, le berger-poète, ont intégré la panoplie Dutronc, comme les Ray-Ban, le treillis des champs et le petit blouson cuir des villes). Loin de L'Ile-Rousse, près de Paris, la « corsitude » a suivi jusque dans ces verts ombrages entretenus par le maître de l'affichage urbain, Jean-Claude Decaux, « *qui habite à côté. Peinard, il s'est fait construire un étang pour pêcher depuis sa fenêtre* ». Jacques Dutronc l'écrit : « *Le plaisir n'a pas de mesure, tous les goûts sont dans ma nature.* »

Egocentriste, manipulateur, passionnément intéressé par tous les types humains, mais convaincu des inégalités naturelles, jusqu'à les souligner (au Casino de Paris, un Lilliputien, un facteur rougeaud apparaissaient en scène, factotums de la maison Dutronc, drôle de construction mentale). Gauche, droite, droite, gauche : Dutronc est un chassé-croisé à lui tout seul.

UN MANÈGE DE FOUS

L'on rencontre des spécimens d'*Homo corsicus* sur toute la planète, c'est une consolation. Des bipèdes sachant « *prendre du repos* » au milieu de ce manège de fous, « *où les scrupules se vendent par paquet de douze* ». Parlons-en du genre humain ! « *Entrez, m'sieur dans l'humanité ! Gagnez la foire aux vanités...* » La chanson a été créée au Casino de Paris. Elle est sur l'album. Linda Lê, l'auteur de romans réussis tels que *Les Dits d'un idiot* (chez Christian Bourgois) et *Les Evangiles du crime* (La Table ronde), y indique qu'il ne sert à rien de prendre l'avenir au sérieux ou de croire en la bonté.

Grandes baies vitrées, collection de guitares au premier. Arnaud, une bière s'il te plaît. Les Lusitanias sont les meilleurs cigares cubains. Dutronc discute, des souvenirs de fêtes folles au milieu de copains. « *Ariane Mnouchkine fait un régime pour la Bosnie, elle est sûrement sincère, mais enfin, je ne sais pas... La Bosnie... Tout cela doit être aussi bien financé que le football. Il y a plusieurs équipes.* » De quoi sauter sur son lit pour oublier que sous les fenêtres... le vide. « *Ça*, ajoute Dutronc, *ça ferait rire Fanfan* [le berger]. »

Véronique Mortaigne

★ *Brèves rencontres* : 1 CD Columbia 481 167-2.

Dix chansons carrées

Il y a bien quelques jeux de mots, des leurres et des chausse-trapes, mais *Brèves rencontres* reste un album sage : l'idée que l'on peut se surpasser soi-même en est absente. Musicalement carrées (les arrangements sont d'Erdal Kizilcay), les dix chansons, semées comme les cailloux du Petit Poucet dans un itinéraire fait d'anxiété naturelle et de calme conquis, bénéficient de la voix de Jacques Dutronc, longue, vibrante. David Mac Neil en profite pour faire quelques exercices romantiques (*Le Pianiste dans la boîte à Gand*) sur fond de jazz atténué, Etienne Daho débarque en seconde voix (*Tous les goûts sont dans ma nature*, de Dutronc), Thomas Dutronc récolte les hommages paternels le temps d'un instrumental de fin (*Thomas*, joué par Thomas), et l'ami Arnaud Garoud, les félicitations du jury. Linda Lê et Jean Fauque, parolier d'Alain Bashung, font le reste, partisans de « *la chanson-trace, pleine d'images, de petites choses* », grâce à laquelle l'élève dissipé de *Merde in France* peut rejoindre le noceur d'*Il est cinq heures, Paris s'éveille* sur un rêve de jazz West Coast et de guitares rock.



ZAZIE
Zen

UN PREMIER ALBUM en 1992 (*Je, tu, ils*), un succès public (*Sucré, salé*) et une Victoire de la musique : un parcours royal pour une débutante. *Zen* vient rassurer : la voix, peu puissante mais juste, acidulée avec des éclats vulnérables, a su trouver une palette adaptée aux moyens de l'auteur-compositeur. Entourée des mêmes complices, Pascal Obispo et surtout Vincent-Marie Bouvet, qui signent quelques mélodies précieuses, Zazie tisse avec finesse et humour (*Homme sweet homme*) un monde d'amours éprouvées (*Craque monsieur, Dieu que pour toi* quand « *l'amour (...) rejette à l'amer* ») où les ballades gardent une distance ironique à la désinvolture tendre. Avec un sens du pastiche (*Une souris verte*) et l'art des vraies révérences (*Je t'aime mais* à « *Gainsbourg qui boit de l'eau de là pendant qu'ici-bas...* »). Les accents de l'accordéon diatonique de Phil Baron, et la séduction d'un texte simple et immédiat se fait entêtante. Un pied de nez pour chagrin d'enfant sage, quand « *la sirène se change en poisson* » et compte les moutons des insomnies tenaces pour clore un parcours aussi léger que séduisant.

P.-J. C.

★ 1 CD Philips 528 284-2.



JEHAN ALAIN
Œuvres instrumentales et vocales (volume 2)
Solistes, Georges Guillard (orgue, piano et direction).

AVEC L'AIDE de Marie-Claire et Olivier Alain, Georges Guillard a continué de puiser dans les archives du compositeur Jehan Alain, mort au front en juin 1940. Il n'avait pas encore trente ans. Avec Guillaume Lekeu et Maurice Jaubert, Alain est certainement l'un des plus regrettables talents fauchés à la vie. Les organistes jouent couramment sa musique, mais Jehan Alain n'est jamais vraiment sorti du cercle des amateurs d'orgue. Pourtant, sa personnalité dépasse largement ce cadre. D'abord parce que l'homme était curieux, ouvert, drôle. Ensuite parce que ce qui nous est aujourd'hui donné à entendre – faisant suite à un premier volume, également paru chez Arion (ARN 68148) – témoigne d'une personnalité d'une envergure artistique exceptionnelle. On pourrait en accumuler ici les preuves : un *Largo pour violoncelle et piano* qui anticipe Messiaen, une *Sarabande pour quatuor à cordes, orgue et timbales* au dessin arabisant et à l'atmosphère envoûtante, des mélodies d'une exquise fraîcheur, des chœurs à l'écriture dépouillée mais ô combien touchante. Tout cela vaut assurément la peine d'être entendu, d'autant que les interprètes, sans être constamment exceptionnels, sont de bout en bout fermement engagés.

R. Ma

★ 1 CD Arion ARN 68321. Distribué par Disques Concord.

GIOVANNI GIROLAMO KAPSBERGER
Arie, villanelle, mottetti e opere per liuto
Guillemette Laurens (mezzo-soprano), Luca Pianca (archiluth et théorbe), Enrico Onofri (violon).

ON N'EN FINIT PAS de redécouvrir « *Il Tedesco della Tiorba* », compositeur italien d'origine allemande de la première moitié du dix-septième siècle dont les luthistes Paul O'Dette, Konrad Junghänel et Rolf Lislevand proposèrent récemment de belles anthologies. Le présent enregistrement rend justice à son œuvre vocale empruntant à des livres d'*arie* et de *villanelle* publiés entre 1611 et 1623 des trésors d'invention et d'ornementation qui devaient asseoir sa réputation romaine et lui valoir la faveur de Maffeo Barberini, qui donna au virtuose de ses poèmes latins à mettre en musique, avant de devenir le pape Urbain VIII. Conjuguant avec intelligence virtuosité vocale et expressivité dramatique, Guillemette Laurens restitue le lyrisme et la sensualité de ces pages. L'accompagnement précis et nuancé de ses partenaires contribue au raffinement de l'ensemble.

Ph.-J. C.

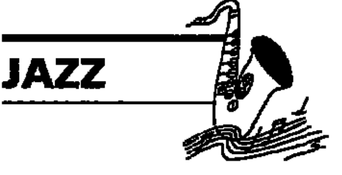
★ 1 CD Teldec 4509 96302-2.

CANZONI VILLANESCHE ALLA NAPOLITANA
Ensemble Daedalus

CE QUATRIÈME TITRE de l'Ensemble Daedalus confirme les qualités de grâce et de sobre perfection des précédents. Enregistré en parallèle avec une production du Festival de Beaune cru 94, ce programme de chansons napolitaines est un pur bonheur : la qualité des voix, la part subtile et colorée des instruments, le savoureux recours aux percussions conviennent à merveille à ce jeu sur les expressions dialectales, souvent malicieuses, introduisant le bruit de la rue et un pittoresque traditionnel qu'on a rarement entendu sonner si juste, sans afféterie, ni gouaille excessive. Le modèle original de la *canzone villanesca alla napolitana*, traditionnellement improvisée et de transmission orale, atteint la notoriété à la suite d'un séjour de Charles Quint qui provoqua, semble-t-il, la première publication. Il subira des altérations avec le projet plus policé de compositeurs plus septentrionaux. Qu'importe ! Le parcours – du pionnier Johannes de Colonia à Adrian Willaert et ses disciples – trouve ici une illustration exemplaire, d'une santé revigorante. Livret et prise de son sans reproche.

Ph.-J. C.

★ 1 CD Accent ACC 94 107.



ART BLAKEY AND THE JAZZ MESSENGERS
Drum Suite

ART BLAKEY, batteur historique (1919-1990), quitte la mine pour entrer chez Fletcher Henderson (1939). Compagnon de route des grands modernes (les boppers), proche de Miles Davis et de Thelonious Monk. Leader très populaire des Jazz Messengers. Université du jazz à titre personnel. Il lance sur la route des générations de héros (Wynton Marsalis inclus). Personnage drolatique et modeste. Intelligence superbe. Ce que l'on va finir par perdre de vue, c'est son lien physique, précoce, à l'Afrique. Art Blakey est le premier musicien africain-américain à connaître l'Afrique. Les 45 tours des années 50 sur lesquels on dansait ne manquaient pas de le rappeler en leurs « liner notes » (notes de pochette). Cette *Drum Suite* fait paraître anémiques toutes sortes de modes récentes. On y entend le Percussion Ensemble de Blakey avec Jo Jones, Candido et Sabu, plus Charles Wright (bataclan inouï pour l'époque). Une première pièce, *The Sacrifice*, de pures percussions (surveiller la caisse claire). *Cubana Chant* fait ensuite une juste mais surprenante place à Ray Bryant (piano), dont on va bien finir par découvrir le talent. *Oscalypso* est la mise en scène précieuse d'Oscar Pettiford, bassiste, violoncelliste, génie.

Ainsi dit, on sent l'intimidation critique. Le moyen de faire autrement... Pour peu que l'on ajoute à cette « face » (les CD n'ont plus qu'une face) la seconde de ces séances datées de 1956 et 1957 (imaginez l'effet, à l'époque), c'est une petite physiologie du jazz qui défile en temps serré. Les cuivres des Messagers sont alors Bill Hardman, trompette, et Jackie McLean (lumineux), alto. Autant dire deux anges que l'histoire laisse dans la pénombre. Or leurs interventions sur *Nica's Tempo* et *D's Dilemma*... Bref : histoire urgente, pressante. La question du jazz n'est pas seulement ce que Cortazar avait saisi : les grands musiciens pourraient en dire que « ça », ils l'ont joué demain. C'est surtout que « ça », ils l'ont joué hier. Art Blakey savait basculer entre hier et demain. A propos d'un disque signé de lui, on ne parle que des autres musiciens. C'est un signe. C'est naturel.

F. M.

★ 1 CD Columbia 480 988-2.

GRACHAN MONCUR III
Some Other Stuff

JUILLET 1964, Miles Davis s'est emparé depuis quelques mois d'Herbie Hancock (piano) et de Tony Williams (batterie) ; le saxophoniste Wayne Shorter ne tardera pas à les rejoindre. Là, c'est sous la direction du tromboniste Grachan Moncur III que jouent les trois musiciens. Cecil McBee est à la contrebasse. Enregistré pour Blue Note, ce *Some Other Stuff* dit son propos, autre chose, une manière différente de composer/improviser – comme Ornette Coleman avait proposé, quelques années plus tôt, *Something Else*. Grachan Moncur III, stature de géant, parfois douloureux, laisse se dérouler deux longues pièces : *Gnostic*, hors de la métrique, marqué par l'insistance d'une note de contrebasse, échappée des structures usuelles, à la fois très libre et pris dans un carcan qui pousse à bout le saxophoniste et le pianiste ; *The Twins*, qui part d'un petit air, comme une comptine, et garde dans ses profondeurs la pulsation. Ses mouvements sont ceux d'une recherche ponctuée d'éclats, sans violences. Grachan Moncur, troisième du nom, fait surgir la musique d'une sorte de néant. On oublie, aujourd'hui, de se référer à son ouvrage si singulier.

S. Si.

★ 1 CD CDP 7243-8-32092-2-4. Distribué par EMI.

ROCK

PRINCE
The Gold Experience

SES TROUVAILLES FULGURANTES avaient façonné en partie le son des années 80, mais on s'était fait à l'idée que les années 90 se passeraient de Prince. Empêtré dans ses conflits avec sa maison de disques, l'inspiration annihilée par une production boulimique, le petit génie de Minneapolis, qui a adopté comme nouveau pseudonyme un sigle imprononçable (baptisé « love symbol » faute de mieux), ne semblait plus en mesure de renouveler son répertoire. Prévue début 1995, la sortie de *The Gold Experience* avait été repoussée et remplacée, il y a six mois, par celle d'un album médiocre, *Exodus*. En espérant que « l'homme connu autrefois sous le nom de Prince » en finisse avec cette forme de suicide artistique (et commercial), on accueillera avec enthousiasme ce disque enfin publié, indiscutablement son meilleur depuis *Sign'O'The Times* en 1987. Dédaignant ses inépuisables fonds de tiroir et une tendance à enregistrer au mètre les *jam* funk de son groupe, le « love symbol » a bichonné chaque rouage d'une rutilante mécanique. Avec une virtuosité et une énergie qu'on croyait émoussées, il a agencé falsetto sexy, syncopes électroniques, riffs rock, mélodies pop et groove sudatoire. Les nébuleux prétextes écologico-mystiques n'entament en rien l'efficacité de chansons (*P Control, Dolphin, 319*) étonnamment inventives.

S. D.

★ 1 CD Warner-WEA 9362 45999 2.

La Fiesta des Suds à Marseille

Un port, un hangar, une envie de réconcilier une ville avec ses racines

« ON DIRAIT LE SUD, le temps dure longtemps, et la vie sûrement, plus d'un million d'années, et toujours en été », chantait Nino Ferrer. Le Sud, c'est aussi de la géopolitique, une organisation sociale, une expression plastique, des musiques. Pour la quatrième année, Marseille se cherche à travers ses Suds intimes. La Fiesta commence par l'Atlantique, le Pays basque – chants, épreuves sportives (le lever du ballot de paille) –, le groupe marseillais Barrio Chino et le chanteur Ferhat, Kabyle engagé. Le 12, du blues, de Chicago, avec le Blues Brothers Band. Le 13, la Catalogne, la Grèce et le Maroc réunis autour de Lluis Llach, Nana Venetsanou et Amina Alaoui ; la rumba catalane de Aï Aï Aï, la Cobla Selvamar. Le 14, un grand *cantaor* de flamenco de Cordoue, El Pele, suivi d'un bal sévillan. Le 19, Alliance Ethnik et Lou Dalfin. Le 20, les Cubains de N.G. la Banda. Le 21, le Zaïrois Papa Wemba et le Brésilien Joao Bosco, puis du tango argentin, du reggae. Clôture le 28 avec la Malienne Oumou Sangare et l'Algérienne Cheikha Remitti.

★ Hangar J4 du Port autonome de Marseille. Du 7 au 28 octobre. Tél. : 91-11-45-50.

UNE SOIRÉE À PARIS

Supergroove
Dans le monde assez balisé du rock-fusion (soit 1/3 de heavy metal, 1/3 de funk et 1/3 de rap), les jeunes Néo-Zélandais de Supergroove se distinguent par l'injection de cuivres vigoureux et par des mélodies plus alertes que la moyenne.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 19 heures, le 6 octobre. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Skatalites
La soixantaine allègrement dépassée, les Skatalites ont toujours bon pied bon œil. Comme si les rythmes trépidents du ska et du bluebeat, ces genres précurseurs du reggae qu'ils contribuèrent à créer, leur conservaient une éternelle jeunesse.
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 6 octobre. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac.

Djemila Henni-Chebra et le Café Baladi
Djemila Henni-Chebra, à la tête de sa compagnie Arabesque, défend la danse orientale telle qu'elle se pratique dans les cabarets. Le seul endroit, selon elle, où elle conserve son sens, évoluant en fonction des réactions du public. Elle rend hommage dans ce spectacle aux grands noms de celles qui animèrent les scènes du Caire de 1930 à 1960.
Auditorium de l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 6 et 7. Tél. : 40-51-38-37. 80 F et 100 F.

Daniel Humair
En ouverture de la 8e édition de l'Estival de Saint-Germain-en-Laye – sous-titré Festival des musiques –, le batteur Daniel Humair s'inventera une nouvelle Réunion de jazz avec notamment son plus fervent complice Jean-François Jenny-Clark et le saxophoniste italien Stephano di Battista.
La Clef-l'Eclipse, 46, rue de Mareil, 78 Saint-Germain-en-Laye. RER A Saint-Germain-en-Laye. 20 h 30, le 6. Tél. : 39-73-38-13. Programme complet de l'Estival au 30-87-07-07 (de 14 heures à 19 heures) ou 30-61-24-17.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BELMONTE
Film espagnol de Juan S. Bollain, avec Achero Manas, Jesus Bonilla, Lautauro Murua, Monica Molina (1 h 45).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

BRAVEHEART
Film américain de Mel Gibson, avec Sophie Marceau, Mel Gibson, Patrick McGoohan, Catherine McCormack (2 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CASPER
Film américain de Brad Silberling, avec Christina Ricci, Bill Pullman, Cathy Moriarty (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FOLIE DU ROI GEORGE
Film britannique de Nicholas Hytner, avec Nigel Hawthorne, Helen Mirren, Ian Holm, Amanda Donohoe, Rupert Graves, Rupert Everett (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
Film britannique de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24).

CINÉMA
Les films à l'affiche
36 15 LEMONDE

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

CAEN
Les Arts florissants
Landi : *Il Sant'Alessio.* Cécile Eloir (Roma, Madre), Nicolas Rivenq (Eusemiano), Christopher Josey (Adrasto), Patricia Petibon (Sant'Alessio), Mhairi Lawson (Curzio), Clive Bayley (Demonio), Katalin Karolyi (Nutrice), Sophie Marin-Degor (Sposa), William Christie (direction), Jean-Pierre Darmon (mise en scène).
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 20 h 30, le 10 octobre. Tél. : 31-30-76-20. De 60 F à 150 F.

COLMAR
Zaïde
de Mozart. Henriette Bonde-Hansen, Beata Raszkiewicz (Zaïde), Mark Tucker (Gomatz), Urban Malmberg (Allazim), Michael Myers, Kim Sansky (Soliman), Gustav Belacek (Osmin), Orchestre de l'Académie européenne Mozart, Justin Brown (direction), Lucinda Childs (mise en scène).
Théâtre municipal, 3, rue Unterlinden, 68 Colmar. 20 heures, le 13 octobre. Tél. : 89-20-29-02.
Et le 15 octobre, à 20 heures, au Théâtre de la Sinne de Mulhouse.

LAON
Orchestre de Picardie
Devienne : *Concerto pour flûte et orchestre.* Arriaga : *Symphonie.* Saint-Saëns : *Pièces pour flûte et orchestre.* Ravel : *Ma mère l'oye.* Patrick Gallois (flûte), Frédéric Chaslin (direction).
Eglise Saint-Martin, 02 Laon. 20 h 45, le 13 octobre. Tél. : 23-20-87-50. De 100 F à 130 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Ravel : *Miroirs, extrait, Mélodies populaires grecques, Shéhérazade, Rapsodie espagnole, Daphnis et Chloé, extrait.* Margaret Price (soprano), Jean-Claude Casadesus (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, les 11 et 12 octobre. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.
Et le 13 octobre, à 20 h 45, au Bateau Feu, à Dunkerque.

LYON
The Rake's Progress
de Stravinsky. Jerry Hadley (Tom), Dawn Upshaw (Anne), Anne Collins (Baba), William Shimell (Nick), David Marsh (Truelove), Inga Jonsdottir (Mother Goose), Compagnie Andy Degroat, Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Andy Degroat (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, les 9, 12 et 19 octobre ; 17 heures, le 15 octobre ; 19 h 30, le 17 octobre. Tél. : 72-00-45-45. De 80 F à 360 F.

ORLÉANS
La Rosa de Ariadna
de Dazzi. Susanna Moncayo von Hase (Ariadna), Ian Honeyman (Minotaure), Le Nouvel Ensemble vocal, Ensemble l'Itinéraire, Aldo Brizzi (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).
Le Carré Saint-Vincent, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. 20 h 30, le 7 octobre. Tél. : 38-62-75-30. De 110 F à 185 F.

STRASBOURG
Orchestre symphonique de Bâle
Schoenberg : *Begleitmusik für eine Lichtspielszene.* Fedele : *Concerto pour alto et orchestre, création.* Kagel : *Fragende Ode, création.* Encinar : *Pieza, création.* Donatoni : *In Cauda.* Christophe Desjardins (alto), Chœur Antifonia de Cluj, José Ramon Encinar (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 heures, le 7 octobre. Tél. : 88-21-02-02. De 80 F à 110 F.

TOULOUSE
Lohengrin
de Wagner. Thomas Sunnegardh (Lohengrin), Hillevi Martinpelto (Elsa), Peter Sidhom (Friedrich), Janis Martin (Ortrud), Hans Tschammer (le roi Henri), Hans Joachim Ketelsen (le héraut), Chœur du Capitole, Chœur de l'armée française, Orchestre national du Capitole, Friedemann Layer (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, les 8, 11 et 12 octobre. Tél. : 61-63-13-13.

JAZZ

BORDEAUX
David Patrois quintet
Un concert du vibraphoniste dans le cadre des Mille Jazz Concerts orgnisés par la Fédération française des MJC.
Le Thelonious, 18, rue Bourbon, 33 Bordeaux. 21 heures, le 13. Tél. : 56-11-00-50. 50 F.

BRON
L'ARFI présente « Festin d'oseille »
En compagnie de deux cuisiniers aventuriers des tables lyonnaises, Philippe Chavent et Daniel Ancel, un trio issu de l'ARFI conjuguera les rites et les geste du jazz et ceux de la cuisine.
Espace Albert Camus, 1, rue Maryse Bastié, 69 Bron. 20 h 30, le 10. Tél. : 72-37-13-91.

METZ
Soirée Jazz
Avec la guitariste Susan Weinert, Bernica, un octette dirigé par le saxophoniste François Jeanneau et en final la chanteuse Karine Touati. *Les Trinitaires, 10-12, rue des Trinitaires, 57 Metz. Tél. : 87-75-04-96.*

TOURS
Charles Gayle
Les grands cris lyriques du saxophoniste Charles Gayle.
Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers, 37 Tours. 21 heures, le 14. Tél. : 47-38-67-62 ou 47-38-29-34. de 50 à 90 F.

DANSE

CHERBOURG
Merce Cunningham Dance Company
Event.
Théâtre, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg. 20 h 45, le 10 octobre. Tél. : 33-88-55-55. De 85 F à 100 F.
Et au Carré Saint-Vincent, 45 Orléans (Change of address, Windows, Crwdspcr). 20 h 30, les 13 et 14 octobre. Tél. : 38-62-75-30. De 75 F à 125 F.

LILLE
Dance Theatre of Harlem
Royston Maldoom : *Doina.* Glen Tetley : *Dialogues.* Alvin Ailey : *The River.*
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 h 30, le 10 octobre. Tél. : 20-55-48-61. De 50 F à 120 F.
Et le 11 octobre, à 20 h 30, à l'Opéra de Lille, « Troy Game » de Robert North, « Medea » de Michael Smuin, « Concerto en fa » de Billy Wilson.

LYON
Grupo Corpo
Rodrigo Pedemeiras : *Missa de Orfanato, Nazareth.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 10, 12, 13 et 14 octobre ; 19 h 30, le 11 octobre ; 17 heures, le 15 octobre. Tél. : 78-75-88-88. De 100 F à 160 F.

RENNES
Compagnie Bernado Montet
Opuscules, Marguerites de l'oubli, Cirque.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, 35 Rennes. 20 h 30, les 10, 12, 13, 14, 17, 19, 20 et 21 octobre ; 19 heures, les 11 et 18 octobre. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.

ROUBAIX
Ballet du Nord
Ana Maria Stekelman : *Suite pour 7.* David Berkey : *Sentinelle.* Maryse Delente : *Giselle ou le Mensonge romantique.*
Le Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 7 octobre ; 16 heures, le 8 octobre. Tél. : 20-24-66-66. De 110 F à 130 F.

OCTOBRE EN NORMANDIE
Need Company
Jan Lauwers : *Snakesong, le pouvoir.*
CAC Jean-Renoir, quai Bérigny, 76 Dieppe. 17 heures, le 8 octobre. Tél. : 35-70-04-07. De 70 F à 90 F.
Centre chorégraphique national du Havre
François Raffinot : *Sin animo y con animo, création.*
Le Volcan, place Gambetta, 76 Le Havre. 20 h 30, le 7 octobre. Tél. : 35-19-10-10. 100 F.
La La La Human Steps
Edouard Lock : *Création.*
Hangar 23, boulevard Emile-Duchemin, 76 Rouen. 20 heures, les 13 et 14 octobre ; 17 heures, le 15 octobre. De 70 F à 90 F.
Et les 17 et 18 oct., à 20 h 30, au Théâtre des Arts, à Rouen.

THÉÂTRE

ANGERS
Teltow Kanal
d'Ivane Daoudi, mise en scène de Claude Yersin, avec Catherine Gandois, Didier Sauvegrain et Thierry Belnet.
Nouveau théâtre, 12, place Louis-Imbach, 49 Angers. Les samedi, mardi, mercredi, vendredi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures ; le jeudi, à 19 h 30. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 15. 75 F et 85 F. Jusqu'au 29 octobre.*

BETHUNE
La Révolte
d'Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Agathe Alexis, Anne Feillet et Michel Ouimet.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Les samedi 7, mardi 10, vendredi 13, samedi 14, mardi 17, à 20 h 30 ; les dimanche 8 et dimanche 15, à 16 heures ; les mercredi 11 et jeudi 12, à 19 heures. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 heure. 85 F et 110 F. Jusqu'au 21 octobre.*

CHAMBERY
Oh ! les beaux jours
de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook, avec Natasha Parry et François Berthet.
Théâtre Charles-Dullin, place du Théâtre, 73 Chambéry. Les jeudi 12, samedi 14, mardi 17, à 20 h 30 ; le vendredi 13, à 19 h 30 ; le dimanche 15, à 18 h 30. Tél. : 79-33-25-19. Durée : 2 h 30. 130 F. Jusqu'au 20 octobre.

LE HAVRE
Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gérard Belliard, Marc Bodnar, Bertrand Bossard, Cécile Brune, Olivier Dupuy, Hélène Fabre, Frédéric Fisbach, Guillaume Gatteau, Eric Laguigne, Valérie Lang, Pierre Marello, Stanislas Nordey, Myrto Procopiou, Christophe Reymond, Richard Sammut, Josée Schuller et Virginie Volmann.
Le Volcan, place Gambetta, 76 Le Havre. Le jeudi 12, à 19 h 30 ; les vendredi 13 et samedi 14, à 20 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 2 h 45. 110 F.
Et au Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Le samedi 7, à 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 2 h 45. 110 F.

LILLE
La Cagnotte
d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Jean-Marie Frin, Jean-Louis Grinfeld, Mireille Herbstmeyer, Jean-Pierre Becker, Mathias Jung, Michel Fau, Yves Robin, Jean-Claude Frissung, Martine Thinières et Jacques Mazeran.
La Métaphore-Grande Salle, Grand'Place, 59 Lille. Les samedi 7, mardi 10, mercredi 11, vendredi 13, samedi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 8, à 16 heures ; les lundi 9 et jeudi 12, à 19 heures. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 30. 90 F et 130 F.*

LYON
Chimère, par le théâtre Zingaro
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Shantih Breikers, Manuel Bigarnet, Jean-Pierre Drouet, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Régnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et onze musiciens du Rajasthan.
Hippodrome du Parc de Parilly, 69 Lyon. Les mardi 10, mercredi 11, vendredi 13, samedi 14, mardi 17, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 18 h 30. Tél. : 72-00-45-45. Durée : 2 heures. 165 F et 220 F. Jusqu'au 28 octobre.*

MARSEILLE
Dans la solitude des champs de coton
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau et Pascal Greggory.
Anciens Entrepôts RTM des Catalans, 83, corniche Kennedy, 13 Marseille. Le samedi 7, à 21 heures. Tél. : 91-24-35-24. Durée : 1 h 15. 90 F et 160 F.*
Celui qui dit oui, celui qui dit non ; L'Histoire du soldat
de Bertolt Brecht et Charles-Ferdinand Ramuz, mise en scène de Gildas Bourdet et direction musicale de Jean-Claude Malgoire, avec Philippe Cantor, Sylvie Colas, Stéphanie Passet, le Nouvel Ensemble européen, Bruno Choël, Sylvie Drieu, Pascal Nawojski, Guy Perrot et la Maîtrise des Bouches-du-Rhône.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Le samedi 7, à 14 h 30 et 20 h 30 ; les dimanche 8 et dimanche 15, à 15 heures ; les mardi 10, jeudi 12, vendredi 13, samedi 14, mardi 17, à 20 h 30 ; le mercredi 11, à 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 3 heures. 35 F et 150 F. Jusqu'au 20 octobre.*
Encore une histoire d'amour
de Tom Kempinski, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin et Jacques Frantz.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Le mardi 10, à 20 h 30. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 heures. 130 F et 150 F. Jusqu'au 26 novembre.*

MONTLUÇON
Pôles
de Joël Pommerat, mise en scène de l'auteur, avec Pierre-Yves Chapalain, Stéphane Jais, Ruth Olaf Zola, Corinne Picciocchi, Muriel Piquart, Jean-Louis Coullo'ch, Laurent Lévy et Serge Lelay.
Les Fédérés-Théâtre des Ilets, rue des Faucheroux, 03 Montluçon. Les jeudi 12, vendredi 13, samedi 14, à 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.*

NIMES
Les Frères Zénith
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne et François Morel.
Théâtre, 1, place de la Calade, 30 Nîmes. Les lundi 9 et mardi 10, à 20 h 30. Tél. : 66-36-02-04. Durée : 1 h 15. 90 F et 140 F.*
Les Pieds dans l'eau
de Macha Makeieff et Jérôme Deschamps, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marie Bihour, Lorella Cravotta, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et Philippe Rouèche (accordéon).
Théâtre, 1, place de la Calade, 30 Nîmes. Les jeudi 12, vendredi 13, samedi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 15 heures. Tél. : 66-36-02-04. Durée : 1 h 30. 90 F et 140 F.*

SAINT-BRIEUC
Richard III, matériau
d'après William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Anton Langhoff, Caspar Langhoff, Marie Lauverjat, Maxime Lefrançois, Frédérique Loliée, Philippe Marteau, Jean-Michel Portal, Sandrine Spielmann, Pascal Tokatlian, Laurence Calame, Nalini Selvadoray, Michel Coquet, Vincent Delmond, Thomas Doucet et Manu Lacroix.
La Passerelle, place de la Résistance, 22 Saint-Brieuc. Le samedi 7, à 19 heures. Tél. : 96-33-77-50. Durée : 4 h 15. 105 F.

STRASBOURG
L'Idiot
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Bruno Abraham-Kremer, hélène Alexandridis, Jean-Quentin Châtelain, Gilles David, Philippe Demarle, Jérôme Kircher, Virginie Michaud, Océane Mozas, Véronique Reymond et Yvette Théraulaz.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. A partir du 10 octobre. Les mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13, samedi 14, mardi 17, à 20 heures. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 2 h 15. 95 F et 125 F. Jusqu'au 21 octobre.*

VILLEURBANNE
Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Nicolas Moreau, Hervé Briaux, Victor Garrivier, Régis Royer, Yann Duffas, Joseph Mallerba, Claire Borotra, Marie Bunel, Catherine Vuillez, Sophie Barjac et Claude Lesko.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Les mercredi 11 et jeudi 12, à 19 h 30 ; les vendredi 13, samedi 14, mardi 17, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 17 heures. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 2 h 30. 135 F et 170 F. Jusqu'au 26 octobre.*

ART

AJACCIO
Jean Messagier
Musée Fesch, 50-52, rue du Cardinal-Fesch, 20 Ajaccio. Tél. : 95-21-48-17. De 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Nocturne vendredi de 21 heures à 0 heure. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 octobre.
Et au Musée de Bastia, palais des Gouverneurs, citadelle, 20 Bastia. Tél. : 95-31-09-12. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 octobre.

ANGERS
Les Dubuffet de J. Dubuffet
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 octobre.

BELFORT
François Despatin, Christian Gobeli
Théâtre Granit, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. Tél. : 84-58-67-50. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 7 octobre au 9 novembre.

BOURG-EN-BRESSE
Geneviève Asse
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 novembre.

LE CATEAU-CAMBRESIS
Matisse par Cartier-Bresson
Musée Matisse, palais Fénelon, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 octobre.

DIGNE-LES-BAINS
Bernard Plossu
Musée, 64, boulevard Gassendi, 04 Digne-les-Bains. Tél. : 92-31-45-29. De 13 h 30 à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 octobre.

GRENOBLE
Kurt Schwitters
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Conférences : le 18 oct. ; les 2, 8 et 22 nov. à 18 heures et de 20 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre. 25 F.

LE HAVRE
La Transparence dans l'art du XXe siècle
Musée des Beaux-Arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76 Le Havre. Tél. : 35-42-33-97. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 novembre. 10 F.

LOCMINE
Le Domaine du diaphane
Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 25 F.

LYON
Points de vue, acte 2 : Arièle Bonzon, Dirk Braeckman, Yves Rozet
Galerie Le Réverbère 2, 38, rue Burdeau, 69 Lyon. Tél. : 72-00-06-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et mardi. Jusqu'au 25 novembre.

MONTPELLIER
Sebastiao Salgado
Espace photo angle, le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 67-60-43-11. De 13 heures à 19 heures. Egalement à l'Hôtel de Varennes, 2, place Pétrarque. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 novembre.

NICE
Les Arts appliqués à Pétrograd de 1917 à 1927
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, la galerie, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures ; vendredi nocturne jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 octobre. 25 F.
Paul Mansouroff (1896-1983) et l'avant-garde russe à Pétrograd
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 octobre. 25 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Bacon-Freud
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre.

TOULON
Vincent Bioulès : parcours 1965-1995
Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. De 13 heures à 19 heures. Fermé les jours fériés. Jusqu'au 30 novembre.
Le Paysage à Marseille dans les années 1990
Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. De 13 heures à 19 heures. Fermé les jours fériés. Jusqu'au 30 novembre.

TOURCOING
Zoran Music : nous ne sommes pas les derniers
Musée des Beaux-Arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

CINÉMA

Festival de La Baule du film européen
Huit longs métrages européens sont en compétition pour cette 6e édition du festival de La Baule, présidée par Marthe Keller. Deux autres films seront projetés hors compétition. Deux hommages : l'un à Michèle Morgan, l'autre à Alain Poiré, en leur présence. Une journée sera consacrée à l'intolérance sous forme de débat sous la houlette de Fodé Sylla, président de SOS Racisme et, durant cinq jours, carte blanche à la cinémathèque avec « Polars et Comédies en France 1930-1950 ».
Du 6 au 10 octobre. Tél. : 40-41-04-54 et (16) 40-60-23-60.

Festival du cinéma britannique de Cherbourg
La 11e édition du festival de Cherbourg s'ouvre sur un hommage à Stephen Frears. En compétition, cinq longs métrages inédits et 17 courts. Parallèlement, quelques thèmes consacrés au « rock et cinéma britanniques », à « Shakespeare au cinéma » et au « Centenaire ». Enfin, seront projetés onze courts métrages de John Grierson, le fondateur de l'école documentariste anglaise.
Du 10 au 17 octobre. Tél. : 33-93-38-94.
(*) Tarifs réduits.

Les audiences de TF 1 déclinent régulièrement depuis la rentrée

LA JOURNÉE du mercredi 4 octobre a été catastrophique pour TF 1 : la chaîne a enregistré une audience moyenne sur les 4 ans et plus de 32,7 % (pourcentage des téléspectateurs présents devant leur poste ce jour-là) alors que son objectif moyen sur l'année est de 37-38 %. Pis, le même soir, le magazine « Unis pour vaincre », présenté par Jean-Pierre Pernaut à 21 heures, a été pulvérisé par la série « L'Instit » diffusée sur France 2 : 22,7 % de part d'audience pour TF 1 contre 48 % pour France 2. La journée du 4 octobre était-elle exceptionnelle ? Nenni ! Depuis le 1er septembre, la première chaîne enregistre des audiences chaotiques qui se situent entre 31,9 % de part d'audience moyenne sur la journée et 39 % en fin de semaine.

Si l'on considère la semaine qui va du 25 septembre au 1er octobre, la première chaîne a obtenu 35 % de part d'audience en moyenne sur le lundi, elle est tombée à 31,9 % le mardi, est remontée à 33,1 % le mercredi, puis à 37,6 % le jeudi, avant de retomber à 34,5 % le vendredi et 32,8 % le samedi. Dimanche est traditionnellement un bon jour puisque TF 1 se maintient à 37-38 %. Sur les trois dernières semaines, entre le 11 septembre et le 1er octobre, TF 1 a constamment frôlé la barre des 35 % de part d'audience en moyenne hebdomadaire et est même tombée en dessous pendant la semaine du 25 septembre au 1er octobre.

Qui profite du délabrement de la grille de TF 1 ? France 2 un peu, puisque son audience moyenne sur cinq jours (du lundi au vendredi) s'approche parfois de la barre des 25 % de part d'audience. France 3 également puisque l'audience moyenne de la troisième chaîne est résolument au-dessus de 18 %. Curieusement, M 6, dont l'audience est comparable à celle de TF 1 chez les moins de 50 ans, bénéficie de peu de retombées. L'audience moyenne hebdomadaire de la sixième chaîne semble actuellement stabilisée aux environs de 11,5 % de part d'audience.

LE CHANGEMENT ?

Ces chiffres bruts demandent une analyse plus fine, mais ils révèlent que la crise actuellement vécue par TF 1 n'est pas seulement cantonnée à la tranche 19-20 heures. Le journal de Patrick Poivre d'Arvor qui planait généralement très au-dessus de 40 % de part d'audience est aujourd'hui parfois talonné par celui de France 2 présenté par Daniel Bilalian : le 4 octobre, TF 1 obtenait sur la tranche 20 heures-20 h 40 près de 35,7 % de part d'audience tandis que le journal de France 2 dépassait les 30 %. Tous les observateurs se posent aujourd'hui la question : la grille de TF 1 est-elle frappée d'usure généralisée ? Question subsidiaire : à quel niveau de baisse d'audience l'actionnaire Bouygues va-t-il estimer nécessaire d'appliquer à Patrick Le Lay la recette que ce même PDG applique aux programmes – le changement ?

Y. M.

Le CSA a M 6 dans le collimateur

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel rend publique une étude critique sur la violence sur les différentes chaînes

APRÈS LES ÉTATS-UNIS, le débat est désormais lancé en France : la banalisation du spectacle de la violence à la télévision a-t-elle des effets dans le champ social ? En raccourci, « *Power Rangers* », « *Batman* », « *Mission impossible* »… etc, peuvent-ils être accusés de contribuer aux émeutes dans les banlieues. Bien entendu, l'étude que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient de consacrer à « La représentation de la violence dans la fiction à la télévision en France » – sous-titrée : « Une semaine de programmes de fiction examinés à la loupe » – se garde bien d'apporter une réponse directe à cette question. Prudent, le CSA verse une pièce au dossier et laisse à d'autres le soin de tirer les conclusions.

Un fait évident toutefois : à cause du petit écran, la violence imprègne la vie des Français. Une semaine d'étude des programmes en avril 1994 sur TF 1, France 2, France 3 et M 6 a montré qu'à chaque heure qui passe la télévision diffuse « *en moyenne* » le spectacle de 2,09 séquences « *comportant des actions criminelles* » et près de 9,5 actes violents (crime et agression) par heure. Deuxième point important, M 6 d'abord et les chaînes commerciales ensuite ont le quasi-apanage des fictions violentes.

Sur les 194 émissions étudiées, le CSA a toutefois constaté que 45 % d'entre elles étaient vierges de tout crime (acte sanglant ou meurtrier). En revanche, 26 % des fictions contiennent plus de trois crimes et 35 % d'entre elles font défiler six séquences et plus d'agressions et de crimes. Dans ce dernier cas, il s'agit surtout des séries ou téléfilms policiers. On ne meurt ni ne saigne dans les dessins animés, mais « *ceux-ci sont les plus gros pourvoyeurs de séquences d'agressions* ».

Ce n'est pas un hasard si « *58 % des fictions très violentes* » sont d'origine américaine. Hollywood est le plus gros fournisseur de séquences violentes (crimes et agressions) sur toutes les chaînes « *sauf sur France 2 qui a diffusé le plus faible volume de programmes américains cette semaine-là* ».

CONCENTRATION LE MERCREDI

Les séries américaines de TF 1 et M 6 comportent également les séquences de violence les plus longues. Point important, la violence observée dans les programmes américains est à répétition : les combats, poursuites, crimes s'enchaînent par le fait de personnages qui utilisent la force comme levier principal.

Autre détail caractéristique : aux Etats-Unis, la violence est le fait des personnages positifs : « *40 % des actes criminels présentés dans les séries ou les téléfilms américains apparaissent légitimes. Cette proportion est beaucoup plus élevée que dans les programmes européens (16,7 %). Ces actes « moraux » sont perçus comme tels par le téléspectateur parce qu'ils sont commis par des personnages sympathiques, soit en situation de légitime défense, soit parce qu'ils agissent pour le rétablissement du « bien »…*

Si l'on en croit l'étude du CSA, la palme de la représentation de la violence à l'écran revient incontestablement à M 6 en particulier et aux chaînes privées en général. Ces dernières sont ainsi responsables de 70 % du volume des crimes et agressions diffusés à l'antenne, « *M 6 en ayant à elle seule diffusé 40 %* ». Le reste (30 %) revient aux chaînes publiques. Cette particularité s'explique par la place que M 6 réserve à la fiction dans sa grille (58 %) et à la part prépondérante des séries policières. Plus grave peut-être, les séries policières violentes sont concentrées sur le mercredi, jour ou l'audience des enfants est forte.

Selon un indice durée-intensité-gravité (DIG) des actes de violence, « *M 6 est responsable de la diffusion de 52 % des émissions dont l'indice DIG de violence était supérieur à 10* ». Après avoir mis l'accent sur l'honnêteté de l'information dans les chaînes, le CSA intervient une nouvelle fois sur les programmes. Ce qui n'a pas l'heur de plaire à M 6, qui a estimé que cette étude était le fait de « *comptables sans aucune expérience de la télévision* ».

Yves Mamou

Accord conclu pour la chaîne de l'histoire

JEAN-PIERRE TEYSSIER, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a annoncé, jeudi 5 octobre, que l'accord de principe entre les différents actionnaires qui composeront la chaîne de l'histoire venait d'être signé. Détenu par l'INA (26 %), la chaîne culturelle Arte (26 %), Pathé-Télévision, filiale du groupe Chargeurs, (26 %) et France Télévision (15 %), le capital devrait être rapidement bouclé avec l'arrivée prochaine d'un investisseur américain, History Channel.

L'équipe de direction sera chapeautée par Christian Michel, ancien directeur général adjoint de la Lyonnaise communications. Celle-ci va travailler sur la grille de programmes et signer des accords avec les câblo-opérateurs. En effet, la chaîne de l'histoire sera diffusée par câble avant d'être retransmise, dès 1996, par satellite avec l'ensemble des chaînes de Canalsatellite (piloté par Canal Plus) et sur le bouquet de chaînes numériques françaises – grâce au satellite Eutelsat – auquel travaille actuellement le président d'Arte, Jérôme Clément.

■ **PRESSE : Olivier Faguer** a été nommé administrateur de *Sud-Ouest*, dans le cadre de la réorganisation du groupe (*Le Monde* du 4 octobre). Né en 1948, Olivier Faguer a été le directeur financier de *Sud-Ouest* de 1986 à 1990, avant de devenir directeur général du groupe foncier SEPI.

■ **Le mensuel « Beaux-Arts Magazine »** propose une nouvelle formule dans son numéro d'octobre, réalisée par Claude Maggiori et Anne Delalandre. Né en 1983, *Beaux Arts* a été racheté par *VSD* en 1994, dans le cadre des difficultés du groupe, (*Le Monde* des 9 et 12 août), a été contraint au dépôt de bilan.

VENDREDI 6 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 Série : Premiers baisers.
17.55 Série : La Philo selon Philippe.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Feuilleton : Sandra, princesse rebelle (5/8)
L'Œil du cyclone, de Didier Albert. *Ivan et Sandra apprennent qu'ils sont liés par le sang.*

22.30 Famille, je vous aime.
Invité : Yannick Noah. Enfant surdoué ; Enfants de la terre ; Mon père est prêtre ; Les routiers sont sympas ; Les sigles ; Stéphane Bern est reçu par la baronne Nadine de Rothschild au château Clarke.
23.55 Série : Tonnerre de feu.
0.45 Minuit, l'heure du clip.
2.50 Journal, Météo.
3.05 Programmes de nuit.
Théâtre : Allô, maman, d'Yvan Varco et Georges Beller avec Michel Roux ; 4.15, TF 1 nuit ; 4.25, Intrigues ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 15.35)
12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Soko.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.40 Série : Génération musique.
18.05 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Spécial Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. L'Enfer des violences familiales.

22.35 Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Portraits. Invités : Françoise Giroud (*Cœur de tigre*) ; Marek Halter (*La Force du bien*) ; Jean-François Josselin (*Simone, 2 ou 3 choses que je sais d'elle*) ; Claude Sautet (*Nelly et M. Arnaud*) ; Sabine Azema (*Robert Doisneau, la vie d'un photographe*).
23.45 Magazine : Géopolis.
Présenté par Claude Sérillon. Portugal : les œillets ont vieilli.
0.25 Les Films Lumière.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin. Le Mystère d'Anastasia, de Julian Nott.
1.40 Programmes de nuit.
Téléfilm : Stradivarius ; 3.10, 24 heures d'info ; 3.25, Envoyé spécial (rediff.) ; 5.00, Soko ; 5.50, Voltigeur du Mont-Blanc ; 6.05, Dessin animé

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
Mon mari me trompe avec sa voiture.
14.35 Série : Les deux font la loi.
15.05 Série : Simon et Simon.
15.55 Série : Magnum.
16.45 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Une fille quelconque, d'Arthur Miller.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa.
Sous les lumières de Palavas

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Richard Bohringer. Cambodge : les saigneurs des terres rouges ; France : grandeur nature ; Ethiopie : l'île des hommes seuls.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Nimbus.
Présenté par Elise Lucet. Invitée Claudie André-Deshays. Reportages : Les forçats de l'espace ; Conquérir l'espace ; Made in Space ; La planète bleue.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.35 Musique Graffiti.
Ballet Jaleo avec Joaqui Cortes, Marco Berriel (10 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
15.15 Boulevard des clips (et 0.55, 5.25).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Surfers détectives.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Capital 6 (et 23.25).
Présenté par Emmanuel Chain.

20.40 Téléfilm : Visions troubles.
De Shuki Levy.

22.35 Série : Aux frontières du réel.
Intraterrestres.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.05 Dance Machine Club.
Présenté par Ophélie Winter.
0.30 Hit Dance.
3.00 Rediffusions.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille.
13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Hot Shots 2. □
Film américain de Jim Abrahams (1993).
15.15 Série : Babylon 5
[12/22]. Le Saint Graal.
16.00 Téléfilm : Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux… mais pas ensemble.
De Philippe de Broca.
17.35 Le Journal du cinéma.
18.00 Surprises (et 5.10).
18.05 Le Dessin animé. Super Zéro.
18.30 Cyberflash.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations (et 22.55).
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Mafia rouge à Varsovie.
De Kaspar Heidelbach.

22.05 Documentaire : Les Coraux de la pleine lune.
De Janine Heledy et Russel Kelly.
23.00 Cinéma : Chasse à l'homme. ■
Film américain de John Woo (1993).
0.35 Concert : Les Rolling Stones.
Voodoo Lounge Tour.
2.10 Cinéma : Le Général Della Rovere. ■■
De Roberto Rossellini (1959, N., v.o.).
4.20 Documentaire : La Voie vers l'Europe.
De Vladimir Andreev.

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Yeux de la découverte.
Le Squelette.
13.25 Journal du temps (et 18.57)
13.30 Business humanum est.
14.30 Documentaire : L'Arche du premier ancêtre.
15.30 Qui vive ! Chauffeur de taxi.
15.45 Allô ! La Terre. L'Espace [5/5]
15.55 Inventer demain.
Paul Ricœur (5/5).
16.00 La Preuve par cinq.
D'une guerre à l'autre [5/5].
16.30 Les Merveilles de l'univers.
Seuls dans l'univers.
17.00 Rintintin.
Pauvre petit garçon riche.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Magazine : Images et sciences.
18.15 L'Amour en questions. L'IVG
18.30 Le Monde des Animaux.
Les Protégés de la plate-forme.

ARTE

19.00 Série : Les Root en Europe.
De Mark Chapman [10/10]. Avec George Cole, Pat Heywood.
19.30 Documentaire : L'Or du Caucase.
De Tina Radke-Gerlach.
19.25 Court-métrage : Robokip.
De Rudolph Hestdagh.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Le Crime de M. Stil.
De Claire Devers, d'après Georges Simenon, avec Bernard Verley, Jeanne Balibar.

22.20 Magazine : Archimède.
La Communication. Le monde en réseau ; Plus vite, grâce à Einstein ? ; L'Erreur est humaine ; Messages de l'univers, portraits de Giesbert Winnewisser et Rudolf Schieder ; Muet comme une carpe ?
23.15 Cinéma : Les Deux Timides. ■■
Film français de René Clair (1928, N., muet). Avec Vera Flory, Maurice de Feraudy.
0.50 Magazine : Transit.
A l'Est, quoi de neuf ? (rediff.).
2.00 Documentaire : La Tête dans les nuages.
De Jean-Marie Teno (rediff., 34 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.00 Les Carnets du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. 23.50 Intérieur nuit. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 Chronique d'une exploration. De Gauthier Flauder. 19.40 Couture [3/6] Le Pouvoir de la presse. De Gina et Jeremy Newson. 20.35 La Guerre du tabac. De Derek Jones. 21.25 Que mangerons-nous demain ? De Tessa Livingstone. 22.15 Le Procès de Nuremberg. De Jack Kaufman. 23.05 Légendes vivantes d'outre-mer [4/13]. De Jérôme Ségur. 23.30 A quoi rêvent les boxeurs ? De Frédéric Laffont. 0.25 Lonely Planet [8/13] Iles du Pacifique. De Stephen Lennhof (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Première. 21.00 Théâtre : Kean. De Jean-Paul Sartre. Mise en scène de Robert Hossein. Enregistré au Théâtre Marigny. Avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin, Sabine Haudepin. 23.55 Musiques en scènes. 0.25 Balanchine en Amérique. Ballet (60 min).

CANAL J 17.25 L'île au trésor. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.10 Dodo, le retour ; 18.15, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 19.00, Extra large ; 19.30, Série : Mission top secret.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invitée : Bernadette Peters. 20.25 Série : Les Envahisseurs. L'Etau. 21.20 Série : M.A.S.H. Jour de gloire. 21.50 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Le Visiteur. 22.50 Série : Seinfeld. L'Appartement. 23.15 Country Box. 23.40 La Semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. 0.40 Série : Lucky Luke. Ma Dalton (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Les Aigles. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Vacances en Espagne. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Le Sosie. 20.45 Série : Special Branch (et 0.00). Interrogatoire musclé. 21.40 Série : Les Espions. Les Tigres de l'enfer. 22.30 Série : Highlander. Final. 0.45 Série : Mission impossible. Enjeux (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom. Invité : Loïck Peyron. 19.10 Mangazone. 19.15 X. Kulture Beach Volley. 21.00 Concert : Catherine Lara. Enregistré le samedi 9 septembre 1995, au Châtelet. 22.00 L'Invité de marque. Enzo Enzo. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 19.00 Hanging Out. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Catch. 21.00 Boxe. Championnat intercontinental WBO. Poids super-welters : Paul Jones (G-B)-Eric Spalding (Afs). 22.00 Course de camions. Trial Europa à Chelmo (Pologne) et Revingehed (Suède). 23.00 Golf. En différé. PGA européenne : masters d'Allemagne. 2e tour. Au golf club de Motzener, à Berlin (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.25 Du sang en première page. ■ Film américain de Clifford Odets (1959, N., v.o.). 20.30 Le Journal d'un curé de campagne. ■■■ Film français de Robert Bresson (1950, N.). 22.20 L'Implacable Ennemie. ■ Film britannique de Charles Bennett (1949, N., v.o.). 23.55 Falstaff. ■■■ Film espagnol d'Orson Welles (1966, N., v.o., 115 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Le Naufrage du Rainbow Warrior. De Michael Tuchner (1992) avec Jon Voight. 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas. 21.00 Les Blancs ne savent pas sauter. ■ Film américain de Ron Shelton (1992). 22.50 Le Consul honoraire. ■ Film américain de John Mackenzie (1983, v.o.). 0.35 Jeu d'enfant. ■ Film américain de Tom Holland (1988, 85 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les jésuites et la musique, un mariage de raison. 5. La Société de Jésus et le renouveau du chant grégorien. Œuvres de Titelouze, Du Caurroy, Marchand, Boëly, De Sévérac. 20.30 Radio Archives. Le Corbusier : appartements témoins. 21.28 Poésie sur parole. Poètes d'Espagne (11). 21.32 Musique : Black and Blue. Jazz et littérature : Geoff Dyer (Jazz Impro). 22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Butel. 0.50 Musique : Coda. Jazz courtois (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné le 21 septembre, au théâtre des Champs-Elysées à Paris, et transmis simultanément sur les Radios de Sarrebruck, Francfort et Leipzig, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Benvenuto Cellini, ouverture op. 23, de Berlioz ; Lament, concerto pour violon, soprano et orchestre (création française), de Kantcheli ; Roméo et Juliette (extraits), de Prokofiev. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Death and Fire Dialogue avec Paul Klee, de Dun, par l'Orchestre symphonique de la BBC écossaise, dir. Tan Dun. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour piano no 24 op. 78 A Thérèse, de Beethoven ; Trio pour violon, violoncelle et piano op. 90 Dumky, de Dvorak, par le Trio Suk ; Concert variations sur le thème La Dernière Rose de l'été pour violon, de Ernst ; Der Gärtner, de Wolf, par l'Anakreons Grab. 0.00 Jazz club. Le Quintette de Miles Davis, au Plugged de Chicago. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 8 mars à la *Salle Pleyel*, par l'Orchestre de Paris, dir. Heinz Holliger, sol. Anna-Katharina Behnke, soprano et Cornelia Kallisch, mezzo-soprano. Le Martyre de Saint-Sébastien, fragments symphoniques de Debussy ; Trakl - Lieder, de Holliger ; Lulu, suite, de Berg. 22.30 Les Soirées… (Suite). Quatuor no 1 pour piano et cordes, de Brahms, sol. Emmanuel Ax, piano, Isaac Stern, violon, Jaime Laredo, alto, Yo-Yo Ma, violoncelle ; Grand Duo D 812 (orchestration par Joachim de la sonate pour piano à quatre mains), de Schubert, par l'Orchestre de Chambre de l'Europe, dir. Claudio Abbado. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

France 3 observe les anciens élèves de l'ENA

Un documentaire d'Anne Gaillard montre que la formation dispensée aux élites de la République a changé, elle prépare aujourd'hui aux fonctions de direction des entreprises

L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION célèbre, ces jours-ci, son 50e anniversaire. C'est le 9 octobre 1945 qu'une ordonnance du gouvernement provisoire de la République française portait création de cette institution *« sortie toute armée du cerveau »* de Michel Debré, selon le mot du général de Gaulle. Un demi-siècle après, l'énarchie est partout : maîtres, désormais naturels, de la haute fonction publique, ses ressortissants peuplent les cabinets ministériels, ont investi les directions des partis politiques, occupent les palais officiels et vont jusqu'à infiltrer les entreprises privées. La télévision, en l'occurrence France 3, ne pouvait ignorer l'événement. Cette chaîne n'est-elle pas, au demeurant, dirigée par un énarque ?

Dans ces conditions, il pouvait paraître a priori étrange de se demander si *l'« Homo enarchicus »* existe encore, pour reprendre le titre donné par Anne Gaillard à l'enquête, filmée par Pierre Guichard, qu'elle a menée sur les terres de cette envahissante tribu. Animée d'un louable souci d'observation, l'intrépide journaliste a ramené dans ses filets quelques spécimens de l'espèce, de complexions diverses et à différents stades de leur évolution : il y a les têtes d'œuf du concours externe, bon chic, bon genre, tout excités quand approche la désoccultation, rite consistant à décacheter l'enveloppe qui révélera à l'élève son rang de sortie, facteur déterminant pour son choix de carrière, l'entrée dans un grand corps (inspection des finances, Conseil d'Etat, Cour des comptes) étant considérée comme le *nec plus ultra*.

Déjà très heureux de se retrouver en si éminente compagnie, les impétrants du concours dit interne, ouvert aux fonctionnaires, ont généralement des ambitions assez modestes. Anne Gaillard a déniché dans la promotion René Char (1993-1995) une jeune femme qui fut professeur de gymnastique pendant dix ans et qui aspirait à intégrer le ministère des affaires sociales. Son vœu sera exaucé. Et puis, il y a la valetaille, les téméraires du troisième concours, accessible, sous certaines conditions, à des candidats ayant exercé une activité professionnelle dans le secteur privé comme cadre ou dirigeant d'entreprise.

Il n'existerait donc pas un type unique d'*homo enarchicus*, mais une multitude. Sentiment que tend à conforter la découverte de quelques « anciens » bizarres : sur quatre cas disséqués, l'un, sorti second de la promotion de 1972, est aujourd'hui dans la préfectorale. Dans le climat post-soixante-huitard de l'époque, les deux tiers des élèves de la promotion avaient décidé de contester le principe élitiste de la sélection par le classement. Un autre exerça ses talents au ministère de l'équipement, avant de rejoindre celui du tourisme. Tous les énarques ne peuvent tout de même pas devenir ministres. Plus intéressant, mais malgré tout plus rare : l'énarque pinceur de rhododendrons. Enfin, et là les choses deviennent sérieuses : l'énarque passé au privé, autrement dit, à l'ennemi.

Mais les temps changent. Après avoir été *« l'école des élites polyvalentes du tout Etat »*, selon la formule de Jean-Michel Gaillard, auteur de *L'ENA, miroir de l'Etat – De 1945 à nos jours* (Ed. Complexe), l'institution a dû s'adapter, au cours de la dernière décennie, aux contraintes de l'Etat minimum. Les passerelles entre public et privé n'ont cessé de se multiplier. La formation à l'école est devenue moins administrative et plus managériale. Au point que certains chefs d'entreprise considèrent aujourd'hui l'école comme une sorte de *business school* de luxe. En atténuant les oppositions idéologiques, les alternances politiques ont contribué à cette évolution.

De là à penser, pour paraphraser un axiome bien connu, que l'ENA mène à tout, à condition d'en sortir, il y a un pas qu'il faudrait se garder de franchir trop vite. Solidement installée dans les rouages du pouvoir, l'énarchie reste cet Etat dans l'Etat déjà maintes fois dénoncé. En vain.

Manuel Lucbert

ON VA ENCORE PARLER DES PRIVILÈGES DES HAUTS FONCTIONNAIRES !

PESSIN

★ « L'Homo enarchicus existe-t-il encore ? », France 3, samedi 7 octobre à 22 h 25.

Colonies

par Luc Rosenzweig

C'ÉTAIT BEAU comme l'antique. La reddition de Bob Denard aux gendarmes du GIGN à Moroni, aux Comores, était trop bien mise en scène pour ne pas avoir été négociée non seulement entre la bande d'« affreux » et les pandores, mais aussi avec les chaînes de télévision. Placées derrière les gendarmes, les caméras voient s'avancer à pas lents le papy flingueur, en treillis impeccable, accompagné de deux de ses sbires. La pluie tropicale qui tombe sans discontinuer donne au tableau un cachet d'authenticité dramatique digne d'une superproduction hollywoodienne. Il ne manquait qu'une musique signée Ennio Morricone ou Dimitri Tiomkin. Une seule faiblesse dans la distribution : le chef des forces de l'ordre, qui devait remettre la feuille de route vers l'île de la Réunion au mercenaire, avait plutôt l'air d'un huissier présentant du papier bleu à un quidam que d'un méhariste recevant l'aman d'une tribu rebelle.

Bob Denard, pourtant, s'est trompé de film et d'époque. Avec sa moustache grise et sa silhouette enveloppée de sexagénaire bien nourri, il ferait un président tout à fait convenable pour une section locale de la Fnaca, les anciens d'Algérie. L'homme ne cesse de croire que pourrait revenir un jour le beau temps des colonies, où l'aventurier sans scrupules était transformé par la grâce de la République et de ses chantres en héros de la civilisation. On les voyait, dans les livres scolaires de jadis, ces Bugeaud, Savorgnan de Brazza portés au pinacle par l'historiographie officielle et populaire. Bob Denard a beau s'être offert une mise en scène digne des actualités Pathé des années 30 du type « reddition dans l'honneur du baroudeur courageux », il ne laissera d'autre trace dans l'histoire que celles d'un faiseur de coups tordus.

Le temps des colonies ressurgissait, cette fois-ci avec un brin de nostalgie tout à fait honorable, dans les reportages sur la visite officielle de Jacques Chirac en Tunisie. Le président de la République était flanqué d'un Philippe Séguin tout ému de se retrouver dans sa ville natale, qui l'accueillait comme l'enfant du pays qui a réussi. Le petit Philippe en avait les larmes aux yeux, c'en était touchant. Le président de l'Assemblée nationale quittait pour un moment son armure de politicien au professionnalisme sans faille et au sourire carnassier pour se laisser griser par l'odeur du jasmin des lieux de son enfance.

Cette ambiance conviviale et sympathique a sans doute contribué à faire oublier à Jacques Chirac qu'il se trouvait, somme toute, en terre étrangère. Contrairement aux usages, il fit un discours tout entier dirigé vers « la métropole » – pardon, la France –, comme s'il était de passage en Corrèze. Fracture sociale, volonté de changement, coup de menton, tout y était. Vive Tunis, Vive la France !

SAMEDI 7 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo, Journal.
13.30 Magazine : Reportages.
Clandestins et police : le duel, de Philippe Tallois, Michel Giuliani, Fabrice Giusto et Emile Barbara.
14.00 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.55 Série : Agence tous risques.
15.55 Série : L'Enfer du devoir.
16.50 Série : Hercule.
17.45 Trente millions d'amis.
18.20 Série : Melrose Place.
19.15 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.40 Divertissement : Les Grosses Têtes.
Présenté par Philippe Bouvard. Avec Francis Perrin, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Sim...

22.45 Téléfilm : Affaires très privées à Berverly Hills.
De Fred Gallo, avec Michael Nouri, Shannon Whirry.
Un inspecteur enquête sur le meurtre d'une call-girl.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.00, TF 1 nuit (et 2.05, 2.40, 3.25, 4.00) ; 1.10, Histoire de la vie ; 2.15, Mésaventures ; 2.50, Histoires naturelles (et 4.10, 5.05) ; *3.35, Intrigues ; 4.40, Musique.*

FRANCE 2

12.55 Météo 2 (et 13.30).
12.59 Journal.
13.35 INC.
13.40 Magazine : Savoir plus santé.
Ressusciter les cardiaques. Avec les professeurs Daniel Loisance et Samuel Levy: Un cœur artificiel de secours ; La vie après la greffe ; Mort subite en direct ; Pannes d'électricité ; Et Laetitia fut sauvée ; Ferdinand ne craint plus la panne ; San Francisco surveille ses cardiaques ; Savez-vous masser un cœur ?
14.35 L'ABC des plantes.
14.40 Documentaire : La Danse des baleines à bosse.
15.35 Magazine : Samedi sport.
15.40, Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte ; 15.55, Gymnastique : Championnat du monde par équipes à Sabae (Japon).
17.35 Série : Mister T.
18.00 Série : Hartley cœurs à vif.
18.50 Magazine : La France m'étonne.
19.45 Tirage du Loto *(et 20.40).*
19.50 Divertissement : Plateau télé.
19.59 Journal, Météo.

20.45 Le Bêtisier du samedi.
Présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Christian Clavier, Gérard Depardieu.

22.55 Les Enfants de la télé.
Présenté par Arthur et Pierre Tchernia.
23.50 Les Films Lumière.
23.55 Journal, Météo 2.
0.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale (et 13.00, 15.05, 16.45).
12.45 Journal.
14.05 Série : Les Nouvelles Aventures de Vidocq.
17.45 Magazine : Montagne.
Lynn Hill, la maîtresse du vide, de Jean Afanassieff.
18.15 Expression directe. RPR.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Robert de poche.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 ▶ Téléfilm : Le Nid tombé de l'oiseau.
D'Alain Schwartztein, avec Michèle Laroque, Rufus.

22.25 Documentaire : L'homo enarchicus existe-t-il encore ?
Les 50 ans de l'ENA, d'Anne Gaillard.
23.25 Météo, Journal.
0.00 Concert : Ray Charles.
En récital au Festival de jazz de Marciac.
1.00 Musique Graffiti.
Bunte Blätter op. 99, de Schumann, *par Dimitri Bashkirov, piano (15 min).*

M 6

12.55 Série : Pour l'amour du risque.
14.05 Série : Supercopter.
15.10 Série : Poigne de fer et séduction.
16.00 Série : Pause café.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Série : Amicalement vôtre.
19.05 Magazine : *Turbo*.
Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : la BMW 1100 RT ; L'enquête : où ira le Grand Prix de France de Formule 1 en 1997 ? ; L'essai : la nouvelle Ford Fiesta ; L'insolite : le Vélosolex est de retour ; Les brèves ; La rubrique du téléspectateur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Starnews (et 6.35).
Présenté par Véronika Loubry. Roland Giraud, Jean-Marie Bigard, Loïck Peyron et Philippe Lavil.
20.35 Magazine : Hot Forme.
Présenté par Olivia Adriaco. Les cheveux, les rides.

20.40 Téléfilm : Un juge à abattre.
[1/2] et [2/2]. De Kathy Mueller, avec Franco Nero, Catherine Wilkin.
Un juge italien, en guerre contre la mafia, s'apprête à partir en Australie à la recherche de son fils disparu sans laisser de trace. Juste avant son départ, sa femme meurt, victime d'un attentat à la bombe.
0.45 Boulevard des clips (et 7.00).
3.30 Rediffusions.
Culture rock (La saga de Bob Marley) ; 4.25, Sexy mode ; 5.15, Jazz 6 ; 6.10, Culture pub.

CANAL +

— En clair jusqu'à 14.00 —
12.25 Flash d'informations (et 19.10, 22.00)..
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
Naître ou ne pas naître. invité : Simone Veil.
14.00 Sport : Rugby. En direct. Perpignan-Toulouse.
16.00 Surprises (et 17.30, 19.00).
***16.05 Téléfilm :* Un si joli bouquet.**
De Jean-Claude Sussfeld.
— En clair jusqu'à 20.30 —
17.40 Dessin animé : Tom et Jerry.
17.50 Documentaire : National Geographic.
L'Arctique, royaume des glaces, de Lisa Truitt.
18.45 Dessin animé : Les Simpson.
Pervers Homer.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Magazine : C Net (et 19.50, 20.25).
19.20 C'est pas le 20 heures.
19.55 Les Sales Blagues de Villemin.
19.58 L'Œil du cyclone.
Spike Jones, l'homme qui assassinait la musique, de Martin Meissonnier.

20.30 Téléfilm : La Comtesse de Brooklyn.
De Ron Lagomarsino.

22.05 Sport : Boxe.
Match de championnat WBO des poids mi-lourds : Philippe Michel (France)-Darius Michalczewski (Pologne).
23.00 Sport : Rugby à XIII.
Angleterre-Australie. Match de Coupe du monde.

LA CINQUIÈME

8.45 Spécial espace : Euromir.
Invités : Jean-François Clairevoy, Alain Jacquard, Jean-Jacques Dordain, Albert Ducroq, Joël de Rosnay ; 8.50, Les Formidables Retombées de la conquête spatiale ; 9.10, La Conquête spatiale : un rêve ; 9.15, Les Origines de la conquête ; 9.20, La Compétition des deux grandes puissances USA-URSS ; 10.15, Mission commune Apollo-Soyouz en 1972 ; 10.20, Les Premiers Pas sur la Lune ; 10.40, Médecine : tests médicaux, découvertes ; 10.45, Echecs et drames de l'espace ; 10.50, 3 000 satellites nous observent ; 11.05, Les Poubelles de l'espace ; 11.10, Les Conquêtes futures ; 11.30, Présentation de la station Euromir ; 12.10, Duplex avec la station Mir via Moscou ; 12.30, L'homme peut-il coloniser l'espace ?
13.00 Rintintin.
13.30 Va savoir.
Les vautours.
14.00 A tous vents.
15.00 Documentaire : Manet.
16.00 Jeux d'encre.
16.30 Mag 5.
17.00 L'Esprit du sport.
18.00 Arrêt sur images.
18.50 Images et sciences.

ARTE

19.00 Série : Black Adder. De Mandie Fletcher [2/13]. Encre et cancre (v.o.).
19.30 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique, de Jean-Christophe Victor. Océan Pacifique (rediff.).
19.35 Histoire parallèle.
Les femmes s'émancipent. Avec Marc Ferro et Madeleine Reberioux.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur
[3/10] Cueilli à froid, de Helmut Dietl et Franz Geiger.

21.30 ▶ Documentaire : Une mort programmée.
L'histoire vraie d'un monde parallèle. De Peter Friedman et Jean-François Brunet.
22.45 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Festival de Vitry : Yothu Yindi, de Pierre Barboni ; Top Live : Soul Coughing ; Louise, avec les Duck Pistols, d'Olivier Legan ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon [1/12]. Les zombies débarquent. Avec Judd Holdren, Aline Towne (v.o).
0.25 Téléfilm : Le Crime de M. Stil.
De Claire Devers, d'après Georges Simenon (rediff.).
2.05 Cartoon Factory [5/18]. Spécial Flip the Frog. Puddle Franks ; Stormy Seas ; Cuckoo Murder Case ; Fiddlesticks (Ub Iwerks Studio, 1930) *(rediff., 30 min).*

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Enfant des loups. [1/3] De Philippe Monnier (1990). 21.30 Francofolies. [3/3] Les Romantiques sur scène. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Faites la fête. Rediff. de France 2 du 16/9. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.00 Dossier requins. [5/9] Le Géant blanc. De Jeff Kurr. 19.50 Vacances en 36 poses. De Claude Delieutraz. 20.35 Au pays de l'aigle [6/8] Vivre aux confins du désert. De Claude Cruchon. 21.30 Chronique d'une exploration. De Gauthier Flauder. 21.55 Couture. [3/6] Le Pouvoir de la presse. De Gina et Jeremy Newson. 22.50 La Guerre du tabac. De Derek Jones. 23.40 Que mangerons-nous demain ? De Tessa Livingstone. 0.30 Le Procès de Nuremberg. De Jack Kaufman (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 Premières loges (et 0.30). 20.30 Volley-ball. France - Etats-Unis, au stade Pierre-de-Coubertin, Paris. 22.00 Paris match première. 22.30 Paris dernière. *23.25 Café-théâtre.* 0.55 Tour de chant Mort Shuman (60 min).

CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Montre-moi ta ville. Jogjakarta. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.05 Série : Les Twist. La Griffe du Père Noël. 19.35 Saffi (85 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique orientale allemande, novembre 1916. 22.35 Chronique du chrome. 22.40 Série : Liquid Television. 23.05 T'as pas une idée ? Invitée : Guesh Patti. 0.00 Road Test. 0.25 Série : Seinfeld. L'Appartement. 0.50 Série : Au-delà du réel. Le Facteur humain.

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Agence Acapulco. Les Touristes. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.45). Les Guerres. 20.45 Série : Madame le juge. Le Dossier Françoise Muller. 22.15 Série : Combat. Le Rendez-vous. 23.00 Série : Le Masque. Le Repos de Bacchus. 0.30 Série : Les Incorruptibles, le retour. Le Serpent (50 min).

MCM 19.30 L'Invité de marque. Enzo Enzo. 20.00 Clips non-stop. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Buzz Tee Vee. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 Zig & Zag Weekend. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps. *(120 min).*

EUROSPORT 14.00 Cyclisme. En direct. Championnats du monde sur route : course individuelle féminine (88,5 km), en Colombie. 16.30 Tennis. En direct. Tournoi européen féminin de Zurich (Suisse) : demi-finales. 18.00 Cyclisme. En direct. Championnats du monde amateurs sur route, en Colombie. 20.30 Cyclisme. En direct. Championnats du monde amateurs sur route, en Colombie. 22.30 Voitures de tourisme. En différé. Championnat d'Allemagne. 11e manche, à Magny-Cours (France). 23.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Toulouse (Haute-Garonne) : demi-finales. 1.00 Motocyclisme. En différé.

CINÉ CINÉFIL 18.50 Actualités Pathé nos 2 et 3. 20.30 Le Club. 21.50 On the Bowery. ■■ Film américain de Lionel Rogosin (1956, N.). 23.00 Du sang en première page. ■ Film américain de Clifford Odets (1959, N., v.o.). 1.00 Le Fil du rasoir. ■■ Film américain d'Edmund Goulding (1946, N., v.o., 140 min).

CINÉ CINÉMAS 18.25 Téléfilm : Jessie, à la vie à la mort. De Glenn Jordan (1988). 20.00 Hollywood 26. 20.30 Téléfilm : Marie la louve. De Daniel Wronecki. 22.00 Dans les coulisses de... 22.30 Making of Braveheart. 23.00 L'Honneur d'un capitaine. ■■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1982). 0.55 Téléfilm : Sex Bombs. Classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. 20.30 Photo-portrait. Michel Hermon, acteur, chanteur et metteur en scène. 20.45 Fiction. L'Affaire Picauc ou la naissance d'un chef-d'œuvre, de Philippe Derrez. 22.35 Musique : Opus (rediff.). Pierre Schaeffer, en hommage. Le parcours d'un visionnaire. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Georges Picard. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opéra. Donné le 30 septembre au Théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur de Radio-France, Vladislav Tchernoutchenko, chef de chœur, et l'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkov : Roméo et Juliette, de Tchaïkovski ; Francesca da Rimini, de Rachmaninov, sol. Galina Lebedeva (Francesca), Sergueï Kunaiev (Paolo), Alexandre Baskin (Malatesta), Guy Fletcher (Dante), Arkady Volodos (Virgile). 22.45 Entracte. 23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 30 septembre Salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. David Robertson : Œuvres de Carter : Adagio tenebroso ; Concerto pour violon et orchestre ; Partita. 1.00 Les Nuits de France-Musique. *Programme Hector.*

RADIO-CLASSIQUE 20.40 La tempête de Shakespeare. La Tempête, extraits, de Purcell, par le Chœur et l'Orchestre Monteverdi, dir. John Eliot Gardiner ; La Tempête, extraits, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de Göteborg, dir. Neeme Järvi ; Sonate no 17, de Beethoven, sol. Maurizio Pollini, piano ; Lélio Fantaisie sur La Tempête, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal ; La Tempête, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Claudio Abbado ; An Silvia D 891, de Schubert, sol. Herman Prey, baryton, Karl Engel, piano ; La Tempête, de Chausson, par l'Orchestre symphonique de la RTB, dir. José Serebner ; Trois Songs, de Vaughan Williams, par le Chœur de la Cathédrale de Christ Church ; Prélude pour La Tempête, de Honegger, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Serge Baudo ; Der Sturm, extraits, de Martin, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Frank Martin, sol. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. 22.30 Da capo. Concerts du Festival de Salzbourg. Concerto no 3, de Bartok, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Herbert von Karajan, sol. Geza Anda, piano ; Symphonie Harmonie du monde, de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Wilhelm Furtwängler ; Grande Fugue op. 133, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Wilhelm Furtwängler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

SAMEDI 7 OCTOBRE 1995

La fée Charabia

par Pierre Georges

C'EST UN TERME à la mode et qui a l'avantage extrême de vouloir, à la fois, tout signifier et ne rien dire : la *« lisibilité »*. Tout est désormais dans la lisibilité. La lisibilité de l'action gouvernementale. La lisibilité des indicateurs économiques. La lisibilité du jeu adverse. Et même, même, on l'a débusqué, beau comme un OVNI linguistique au sortir du brouillard, la lisibilité du futur. Entre Madame Irma et science prospective.

La « lisibilité », métaphore de bonne famille, née des amours impétueuses de trois générations énarchiques, sort rarement seule. Elle ne s'aventure en ville, dans les discours, qu'accompagnée de sa sœur, la fameuse « transparence ». Lisibilité et Transparence sont les Grâces du temps, les Muses de l'action, notamment politique. L'une ne va pas sans l'autre. L'autre ne vit pas sans l'une. Deux faces d'un même miroir sans tain, deux jumelles nourries au même sein, celui de la fée Charabia.

Ces mots ronflants, ces mots baudruches, inscrits au fronton de la République des mots avec la petite cousine de tréteau, l'ombrageuse « crédibilité », constituent bien un des fléaux du temps. Un gouvernement, quand il ne sait plus trop que faire et que dire pour convaincre de la justesse et de l'efficacité de sa politique, brandit ainsi le concept qui sauve, ce fameux composé chimico-linguistique, le LTC : lisibilité, transparence, crédibilité.

Mais, sous peine de rendre ces lignes définitivement illisibles, brisons-là. Et filons, car l'époque est prodigue, au réapprovisionnement à la boutique Mots et concepts. La commission du Plan, présidée par Jean Boissonnat, a rendu, jeudi, un rapport fort intéressant. Il y apparaît nettement que dans vingt ans nous n'aurons plus un emploi mais des activités. Ce qui nous changera.

Ce rapport est sérieux et fort important. Pas question donc de le moquer. Mais, au détour d'une phrase, un concept nouveau, un bonheur d'expression, a fait son apparition : le *« harcèlement faxuel »*. La commission, à son grand regret, constate en effet que par la magie implacable de la modernité, du fax et du téléphone portable, tout patron est désormais en mesure de mettre la main au collet de ses salariés. D'où ce concept très imagé et un peu osé. Halte au harcèlement faxuel !

Et vive le harcèlement factuel ! Prenons la reine d'Angleterre, dont chacun pourrait se demander ce qu'elle vient faire en cette galère. La reine d'Angleterre était à la chasse. La reine d'Angleterre va toujours à la chasse en automne. Ou à la pêche. Ou aux champignons. Cela fait partie de ses acquis sociaux.

La reine, donc, était à la chasse dans ses propriétés de Balmoral, Ecosse. Et voici qu'un faisan indélicat dans sa trajectoire de faisan mort est venu percuter l'épaule de la reine. La reine en fut pour ainsi dire contusionnée. Et cela valut, sinon nous ne l'aurions point su, une déclaration du porte-parole de Buckingham.

D'où il ressort notamment : 1) qu'il y eut défaillance dans la « lisibilité » de la trajectoire du volatile ; 2) que la Cour pratique une « transparence » qui l'honore ; 3) que la « crédibilité » de la Couronne en sort manifestement grandie.

La police judiciaire enquête sur l'affaire de l'appartement parisien d'Alain Juppé

Un ancien employé du « domaine privé » a été entendu vendredi 6 octobre

UN CAP a été franchi, jeudi soir 5 octobre, dans le traitement judiciaire de l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé. Le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, a confié une partie des *« vérifications »* qu'il avait lui-même engagées à un service de police. Le 4e cabinet de délégations judiciaires de la PJ parisienne a ainsi procédé, vendredi matin, à l'audition de Christian Lançon, ancien employé du domaine privé de la Ville de Paris dont le témoignage avait été porté à la connaissance du procureur par l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP).

Selon M. Lançon, qui fut licencié de son service en 1992, M. Juppé, alors adjoint au maire de Paris chargé de l'économie et des finances, semblait avoir la haute main sur les décisions prises en matière de fixation des loyers et de réalisation de travaux de réaménagement des appartements. Les décisions de M. Juppé, assure M. Lançon dans un témoignage écrit daté du 3 octobre, étaient *« prises en dernier ressort »* et *« aussitôt exécutoires »* (*Le Monde* du 6 octobre). L'avocat de l'ADCP, Me Arnaud Montebourg, en conclut que l'actuel premier ministre possédait, de fait, la *« surveillance »* du domaine privé de la Ville, et qu'il s'est par conséquent rendu coupable de *« prise illégale d'intérêt »* – en bénéficiant d'un appartement issu de ce domaine.

En sollicitant le concours d'un service de police, le procureur de la République inaugure une phase de procédure qui ressemble à s'y méprendre à une enquête préliminaire. Le magistrat avait certes demandé la semaine dernière à la mairie de Paris une série de documents liés aux fonctions de M. Juppé auprès du maire de Paris et aux conditions d'obtention de son logement (le bail, signé en 1989, et ses avenants éventuels). Mais ces démarches liminaires n'avaient pas reçu la qualification d'*« enquête préliminaire »* dans le souci manifeste d'éviter au chef du gouvernement les désagréments d'une mise en cause publique.

Cette question ne modifie en rien les données du débat juridique : au terme des vérifications entreprises, il incombera toujours au procureur, saisi le 27 septembre par l'ADCP, de réquérir l'ouverture d'une information judiciaire contre M. Juppé ou de classer le dossier sans suite – comme il l'avait fait, au mois de juillet, à propos de l'appartement de son fils.

Selon toute vraisemblance, ces examens préalables ne devraient pas durer très longtemps. Après six jours de tergiversations, la mairie de Paris a fini par communiquer, jeudi 5 octobre, une partie des éléments réclamés par le parquet de Paris. Désireux d'écourter l'attente du procureur, l'avocat de l'ADCP lui avait remis, la veille, une copie de la délégation d'adjoint de M. Juppé, datée de 1989. Ce document est essentiel pour déterminer s'il y a eu ingérence car il précise l'étendue des pouvoirs de l'élu au moment de la passation du bail litigieux.

L'appartement de 181 mètres carrés occupé par le premier ministre et sa famille, situé rue Jacob, dans le sixième arrondissement de la capitale, avait, en outre, fait l'objet d'importants travaux de rénovation, effectués par les services de la municipalité. Le coût de ce réaménagement s'étant élevé à 1 100 914 francs, Me Montebourg avait précisé, dans un courrier adressé à M. Cotte le 27 septembre, que cette somme *« équivaut à sept années et demie de loyers versés par l'intéressé (12 000 francs mensuels), soit la durée pendant laquelle aucun revenu patrimonial n'est, ou ne sera tiré par les caisses publiques de la location préférentielle à l'intéressé de cet appartement »*, définissant ainsi le *« préjudice subi par les deniers communaux »* du délit reproché à l'actuel premier ministre.

Hervé Gattegno

Me Montebourg craint d'être sur écoutes

L'avocat de l'Association pour la défense des contribuables parisiens, Me Arnaud Montebourg, craint d'être surveillé. Il vient de saisir la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), chargée du contrôle des écoutes téléphoniques, afin de vérifier si des « branchements » ont été effectués sur ses lignes. Le président de la CNCIS, Paul Bouchet, pourrait ordonner une enquête technique sur les lignes téléphoniques de Me Montebourg. Depuis le lancement de l'affaire de l'appartement de M. Juppé, plusieurs membres de l'association ont eu la certitude d'être suivis.

Une journée de mobilisation antinucléaire à Tahiti

Une militante pacifiste précise l'« histoire » de la carte de Mururoa

TAHITI
de notre envoyée spéciale

Un foulard blanc sur la bouche, symbolisant le *« bâillon »* imposé aux populations polynésiennes par *« l'Etat colonial »*, Marie-Thérèse Danielsson figurait, jeudi 5 octobre, parmi la quarantaine de manifestants antinucléaires qui ont défilé en silence sous des étendards noirs jusqu'à l'Assemblée territoriale. La manifestation avait été convoquée par l'organisation non gouvernementale Hiti Tau. La tactique des forces de l'ordre était d'éviter toute *« provocation »* à l'aube d'une journée de mobilisation en ordre dispersé qui n'a d'ailleurs pas perturbé la circulation dans la journée.

Militante antinucléaire de toujours, détestée des militaires, Marie-Thérèse Danielsson aura soixante-douze ans dans quelques jours. Son mari, Bengt Danielsson, a débarqué en Polynésie sur le *Kon Tiki* en 1947. Le couple se trouve, depuis les années 50, à la pointe du combat pacifiste. Coauteur de plusieurs ouvrages que les militaires font mine d'ignorer – *« Mais qui lit Marie-Thérèse Danielsson ? »* –, elle a été mise en cause mercredi 4 octobre par le général Germanos, directeur de cabinet du ministre de la défense, pour « l'affaire » de la carte de 1980 montrant l'emplacement des fissures de Mururoa.

Elle a commenté ces accusations jeudi. Selon elle, la carte est *« absolument authentique »* et les militaires *« ont tellement menti »*, selon elle, depuis le début des essais, que *« l'on ne peut pas les croire »*. Un ouvrier de Mururoa, dit-elle, a remis cette carte à Francis Stanford, ancien député du territoire et antinucléaire de toujours. Interrogé, le vieil homme ne se souvient plus d'avoir vu ce document, mais, à quatre-vingt-quatre ans, il invoque une mémoire défaillante et n'exclut rien. Mme Danielsson nie avoir corrigé la carte après l'avoir reçue.

En même temps que la manifestation, les journalistes étaient invités à une conférence de presse du syndicat indépendantiste A Tia I Mua, rendu célèbre pour sa participation aux émeutes de l'aéroport le 6 septembre. L'avocat du syndicat, Me François Roux, du barreau de Montpellier, a annoncé un recours devant le comité contre la torture des Nations unies et le dépôt de quatorze plaintes pour mauvais traitements pendant l'interpellation et la garde à vue des syndicalistes le 9 septembre par la gendarmerie.

« SUBVERSION »

L'un d'eux a obtenu vingt-huit jours d'arrêt de travail et un autre est toujours à l'hôpital, sous le régime de la détention. Le colonel Jean-Jacques Plandé, commandant de la gendarmerie, a démenti les accusations. *« Celui-là,* a affirmé Bruno Sandras, le responsable par intérim du syndicat, *on ne va pas l'oublier dans nos prières et dans nos témoignages. »*

Derrière la table de conférence du syndicat figure un panneau mural, très en vogue ces temps-ci à Tahiti, représentant *« la carte peu rassurante »* distribuée aux *« techniciens de Mururoa »* en 1980. C'est une version agrandie et colorisée de la fameuse carte des fissures, réalisée à partir d'un document publié en juillet par l'hebdomadaire *VSD*. Bruno Sandras affirme que le document initial provient d'une fuite, émanant probablement de syndicalistes CFDT présents sur le site en 1980 et écœurés par le raz-de-marée qui avait suivi une explosion nucléaire de 1979.

L'un de ses camarades indique cependant que la carte, par sa terminologie, ne peut pas provenir de l'armée. Selon lui, l'armée ne dit pas *« zone contaminée »* mais *« zone interdite »*. Le bâtiment d'assemblage des engins n'est pas non plus à son emplacement exact. *« Sur les cartes que nous avons actuellement, il n'y a pas de fissures »*, dit-il. En revanche, les membres du comité hygiène et sécurité ont été informés de l'existence d'une fissure au lieu-dit Viviane.

Le débat a continué à l'Assemblée territoriale, sans la présence des journalistes *« étrangers »* qui n'ont pas été jugés dignes d'y assister. Le président du territoire, Gaston Flosse, royal, a pris à partie son ennemi, l'indépendantiste Oscar Temaru, pour la *« subversion à multiples visages »* développée par son parti, dans un discours d'une tonalité qui a choqué jusqu'au Haut-Commissariat, où l'on n'ose pas dire à quel point la Polynésie coûte cher à la France (6,5 milliards de francs pour 220 000 habitants, dont un tiers pour le nucléaire).

L'Assemblée a repoussé la motion de Boris Léontieff, opposant à Gaston Flosse, qui aurait voulu que la France s'engage à assumer les conséquences écologiques des essais. Et le ministre de l'environnement de Polynésie, Patrick Howell, a estimé que la contamination des sites était un débat de spécialistes, sa priorité personnelle étant *« le ramassage des ordures ménagères et la pollution du lagon »*. Pour clore la journée, un petit millier de personnes se sont retrouvées à Faaa pour une marche aux flambeaux conviée par Oscar Temaru.

Corine Lesnes

Les exportations d'armes françaises ont chuté en 1994

LES VENTES D'ARMES de la France à l'étranger ont enregistré une chute libre de 18 à 20 % en 1994, par rapport aux années précédentes, selon des évaluations de la délégation générale pour l'armement (DGA). Elles ne devraient pas sensiblement évoluer à court terme, selon une note de conjoncture de la DGA établie fin septembre. La DGA n'attend pas *« une orientation à la hausse »* avant 1996. Cette étude contredit un rapport américain rendu public cet été (*Le Monde* du 10 août).

Si l'on considère, d'abord, les commandes à l'exportation, le montant global des prises de commandes en 1994 a été de 31,7 milliards de francs. Il représente le plus faible volume jamais atteint depuis 1990. Pour s'en tenir à 1993, les commandes à l'exportation avaient été de 38,9 milliards de francs. Soit un déclin de près de 20 % d'une année sur l'autre.

La répartition de ces prises de commandes d'armement par grandes zones géographiques montre que le Moyen-Orient et le Maghreb sont en perte de vitesse (cette région a représenté 55 % des commandes globales en 1994, au lieu de 65 % en 1993), quand les résultats sont en hausse assez nette pour la zone Asie-Océanie (25 % des prises de commandes en 1994, au lieu de 14 % en 1993). L'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord marquent le pas (avec 16 % des ventes en 1994, au lieu de 18 % avant).

Ce sont les matériels aéronautiques qui viennent largement en tête, avec 44 % du total des prises de commandes. Les équipements navals suivent, avec 32,5 % (il s'agit notamment de ventes de canonnières dans le Golfe) et les matériels terrestres représentent les 23,5 % restants.

DES MARCHÉS CAPRICIEUX

Si l'on se rapporte maintenant au montant global des livraisons à l'exportation, la France a fourni en 1994 pour 16,8 milliards de matériels militaires. Il s'agit du plus faible niveau des livraisons constaté depuis quinze ans, en francs courants. En 1993, ces livraisons avaient représenté un chiffre d'affaires de 20,6 milliards de francs. C'est une baisse de l'ordre de 18 % entre les deux années en question.

En la matière, la répartition par zones géographiques montre que l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ont pris la première place (42 % des livraisons, au lieu de 33,7 % en 1993) en raison de la régression constatée (32 % du marché en 1994, au lieu de 40,5 % en 1993) de la zone Moyen-Orient et Maghreb. A la délégation générale pour l'armement, on explique ce transfert des échanges en 1994 par le fait que la zone Moyen-Orient et Maghreb n'a plus bénéficié des retombées des ultimes livraisons relatives au contrat de vente à l'Arabie saoudite de tourelles-canons (pour 1,5 milliard de francs), dont l'exécution s'était achevée en 1993. Les livraisons de matériels aériens l'emportent, avec 49 % du total, suivies par les équipements terrestres (32,5 %) et navals (18,5 %).

Comment expliquer ce déclin global des exportations militaires de la France en 1994 ? Les spécialistes du commerce des armes observent un ralentissement progressif – mais assez significatif à la longue – des prises de commandes enregistrées par la France. Une telle tendance a commencé à se manifester au milieu de la décennie 80. Elle est probablement liée au fait que les dépenses militaires dans le monde sont globalement à la baisse, à l'exception de la zone Asie-Pacifique où elles sont plutôt en forte augmentation.

Les marchés deviennent de plus en plus imprévisibles : les industriels disent qu'ils sont *« capricieux » ou « erratiques »*. Le client se décide à signer son contrat en sachant tirer bénéfice de la compétition sauvage – qui casse les prix – entre Etats fournisseurs.

Jacques Isnard

SOMMAIRE

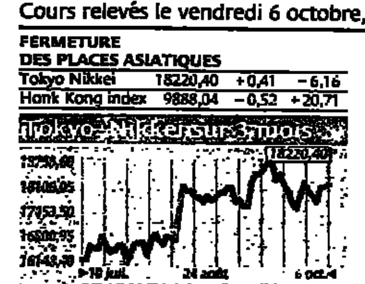
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 6 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18220,40	+0,41	−6,16
Honk Kong index	9888,04	−0,52	+20,71



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/10	Var. en % 04/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1800,32	−0,20	−4,30
Londres FT 100	3555,30	+0,32	+15,97
Zurich	—	—	+13,68
Milan MIB 30	—	—	−5,46
Francfort Dax 30	2213,54	−0,19	+5,07
Bruxelles	1447,64	−0,21	+4,17
Suisse SBS	—	—	+29,10
Madrid Ibex 35	—	—	+6,24
Amsterdam CBS	—	—	+9,96

DEMAIN dans « Le Monde »

LA CONSTITUTION DE LA CGT : il y a cent ans était créée la première centrale syndicale française, à l'heure où des fractions croissantes de la population prenaient en main leurs propres affaires.

Tirage du *Monde* du vendredi 6 octobre : 508 543 exemplaires